# LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 204 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 21 (détail page 30) | Montréal, samedi 1er septembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1,15$ | 75 CENTS



LOCATION NOMA L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


# Turner et Mulroney: deux campagnes aux antipodes

## ■ BRIAN MULRONEY

### *Un scénario parfaitement réglé*



**PAULE des RIVIÈRES**

NON seulement a-t-il évité le faux pas fatal et les questions dangeureuses mais, grâce à une organisation sans égale, le chef conservateur, M. Brian Mulroney, a eu le dessus durant toute la campagne. Avec les résultats que l'on devine déjà aujourd'hui.

Deux séries de chiffres expliquent l'esprit qui, à quelques jours du scrutin, règne chez les conservateurs: ils tiraient de l'arrière par 11 points dans les sondages au déclenchement des élections. Aujourd'hui, ils leur donnent 17 points d'avance.

«Ce fut comme un rêve», a résumé cette semaine un membre de l'entourage de M. Mulroney, ajoutant que chaque étape du scénario s'est déroulé comme prévu... «même mieux que prévu». Grâce à l'organisation et... à John Turner.

Dès l'annonce de l'élection, le premier ministre fournissait sans le vouloir une arme impitoyable à son adversaire: les nominations politiques. Elles permirent au chef conservateur de passer à l'attaque en faisant rimer patronage et libéral. Pour un parti dont la stratégie consistait à démontrer la nécessité du changement, il était difficile de demander mieux.

Pourtant, M. Mulroney faillit bien renverser sur sa propre tête ce plateau d'argent qu'on lui avait tendu: il avoua à des journalistes, au cours d'une conversation à l'arrière de l'avion, que sur la question du patronage il tenait deux discours, un pour les conservateurs et un pour les Canadiens. Cela se retrouva dans les journaux et M. Mulroney se mordit les doigts durant deux jours. Puis il mit lui-même fin au débat en s'excusant publiquement.

Voir page 12: Un scénario

## ■ JOHN TURNER

### *Une longue série de déboires*

**BERNARD DESCÔTEAUX**

À contretemps!

Pendant neuf semaines de campagne électorale, ce fut presque toujours ainsi. Chaque geste que posait John Napier Turner, chaque déclaration qu'il faisait semblait toujours arriver au mauvais moment, venant contredire une déclaration, un geste, une attitude précédente.

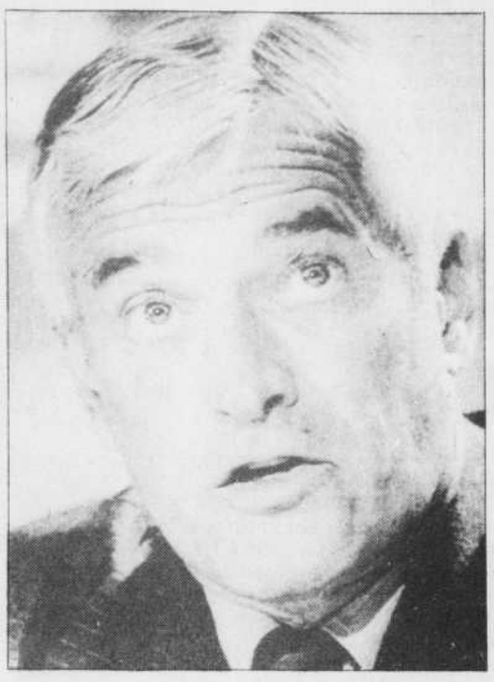
Pour le premier ministre John Turner, la campagne électorale qu'il vient de vivre n'aura été en fait qu'une longue série de déboires. Jusqu'à la fin, le sort se sera acharné contre lui comme semble devoir le prouver l'humiliante défaite qui l'attend dans son propre comté de Vancouver-Quadra.

Le tout a commencé bien avant les élections. Le 16 mars, en fait, lorsque l'avocat torontois annonce son retour en politique active. Jusqu'au 16 juin, il ne cessera alors d'annoncer la fin d'une époque et le début d'une ère de renouveau: finie l'ère de l'irresponsabilité financière avec un déficit sans limites; finie l'ère des « backroom boys », ces coulissiers qui dirigent le parti sans les militants; finie aussi l'ère des récompenses politiques, finie aussi le temps de l'arrogance à l'endroit des provinces.

Le message de John Turner, le candidat est entendu. Le 16 juin les militants libéraux optent pour l'ex-ministre des Finances, délaissant Jean Chrétien qui leur semble trop associé à l'ancien régime. L'électorat entend aussi le message. La cote de popularité du Parti libéral fait un bond jusqu'à 49 %. C'est l'euphorie, le succès assuré le jour du scrutin.

Le premier contretemps survient le jour même de l'assermentation de M. Turner comme 23e premier ministre du Canada. Le cabinet qu'il

Voir page 12: Déboires



## LOI 101: 2 articles du règlement sont *ultra vires*

**JEAN-PIERRE PROULX**

La Cour d'appel du Québec a déclaré hier «*ultra vires*», parce que «discriminatoires» au sens de la Charte québécoise des droits de la personne, deux articles du règlement de l'Office de la langue française sur la connaissance de langue officielle nécessaire pur l'obtention d'un permis d'un ordre professionnel.

Il s'agit là du dernier rebondissement dans l'affaire Nancy Forget, une infirmère auxiliaire qui a

Voir page 12: Loi 101



Nancy Forget

*Nouveau sondage de CTV, à une semaine du scrutin*

# Plus que 26 % aux libéraux

## ■ 57 % DES QUÉBÉCOIS DÉCIDÉS VOTERAIENT PC

(D'après PC et CP) — À peine une semaine avant les élections fédérales, 51 % des personnes interrogées ayant déjà fait leur choix donneraient leur appui aux conservateurs de M. Brian Mulroney, soit le double de ceux qui se sont déclarés en faveur des libéraux.

Les libéraux de John Turner continuent leur chute dans les sondages en ne récoltant plus que 26 % des intentions de vote, alors que les néo-démocrates d'Ed Broadbent montent à 21 %. Le sondage a été réalisé pour le réseau de télévision CTV.

Le nombre des indécis est cependant imposant: 38 % à l'échelle du pays et il atteint un taux record de 50 % au Québec, ce qui ne s'est jamais vu. Les sondeurs affirment que le pourcentage d'indécis est toujours élevé à mesure que le jour du vote approche.

Au Québec, les conservateurs récoltent, chez les répondants décidés, un total de 57 % des intentions de vote (leur deuxième plus fort résultat après l'Alberta à 73 %), alors que les libéraux ne receuillent que 29 %, les néo-démocrates 9 %, et les autres partis 5 %.

Le sondage, mené de lundi à mercredi, cette semaine, auprès de 2,000 électeurs à travers le pays, indique que le Parti conservateur mène dans tous les coins du pays.

En Alberta, le parti de Brian Mulroney récolte 73 % des intentions de vote devant les néo-démocrates à 14 %. Les libéraux sont troisième à 12 %.

Dans les provinces de l'Atlantique, les conservateurs ont leur trosième meilleur score avec 54 %, suivis des libéraux, qui n'ont que 30 %. Les néo-démocrates recueillent 15 % dans ces quatre provinces.

Voir page 12: Sondage

**Le «oui» du Québec au PC**

*— l'éditorial de Jean-Louis Roy, page 10*

# Lévesque: pas d'élections générales pour faire plaisir à Robert Bourassa

**GILLES LESAGE**

FORT-PRÉVEL — M. René Lévesque n'a pas l'intention de se laisser dicter la date des prochaines élections générales par le chef libéral, et il déplore que M. Robert Bourassa se défile au devoir de venir diriger ses troupes à l'Assemblée nationale.

C'est ce que le premier ministre a répondu, hier, au journaliste qui lui demandait sa réaction au fait que M. Bourassa ne sera pas candidat à des élections partielles et attendra aux générales que, normalement, le gouvernement devrait tenir dès le printemps prochain.

Haussant les épaules, M. Lévesque rappelle que, lors de son retour à la direction du Parti libéral, en octobre dernier, M. Bourassa avait dit qu'il serait candidat à des partielles, durant l'année 1984; puis, ayant laissé passer celles du printemps, il promit que ce serait fait au cours de l'automne, dans un comté francophone de la région de Montréal. Or, M. Bourassa a profité du choix de son candidat dans Saint-Jacques, où des partielles auront lieu à brève échéance, pour annoncer, dans une entrevue au DEVOIR jeudi soir, qu'il attendra aux générales, qu'il presse le gouvernement de tenir d'ici huit mois.

« C'est un peu fort, fait observer M. Lévesque, que M. Bourassa relie son avenir politique aux élections générales, qu'il en fasse même le déclencheur de son avenir. Avec lui, c'est un pas en arrière, un pas en avant, et ce sera aux citoyens d'en juger. M. Bourassa se défile et ça donne un leadership en forme de courant d'air. »

Rendant compte, par ailleurs, des trois jours de réunions à huis clos du conseil des ministres, le premier ministre a fait savoir que le gouvernement axera l'essentiel de son action des prochains mois sur la lutte au chômage chez les jeunes, ainsi que sur la qualité de la vie et l'amélioration de l'environnement, particulièrement dans la région de Montréal.

M. Lévesque note que le gouvernement a mis beaucoup de ressources et d'efforts à accroître l'«employabilité» des jeunes, de ceux qui sont peu ou mal équipés pour se trouver du travail. Ces efforts commen-

Voir page 12: Lévesque

## LE DEVOIR CULTUREL

### Borduas au MAC

Le Musée d'art contemporain ouvre sa saison avec une rétrospective d'une cinquantaine de toiles de Borduas, réalisées pendant sa période d'« exil », entre 1943 et 1960. Comme le rapporte Gilles Daigneault, même si l'exposition ne tient aucun compte de sa période figurative, elle permet néanmoins de réaliser que Borduas demeure un très grand peintre. **Page 13**



### La femme de l'hôtel

Léa Pool, cinéaste québécoise d'origine suisse, vient de remporter au Festival des films du monde le Grand prix de la presse internationale pour son film *La femme de l'hôtel*. Richard Gay a rencontré la réalisatrice de cet étonnant film qui met en vedette Louise Marleau, Paule Baillargeon et Marthe Turgeon. **Page 13**



### En attendant Godot

La saison théâtrale s'ouvre mercredi avec l'une des pièces les plus importantes du siècle, écrite il y a 35 ans. Au Café de la place, Jean Salvy dirige *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, avec entre autres les comédiens Guy Nadon et Pierre Curzi. Robert Lévesque a rencontré Jean Salvy qui parle de « l'angoisse du Midi » que recèle cette oeuvre majeure. **Page 13**

### Fête du travail

**Lundi, Fête du travail, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction, qui sera accessible à partir de 14 heures.**

**LE DEVOIR ...A LOISIR**



### Le stress, mal nécessaire?

Notre collaboratrice **Vic Leclair** donne cette semaine de fort judicieux conseils pour contrer les effets du stress, ce « mal du siècle » qui a tout de même ses aspects positifs. Pleurer, par exemple, peut servir de soupape, comme l'illustre ici, avec humour et talent, la nièce de Mme Leclair, Josée Robert, inspirée sans doute par la garde d'un petit frère turbulent . . . **Page 36**

### Vieux-Montréal, Vieux-Port : idées neuves

Fors les beuveries annuelles de nos deux fêtes nationales, place Jacques-Cartier, pourquoi les Montréalais abandonnent-ils le Vieux-Montréal aux touristes à calèche ? Serait-ce que les premiers « massages » de rénovation au coeur de notre histoire ont été laissés en plan ? Attendons-nous plutôt qu'on nous rende enfin la vue du fleuve, obstruée il y a 150 ans ? **Pierre Lacerte** et **Jean-Claude Marsan** ont revisité la vieille ville et son vieux port. **Page 33**


Rae Murphy
Robert Chodos
Nick Auf der Maur
**Brian Mulroney**




**Une biographie non partisane et bien documentée du nouveau chef du Parti conservateur et peut-être futur premier ministre du Canada.**

248 pages, illustré, 12,95$

**Boréal Express**

# LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

## Quelle sera la place des députés du Québec dans un cabinet PC?

PAULE des RIVIÈRES

Le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a déjà décidé, s'il est élu, d'élargir son cabinet et de créer trois nouveaux ministères, un pour les forêts, un pour les relations fédérales-provinciales et un pour le commerce extérieur. Il ne sait cependant pas quelle place le Québec y occupera, cela dépendant du nombre de députés que cette province élira mardi.

Au Québec, les conservateurs se livrent déjà à un intense lobby, en répétant que «si on élit trois douzaines de députés, on ne se contentera pas de six places au cabinet».

Dans de telles conditions, M. Mulroney ne pourrait contenter tout son monde et toutes ses régions avec 29 ministres, comme actuellement, et il songe à se raprocher du chiffre de 40. Car, contrairement aux administrations précédentes libérale et conservatrice, le Parti conservateur s'apprête à élire des députés de toutes les régions du pays.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, M. Mulroney nommera, s'il est élu, plusieurs ministres adjoints, qui seconderaient un ministre sénior et qui proviendraient d'une autre région que celle de leur titulaire. Ainsi, si le ministre de l'Agriculture était un député de l'Ouest, le ministre adjoint aurait ses racines en Ontario ou au Québec.

En plus d'assurer une double représentativité régionale, cette formule permet de former des députés de talents mais sans expérience. Elle a en outre l'avantage de grossir le cabinet sans multiplier le nombre de ministères et M. Mulroney songe à abolir des ministères d'État qui,sous M. Pierre Trudeau, secondaient des gros ministères.

Ces changements seraient annoncés le ou vers le 17 septembre prochain, comme le confirmait cette semaine le porte-parole de M. Brian Mulroney. Les conservateurs sont tellement certains de leur victoire mardi qu'ils préparent déjà l'avenir.

La création de trois nouveaux ministères donne une idée des priorités conservatrices. Un de ces ministères, celui du Commerce extérieur, semble taillé sur mesure pour le député Sinclair Stevens de la région de Toronto, qui fut un des premiers à


Joe Clark


Michael Wilson


John Crosbie

appuyer M. Mulroney dans la course à la chefferie de juin 1983. M. Stevens fait partie de l'aile droite du parti.

En créant un tel ministère, M. Mulroney règle le conflit latent entre M. Stevens et M. Joe Clark; tous deux rêvaient d'être Secrétaire aux Affaires extérieures. Il éloigne M. Stevens d'un poste qui aurait, en raison de ses bruyantes sympathies envers le président américain, provoqué des critiques. Et il annonce le retour à un ministère distinct pour le commerce international, que les libéraux ont fusionné avec le ministère des Affaires extérieures en 1982.

Il semble clair par ailleurs que le député ontarien Michael Wilson remportera la bataille que lui et son collègue de Terre-Neuve, M. John Crosbie, se livrent dans la coulisse en vue de succéder à M. Marc Lalonde au ministère des Finances.

M. Crosbie a déjà occupé ce poste sous M. Joe Clark. Son budget, avec sa hausse de 18 cents sur l'essence, provoqua la chute du gouvernement conservateur. Et l'année dernière, c'est à lui que M. Mulroney confiait le rôle de critique du ministre des Finances.

MM. Crosbie et Wilson se sont tous deux présentés contre M. Mulroney lors de la course à la chefferie de 1983. Mais contrairement à M. Crosbie, M. Wilson ne termina pas la course et son ralliement à M. Mulroney assura la victoire à ce dernier.

M. Crosbie est bien connu pour sa franchise et a la réputation de dire ce qu'il pense, même lorsque cela ne fait pas écho aux propos de son chef. Aujourd'hui, l'entourage de M. Mulroney estime que M. Wilson est une valeur «plus efficace et plus sûre».

Dans l'ensemble par ailleurs, il est clair que les gros ministères seraient confiés majoritairement à des piliers du gouvernement de M. Joe Clark de 1979...sauf naturellement dans le cas du Québec dont la place au sein d'un éventuel cabinet conservateur demeure la grande inconnue.En 1980, le Québec n'a envoyé qu'un seul député à Ottawa, sur 75.

Un éventuel cabinet incluera vraisemblablement les noms des députés Michael Wilson, Pat Carney, Don Mazankowski, Erik Nielsen, Jake Epp, Perrin Beatty, John Crosbie et John Crombie, Flora MacDonald, Harvie André, James McGrath et Elmer Mackay. S'ils se font élire, bien entendu. M. Mulroney devrait aussi choisir quelques nouveaux députés mais, compte tenu de la file d'attente dans toutes les provinces, c'est le Québec qui pourrait apporter le plus de sang neuf.

Au Québec, le plus récent sondage, effectué pour le compte du réseau CTV, accorde 57% des intentions de vote aux tories, contre 29% aux libéraux.

Le sort des candidats ministrables n'en reste pas moins très incertain au Québec.

Il est évident cependant que MM. Robert de Cotret, candidat dans Berthier-Maskinongé-Lanaudière et Lawrence Hanigan, qui affronte M. Raymond Garneau dans Laval-des-Rapides, joueraient un rôle majeur sous un gouvernement conservateur.

M. de Cotret,qui était vice-président de la Banque nationale du Canada responsable des affaires internationales avant de se porter candidat, avait été élu un première fois en 1978, lors d'une élection partielle, puis défait en 1979. Cela n'avait pas empêché M. Clark d'en faire un de ses piliers en le nommant ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre d'État chargé du Développement économique. On peut penser qu'il aurait un poste similaire sous l'administration Mulroney ou encore qu'à titre de président du Conseil du trésor, il serait en charge de la délicate «optimisation des ressources»de la fonction publique.

M. Hanigan, en plus d'être ministre sénior, serait le principal représentant de la région de Montréal. Les conservateurs espèrent que leur candidat dans Langelier, M. Michel Côté, sera en mesure de jouer un rôle semblable pour la région de Québec, mais ils savent que son élection sera chaudement disputée. M. Côté est un un comptable de 42 ans .

Dans le comté de Frontenac, le candidat Marcel Masse rêve d'être le prochain ministre des relations fédérales-provinciales.

De passage dans le comté de M. Masse jeudi, M. Mulroney promettait à l'ex-ministre de l'Éducation sous le gouvernement d'Union nationale de M. Daniel Johnson «une place de premier plan». M. Masse est présentement vice-président chez Lavallin et, comme responsable des projets gouvernementaux, connait les ministres provinciaux.

En 1979, M. Clark avait nommé un ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales mais lorsque M. Trudeau reprit le pouvoir, le titre disparut et la responsabilité échut au ministre de la Justice. (Le gouvernement libéral avait aussi mis sur pied un bureau des relations fédérales-provinciales, composé de hauts-fonctionnaires).

M. Mulroney s'est engagé en priorité à multiplier les contacts avec les provinces. Il a déjà annoncé qu'il convoquerait une conférence fédéraleprovinciale sur l'économie et ensuite un sommet avec les syndicats,les employeurs et les provinces.

S'il faut en croire un proche de M. Mulroney, «il y aura des conférences provinciales-fédérales comme jamais auparavant», notamment pour régler certains gros dossiers comme l'aide aux municipalités, le développement régional.

Il y a aussi le député de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, seul élu conservateur du Québec en 1980 et qui ne fait pas de mystère de ses désirs.

«Quand, avant de former son cabinet fantôme, M. Mulroney m'a demandé si je voulais être son critique pour le secteur des Approvisionnements et services, je lui ai dit que je préférais les Travaux publics. Et aujourd'hui je lui dis la même chose». M. Lasalle était en 1979 ministre des Approvisionnements et services.

Au Québec, les autres candidats qui retiennent l'attention au parti sont: Mmes Gabrielle Bertrand dans Brôme-Missisquoi et Andrée Champagne dans Saint-Hyacinthe, M.André Harvey dans Chicoutimi, Mmes Suzanne Duplessis dans Louis-Hébert, Lorraine Duguay dans Saint-Jacques et Monique Vézina dans Rimouski-Témiscouata, MM. Benoit Bouchard dans Roberval, André Bissonnette dans Saint-Jean, Jean Charest dans Sherbrooke, Pierre H.Vincent dans Trois-Rivières, Gerald Weiner dans Dollard.

## Les amis de Mulroney le suivront à Ottawa

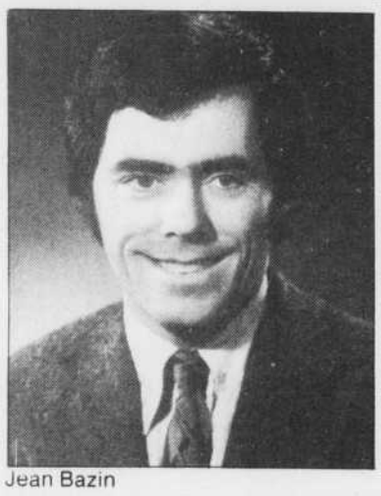
PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA — Il est certain, si M. Brian Mulroney est appelé à former le prochain gouvernement, qu'une partie de son entourage actuel déménagera à Ottawa, sur la colline parlementaire.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, M. Charles McMillan, présentement le principal conseiller politique du chef de l'opposition, aura un rôle important, possiblement celui de chef de cabinet du premier ministre. M. McMillan est originaire de l'Île-du-Prince-Edouard mais habitait Toronto avant de devenir le conseiller numéro un de M. Mulroney l'année dernière.

Il détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université de l'Alberta et, grand admirateur du Japon, il vient de publier un livre sur les stratégies industrielles et économiques du Japon.

Quant aux «amis» québécois de M. Mulroney, qui ont su imposer leur présence depuis que M. Mulroney est chef de l'opposition, surtout aux côtés des conseillers et organisateurs de l'Ontario, personne n'est encore en mesure de dire qui, advenant une victoire conservatrice, s'installera aux côtés de M. Mulroney.


Jean Bazin

Le co-directeur de la campagne nationale,M. Jean Bazin,a l'intention de retourner à la pratique du droit mais il n'a pas fermé définitivement la porte à un changement de projet. L'amitié entre M. Bazin et M. Mulroney remonte à 1960 alors que les deux hommes étudiaient à l'Université Laval. Comme un autre des camarades de l'époque, M. Michel Cogger, M. Bazin fut au coeur de la course au leadership conservateur de 1983 aussi bien que de la campagne qui s'achève.

L'autre visage du Québec qui a dominé durant la campagne est celui de M. Bernard Roy, un autre avocat, attaché à l'étude Ogilvy, Renault de Montréal. M. Roy a déjà dit publiquement qu'il retournait aussi à sa profession mais il n'est pas exclu qu'il continue de garder un oeil sur l'organisation au Québec.

M. Lucien Bouchard, un avocat de Chicoutimi, qui a travaillé avec M. Mulroney au sein de la Commisson Cliche faisant enquête sur l'industrie de la construction au Québec et qui en 1982 fut le négociateur du gouvernement lors des discussions avec les syndicats de la fonction publique, fait présentement l'objet de sollicitations.

M. Bouchard a refusé d'être candidat pour le Parti conservateur mais n'en a pas moins été un des principaux conseillers de M. Mulroney pendant la campagne.

Pour un autre collaborateur de M. Mulroney, M. Peter White, «il y aura des gens du Québec à Ottawa,c'est certain».

M. White,qui vient d'une illustre famille de conservateurs de London, en Ontario, a aussi connu M. Mulroney à l'Université Laval et a passé de nombreuses années à Toronto. M. White travaille présentement au recrutement secret de personnes susceptibles de servir un éventuel gouvernement conservateur et dit: «Je suis disponible».

Encore plus identifié à l'équipe ontarienne que M. White, M. Michael Meighen, petit-fils de l'ancien premier ministre, pourrait être de plus en plus visible au cours des prochains mois.

Il en va de même pour MM. Harry Near, de Toronto, Jerry Lampert et Peter Harder, qui ont aussi également près de actifs durant la campagne sont à retenir.

M. Lee Richardson, chef adjoint au bureau du chef de l'opposition est un des rares représentants de l'Ouest. Originaire de Saskatchewan, M. Richardson fut un moment secrétaire exécutif du premier ministre de l'Alberta.

M. Patrick MacAdam, qui depuis un an assure la liaison entre le caucus et le bureau de M. Mulroney, et que M. Mulroney a connu à l'Université Saint-François Xavier de Nouvelle-Ecosse, restera certainement avec M. Mulroney. M. MacAdam est un des plus fidèles amis de M. Mulroney, celui qui le tint au courant des hauts et des bas de la politique nationale après sa défaite au leadership de 1976.

Enfin, le secrétaire de presse de M. Mulroney, M. Bill Fox,a fait savoir qu'il allait «prendre une décision en fin de semaine».

## Hamel prévoit un fort taux de participation

PIERRE O'NEILL

Le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, prévoit un fort taux de participation au scrutin de mardi prochain, probablement plus élevé que dans les élections générales précédentes.

Ces projections à la hausse, le directeur général des élections les appuie sur le fait que les électeurs se sont rendus nombreux aux bureaux de scrutin, en fin de semaine dernière, pour se prévaloir de leur droit de vote par anticipation.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Hamel a indiqué hier au DEVOIR que le taux de fréquentation à ces bureaux de scrutin avait dépassé la moyenne nationale antérieure de 4% et a été particulièrement élevée dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. L'autre indice qui fait croire que le vote sera élevé réside dans le fait que la période de revision a été prolongée de 11 jours et a permis l'addition de quelque 300,000 électeurs qui n'avaient pas été inscrits sur la liste électorale.

Le taux moyen national de participation se situe généralement entre 75 et 77% lors d'élections générales, mais il diffère d'une région à l'autre du pays. Ainsi, à l'Île-du-Prince Édouard, le vote est toujours très fort tandis que le phénomène de l'abstention se manifeste avec le plus d'acuité en Colombie-Britannique, dont les électeurs sont moins attirés que tous les autres Canadiens par l'exercice du droit de vote. L'Ontario et le Québec se situent invariablement dans la moyenne nationale de participation.

Quelque 16.5 millions de Canadiens sont inscrits sur les listes électorales et pourront voter pour l'un des 1,449 candidats, dont 459 se présentent au Québec et 214 sont des femmes. Le bureau du directeur général des élections a observé une forte augmentation du nombre de candidats dans toutes les provinces de l'Ouest mais surtout en Colombie-Britannique. Au Québec seulement, 74 femmes font acte de candidature et c'est le NPD qui arrive en tête à ce chapitre, avec 15 candidates.

À ce jour, le déroulement de la campagne semble n'avoir été marqué d'aucune irrégularité. Le directeur général des élections seulement


Jean-Marc Hamel

quatre plaintes formelles pour l'ensemble du pays. Un hôtellier de Toronto conteste devant les tribunaux la disposition de la loi électorale interdisant la vente de boissons alcooliques le jour des élections. Il allègue que cette responsabilité est de juridiction provinciale et que cette disposition viole la Charte des droits et libertés.

Au Québec, le vote débutera mardi 9 heures pour se terminer à 20 heures. À Vancouver, il sera 23 heures, heure de Montréal, lorsque les bureaux de scrutin fermeront leur porte.

## Turner et Campagnolo traînent de l'arrière

VANCOUVER (CP) — Le premier ministre du Canada, M. John Turner, s'est laissé distancer par son rival conservateur, M. Bill Clarke, dans sa propre circonscription de Vancouver-Quadra.

C'est du moins ce que démontre un sondage rendu public hier par le *Vancouver Province*, selon lequel Mme Iona Campagnolo serait aussi derrière le conservateur Chuck Cook dans Vancouver Nord-Burnaby.

Le sondage donne à M. Turner seulement 22% des intentions de vote, et 35% à M. Clarke. Le candidat néo-démocrate recueillerait 14% des voix dans Quadra. Le sondage fait état de 26% d'indécis.

Dans sa circonscription, Mme Campagnolo, la présidente du Parti libéral du Canada, n'a l'appui que de 19% des électeurstandis que le député conservateur sortant, M. Cooke, a recueilli, selon le sondage, l'appui de 31% des électeurs.

Le candidat néo-démocrate, M. David Schreck, obtient, toujours selon ce sondage, 11% du suffrage populaire.

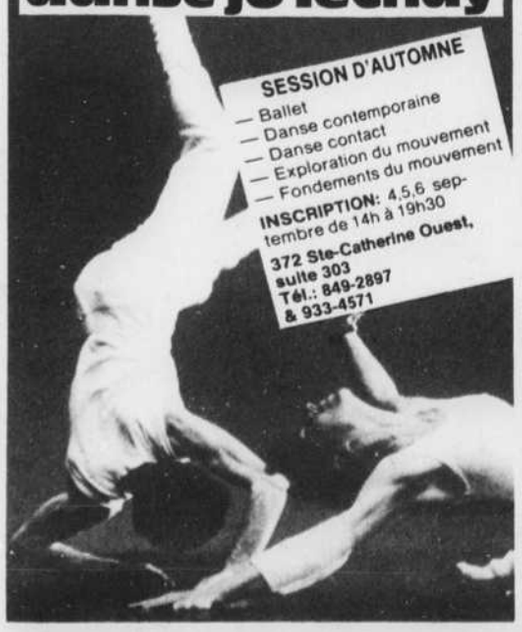
guérin l'éditeur qui édite
Disponible sous peu
Mon nouveau programme d'études en histoire générale
Par: Francoeur/Jeannotte/Savoie
En vente dans toutes les librairies


2 Secondaire
Mon nouveau programme d'études en
HISTOIRE GÉNÉRALE
André Francoeur • Claude Jeannotte • Robert Savoie
guérin

Cahier d'activités
(2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.
CONTENU:
1- L'histoire et ses matériaux
2- La préhistoire et les premières civilisations
3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
4- La société médiévale en Europe occidentale
5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
6- L'ère des révolutions en Occident
7- Le siècle actuel
guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél.: (514)842-3481
Sera en vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

LA JOIE DANS LA CLASSE!

•Étoiles
•Macarons personnalisés
•Étiquettes
•Mentions
•Diplômes
•Récompenses
Exercices d'acquisition des prérequis
Éditions Marie-France 3688 Fleury est Montréal-Nord H1H 2S6 1 (514) 322-6834

la compagnie danse jo lechay

SESSION D'AUTOMNE
— Ballet
— Danse contemporaine
— Danse contact
— Exploration du mouvement
— Fondements du mouvement
INSCRIPTION: 4,5,6 septembre de 14h à 19h30
372 Ste-Catherine Ouest, suite 303
Tél.: 849-2897 & 933-4571

Labelle Fourrure
DEPUIS 1910
Trois mots pour définir notre collection 84-85
• Élégance
• Confort
• Qualité

Super DEFILE FOURRURE au profit de la Chambre de Commerce de Montréal au RITZ CARLTON le 24 sept. 84 Grand dîner $55 Rés. 276-3701
La plus grande collection de fourrure au Canada
Raton laveur $1,900 à $6,000
Vison $2,600 à $10,000
Loup $2,500 à $5,700
Pelisse $700 à $5,000
6570, rue St-Hubert Tél.: 276-3701
(métro Beaubien) Jean Labelle, prop.

# Le cardinal Léger condamne l'avortement et l'homosexualité

MAURICE GIRARD
de la *Presse canadienne*

Dans son entreprise d'évangélisation de l'humanité, l'Église doit présenter sa doctrine «dans sa pureté évangélique» parce que les peuples à convertir, en Asie notamment, «attendent la pureté de la foi».

«Le peuple de Dieu» est réparti sur toute la terre. Et le pape ne doit pas tenir compte seulement des groupes de revendications féministes Nord-américaines, qui réclament le sacerdoce pour les femmes et le droit à l'avortement, estime le cardinal Paul-Émile Léger.

Dans une interview accordée cette semaine à La Presse Canadienne aux bureaux de la fondation qui porte son nom, au sous-sol de l'église Saint-Viateur, à Outremont, le cardinal a abordé avec une certaine réticence plusieurs sujets controversés qui secouent l'Église catholique contemporaine: le sacerdoce des femmes, l'homosexualité et l'avortement.

À propos des groupes féministes, il se demande: «Est-ce que ça existe dans tous les pays? Ce n'est pas un peu typique à l'Amérique du Nord? Je ne sais pas si, en France, ça existe. En Italie, certainement pas.»

Il s'inspire d'ailleurs de certaines pratiques sur le continent asiatique pour condamner sans ambages l'avortement. En Chine, fait-il valoir, la femme qui a plus d'un enfant doit se faire avorter. «Dans 40 ans, vous n'aurez plus en Chine la relation frère-soeur, fini. Vous n'aurez plus la relation oncle-neveu, fini. Vous n'aurez plus la relation tante-nièce, fini. Est-ce que c'est cette société que vous voulez?», demande-t-il en se penchant vers son interlocuteur et en faisant un large geste de la main.

### La peste blanche des avortements

«Avec la peste blanche des avortements, est-ce que, dans 100 ans, vous pensez que nous serons ce que nous sommes? Il y a 85 ethnies à Montréal. Je pense qu'il faut penser à l'avenir», a-t-il ajouté avec beaucoup de conviction.

Il se sent un peu gêné d'aborder ces problèmes délicats. Il juge que seuls les «2,300 juges» du Concile constituent des interlocuteurs valables. Finalement, recommande-t-il: «Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas».

Ainsi, il refuse de discuter du sacerdoce des femmes. «Quand une femme me dit qu'elle voudrait être prêtre, je lui dis que je voudrais être l'Immaculée Conception. Je cèderais mon poste pour avoir les privilèges de Marie. On oublie que le sacerdoce est avant tout le don de soi pour exercer un ministère qui n'est pas facile».

Et dans une comparaison avec le travail du médecin, il demande: «Est-ce que je peux me présenter devant la profession médicale et dire que je vais faire une opération?» Il souhaite qu'à la visite du pape, il n'y aura pas de «controverse sur la place publique parce que ce n'est pas ce qu'il y a de plus sain».

Au fur et à mesure que progresse l'interview, le cardinal Léger s'anime et on devine plus difficilement le poids de l'âge de cet homme de 80 ans qui continue d'administrer quotidiennement la fondation créée pour aider les lépreux.

C'est à la suite de l'expérience du synode des évêques en 1967 qu'il décida de tout abandonner après avoir entendu les évêques du tiers-monde. «Des conférences, des sermons? Non. Je prends ma petite valise et je m'en vais dans le tiers-monde. C'est ça la véritable Eglise. D'aller vivre dans la brousse, de temps à autres manger une vipère.»

### La foi affaissée au Québec

Là-bas, l'Église catholique est minoritaire. Il n'a pas eu de choc quand, à son retour au pays en 1979, il a constaté qu le «vent de désacralisation» a fait «s'affaisser» la foi au Québec qui, comme le reste du monde, baigne «dans un climat de matérialisme».

Il espère que la venue du pape Jean-Paul II au Canada va raviver la foi des croyants, mais il ne croit pas aux «miracles» de conversions massives. «Je voudrais bien que tous et toutes aient cette réaction viscérale lorsque j'ai vue Pie XI. C'est comme un bolide qui vous traverse de fond en comble.»

Le cardinal Léger a connu quatre papes, dont Pie XII qu'il a rencontré des dizaines de fois et «qui me traitait comme son fils et moi, je l'aimais comme un père».

Il ne connaît pas Jean-Paul II intimement. Mais il l'accompagnera à ses étapes montréalaise et québécoises de sa tournée en terre canadienne. Il y a quelques jours, lors de son passage à Rome, il a pris le petit-déjeuner avec le pape, mais le sujet de son voyage au Canada n'a pas été abordé.

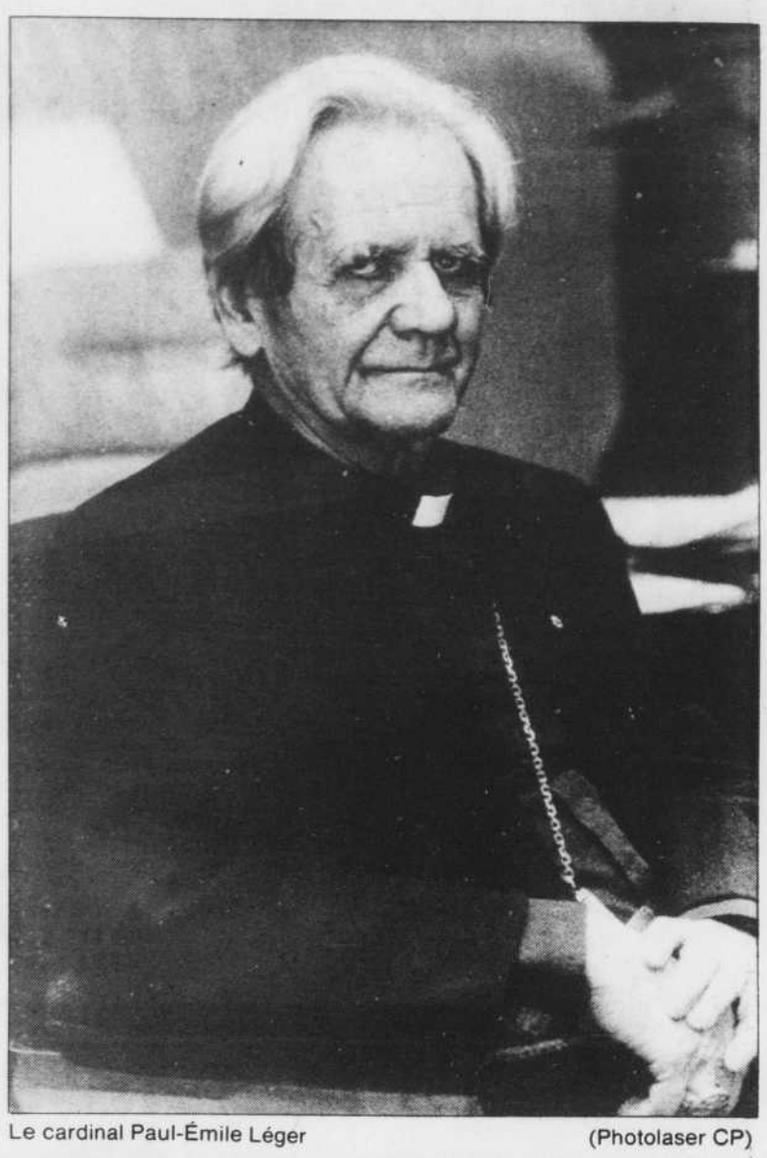
«C'est un homme qui écoute, un homme de grande réflexion, très érudit, un peu personnaliste et qui commente par son vécu la parole de saint Irenée qui dit que la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant».

Et d'ajouter le cardinal: «Qu'est-ce que c'est l'homme vivant? Alors est-ce qu'on peut placer comme fondement d'une société d'hommes vivants des homosexuels, des lesbiennes? Ecoutez, je leur ouvre mes bras et je leur dis vous allez au ciel avant moi.»

«Laissons le problème de l'Église et de la foi. Vous êtes un homme, vous avez des enfants. Dans quelle société voulez-vous les introduire. Vous avez une grande fille, vous voulez qu'elle devienne lesbienne? Est-ce que c'est ça l'homme vivant? Est-ce que c'est ça la gloire de Dieu?»

Il insiste pour dire qu'il ne juge personne, mais il admet qu'avec de tels propos, «je peux être pendu 20 fois, à la grâce de Dieu».

Finalement, dit-il, «mon peuple, c'est 15 millions de lépreux». Le plus important demeure ses missions et ce qui lui importe, c'est l'ouverture dans quelques jours «d'une très belle léproserie sur la frontière du Népal».



Le cardinal Paul-Émile Léger (Photolaser CP)

*Le «coulage» au fisc*

# Les libéraux fédéraux veulent la tête de Dean

ROBERT LÉVESQUE

La colère ne s'apaise pas, dans les rangs libéraux fédéraux, à la suite de la publication du document confidentiel du ministère québécois du Revenu sur la situation fiscale de quarante députés québécois à Ottawa, pendant qu'à Québec on s'affaire à trouver le « coupable » de la fuite.

Le fait que ce document daté de 1982 soit en partie caduc, et rendu public à quatre jours des élections fédérales, donne à l'affaire un caractère de guérilla politique où l'on se renvoie, entre Ottawa et Québec, des messages de démission.

Le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, qui ne se représente pas dans sa circonscription d'Outremont, a declaré que « dans n'importe quelle autre démocratie, le ministre du Revenu démissionne quand une telle chose se produit ». À l'instar de son collègue aux Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, M. Lalonde fait référence aux « tactiques à la Richard Nixon », tactiques qui ont amené le président américain à quitter son poste, pour dénoncer la fuite dont on tient Québec responsable.

Le ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, a fait savoir qu'il n'avait pas « le moins du monde l'intention de démissionner », et il rappelle à M. Lalonde qu'il n'a pas démissionné lui non plus lorsque qu'une partie de son budget « avait coulé dans la presse » avant son dépôt en Chambre. M. Dean fait référence à la page du budget Lalonde qui avait été filmée par un caméraman de la télévision alors que le ministre recevait la presse dans son bureau le 18 avril 1983.

Par ailleurs, M. Dean a demandé à son collègue de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, de déclencher une enquête policière sur le vol du document qui fait état des dossiers fiscaux de quarante députés fédéraux du Québec. M. Dean avait déjà commandé une enquête administrative interne dans son ministère.

Pour M. Lalonde, M. Dean est « ultimement responsable de la fuite ». Ce dernier lui rétorque qu'« on ne peut tenir le ministre responsable des faits et gestes de 4,500 employés de son ministère ». Le ministre québécois répète que la fuite est « inattendue » et « déplorable », chaque citoyen ayant droit à la confidentialité de son dossier d'impôt. M. Dean affirme que les deux enquêtes en cours devraient amener à la découverte du « coupable ».

Tard jeudi soir, le ministre fédéral du Commerce extérieur, M. Francis Fox, particulièrement visé par le traitement qu'a donné le *Journal de Montréal* à cette dépêche de la Presse canadienne qui dévoilait l'existence du dossier fiscal des députés fédéraux du Québec, a déposé au greffe du Palais de Justice de Montréal une poursuite pour diffamation au montant de $1.5 millions contre le *Journal de Montréal*.

Rejoint à son bureau, le président de Québécor, M. Pierre Péladeau, a reconnu que le traitement de la nouvelle par son journal avait été « un peu raide ». On avait publié la photo de M. Fox à la une, et en page 5 un titre le qualifiait de « délinquant ». M. Péladeau, qui affirme que ce n'est pas la première fois ni la dernière que son journal est poursuivi, et qui ne semble pas s'en faire, reconnaît que M. Fox « a un peu raison » de poursuivre son journal.

« Oui, on y est allé trop fort, affirme M. Péladeau, et l'on s'est rétracté dans l'édition de vendredi ». Dans un encadré en page 5, le *Journal de Montréal* titrait hier « Fox en règle avec le fisc ». M. Péladeau affirme que c'est au rédacteur-en-chef de replacer les choses.

L'avocat de M. Fox, Me Louis-Philippe de Grandpré, a affirmé hier que la publication du texte où le Journal de Montréal se rétracte n'empêchera pas le ministre de poursuivre ce tabloïd de masse qui l'a identifié à un délinquant alors que le nom de M. Fox n'apparaissait pas dans la liste des 14 députés identifiés comme délinquants en regard de la loi du fisc. M. Fox a décidé de ne pas poursuivre La Presse Canadienne qui a diffusé la dépêche sur cette affaire.

Curieuse coincidence, le journal *Le Droit* publiait mercredi dernier, la veille de la fuite du document, une nouvelle faisant état d'une lettre du maire de Hull, M. Michel Légère, qui invitait les députés québécois à Ottawa à s'établir à Hull plutôt qu'en Ontario. La lettre est parvenue aux 462 candidats du Québec au scrutin fédéral.

« Histoire de vous inviter à vous établir éventuellement sur la rive québécoise de la région de la capitale nationale, et plus particulièrement à Hull, afin d'éviter les débats stériles que nous avons connus au cours des dernières années sur la question des députés québécois siégeant à Ottawa... », écrit le maire Légère, qui avait été candidat du NPD dans Hull en 1980 et avait remporté le meilleur score néo-démocrate du Québec, se plaçant deuxième derrière le libéral.

Cette lettre met en perspective le problème de fond qu'avait déjà soulevé le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, l'an dernier, traitant de « mauvais citoyens québécois » ces députés du Québec allant s'établir du coté ontarien et ne payant plus leurs taxes dans la province qu'ils représentent.

Le ministre fédéral André Ouellet, impliqué dans le dossier fiscal à titre de représentant québécois résidant en Ontario, a affirmé à la suite de la fuite de jeudi qu'il avait choisi d'habiter Ottawa pour « retrouver sa femme le soir et déjeuner avec ses enfants le matin ». Or, plusieurs soulignaient, hier, que le ministère de M. Ouellet, le Développement économique régional, est situé au Québec, dans la ville de Hull. M. Ouellet habite sur Chase Court, en banlieue d'Ottawa.

# Le monde syndical est déchiré par le décret

CAROLE BEAULIEU

Déjà dénoncé du côté patronal, le nouveau décret de la construction entré en vigueur hier à minuit déchire littéralement le monde syndical.

Le président de la FTQ-Construction, M. Louis Laberge, a en effet déclaré hier qu'il tenait les trois autres syndicats impliqués dans les négociations responsables du «recul» que ce décret statu quo impose aux travailleurs de la construction.

Rétroactif au 30 avril dernier, le décret gèle jusqu'en avril 1985 le salaire des 95,000 travailleurs de la construction, prévoit une hausse de salaire de 4.5% l'année suivante et reconduit en substance les conditions normatives déjà en vigueur.

La CSN-Construction, la CSD-Construction et le Conseil Provincal des Métiers de la Construction ont de leur côté accusé la FTQ de leur avoir fait perdre par son entêtement des améliorations des conditions de travail que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) leur avait finalement consenties.

Ils ont de même accusé le gouvernement du Québec d'avoir fait le jeu de «son allié» la FTQ au détriment de l'intérêt des travailleurs.

Selon le porte-parole de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Rénald Carey, les trois associations syndicales avaient obtenu plus en deux semaines de négociations que la FTQ en huit mois.

Le régime de revenu garanti et la semaine réduite de travail, n'étant pas à l'ordre du jour des négociations, la FTQ refusait en effet d'y participer.

Pour M. Carey il ne fait pas de doute que la FTQ, en voyant progresser ces négociations, a craint qu'une entente intervienne sans sa participation et a fait des pressions auprès des ministres pour obtenir un décret et éviter ainsi de perdre la face.

Cette accusation avait déjà été lancée mercredi par le président de l'AECQ, M. Franco Fava.

Selon le coordonnateur de la CSN-Construction, M. Jos Caron et le président du Conseil Provincial, M. Maurice Pouliot, les syndicats et l'AECQ étaient «tout près» d'en arriver à une entente au moment où le gouvernement a convoqué la commission parlementaire.

*MM. Roberts et Johnston*

# La campagne au leadership libéral a fait des endettés

TORONTO (PC) — Le *Globe and Mail*, de Toronto, écrit que deux candidats malheureux à la convention du Parti libéral du Canada, le printemps dernier, MM. John Roberts et Donald Johnston, en plus de lutter pour conserver leurs sièges, sont aux prises avec d'énormes dettes résultant de leur campagne à la chefferie.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, qui fait face à une vive opposition dans sa circonscription de Toronto St-Paul, a contracté une dette de $200,000, tandis que son collègue de la Justice, M. Donald Johnston, qui devrait être réélu dans le comté montréalais de Saint-Henri-Westmount, est demeuré avec une dette de $150,000, souvenir de sa campagne au leadership.

Selon le *Globe and Mail*, les deux ministres sont pressés par leurs créanciers qui exigent d'être remboursés pour éviter la faillite.

Les sept candidats à la direction du Parti libéral du Canada ne sont pas tenus de par la loi à divulguer publiquement le coût de leur campagne, mais le quotidien torontois, qui cite de sources proches des candidats, dit qu'au total les sept aspirants ont dépensé $5.7 millions.

M. Johnston a dépensé $875,000 tandis que M. Roberts a consacré $550,000 à la campagne au leadership.

Le premier ministre, M. John Turner, qui a obtenu l'investiture, a dépensé près de $1.6 million mais il n'a pas de dette.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, l'ancien ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, ainsi que l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, n'ont pas contracté de dette, selon le *Globe and Mail*. Par contre, l'ancien ministre du Nord et des Affaires indiennes, M. John Munro, doit encore $30,000 sur des dépenses totalisant $625,000.


**À 4 MINUTES DE L'ÉGLISE DE STE-MARGUERITE**



Loin du bruit, cette ancienne maison de ferme a été entièrement rénovée et décorée. 3 chambres à coucher, foyer dans le salon, poêle de salon dans la cuisine, une vue sur la vallée. Le propriétaire a déjà acheté ailleurs.
Prix réduit: $69,500
**Nicolas Perrault FRI**
**RE/MAX 430-3516, 1-229-6666**
**Rés: 1-229-2604**

**COURS DE POLARITÉ**
**TECHNIQUE DU TOUCHER QUI A POUR OBJECTIF L'ÉQUILIBRE DE L'ÉNERGIE VITALE DU CORPS**
Cours complet en 10 sessions de fin de semaine de septembre 84 à juin 85
DÉBUT DU COURS: 22-23 SEPTEMBRE
**PROFESSEUR: GASTON VÉRONNEAU**
Dépliant gratuit sur demande
**SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE**
**Mercredi 12 septembre, 19h30**
Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal
**RENSEIGNEMENTS: 514/523-9926**
**LE CORPS ÉVEILLÉ** 4461 St-André, Montréal H2J 2Z5

Gouvernement du Québec
**Ministère des Communications**




**Une édition revue, augmentée et regroupée en un seul ouvrage**
- Le rapport de recherche dactylographié
- La préparation des illustrations
- Le manuscrit destiné à la reprographie
- Le manuscrit destiné à la composition conventionnelle
- Le manuscrit présenté sur disquettes magnétiques en vue d'un transfert pour photocomposition

Ministère des Communications
1984, XIV + 173 pages
EOQ 21026-0
**4,95 $**

**En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:**
**Montréal**
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

Québec



**À LIRE ABSOLUMENT**
Le Cahier Spécial du Devoir
**SUR LA RELIGION**
Enquêtes et réflexions sur l'Église du Québec à la veille de la venue de Jean-Paul II
**Parution: le samedi 8 septembre 1984**

# Une nouvelle équipe, un nouveau style, un nouvel espoir.

## 7 bonnes raisons de voter Progressiste-conservateur

1 Il est grand temps de changer de gouvernement.

2 Il faut des idées nouvelles, une équipe nouvelle.

3 Nous avons besoin d'un premier ministre qui soit un véritable chef.

4 Brian Mulroney et son équipe vont reconstruire l'économie, combattre le chômage et assurer au Canada la prospérité qu'il mérite.

5 Il nous faut des députés qui connaissent bien leur région.

6 Brian Mulroney a la ferme intention de mettre fin aux discordes et de créer un climat de coopération entre Ottawa et les provinces, entre les syndicats et le patronat, à tous les niveaux.

7 Les Québécois veulent participer au prochain gouvernement progressiste-conservateur avec à sa tête un Québécois qui connaît bien les problèmes et les aspirations du Québec.



## Avec Brian Mulroney, ça va changer!

*LE 4 SEPTEMBRE, VOTONS TOUS GAGNANTS, VOTONS TOUS PROGRESSISTE-CONSERVATEUR.*

ABITIBI
**G. St-Julien**
*Administrateur*

ARGENTEUIL PAPINEAU
**L. Bourgault**
*Administratrice*

BEAUCE
**G. Bernier**
*Animateur de radio*

BEAUHARNOIS SALABERRY
**J.-G. Hudon**
*Maire de Beauharnois*

BELLECHASSE
**P. Blais**
*Avocat*

BERTHIER MASKINONGÉ LANAUDIÈRE
Hon. **R. de Cotrêt**
*Économiste*

BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES
**M. Landry**
*Femme d'affaires*

BONAVENTURE ÎLES-DE-LA-MADELEINE
**D. Gray**
*Enseignant*

BOURASSA
**R. Rochon**
*Dir. représentant*

BROME MISSISQUOI
**G. Bertrand**
*Administratrice*

CHAMBLY
**R. Grisé**
*Assureur*

CHAMPLAIN
**M. Champagne**
*Maire de St-Séverin*

CHARLESBOURG
**M. B. Tardif**
*Administratrice*

CHARLEVOIX
**C. Hamelin**
*Journaliste*

CHÂTEAUGUAY
**R. Lopez**
*Administrateur*

CHICOUTIMI
**A. Harvey**
*Administrateur*

DOLLARD
**G. Weiner**
*Pharmacien et Maire de D-d-O*

DRUMMOND
**J.-G. Guilbeault**
*Homme d'affaires*

DUVERNAY
**V. Della Noce**
*Président de l'ASA*

FRONTENAC
**M. Masse**
*Administrateur*

GAMELIN
**M. Gravel**
*Homme d'affaires*

GASPÉ
Dr **C.E. Marin**
*Médecin*

GATINEAU
**C. Mailly**
*Cons. en dév. écon.*

HOCHELAGA MAISONNEUVE
**E. Desrosiers**
*Org. et promoteur*

HULL AYLMER
**P. Ménard**
*Administrateur et Président du C.R.O.*

JOLIETTE
Hon. **R. LaSalle**
*Député*

JONQUIÈRE
**J.-P. Blackburn**
*Administrateur*

KAMOURASKA RIVIÈRE-DU-LOUP
**A. Plourde**
*Homme d'affaires*

LABELLE
**F. Ladouceur**
*Courtier d'assurance*

LACHINE
**R.E.J. Layton**
*Ingénieur et Président de Conseil*

LAC-SAINT-JEAN
**C. Côté**
*Représentant*

LANGELIER
**M. Côté**
*Comptable agréé*

LA PRAIRIE
**F. Jourdenais**
*Assureur-vie*

LASALLE
**C. Lanthier**
*Ingénieur*

LAURIER
**R. Gagné**
*Homme d'affaires*

LAVAL
**G. Ricard**
*Ingénieur*

LAVAL-DES-RAPIDES
**L. Hanigan**
*Président de la CTCUM*

LÉVIS
**G. Fontaine**
*Administrateur*

LONGUEUIL
**N. Leblanc**
*Homme d'affaires*

LOTBINIÈRE
**M. Tremblay**
*Avocat*

LOUIS-HÉBERT
**S. Duplessis**
*Enseignante*

MANICOUAGAN
Hon. **B. Mulroney**
*Chef de l'opposition*

MATAPÉDIA MATANE
**J.-L. Joncas**
*Industriel Maire d'Amqui*

MÉGANTIC COMPTON STANSTEAD
**F. Gérin**
*Avocat*

MONTRÉAL-MERCIER
**C. Jacques**
*Avocate*

MONTRÉAL-SAINTE-MARIE
**F. Richard**
*Administrateur*

MONTMORENCY ORLEANS
**A. Blouin**
*Secr. de direction*

MONT-ROYAL
**S. Wolfe**
*Enseignante*

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LACHINE-EST
**N. Auf der Maur**
*Journaliste*

OUTREMONT
**A.-M. Sylvestre**
*Conseillère en communication*

PAPINEAU
**T. Iacobaccio**
*Homme d'affaires*

PONTIAC GATINEAU LABELLE
**B. Moore**
*Comptable agréé*

PORTNEUF
**M. Ferland**
*Dessinat. industriel*

QUÉBEC-EST
**M.R. Tremblay**
*Administrateur agréé*

RICHELIEU
**L. Plamondon**
*Professeur*

RICHMOND WOLFE
**J.-J. Croteau**
*Avocat*

RIMOUSKI TÉMISCOUATA
**M. Vézina**
*Administratrice*

ROBERVAL
**B. Bouchard**
*Éducateur*

ROSEMONT
**S. Blais-Grenier**
*Administratrice*

SAINT-DENIS
**P. Georgakakos**
*Homme d'affaires*

SAINT-HENRI WESTMOUNT
**B. Laforte**
*Ingénieur*

SAINT-HYACINTHE BAGOT
**A. Champagne**
*Comédienne/Admin.*

SAINT-JACQUES
**L. Duguay**
*Avocate*

SAINT-JEAN
**A. Bissonnette**
*Homme d'affaires*

SAINT-LÉONARD ANJOU
**A. Cannavino**
*Comptable*

SAINT-MAURICE
**A. Charbonneau**
*Administrateur*

SAINT-MICHEL AHUNTSIC
**R. Paradis**
*Administrateur*

SHEFFORD
**D. Loubier**
*Entrepreneur*

SHERBROOKE
**J.J. Charest**
*Avocat*

TÉMISCAMINGUE
**G. Desjardins**
*Commerçant*

TERREBONNE
**R. Toupin**
*Avocat*

TROIS-RIVIÈRES
**P.-H. Vincent**
*Avocat*

VAUDREUIL
**P.H. Cadieux**
*Avocat*

VERCHÈRES
**M. Danis**
*Avocat*

VERDUN SAINT-PAUL
**G. Chartrand**
*Homme d'affaires*

Autorisé par le Fonds PC du Canada, agent officiel du parti PC du Canada.

# L'équipage du Discovery largue avec succès un second satellite

HOUSTON (AFP) — Et de deux... Un peu plus de 24 heures et trente minutes après son lancement inaugural du Cap Canaveral (Floride), la navette Discovery a largué avec succès, vendredi, le second des trois satellites emportés dans sa soute.

Les six membres d'équipage du cargo de l'espace et les techniciens du Centre spatial de Houston (Texas) ont poussé un formidable soupir de soulagement: après SBS-4, déployé de façon classique jeudi, Leasat-2 est sorti de la soute en décrivant un mouvement de rotation latéral évoquant celui d'un frisbee, ce jouet en forme de disque. C'était la première fois qu'une telle technique de déploiement était utilisée.

Huit minutes plus tard, les antennes du Leasat-2 se déployaient, puis vers 10h00 HAE, son moteur de périgée était mis à feu. Ce propulseur, semblable à celui du 3ème étage d'un missile balistique Minuteman, était allumé pour rehausser une première fois l'orbite, jusqu'à 15,272 km.

D'autres petits moteurs de manoeuvre porteront ensuite l'apogée de cette orbite jusqu'à une altitude géostationnaire de 36,000 km.

Construit par la firme Hughes Aircraft et destiné à assurer les communications du Pentagone, le satellite Leasat-2 pèse 7,7 tonnes avec son moteur de périgée.

Il s'agit du premier satellite spécifiquement conçu pour être largué par le cargo de l'espace et sa durée de vie escomptée est de sept ans. Quatre satellites du même type doivent être positionnés au-dessus des océans Atlantique, Indien et Pacifique.

Au moment du déploiement de Leasat-2, Discovery accomplissait sa 17ème révolution autour de la Terre (sur un total prévu de 96) et se trouvait approximativement entre la côte orientale de l'Afrique du Sud et Madagascar. La navette venait tout juste de sortir de la zone couverte par la station de poursuite de Gaborone, au Botswana, et les images du largage ne parvinrent à Houston que quelques minutes plus tard, en playback, lorsque la liaison put être rétablie avec le sol grâce au satellite relais TDRS-A (Tracking and Data Relay Satellite).

Vers 10h40 HAE, la NASA devait annoncer que le moteur de perigée du Leasat-2 semblait avoir fonctionné les 61 secondes prévues et que le satellite se trouvait apparemment à l'endroit exact où il devrait être, et en parfait état.

Plus tôt dans la matinée, des images d'une qualité exceptionnelle avaient montré Judy Resnik, la seconde Américaine dans l'espace, et Richard Mullane travaillant dans la cabine de la navette. L'humeur à bord était manifestement détendue et Mlle Resnik, les cheveux toujours aussi ébouriffés que la veille, devait même à un moment brandir sous la caméra une feuille de papier sur laquelle était griffonné « Hi,Dad » (Salut Papa).

Plus tard dans la journée, le Pr Charles Walker, l'ingénieur de la firme McDonnell Douglas devenu le premier passager payant de la NASA, devait entreprendre l'expérience d'électrophorèse visant à fabriquer en micro-gravité une mystérieuse substance destinée à la confection d'un médicament révolutionnaire.

Une fois le Leasat-2 déployé, les autres membres de l'équipage, le commandant de bord Henry Hartsfield, le co-pilote Michael Coats et le spécialiste de mission Steven Hawley, devaient surtout se consacrer à vérifier les différents systèmes du dernier-né des cargos de l'espace et à préparer le lancement, samedi à 09h17 HAE, du troisième satellite Telstar-3.

Quelques petits boulons et vis, oubliés dans divers conduits d'aération lors de la construction de l'appareil, devaient par ailleurs être retrouvés flottants dans le poste de pilotage au début de la matinée de jeudi lorsque l'équipage a fait un peu de ménage. Il s'agit d'un phénomène tout à fait normal qui s'est également manifesté lors des premiers vols de Columbia et Challenger, les deux autres navettes, a précisé la NASA.

Les membres de l'équipage de *Discovery* semblent très heureux dans l'espace, mais se sont bornés, pour l'instant, à des échanges techniques, dans le jargon de la Nasa, avec les contrôleurs au sol à Houston.

« La terre est magnifique vue d'ici », s'est exclamé Judy Resnik peu après l'arrivée sur orbite, jeudi. C'est la seule phrase dans laquelle n'ont pas été utilisés des sigles qui caractérisent le langage de la Nasa. Pourtant, des six membres d'équipage, seul Henry Hartsfield, le commandant de bord, est un vétéran de l'espace. Il a participé, en juin 1982, au quatrième vol de la navette. Tous les autres sont des « bleus » et pourraient donc éventuellement exprimer leur surprise, dire leur enthousiasme de pouvoir ainsi «flotter libres dans *Discovery*.

Timidité, retenue ou alors respect des consignes données par la Nasa ? Le fait est que les equipages de la navette sont loin d'avoir le bagout des équipages des vols *Apollo*, dont les dialogues avec le sol étaient parfois musclés et émaillés de jurons bien sonnés.



Le commandant Henry Hartsfield et Judy Resnik se préparent à déployer dans l'espace un satellite à partir de la navette Discovery. (AP Laserphoto)

## EN BREF...

### ■ *Congé de la Fête du travail*

Tous les bureaux de la Ville de Montréal et de la Cour municipale seront fermés lundi prochain. Il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères non plus en ce jour férié. Tous les centres communautaires, les piscines intérieures et les arénas de la Ville seront également fermés mais maintiendront leur horaire régulier samedi et dimanche, les 1er et 2 septembre. L'Aquarium de l'Île Sainte-Hélène et le Jardin botanique resteront ouverts pendant tout le congé tandis que la Bibliothèque municipale et toutes ses succursales, les Maisons de la culture et les Centres d'histoire de Montréal seront fermés lundi. Le Planétarium Dow fermera du 3 au 25 septembre pour la vérification annuelle de ses instruments. La balance publique située au 930 rue Saint-Paul ouest sera fermée. Par contre, les marchés publics Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve continueront leurs opérations.

### ■ *Le conseiller Sigouin au Musée d'art contemporain de Montréal*

L'un des vétérans du Conseil de Ville de Montréal (Parti civique du maire Drapeau), président de la Commission permanente du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), membre du Comité exécutif de la CUM et courtier d'assurance, M. Roger Sigouin, vient d'être nommé par le gouvernement du Québec membre du conseil d'admnistration du Mac à Montréal. Recommandé au ministre des Affaires culturelles par la CUM, M. Sigouin est l'un des neuf membres du conseil d'administration du Musée nommés pour un mandat de trois ans. Le nouveau président qui a un mandat ne pouvant excéder cinq ans, M. Gaétan J. Boisvert, est vice-président aux relations financières internationales de la Banque Nationale du Canada. Les autres membres du conseil d'administration sont Giovanni Giarrusso, André Boulerice, Guy Morin, et Mmes Colette Rousseau, Monique Parent-Dufour, Claudette Marullo-Barbaud et Rachel Gaudreau.

### ■ *Reproches à la Société d'aide à l'enfance*

OTTAWA (PC) — La Sûreté municipale d'Ottawa reproche à la Société d'aide à l'enfance de la capitale d'avoir fait preuve d'indulgence dans une affaire de viol d'enfants, en 1979, en ne rapportant pas à la police les présumées agressions sexuelles dont furent victimes deux fillettes de la part de leur père et de leur grand-père. Le grand-père âgé de 72 ans et son fils âgé de 40 ans ont comparu en Cour municipale, mercredi, pour répondre à une multitude d'inculpations de nature sexuelle commises entre septembre 1976 et mai 1980. Le père est également accusé d'agression sexuelle contre l'une des fillettes; l'acte reproché aurait été commis entre le 20 juin et le 20 août dernier. Le sergent chef John McCombie a expliqué que cette affaire révoltante n'a été découverte que tout récemment, une employée de la Société d'aide à l'enfance ayant fait part du dernier incident à la police. Le sergent McCombie a dit que les deux fillettes, alors âgées respectivement de 3 et 4 ans, s'étaient plaintes à leur mère, dès 1979, des vexations sexuelles dont elles étaient victimes de la part de leur père et de leur grand-père, mais que la mère ne les avait pas crues. Les enfants ayant persisté dans leurs dénonciations, a précisé le sergent McCombie, la maman a finalement fait part de l'incident à la Société d'aide à l'enfance. Mais le travailleur social chargé du dossier avait estimé que, la famille ne désirant pas que des poursuites soient intentées contre les coupables, la meilleure solution serait d'obliger le père à se faire soigner par un psychiatre, ce qu'il avait accepté.

### ■ *Un monstre dans un lac albertain*

ST. PAUL, Alberta (PC) — Le gouvernement de l'Alberta enverra un hélicoptère survoler un petit lac du nord-est de l'Alberta afin de calmer les résidants de la réserve indienne de Saddle Lake qui prétendent qu'un monstre y vit depuis plusieurs générations. Selon de nombreux témoins qui disent avoir vu cette créature sans nom, il s'agit d'une sorte de serpent géant, dont la longueur varie de un à 69 mètres. Certains soutiennent que la bête possède une tête semblable à celle d'un cheval, tandis qu'une autre personne dit qu'elle a une corne au milieu du front. Le ministère de la Pêche et de la Faune enverra son équipe en octobre, au moment où les eaux du lac sont plus claires. «Nous acceptons de faire cela pour tranquiliser la population», a indiqué M. Ray Makonecki, directeur pour la région nord-est de la province. «Ils ont dû voir quelque chose. Il s'agit de savoir quoi au juste», a-t-il indiqué. Un membre du Conseil de bande de Saddle Lake, M. Willie Brertton, fait valoir que le monstre a été aperçu plus d'une centaine de fois au cours des dernières années. Certains disent que la créature n'a jamais blessé personne, mais selon une légende le monstre a déjà entraîné une fillette de trois ans dans le lac et ses cris peuvent parfois être encore entendus. Le Conseil de bande a décidé de faire appel au gouvernement après qu'un travailleur de la tribu ait déclaré avoir vu le monstre en juin. Trois spécialistes universitaires se sont rendus sur place fin juillet, mais n'ont rien découvert. L'un d'eux pourrait toutefois poursuivre ses recherches.

*À Sainte-Anne-de-Beaupré*

# La basilique se pare de blasons pour la visite de Jean-Paul II

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ (PC) — Pour la visite du pape, le 10 septembre, la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré sera généreusement décorée, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Le principal tableau de cette décoration montrera le blason de Jean-Paul II sur un rideau de feuilles d'érables naturelles. L'ensemble, aux couleurs papales, se déploiera sur les contreforts des tours en huit banderoles de 40 pieds de hauteur et, au sommet de ces tours, en huit éventails de six pieds de diamètre.

Sur les porches latéraux de la façade, apparaîtront les blasons de l'archidiocèse de Québec et de la basilique. Ils seront dominés au centre par le drapeau du Vatican, à droite par le drapeau du Canada et à gauche, par celui du Québec.

Sur les contreforts des tours, seront réunis les emblèmes des nations amérindiennes et Inuit du Québec.

Une marquise aux couleurs papales recouvrera le balcon du parvis d'où le Saint-Père s'adressera aux autochtones. Cet abri sera orné d'une gerbe de blé et de grappes de masquaw. Une jonchée de boutons d'or bordera le tapis rouge, tandis que des jardinières de géraniums rouge flamme orneront le parapet du parvis.

La statue de la Bienheureuse Katéri Tékakouita se dressera devant le parvis, au milieu de gerbes de lis. Trois épinettes et des bouquets de masquaw, évoquant la forêt, seront placés derrière la statue de la jeune iroquoise.

La porte Sud du transept qu'empruntera le Saint-Père, à sa sortie de la basilique, sera surmontée du blason de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Voulant évoquer l'entrée triomphale du Prince de la paix dans la ville sainte, les gardiens de la basilique ont choisi d'écrire, dans la partie supérieure de l'abside, l'HOSANNA clamé par les foules qui accueillaient le Seigneur.

Tout autour de ce mot, une volée de colombes composera la symphonie de la paix.

Sur les piliers et sur les colonnes qui dessinent, en plan horizontal, une croix latine, se déploieront une quarantaine de banderoles aux couleurs papales.

Au sommet de ces banderolles, tous les colonnes rondes de la nef et du transept porteront la coquille Saint-Jacques, symbole du pèlerin.

Les piliers principaux de la croisée montreront sur deux faces l'emblème floral du Canada et les piliers secondaires exhiberont le lis du Québec.

Le même agencement décoratif relie la tribune de l'orgue et les premiers piliers situés près de l'entrée principale.

Le pape n'y célébrera pas la messe. Son passage à Sainte-Anne-de-Beaupré durera à peine 75 minutes. Il s'emploiera surtout à serrer des mains parmi la foule des 6,000 autochtones qui sera massée à l'extérieur.

# Les pêcheurs terreneuviens houspillent Brian Peckford

MARYSTOWN, Terre-Neuve (PC) — La police a dû intervenir vendredi pour disperser une foule de manifestants à une assemblée où le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, tentait de défendre le rôle de son gouvernement dans la restructuration des pêcheries de la province.

Les manifestants ont accueilli M. Peckford, qui fait campagne en faveur du Parti conservateur, dès son arrivée dans la localité de Mooring Cove. Portant des pancartes et hurlant, ils lui ont reproché de les avoir oubliés lorsque le gouvernement a procédé l'an dernier à la restructuration de la pêche au chalutier.

Le premier ministre a répliqué, en criant lui aussi, que son gouvernement avait été obligé de faire ces changements qui n'ont pas apporté jusqu'ici la stabilité dans cette industrie mal en point.

«Nous avons dû restructurer, sans quoi nous n'aurions pu dire notre mot dans les pêcheries et vous-mêmes ne l'auriez pas accepté», a crié M. Peckford au milieu du chahut général.

Plusieurs des manifestants étaient des pêcheurs au chalut en grève et des travailleurs mis à pied des usines de transformation du poisson.

Un adjoint au premier ministre a fait appel à la Gendarmerie royale du Canada lorsque le groupe a semblé devenir hors de contrôle. Il n'y a pas eu violence et les forces de l'ordre n'ont pas effectué d'arrestation.

Le premier ministre Peckford parcoure Terre-Neuve depuis lundi afin d'encourager les électeurs de sa province à voter pour les conservateurs. Il soutient que l'offre du chef tory Brian Mulroney sur les ressources côtières constitue la meilleure occasion de sortir l'économie terreneuvienne de sa piètre situation.


C I F

**APPEL D'OFFRES POUR DES ATELIERS D'AUTODÉVELOPPEMENT**

Le CIF (Centre d'intervention et de formation) veut diversifier les services offerts à sa clientèle. Pour ce faire, le Centre accepte de recevoir des projets pour des ateliers de travail qui seront donnés au Centre même par les intervenents-es retenus-es surtout durant les fins de semaine.

Le CIF oeuvre depuis plus de dix ans dans les milieux éducatifs et sociaux. Le Centre du CIF est situé à Chesterville (environ 15km de Victoriaville) dans un site montagneux pour un travail détendu.

Le CIF recevra des projets qui s'inscriront: dans une perspective d'autodéveloppement de la personne humaine; dans une conception résolument humaniste; et dans une méthodologie interactionnelle (auto-exo).

**Pour présenter vos projets:**
Nommer le ou les projets que vous désirez offrir; décrire brièvement le contenu; présenter les fondements théoriques; décrire le format (durée, nombre de participants maximum); et finalement présenter vos expériences et votre formation personnelle.

**FAIRE PARVENIR VOTRE PROJET AVANT LE 10 SEPTEMBRE 1984.**
Les auteurs des projets retenus par le CIF seront convoqués à une réunion au Centre du CIF le 20 septembre à 13h.30.

***FAIRE PARVENIR VOS PROJETS***
**CENTRE D'INTERVENTION ET DE FORMATION**
**a/s Claude Paquette, directeur**
**Case postale 590**
**VICTORIAVILLE, G6P 6V7**



**LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200**



**COURS D'INFORMATIQUE**
**La session débute le 10 septembre**

**Pour tous**
— Initiation à l'informatique 100$
— Initiation au langage Basic I ou II 100$

**Gestion**
— Initiation à la bureautique 100$
— Initiation au traitement de texte 150$
— Initiation à la comptabilité informatisée 150$

**3e Age**
— Atelier pour le troisième âge 80$

- Horaire de jour, de soir ou du samedi
- 3 heures/période, session de 7 semaines
- Une personne par terminal
- de 9 à 15 participants par groupe

**INSCRIPTION:** du 20 août au 8 septembre

**Ymca** Centre-ville
**849-8393,** poste 713 et 719
**1450 STANLEY, MONTRÉAL**
**H3A 2W6**



# Regardons vivre le monde ensemble

**Du lundi au vendredi à 22h00**



**Le Téléjournal**
avec
Bernard Derome



**Le Point**
avec
Pierre Nadeau
et Simon Durivage

# La télévision de Radio-Canada

# LA CAMPAGNE FEDERALE

## Broadbent a livré la meilleure performamce de sa carrière

BERNARD DESCÔTEAUX

Des trois chefs de partis, il était le vétéran dont on n'attendait plus rien. Son parti était en déroute et les électeurs le boudaient. Pourtant il fut la véritable surprise de la campagne électorale.

Ed Broadbent, après presque 10 ans à la tête du Nouveau Parti démocratique, aura en effet livré au cours des neuf dernières semaines la meilleure performance de sa carrière... même si le NPD risque de perdre quelques plumes sous le rouleau compresseur conservateur.

Cette performance est d'autant plus remarquable que tout allait mal pour le chef néo-démocrate le 9 juillet. Très mal même. Son parti ne recueillait plus qu'entre 9.5 % et 11 % des intentions de vote. Un collaborateur éminent, M. Jim Laxer, venait de claquer la porte en lui reprochant de faire les mauvais choix politiques. Certains députés parlaient volontiers de leadership. Le parti était ignoré par la presse toute centrée sur les nouveaux chefs que s'étaient donnés libéraux et conservateurs. Jusqu'à son état de santé qui était chancelant.

Dès les premières heures de la campagne, le vent commença pourtant à tourner. Une seule image suffit à briser la polarisation qui depuis des mois excluait le NPD du débat politique: *Visa et Master Card*. Installé sur le parvis de l'un des temples de la finance de Toronto, Ed Broadbent soumettait qu'à côté des *deux jumeaux de Bay Street*, seul le NPD offrait la garantie d'une véritable différence.

D'un bout à l'autre du pays, le chef néo-démocrate allait répéter le même message. Il se faisait bien clair: le NPD n'est pas un parti de gouvernement mais bien un parti d'opposition, un chien de garde de l'honnêteté du gouvernement, disait-il en substance. Ceux qu'il visait étaient autant les électeurs qui avaient abandonné le parti que ceux qui étaient effrayés par la perspective de voir un jour un parti socialiste contrôler un gouvernement minoritaire ou même prendre le pouvoir.

Le choix était délibéré. Le NPD n'avait aucune crédibilité lorsqu'il jouait au parti capable de prendre le pouvoir, explique l'un des principaux artisans de la campagne néo-démocrate, M. Gerald Caplan. Aussi arrêta-t-on de se prendre pour un grand parti et joua-t-on à fond la carte du parti d'opposition dont le seul intérêt est de prendre fait et cause pour « le monde ordinaire ».

Le NPD, comme tout parti d'opposition, est naturellement de toutes les causes: la paix, l'égalité des femmes, la lutte aux taux d'intérêt, le maintien de l'universalité des services sociaux. Aussi pouvait-il plaider la sincérité lorsque conservateurs et libéraux clamaient leur intérêt soudain pour l'un de ces dossiers.

Le rôle qu'allait jouer M. Broadbent dans cette campagne était tracé d'avance. Un peu comme l'aumomier de la troupe scoute, il allait établir la ligne juste: que ce soit pour dire à John Turner qu'il était dépassé de tapoter les fesses des femmes ou pour signaler que l'intérêt de MM. Mulroney et Turner pour l'égalité des femmes semblait bien soudain. Loin de récuser les critiques, ceux-ci renforcèrent même l'autorité morale de M. Broadbent en allant lui emprunter certaines de ses idées, comme l'impôt minimum pour les riches.

Le rôle convenait très bien à l'ancien professeur d'université qu'est M. Broadbent. Les images qui font comprendre (*Visa et Master Card*) semblaient lui venir facilement. Il vulgarisait à merveille le programme du parti sur des questions complexes comme la politique monétaire. Il était volontiers à l'écoute des citoyens, organisant des tables ronde avec des jeunes, des agriculteurs, des femmes. Partout dans les comtés, on souhaitait sa présence.



Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a reçu un cadeau inusité hier: une paire de vieilles bottes de travail qui lui ont été remises par un chômeur de Sault-Ste-Marie. (Photolaser CP)

L'expérience et le talent du chef néo-démocrate apparurent clairement lors des trois débats télévisés entre les chefs. Lui qui avait déjà affronté Pierre Elliott Trudeau dans des circonstances similaires en 1979 était le plus à l'aise sur le plateau de télévision. En deux temps trois mouvements, on le vit amener le conservateur Brian Mulroney à promettre un impôt sur les riches. Habilement, il évitait les pièges qu'on lui tendait, n'hésitant pas à revenir au centre sur des questions comme le déficit et la réduction des dépenses gouvernementales.

Ces débats furent l'occasion rêvée pour le NPD de se faire entendre auprès de l'électorat francophone. C'était la première fois qu'un débat des chefs avait lieu en français et ses deux adversaires lui donnèrent autant de temps d'antenne que s'il avait représenté une force de premier ordre au Québec. Tous purent constater que son français était à peine aussi hésitant que celui de John Turner.

Il n'en prit que quelques semaines pour que le message du chef néo-démocrate soit entendu. En même temps que l'électorat choisissait celui des *des jumeaux de Bay Street* qu'il préférait, il achetait la police d'assurance que M. Broadbent lui proposait. Avec 18 % des intentions de vote, le NPD fera aussi bien qu'en 1979 et à peine moins qu'en 1980 alors qu'il avait obtenu 20 % des suffrages populaires.

Cette réussite semble même avoir été jugée par les électeurs comme une victoire personnelle pour M. Broadbent. Selon le dernier sondage CROP, le chef néo-démocrate est en effet nettement plus populaire que son parti: 24 % des Canadiens croient que M. Broadbent ferait le meilleur premier ministre. C'est la moitié moins que Brian Mulroney, mais c'est presque autant que John Turner qui n'a la confiance que de 26 % des électeurs. Témoignant de l'estime qu'on lui porte personnellement, on entend d'ailleurs partout à travers le pays le même commentaire: « ...Si seulement il n'était pas chef du NPD! »

Le succès du NPD est aussi dû aux militants du parti. La stratégie déployée a été préparée soigneusement par les dirigeants du parti. Les recherches menées montraient toutes que les électeurs désiraient que le NPD continue de faire partie du paysage politique. Une base d'électeurs fidèles et de militants irréductibles étaient prêts à faire l'impossible dans les comtés pour sauver le parti.

Même si le sauvetage semble complété, la difficile année vécue par le NPD laissera des cicatrices. Même avec 18 % des intentions de vote, la représentation du NPD aux Communes risque fort de diminuer. Quelques gains en Ontario ne pourront compenser les pertes que le parti subira au Manitoba et en Colombie britannique, tout probablement aux mains des conservateurs mais aussi possiblement des libéraux. Ces gains ne feront non plus oublier une pauvre performance au Québec et dans les Maritimes malgré quelques gains dans la faveur populaire.

Il ne devrait plus être question maintenant de remise en question du leadership de M. Broadbent même si celui-ci risque fort de partir, jugeant qu'il a fait son effort. Mais selon un militant de l'Ouest, le parti devra prendre le temps de se demander comment il se fait que pendant la pire récession depuis 1929 le NPD ait été abandonné par tous.

*LE SAGUENAY ET LE LAC SAINT-JEAN*

## Les quatre députés libéraux ne sont pas assurés d'une victoire

ALAIN DUHAMEL

À quelques jours des élections générales, aucun des quatre députés libéraux du Saguenay et du lac Saint-Jean ne peut prétendre à une victoire assurée.

Une lassitude certaine à l'égard des libéraux et la popularité du chef conservateur, M. Brian Mulroney, alimentent l'idée d'une vague conservatrice qui s'impose de plus en plus comme possible dans l'esprit des électeurs jeannois et saguenayens.

D'autant plus que, dimanche dernier, un sondage d'opinion, réalisé entre le 17 et le 21 août, par des professeurs en marketing de l'université du Québec à Chicoutimi pour le compte de l'hebdomadaire *Progrès-Dimanche*, donnait les quatre candidats conservateurs en avance avec, cependant, 43.4 % de l'électorat indécis.

Ce fort pourcentage d'indécis chute à 23.4 % lorsque les électeurs indiquent leur préférence à l'égard des chefs de parti. Aux yeux de 42.7 % des électeurs, M. Mulroney est le plus apte à diriger le pays tandis que seulement 20.6 % reconnaissent à M. Turner cette qualité.

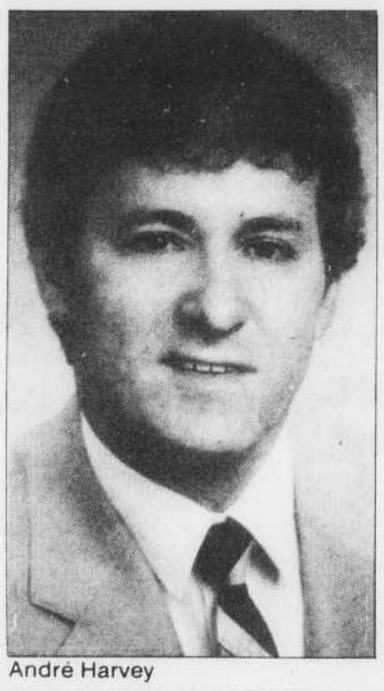
Sauf dans la ciconscription de Roberval, où la majorité du député libéral en 1980, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, était inférieure à 3,000 voix, les électeurs de ces régions ont donné aux candidats libéraux des majorités de plus de 15,000 voix. Au début de la campagne, les conservateurs espéraient prendre deux circonscriptions: Chicoutimi et Roberval.

Leur avance parmi les électeurs décidés et le fort taux d'indécis indiquent plus la sensibilité des électeurs à l'égard du changement, le thème des conservateurs, et de leur chef que leur indécision puisqu'ils n'étaient pas disposés à manifester clairement une intention de vote ou une préférence à l'égard des libéraux...une attitude révélatrice dans une région qui a donné de substantielles majorités aux libéraux en 1979 et en 1980.

Dans la circonscription de Chicoutimi, le député libéral, M. Marcel Dionne, fait face à un adversaire conservateur en campagne électorale depuis plusieurs mois, M. André Harvey, bien connu dans les milieux de l'enseignement et de la politique municipale. C'est dans cette ville que le pourcentage des indécis, 53 %, reste le plus important, mais le candidat conservateur y obtient presque trois fois plus (31.7 %) des intentions de vote que le candidat libéral (11.3 %).

Dans Roberval, la libérale Suzanne Beauchamp-Niquet fait face au conservateur Benoît Bouchard, administrateur scolaire bien connu dans son milieu. Les deux candidats y ont environ le tiers des intentions de vote, avec un léger avantage au conservateur (36.5 % contre 32.4 %) avec un taux d'indécis (29 %) le plus faible de toute la région.

Dans la circonscription de Jonquière, le libéral Gilles Marceau, élu pour la première fois en 1968, fait face à M. Jean-Pierre Blackburn, bien connu des commerçants de Chicoutimi puisqu'il a contribué à la formation du société de développement d'une artère commerciale du centre-ville. Solidement établi dans sa circonscription, M. Marceau paraît le moins menacé des candidats libéraux bien que le sondage du *Progrès-Dimanche* l'ait placé au second rang dans les intentions de vote. M. Marceau fait valoir dans sa campagne le bilan de ses interventions, notamment l'implantation du Centre de données fiscales.



André Harvey

Enfin, dans la circonscription du lac Saint-Jean, le député sortant Pierre Gimaiel, a pour adversaire M. Clément Côté, qui, bien qu'il soit originaire de la région, a fait carrière dans la vente à l'extérieur.

Dans cette région où l'économie agricole voisine celle de grandes sociétés industrielles ( aluminium et forêt), le chômage qui touche environ un cinquième de la main-d'oeuvre active reste l'un des principaux sujets de préoccupation. Il n'est guère d'endroit où il ne se trouve une entreprise fermée ou au régime de production ralenti. La modernisation des grandes entreprises industrielles déplace plus des emplois d'une ville à une autre qu'elle n'en procure de nouveaux aux jeunes ou à ceux qui ont été mis à pied auparavant.

Les investissements publics dans les grands équipements, le parc du Saguenay par exemple, donnent fréquemment lieu à des litiges entre les gouvernements du Québec et du Canada de telle sorte que le thème de l'harmonie dans les rapports fédéraux-provinciaux, promu par les conservateurs, ne tombent pas en terre infertile.

On comprend alors que le thème du changement puisse séduire une bonne part de l'électorat jeannois et sagenayen même si leurs députés libéraux y ont une bonne réputation. La popularité de M. Mulroney, qui se présente dans une circonscription voisine en faisant campagne sur l'élection d'un premier ministre, incite sans doute plusieurs électeurs à rallier la crête d'une vague conservatrice dont les retombées atteindraient aussi leur région si elle basculait du côté d'une nouvelle majorité gouvernementale.


# NOUS VOULONS UN GOUVERNEMENT DE PAIX

Les religieux, religieuses et laïcs-laïques présents(es) au récent congrès de l'Entraide Missionnaire ont voulu signifier aux dirigeants des principaux partis politiques leurs craintes de voir le Canada s'engager dans de coûteux programmes militaires au détriment d'objectifs de partage avec les peuples du tiers-monde. Ces missionnaires veulent rappeler, à l'instar d'Isaïe, que « la paix sera toujours le fruit de la justice ».

Nous venons de vivre un week-end de réflexions et de discussions sur le thème Paix et Justice. Nous avons réalisé à quel point la militarisation croissante de notre planète constitue un obstacle quotidien et très concret à la justice et au développement des peuples.

Nous sommes en pleine campagne électorale et nos chefs politiques nous proposent leur vision d'avenir en matière de défense et de désarmement. Plusieurs de leurs déclarations nous inquiètent au plus haut point. Nous sommes choqué-e-s de constater, par exemple, que le parti au pouvoir continue d'appuyer les essais du missile américain Cruise sur notre territoire tandis que le principal parti d'opposition propose d'augmenter les budgets de la défense encore plus rapidement que maintenant.

Nous voulons profiter de l'occasion pour dire à tous nos chefs politiques, en tant que citoyens et citoyennes de ce pays, notre désaccord face à toute politique militariste. Nous voulons leur dire clairement: NON à l'augmentation des budgets de la défense et OUI à l'augmentation des budgets pour les divers programmes sociaux.

Et nous invitons tous nos concitoyens et toutes nos concitoyennes à utiliser leur droit de vote, le 4 septembre, pour faire connaître à nos dirigeants politiques notre volonté commune d'un gouvernement de paix.

## SIGNATURES DE LA PÉTITION
## CONGRÈS DE L'ENTRAIDE MISSIONNAIRE 1984
## PAIX ET JUSTICE

Monique Tremblay
Marlène Proulx
Pierre Charbonneau
Marie-Paule Couturier
Yvette Laprise
Nicole Poirier
Margaret Power
Alice Amyot
Lucie Nadeau
Cécile Fortier
Charlotte Leduc
Jeannine Paquin
Liliane Fournier
Gina Otto
Olive Ramsay
Gaétanne Duquette
M. Dugal
Murielle Dubé
Monique Riberdy
Marie Beaulieu
Irène Couture
Gaétan Bourbonnais
Chantal G
Marie-Marthe Lorrain
Thérèse Pichette
Robert Vinet
Odile Michaud
Christiane Sibilotte
R. Bélanger
Hélène Néron
Ronald Laberge
Germain Ouimet
Noëlla Parent
Guy Lapierre
Florent Villeneuve

Hélène LeMay
Marie Gendron
Gilles Rivet
Jocelyn Mitchell
Mary Power
Brigitte Cowan
Louise Garnier
Thérèse Brisson
Lise Brosseau
Guy Daoust
Denise Héroux
Cécile Millette
Thelma Renaud
Marthe Proulx
Marthe Gagnon
Yolande Roy
Thérèse Trottier
Jean-Pierre Langlois
Thérèse Labrecque
Suzanne Manseau
Claire Racine
Normand Brodeur
Marie-Carmelle Scorsone
Pauline Bollard
Michael Cooke
Manon Michaudville
Claudette Desmarais
Colette Lord
Thérèse Rouillard
Guy Lacombe
Robert Gonneville
Pierrette Lafleur
Diane Dagenais
Jacques Latreille
Claude Paradis

Nicole Brunet
Jean Forest
Clermont Rainville
Yvon Bourret
Jean Paré
Réjane Longpré
Thérèse Duchesne
Elisabeth Villemure
Térèse St-Jean
Bernard Boucher
Fabienne Saint-Cyr
Guy Dumais
Marcelle Sinclair
Michel Guérard
Estelle Tardif
P. Laurier
Claudette Bélanger
Céline April
Mariette Benoit
Myriam
Hélène Gauvreau
Juliet H.
Gaétan L. Renaud
Serge Hogue
Valmond Richard
Monique Faucher
Raymond Gamache
Gisèle Vachon
Mgr Roger Ebacher
Réjeanne Charest
Mathurin Charlot
Paul Langelier
Jacqueline Arbec
Elisabeth Garant
Jean-Marie Ladouceur

Yvette Roberge
Francine Blais
Rachel Vinet
R. Allard
Odette P.
Lise Desrosiers
Nicole Leduc
Cécile Vigneault
Jean Ménard
Esperanza Clepano
Ola Grondin
Marc Pesant
Jeanne Mainville
Marguerite Drainville
Madeleine Saint-Jacques
Ludger Mageau
Ronald Audet
Roger Poirier
Sylvie Piché
Sylvie Robert
Lucie Leboeuf
Rosa Dubois
Suzanne St-Germain
Thérèse Lagrange
Hélène Bédard
Jacqueline David
Lucienne Baigné
Bernard Dufresne
Sylvie Racicot
Luigi Marcolongo
Céline Gauvin
Aline Antil
Pauline Williams
Sylvie Beauregard
Fernande Cantin

Johanne Sinotte
Stella Desroches
Henriette Kathleen Morin
Colette Lesage
Brigitte Landry
Amélia Sobrino
Marie-Reine Guillemette
Sylvie Simoneau
Dominique Boisvert
Guylaine Poirier
Maria Violeta Marcos
Cleofe Fernandez
Pierre Bisaillon
Henri Goudreault
Rolande Châtelain
Lise Plante
Richard Bergeron
Jacques Vandal
Martin Rhainds
Rhéal Rancourt
Nicole Riberdy
François Gaudet
Fabien Leboeuf
Anne-Marie Boutin
Agathe Morin
Suzanne Marleau
Rose Poulin
Claire Asselin
Fernande Payette
André Bédard
Guy Tapin
Nicole Joly
Roger Bédard
Michel Marcil
Jean Villemaire

Pierrette Bernier
Lucie Fournier
Gildas Quentin
Marguerite Fournier
Denis Fontaine
Serge Laverdure
Lucille Sabourin
Yves Simoneau
Céline Bourbeau
Jeanne-D'Arc Breton
Edita Telan
Angelina U. Yap
Jean Lacoursière
Clovis Audet
Louise Patenaude
Andrée Guindon
Monique Tremblay
Normand Breault
Fleurette Lagacé
Grégoire J. Pâquet
Jean-Louis Richard
Yves Legros
Louise Limoges
Jeannine Bégin
Lise Laurin
Madeleine Benny
Pierrette Demontigny
Colette Joubert
Jacqueline Lafontaine
Jacques Gauthier
Madeleine Blanchet
Raymond Boucher
Gisèle Leclerc
Rolande Richer
Luc Lepage

Jean Teyrouz
Jean-Guy Gagnon
Réjeanne Dupuis
Béatrice Anctil
Gertrude Lavoie
Jacques Bournival
Lise Perras
Aline Morisset
André LeBlanc
Denis Thibeault
Gilles Dubois
Claude Renaud
Céline Cloutier
Suzanne Legault
Lorette Langlais
Lucille Hébert
Monique Primeau
Fernande Saint-Pierre
Pierre Caron
Denis Toupin
Rolande Majer
Micheline Jodoin
Pierrette Denis
Marthe Laliberté
Jean-Paul Dugal
Constance Vaudrin
Patricia Leahy
Louise Gauvin
Marguerite-Marie Legendre
Camille Thériault
Cécile D
Huguette Villemure
Jean-Claude Marcoux
Gyprien Bouchard

Luc Guilbault
Lise Levert
Ghislaine Lincourt
A. Morin
R. St-Louis
Guy Paiement
Yvonne Cormier
Jeannine D'Amours
Jeannine Baril
Louise Bégin
Gisèle Houde
Gérald Smiths
Richard Arseneault
Irène Doyon
Mun Yonge Abwe Wa Masabd
Renaud Bernardin
Dolorès Léger
Jeanne-D'Arc Lacourse
Sylvie Côté
Thérèse Toupin
Line Chartrand
Nathalie Brière
Madeleine Sabourin
Rita Marion
Denis Forget
Jean-Claude Ravet
Lyse Le Blanc
Gisèle Potvin
Madeleine Bousquet
Gisèle Leduc
G. De Grandpré
Monique Préfontaine
Hermance Labrie
Marcelle Leclerc

Céline Martin
Ronald Dieleman
Philippe Labrie
Violette Bouffard
Jeannette Fraser
Rodolphe Saint-Pierre
Claude Choulnard
Camilla Martin
Yveline Chévillard
Thérèse Roy
Andrée Hammond
Jacqueline Beaulac
Lucien Labelle
Raymond Brouillette
Céline Lemieux
Jeannine Tellier
Nicole Nadeau
Raymond Levac
Gisèle Piché
Madeleine Robert
Christiane Bibeau
Jacqueline Brunette
Yenga Dieudonné
Mario Gudiel
Marie Charron
Marcel Lavallée
Diane Ferland
Léonard Desroches
Jean-Guy Lacoursière
Jeannine Dupont
Gustave Cadoret
Michelle Paquette
Thérèse Le Blanc
Irène Loiselle
Thérèse Routhier

Franca Zuccherrini
Bernard Cyr
Raymond Dumais
Réal Doucet
M. R. Charbonneau
Groum Tesfaye
Josée Préfontaine
Germain Ranger
Gaston Harvey
Lorraine Thibault
Gabrielle Foucault
Gisèle Bellemare
Isidore Ostiguy
Simonne
Monet-Chartrand
Soeur Myriam
Thérèse Lortie
Jacqueline Migué
Robert Mager
Germaine Pérusse
Paul-Émile Charland
Mariette Gagnon
Gilles Dugal
Jacqueline Marleau
Jean-Paul Guillet
Chantal Boucher
Jean-Marc Grégoire
Dominique Cyr
Thérèse Poirier
Annette Deschênes
Hélène LeBrun
Thérèse Bouchard
Louise Gaudet
A. Launaire
François Gloutnay

**ENTRAIDE MISSIONNAIRE, 15 ouest, De Castelnau, Montréal H2R 2W3 (514) 270-6089**

# LA CAMPAGNE FEDERALE

## En fin de campagne, les organisateurs libéraux font des reproches à la presse

MAURICE GIRARD

(PC) — L'organisation montréalaise du Parti libéral du Canada (PLC) estime que la presse québécoise a été injuste à l'endroit du parti qui comptait jusqu'à présent 74 députés du Québec sur 75 à la Chambre des Communes.

«La presse en général a fait une mauvaise job, absolument», affirme sans hésiter Jean-Claude Dansereau, au coeur de l'organisation montréalaise au PLC dans une interview accordée jeudi, après une soirée donnée dans Mont-Royal pour marquer la fin de la carrière politique de Pierre Elliott Trudeau.

«Vous n'avez pas besoin de dire que Jean-Claude Dansereau pense qu'il y a eu une mauvaise presse. Vous n'avez qu'à constater les faits en lisant les journaux. Je pense qu'ils (les journaux) sont de connivence, ils sont contents de 'blaster' quelqu'un (Turner)», a-t-il ajouté avec force gestes de la main et plusieurs exemples de ce qu'il appelle la partisanerie de la presse en faveur des conservateurs.

Son collègue Ronald Léveillé abonde dans le même sens. Il estime que la presse du Québec a été «pro-conservatrice» et qu'elle a suivi «le bag» du changement. «Les journaux ont suivi le défi de dire qu'avec Mulroney, c'est un changement. Ils ont embarqué dans le bag, ils ont marché, c'est ce qu'on se dit», a-t-il ajouté au cours de cette interview, qui s'est transformée en mini-débat quand d'autres journalistes ont rejoint le groupe.

M. Dansereau demande à ses interlocuteurs: «Quand est-ce qu'il y a eu un bon article de la presse pour nous»? Il mentionne les «smarts» de journalistes qui ont affirmé que Mulroney avait attiré 5,000 personnes à Place Ville Marie, il y a quelques semaines.

Mais alors, pourquoi le PLC n'a pas fait la même chose avec son chef? lui a-t-on demandé. «Ils (les journalistes) ne l'auraient pas rapporté comme il le faut», prétend-il.

Pour sa part, M. Léveillé, qui s'occupe des 14 comtés de l'est de Montréal, juge que la presse montréalaise «n'a pas donné une image vraiment juste de notre chef.»

Il cite le cas d'articles «malhonnêtes», truffés d'erreurs qui sont parus dans des quotidiens de Montréal. «On parle d'André Ouellet en train de jouer au golf, mais on ne mentionne pas les 300 vieillards qu'on a rencontrés cette journée-là. C'est la première fois qu'on voit la presse se comporter comme ça», déplore-t-il.

Comme le déclarait plus tôt cette semaine à Vancouver le chef du parti libéral John Turner, M. Dansereau a répété que les journaux du Québec «ont décidé du résultat des élections avant le vote».

A la fin de l'entrevue, MM. Dansereau et Léveillé ont voulu minimiser la portée de leurs critiques en soulignant qu'il y avait eu «plus de mauvais que de bon», mais qu'il n'en voulait pas aux journalistes.

## Monière entretient des espoirs dans quatre circonscriptions

PIERRE ROBERGE

(PC) — Pour le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, les électeurs francophones ne doivent pas entretenir l'illusion d'un «French Power» conservateur à Ottawa.

Prédisant un «raz-de-marée» tory au scrutin général de mardi, M. Monière a qualifié de «piège» le raisonnement voulant qu'un fort contingent de députés conservateurs du Québec donne du poids aux francophones dans le gouvernement.

«Les Québécois ne doivent pas répéter l'erreur du référendum et croire qu'un grand parti fédéral va défendre leurs véritables intérêts à Ottawa», a-t-il déclaré hier.

Le professeur de sciences politiques voue le Parti libéral à une condition «marginale» puisqu'il ne sera plus au pouvoir, ni sur les bords de l'Outaouais ni dans aucune province.

Déposant son bilan de la campagne électorale, où il s'est farci le Québec en automobile, M. Monière a soutenu que le PN ne disparaîtrait pas même s'il ne fait élire aucun de ses 75 candidats.

Aux élections provinciales de 1944, le Bloc populaire avait recueilli près de 15% des voix, faisant élire quatre députés dont M. André Laurendeau. (M. Monière vient d'écrire une biographie de Laurendeau). Au scrutin fédéral de 1945, avec sensiblement le même pourcentage des voix, le Bloc en avait fait élire deux.



Denis Monière

Pour mardi, M. Monière entretient des espoirs sérieux dans quatre circonscriptions: Matane (Pierre Dufort), Lévis (Antoine Dubé), Témiscamingue (Roberte Parent) et Duvernay (M. Monière).

«Dans Témiscamingue, nous avons réuni plus de 100 personnes en plein été alors que, la même journée, Joe Clark (ancien chef tory) n'a pas osé tenir une assemblée», a lancé le chef du PN.

Denis Monière a également trouvé «affligeant» que les libéraux et les tories se soient contentés de «clamer des slogans vides de sens sur le changement ou la nécessité de passer vite à l'action».

Les messages télévisés du libéral Turner et du conservateur Mulroney, explique-t-il, sont comme des réclames de bière et montrent qu'«on peut se faire élire uniquement par l'image».

«Je crois que ce n'est pas sain car un parti doit faire un travail d'éducation. Quand on fait confiance à l'image, est-on rationnel?»

Sa formation, clame M. Monière, a eu le mérite de s'élever au niveau des idées et cela s'est traduit par des points de programme: décriminalisation de l'avortement, divorce «sans faute» et loi de financement des partis politiques.

Pour lui, l'activité du PN durant la campagne constitue la première présence sur le terrain depuis 1976 pour l'élément nationaliste canadien-français. Un vote pour le PN, dit-il, est «une police d'assurance contre les illusions».

Malgré la défection de l'ancien chef Marcel Léger, en dépit des clins d'oeil du premier ministre René Lévesque en direction de Brian Mulroney, Denis Monière ne se dit nullement découragé. Le Parti québécois, dit-il, n'a pas eu que de la froideur pour le PN.

Des ministres comme Jean Garon, Gilbert Paquette, Gérald Godin, Bernard Landry et Denis Lazure ont été présents à des assemblées du PN et, dans une cinquantaine de circonscriptions fédérales, les péquistes ont même prêté leurs locaux.

«J'en sors ragaillardi, j'ai trouvé ça stimulant», a affirmé ce professeur de l'Université de Montréal qui vient de côtoyer le tout venant des citoyens: «J'ai découvert des facettes inconnues de la réalité québécoise.»

Selon M. Monière, «un professeur, ça doit expliquer. Cette campagne a été comme une extension de mon métier et je l'ai fait avec la même rigueur intellectuelle.»

En dépit du bruit des grands partis, il a été heureux de constater qu'«encore beaucoup de gens ne se laissent pas manipuler. Ils savent que les changements ne se feront pas par l'opération du Saint Esprit. Le peuple québécois ne se laissera pas abattre.»

*En tournée dans le nord de l'Ontario*

## Broadbent concentre son offensive sur Mulroney

MICHEL C. AUGER

KENORA, Ontario (PC) — Le leader du Nouveau Parti démocratiuqe, M. Ed Broadbent, a entrepris le sprint final de sa campagne hier en visitant quatre communautés du Nord de l'Ontario où son parti espère faire des gains mardi.

M. Broadbent s'est d'abord rendu à Sault-Ste-Marie où il a rencontré une centaine de partisans à l'aéroport avant de participer à un déjeuner avec quelque 400 personnes à Kenora, au moment même où le chef conservateur, M. Brian Mulroney ,tenait une assemblée à l'autre bout de la ville.

Le chef du NPD n'a pas manqué de souligner la présence de son adversaire dans la ville. «On me dit que Brian Mulroney est en ville et qu'il a même amené son allié Bill Davis (le premier ministre ontarien) avec lui».

M. Broadbent a demandé à son auditoire de comparer l'attitude des partis sur les enjeux de cette campagne.

«Sur la réforme fiscale, nous avons commencé à parler de ce système de taxation injuste bien avant la campagne. Mais, aux Communes, depuis un an, je n'ai pas entendu parler M. Mulroney là-dessus et je n'ai pas entendu M. Davis parler de ce problème, même si le système fiscal de l'Ontario est aussi injuste qu'au niveau fédéral», a lancé M. Broadbent.

Le chef du NPD a aussi rappelé que M. Mulroney avait fait toutes sortes de promesses concernant l'industrie forestière et qu'il n'avait pas un sou à y consacrer quand est venu le temps de chiffrer ses promesses.

«Ce doit être la première fois qu'un chef de parti oublie ses promesses électorales avant l'élection», a lancé M. Broadbent.

Mais si ses attaques étaient surtout dirigées contre le chef conservateur, M. Broadbent a passé la journée en territoire libéral.

Dans Kenora, le néo-démocrate John Parry, qui est de nouveau candidat cette année, n'a été défait que par 300 voix en 1980 par le libéral John Reed alors que les conservateurs étaient loin derrière.

Dans Sault-Ste-Marie, la majorité libérale était de quelque 3,000 voix et, là aussi les conservateurs étaient loin derrière, alors que dans Timmins, que M. Broadbent devait visiter en fin de journée, les libéraux avaient 5,000 voix d'avance sur le NPD, mais le parti croit pouvoir renverser la situation depuis que le libéral sortant Ray Chenierne ne se représente pas.

En soirée, M. Broadbent devait faire campagne à Windsor, où les trois comtés sont présentement détenus par des libéraux, le NPD pense être en mesure de faire des gains puisque deux des députés, MM. Mark MacGuigan et Eugene Whelan, ne se représentent pas.

Comme dans les autres circonscriptions que M. Broadbent visitait hier, le NPD est arrivé en seconde place en 1980 avec les conservateurs assez loin derrière.

En fin de semaine, M. Broadbent fait campagne à Toronto avant de rentrer dans sa circonscription d'Oshawa.

*Les minorités francophones*

## Mulroney renouvelle ses engagements

PIERRE APRIL

KENORA, Ontario (PC) — Dans une petite municipalité du nord-ouest de l'Ontario, tout près de la frontière du Manitoba, le chef conservateur Brian Mulroney a repris en français son engagement envers les minorités, comme il l'a fait tout au long de la campagne, sans changer les mots ni la portée de ses propos.

«Le Parti conservateur, a-t-il déclaré devant une foule de 500 personnes, respectera son engagement de protéger les minorités là où elles se trouvent au Canada».

A ses côtés, le premier ministre de l'Ontario Bill Davis, qui refuse toujours de donner le statut de langue officielle au français dans sa province (article 133), a accusé le coup sans trop réagir, pendant que Brian Mulroney répétait que le temps de la réconciliation était maintenant arrivé.

«Comme Canadiens, a-t-il dit, nous sommes tous des frères et des soeurs et l'heure de la collaboration a sonné».

La journée a été ardue pour le leader conservateur, mais les foules qui l'ont accueilli à chacun des nombreux arrêts l'ont sûrement aidé à accepter la fatigue qui ne cesse de s'accumuler au terme de cette épuisante campagne.

Depuis le tout début de la campagne électorale, le chef conservateur national a bénéficié de l'appui tangible du premier ministre ontarien. Il n'allait pas entreprendre sa dernière visite en Ontario sans l'avoir à ses côtés.

Au premier arrêt, à London, Brian Mulroney a prononcé le discours qu'il a répété des dizaines et des dizaines de fois dans tous les coins du pays.

Appels à l'unité, à la réconciliation entre l'Est et l'Ouest, les francophones et les anglophones.

## DÉCÈS

**CHARTRAND, Jeannette.** — À Montréal, le 30 août 1984 à l'âge de 64, est décédée, Mme Laurent Chartrand née Jeannette Laberge. À la demande de la défunte elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 1er septembre à 13:00 heures, en l'église St-Antonin, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépultures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Direction Urgel Bourgie.

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**

**MÉTHOT, Philippe.** La famille Méthot remercie sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. l'abbé Philippe Méthot survenu le 10 août 1984, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, affiliations de prières, visites ou assistance aux funérailles.

**Veuillez considérer ses remerciements comme personnel.**

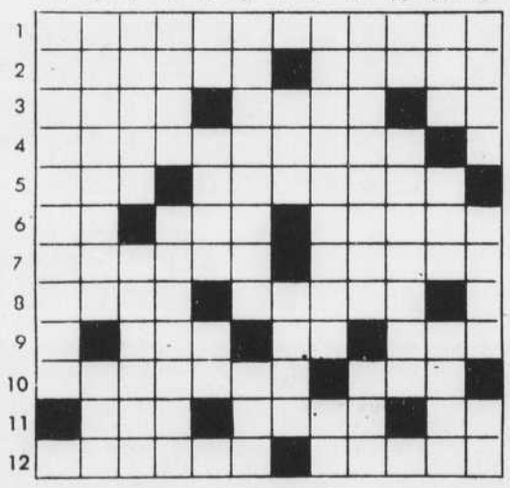
**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).

M.D.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—De façon musicale.
2—Tailler la tête d'un arbre. — Souffrir.
3—Bande de terre qui borde une étendue d'eau. — Faire quelque chose. — Note de la gamme.
4—Ensemble des constatations et déductions tirées de l'étude des climats.
5—Atmosphère. — Assemblée régulière d'évêques et de théologiens.
6—Notre-Seigneur. — Favorable. — Inflammation de l'oreille.
7—Couvrir de terre. — Jeune cheval.
8—Nom poétique de l'arc-en-ciel. — Étendue d'eau stagnante.
9— Pied de vigne. — Note de la gamme. — Utilisa.
10— Étendre en dispersant. — Incendie.
11— Sans inégalités. — Substance concentrée dans l'urine. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
12—Ouverture faite dans une haie. — Noir.

**Verticalement**

1—Caractérisé par l'appât du gain.
2—User. — Sans mélange.
3—Punir sévèrement. — Rit.
4—En outre, de plus. — Élément chimique.
5—Cérium. — Apogée. — Palladium.
6—Qui concerne le travail du sol. — Chemin de ville.
7—Eau-de-vie. — Oter la vie.
8— Dignité d'évêque. — Dans.
9— Jeune apprenti attaché au service de la cuisine. — Être imaginaire.
10— Sert à lier. — Câble servant à entourer un objet pour l'élever au moyen d'un engin.
11— Habitation. — Saison. — Transpirer.
12— Plus qu'il ne faut. — Petit puma de l'Amérique du Sud. — Xénon.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | O | K | E | R | I | E | ■ | A | B | A | T |
| 2 | A | V | E | ■ | A | O | U | T | ■ | A | V | E |
| 3 | L | A | R | B | I | N | ■ | R | E | N | O | M |
| 4 | G | I | A | R | D | ■ | J | O | N | Q | U | E |
| 5 | A | R | T | ■ | E | C | A | N | G | U | E | R |
| 6 | R | E | I | N | ■ | L | U | C | I | E | ■ | A |
| 7 | Y | ■ | N | Y | L | O | N | ■ | N | ■ | T | I |
| 8 | ■ | F | E | M | O | R | A | L | ■ | A | I | R |
| 9 | M | I | ■ | P | R | E | T | E | N | D | R | E |
| 10 | E | B | A | H | I | ■ | R | U | E | R | A | ■ |
| 11 | T | R | I | A | ■ | D | E | ■ | V | E | N | T |
| 12 | S | E | L | L | E | ■ | S | U | E | T | T | E |


**MAISONS D'ENSEIGNEMENTS**

**Compétence:**
**Francine Gingras 844-3361**

**Anglais langue seconde**

**Programme intensif spécial d'anglais**

du 24 septembre au 26 novembre 1984
du lundi au vendredi, de 9h à 15h
225 heures
**Coût:** 840 $
**Conditions d'admission:**
examen de classement les 12, 13 et 14 septembre 1984 à 9h30.

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
**Prochaine session:**
du 15 janvier au 18 mars 1985.

Pour de plus amples renseignements:
Département de langues, 392-8301,
Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214.
adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.

McGill Centre for Continuing Education
What better place to better yourself.

**L'ALLEMAND?**
pourquoi pas!
... venez l'apprendre à
**L'INSTITUT GOETHE**
Cours de langue — tous les niveaux
SESSION D'AUTOMNE
du 10 septembre au 20 décembre 1984
INSCRIPTIONS:
27-8 — 7-9-84 — au Goethe-Institut Montréal
4-9 — 7-9-84 — au Goethe-Institut Ottawa
RENSEIGNEMENTS:
à Montréal — Tél. 514/ 866-6189
à Ottawa — Tél. 613/ 235-5124
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure, CP 428
Entrée LaGauchetière & Université
Montréal, P.Q. H5A 1B8

**PROGRAMME EN CÉRAMIQUE 84/85**
**COURS DÉBUTANT LE 10 SEPTEMBRE — INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT!**

**PROGRAMME RÉGULIER:** à temps plein, temps partiel ou études libres
Formation artistique, Dessin, Design, Tournage, Façonnage, Glaçure et décoration, Histoire de lart, Atelier et critique
**COURS D'INTÉRÊT SPÉCIAL:**
Traitement de surface, Modelage d'après modèle vivant, Tout sur l'argile (cours pour adolescents) Studio libre

centre des arts visuels
**350 ave. Victoria**
**Montréal, H3Z 2N4**
**(Métro Vendôme)**
**Tél: 488-9558**

Subventionné en partie par le ministère des Affaires Culturelles. Permis de culture personnelle 749536, loi sur l'enseignement privé du ministère de l'Éducation.

**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE ET FRANÇAISE**
**LA SESSION DÉBUTE LA SÉMAINE DU 10 SEPTEMBRE 1984**
**jour — intensif**
du lundi au vendredi 9h - 12h **75$** (87 hres - 6 semaines)
**soir**
Lundi et mercredi 19h - 22h **60$**
ou mardi et jeudi (87 hres - 15 semaines)
**Test de classement:**
5 et 6 septembre de 9h00 à 12h00
de 18h00 à 21h00
***En collaboration avec le Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.***

**LANGUES DU MONDE**
**ESPAGNOL, GREC ET ITALIEN**
jour de 9h - 12h **105$** membre
**120$** non membre
42 hres - 14 semaines
soir 18h30 - 21h30 samedi 10h - 13h
**Les cours débutent la semaine du 10 septembre et se terminent la semaine du 10 décembre**
***Dates d'inscriptions:***
**du 27 août au 8 septembre du lundi au vendredi, de 9h à 21h le samedi de 9h à 17h**
**Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au 271-2548**
**5550, avenue du Parc**
**MONTRÉAL (Québec)**
**H2V 4H1**
**Tél.: (514) 271-2548**
YMCA Succursale Internationale



**ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC**
**AUDITIONS D'ADMISSION SAISON 1984-1985**

**PROGRAMME DU SOIR** (cours d'introduction au programme professionnel du jour)
Début des cours: 17 septembre
**CALENDRIER-HORAIRE DES AUDITIONS**

**AUDITION I — enfants**
Niveaux Junior I à III
Filles: 9 ans et plus avec 2 ans de préalables
Le 7 septembre à 17h ou le 8 septembre à 9h30

**AUDITION II — adolescents**
Niveaux Intermédiaire I, II et III
Filles: avec environ 4 ans et plus de préalables
Le 7 septembre à 19h ou le 8 septembre à 11h30

**AUDITION III — garçons**
A) garçons: 9 à 15 ans avec ou sans préalable
A) Le 7 septembre à 17h30 ou le 8 septembre à 10h
B) hommes: 16 à 20 ans avec ou sans préalable
B) Le 7 septembre à 18h30 ou le 8 septembre à 11h

**PROGRAMME DU JOUR** (Professionnel) — COMPLET
Début des cours: 12 septembre

Les élèves qui désirent se présenter aux auditions doivent contacter:
madame Mary Kinal
au (514) 849-8681
**MAISON DE LA DANSE**
4816, rue Rivard
Montréal (Québec)
H2J 2N6
Métro Laurier
*Inscriptions des anciens élèves de l'école:*
Les 13 et 14 septembre de 16h30 à 19h00

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Israël : Pérès et Shamir se donnent jusqu'à lundi

JÉRUSALEM (AFP) — Shimon Pérès et Yitzhak Shamir se sont donnés hier un nouveau délai de 48 heures pour essayer de lever les derniers obstacles sur la voie de la formation d'un cabinet d'union nationale travaillistes-Likoud et mettre un terme à l'impasse politique dans laquelle est plongé Israël depuis cinq semaines.

« Il n'y a pas lieu de parler encore d'un accord, nous en parlerons lorsque l'ensemble des questions seront réglées », a déclaré le premier ministre sortant et chef du Likoud, M. Shamir, 69 ans, tandis que le dirigeant travailliste, M. Pérès, 61 ans, se contentait de confirmer l'existence d'une formule de gouvernement d'union nationale pour une durée de 50 mois.

Par ces brèves déclarations à la presse, à l'issue de leur rencontre à l'hôtel King David, au centre de Jérusalem, les deux dirigeants ont voulu tempérer l'effervescence qui a saisi le monde politique israélien après l'annonce par la radio nationale de la signature d'un accord en bonne et due forme.

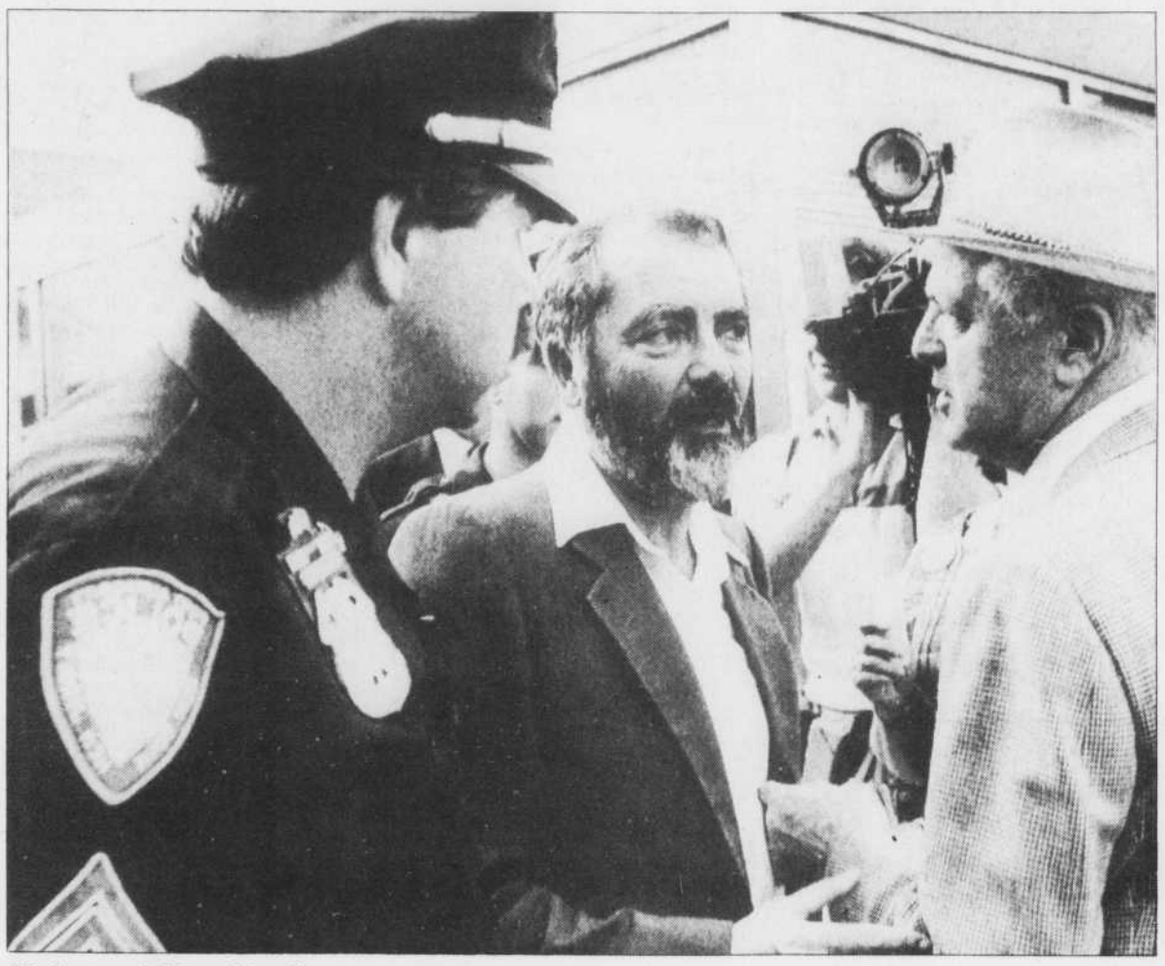
Des progrès essentiels semblent avoir été réalisés entre les deux principales formations sur les questions clés. Une déclaration commune a déjà fait part de leur volonté de mettre fin aussitôt que possible à la présence de l'armée israélienne au Sud-Liban. Il est acquis que d'éventuelles créations d'implantations juives dans les territoires occupés (120 déjà réalisées depuis 1967) ne pourraient être décidées qu'à la majorité absolue.

Face à une crise économique, financière et sociale sans précédent depuis la création de l'État hébreu, les travaillistes et le Likoud sont également convenus de la nécessité d'un plan de rigueur draconien. Dans le scénario le plus fréquemment évoqué, les travaillistes feraient le cadeau empoisonné du ministère de l'Économie au Likoud. MM. Pérès et Shamir, enfin, occuperaient successivement pour une période de 25 mois chacun, le poste de premier ministre.

Parce qu'il s'effectuerait inévitablement au détriment de leurs alliés respectifs, le « recentrage » des deux principales formations israéliennes paraît aux observateurs le principal obstacle à la formation du cabinet d'union nationale. D'ores et déjà, le « Front travailliste » est menacé d'éclatement, le Parti Mapam, son aile gauche, se refusant à cautionner les compromis passés par M. Pérès avec M. Shamir.

Hier, Victor Chemtov, le secrétaire général du Mapam, qui est représenté par six députés à la Knesseth, a évoqué sans ambiguïté la possibilité d'une fin brutale de l'alliance de quinze ans entre sa formation et les travaillistes au sein du « Front travailliste ».

De même, le parti d'extrême-droite Tehya (cinq députés), qui dès sa création, en 1979, a fondé sa stratégie politique sur une alliance avec le Likoud, paraît désormais tenté de s'en séparer.



**Kahane à New York**

NEW YORK (Reuter) — Le rabbin ultranationaliste Meir Kahane est accueilli par un sympathisant à son arrivé, hier, aux États-Unis où il doit procéder à la collecte de fonds pour sa campagne visant à expulser les Arabes d'Israël. Dès son arrivée, le rabbin Kahane, qui est né à Brooklyn, a accusé le révérend Jesse Jackson de « sectaire, raciste et anti-juif. » Le fondateur du mouvement Kach a d'ailleurs invité les Juifs américains à ne pas appuyer le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Walter Mondale, parce que celui-ci avait « capitulé » devant M. Jackson. (Photolaser AP)

## G.-B. : le monde syndical appuie la grève des mineurs

LONDRES (AFP) — L'organe directeur du TUC, la Confédération des syndicats britanniques, a apporté hier un soutien de principe aux mineurs en grève visant à sauvegarder l'unité du mouvement syndical britannique, à trois jours de l'ouverture de son congrès annuel.

La décision, votée à une forte majorité de 38 voix contre cinq par le conseil général du TUC, est selon les observateurs, une formule de compromis entre les modérés et les radicaux de cet organisme.

En effet, elle satisfait à la fois les exigences d'un soutien total aux mineurs, formulées par leur chef Arthur Scargill, et celles des syndicats qui refusent de lui donner un blanc-seing, puisqu'il est reconnu dans la motion adoptée hier que les modalités pratiques du soutien aux mineurs devront être discutées par le conseil général en accord avec les autres syndicats.

Selon la formule qui sera soumise au vote du congrès, qui débute lundi, il serait demandé à tout syndiqué de refuser de forcer les piquets de grève des mineurs, où qu'ils se trouvent. Une action de collecte de fonds en faveur des grévistes et du syndicat national des mineurs (NUM) est également proposée.

Selon le chef du syndicat des métallos, Bill Sirs, qui a voté contre ce projet de résolution, la formule est « impraticable » et aboutirait presque à une grève générale, et en particulier à la disparition des aciéries.

Le conflit des mineurs a été déclenché le 12 mars dernier pour protester contre un plan de restructuration des charbonnages britanniques.

D'autre part, les dockers de Douvres et de Felixstowe, deux ports essentiels pour le trafic des passagers et des marchandises, se sont massivement prononcés hier contre la grève lancée il y a une semaine par le puissant syndicat des transports, le TGWU.

Par contre, à Tilbury, port de Londres, la grève était observée, à de très rares exceptions près, après un vote jeudi qui s'était achevé dans la confusion.

À Douvres, six travailleurs seulement ont voté pour la grève, selon les autorités portuaires, tandis qu'à Felixstowe, la poursuite du travail a été décidée à l'unanimité.

La décision de Douvres (sud de l'Angleterre), le plus gros terminal ferry par où transite l'essentiel des marchandises et des passagers entre la Grande-Bretagne et le continent européen, ainsi que celle de Felixstowe (sud-est), premier port de conteneurs du pays, illustre, selon les observateurs, les réticences qui ont accueilli l'appel à la grève, la seconde de l'été.

Le TGWU avait lancé ce mouvement vendredi dernier, pour protester contre le déchargement, sans son accord, sur l'ordre des aciéries nationalisées, British Steel, d'une cargaison de coke destinée aux aciéries de Ravenscraig (Écosse), une cible privilégiée des mineurs en grève depuis près de six mois.

Jeudi, le port de Grimsby et Immingham, le premier à faire grève en juillet, s'est également massivement prononcé pour la reprise du travail. Jusqu'à présent, selon des sources dignes de foi, le mouvement affecte à peu près 40 % du trafic portuaire, non compris le transport du pétrole.

Il est encore trop tôt pour savoir quelle ampleur prendront les arrêts de travail, les débardeurs, même s'ils se sont prononcés pour la reprise du travail, hésitant généralement à franchir les piquets de grève.

Il y en a actuellement, devant les ports les plus importants, mais aucune violence n'a été signalée, jusqu'à présent, entre grévistes et non grévistes.

Les dockers sont divisés sur la poursuite de cette grève, certains d'entre eux estimant qu'elle est politique, et vise uniquement à soutenir la grève des mineurs.

## *Mont-Louis* : le mauvais temps interrompt les travaux

ROTTERDAM (AFP) — Les opérations de percement du cargo français *Mont-Louis*, coulé au large d'Ostende, samedi dernier, ont été interrompues hier en raison des mauvaises conditions atmosphériques régnant sur cette partie de la mer du Nord, a annoncé à Rotterdam la société de renflouage Smit Tak International.

Selon un porte-parole de la firme néerlandaise, le vent atteignait hier après-midi la force de 6 à 7 sur l'échelle de Beaufort. De plus, le *Mont-Louis*, dont une partie de la coque émergeait, a disparu sous les vagues en raison de la marée montante, a précisé le porte-parole. Cette situation a contraint l'équipe de plongeurs de Smit Tak à suspendre ses travaux.

Les plongeurs s'acharnaient depuis hier matin à découper une ouverture dans l'un des flancs du cargo français, chargé de 30 fûts d'hexafluorure d'uranium. Ils sont déjà parvenus à ouvrir une brèche de 70 cm sur 70 cm dans la coque d'acier à l'aide de leurs chalumeaux.

Avant de commencer cette opération, quatre experts français du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avaient procédé à des analyses pour vérifier l'existence éventuelle de radioactivité. L'examen s'étant révélé négatif l'opération de découpage a pu commencer.

Le porte-parole de Smit Tak, Henk Drenth, a précisé que les quatre experts du CEA se tenaient en permanence sur les lieux du naufrage aux côtés des plongeurs de la société de Rotterdam.

Chaque jour, a dit le porte-parole, ils prélèvent régulièrement des échantillons d'eau de mer près du *Mont-Louis* pour détecter le moindre signe de radioactivité.

## Grève générale à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — L'ouest de Beyrouth, à majorité musulmane, a observé une grève générale hier pour l'anniversaire de la disparition de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite libanaise en août 1978.

À Bourj Barajneh, dans la banlieue sud de la capitale, où vivent une majorité de chiites, le chef du mouvement chiite *Amal* (Espoir), le ministre Nabih Berri, a annoncé devant un rassemblement de plusieurs milliers de personnes qu'une allocution mensuelle de 1,500 livres libanaises (environ $200 US) serait versée aux familles des 850 prisonniers que compte actuellement, selon le Comité international de la Croix-Rouge, le camp israélien d'al-Ansar, au Sud-Liban.

Il a également lancé un nouvel avertissement aux Israéliens, les menaçant de nouvelles attaques contre leurs forces au cas où elles ne se retireraient pas du Sud-Liban.

À Jérusalem, on a appris de sources militaires que l'armée empêcherait à partir de dimanche la circulation des véhicules entre le Sud-Liban et le reste du pays au seul point de passage encore ouvert, Bater el-Chouf. Cette mesure vise à empêcher « l'infiltration de véhicules piégés au Sud-Liban », ont précisé ces sources.

Le trafic avait déjà été interdit la semaine dernière à Bater el-Chouf. Il avait été rétabli le vendredi 24 août, uniquement pour les camions. Leur cargaison devra désormais être déchargée et transbordée sur d'autre poids-lourds garés au sud du point de passage.

Au cours du meeting, M. Berri s'en est également pris violemment à la Libye et au colonel Mouammar Kadhafi, que les chiites rendent responsables de la disparition de l'imam Moussa Sadr.

L'appel à la grève, lancé cette année non seulement par *Amal*, mais par les dirigeants sunnites, a été largement suivi au Sud-Liban, notamment à Saïda, Tyr et Nabatieh, et dans la plaine de la Bekaa.

## Brésil : nouvelle tentative pour rétablir le suffrage universel

BRASILIA (AFP) — Les partis politiques d'opposition brésiliens, qui semblaient s'être résignés à disputer la prochaine élection présidentielle par un collège électorale restreint, ont encore une chance de pouvoir obtenir le rétablissement de l'élection présidentielle au suffrage universel direct.

Loin d'être une simple question de procédure, l'élection présidentielle au suffrage universel direct a été, au cours des derniers mois, le sujet le plus chaudement débattu au Brésil. Avec l'appui des partis d'opposition, des syndicats, des milieux d'affaires et de l'Église, des millions de Brésiliens ont défilé dans les rues des principales villes du pays pour exiger le rétablissement des « direitas » ; avec l'appui d'un noyau d'irréductibles au sein du parti gouvernemental, le président brésilien, le général Joao Figueiredo, s'y est opposé avec la dernière énergie.

La décision de soumettre un nouveau projet de loi dans ce sens appartient à un seul homme, Moacyr Dalla, président du Sénat, qui devra tenir compte de l'avis favorable de la Commission de la justice de la Chambre des députés. Il fera connaître sa décision avant mercredi prochain.

L'amendement constitutionnel de Theodoro Mendes rétablissant le suffrage direct pour le choix du successeur du président Figueiredo aurait toutes les chances de passer au Congrès, où un groupe important de parlementaires du parti gouvernemental, le Parti démocratique et social (PDS, proche des forces armées) est disposé à se joindre à l'opposition sur cette question.

Pour l'opposition du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre-gauche), l'élection directe, qui aurait lieu dès novembre prochain et non en janvier 1985 comme prévu, ne poserait pas de problèmes, Tancredo Neves restant vraisemblablement son candidat.

Dans le camp gouvernemental, Paulo Maluf, candidat officiel du PDS fera tout pour éviter que l'amendement constitutionnel soit soumis au Congrès, son impopularité le condamnant à un échec certain en cas d'élections directes. M. Maluf courtise depuis plusieurs mois les membres du collège électoral.

D'un autre côté, la candidature de M. Maluf a provoqué des divisions profondes et définitives au sein du parti gouvernemental. Le président Figueiredo et les dirigeants brésiliens devront choisir entre un appui total à M. Maluf, qui ne garantira pas forcément le succès du candidat du PDS, et l'acceptation de l'élection directe pour refaire l'unité du parti autour d'un autre candidat.

De récents sondages ont indiqué que l'opposition devançait le PDS. Si l'élection avait lieu en ce moment au suffrage universel, 54.5 % des personnes interrogées pensent que M. Neves serait élu, contre 37.1 % à M. Maluf, selon l'enquête commandée par la revue Isto É et la chaîne de télévision TV Bandeirantes.

L'amendement Theodoro Mendes, s'il parvient à être soumis au Congrès, constituera la troisième tentative de l'opposition cette année pour obtenir le rétablissement d'élections présidentielles directes.

Les Brésiliens avaient élu directement leur président pour la dernière fois en 1960. C'est alors qu'avait été élu Janio Quadro. Le vice-président Joao Goulart qui avait succédé après la démission de M. Quadros, avait été renversé par le coup d'État militaire de 1964. Un second putsch « interne » en 1968 avait marqué un net virage à droite du régime militaire.


Élections 84

Le 4 septembre 1984

3 CHEFS

1 CHOIX



Pour tout savoir, une équipe

CKAC 73

"Le numéro un de l'Information au Québec"



CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

*Le document du Vatican sur la « théologie de la libération »*

## Rome censure sans désavouer

MICHEL ARSENEAULT

Le premier texte du Vatican sur la « théologie de la libération », qui doit être rendu public lundi à Rome, constitue une attaque en règle contre certains principes philosophiques qui sous-tendent les théologiens catholiques qui affirment être engagés dans la lutte pour une plus grande justice sociale aux côtés des pauvres.

Le document précise cependant qu'il ne doit pas être considéré comme un désaveu de ceux qui souhaitent vivre l'« option préférentielle pour les pauvres ». Les auteurs du document, qui porte la signature du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ne fait d'ailleurs mention du nom d'aucun « théologien de la libération », expression « pleinement valable », signale-t-on.

Malgré la publication, jeudi, du texte intitulé *Instruction sur quelques aspects de la « théologie de la libération »* dans le quotidien brésilien *O Globo*, le Saint-Siège a décidé de maintenir, comme prévu, son embargo jusqu'à lundi.

La « fuite » donne une version unilatérale, voire grossière, du document de 36 pages, dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Il ressort de l'examen du texte que le principal point de divergence entre les « théologiens de la libération » et le Vatican porte sur les notions de libération et de péché. « La libération est d'abord et principalement libération de la servitude radicale du péché », affirme le document. « Elle appelle, par une suite logique, la libération de multiples servitudes d'ordre culturel, économique, social et politique, qui dérivent toutes, en définitive, du péché . . . »

Les « théologiens de la libération », dont les Pères Gutierrez et Boff, qui doit comparaître, la semaine prochaine, devant la Congrégation pour la doctrine de la foi, ont eu tendance, quant à eux, à mettre l'accent sur la notion de « péché social », c'est-à-dire les péchés générés par l'égoïsme propre au capitalisme.

Pour Rome, cependant, les structures sociales et économiques ne sont pas une *cause* mais une *conséquence*. La véritable cause du péché, même « social », réside dans le coeur des hommes, estime le Saint-Siège. En d'autres termes, il faut changer le coeur avant de changer les structures.

« La racine du mal réside donc dans les personnes libres et responsables, qui doivent être converties par la grâce de Jésus-Christ, pour vivre et agir en créatures nouvelles, dans l'amour du prochain . . . », soutient le texte.

Changer les structures n'est donc pas une question prioritaire pour ceux qui souhaitent défendre les pauvres, selon le Saint-Siège. « C'est de Dieu seul qu'on attend le salut et le remède. Dieu, et non pas l'homme, a pouvoir de changer les situations de détresse », ajoute-t-on.

Le Saint-Siège est particulièrement sévère à l'endroit des catholiques qui veulent emprunter au marxisme, leur reprochant de ne pas avoir fait un examen critique de la nature philosophique de la pensée de Marx. « Ce préalable examen critique fait défaut à plus d'une "théologie de la libération" », écrit-on. Le document explique que la pensée de Marx est totalisante — et non pas « totalitaire », comme l'affirmait la « fuite » d'*O Globo* — comprenant notamment une analyse, une idéologie et une pratique. Ces éléments sont indissociables, affirme le texte du Vatican.

Il est donc hors de question pour un théologien catholique d'avoir recours à une analyse qui suppose « l'athéisme », « la négation de la personne humaine » et « la lutte des classes ».

« Cette conception totalisante impose ainsi sa logique et entraîne les "théologies de la libération" à accepter un ensemble de positions incompatibles avec la vision chrétienne de l'homme », écrit-on. « Les "théologies de la libération" . . . procèdent à un amalgame ruineux entre le *pauvre* de l'Écriture et le *prolétariat* de Marx. Par là le sens *chrétien* du pauvre est perverti et le combat pour les droits des pauvres se transforme en combat de classe dans la perspective idéologique de la lutte des classes. »

Le document de la Congrégation se dit particulièrement préoccupé par les attaques formulées par certains tenants de la « théologie de la libération » à la hiérarchie de l'Église. « On dénonce dans la hiérarchie et dans le Magistère des représentants objectifs de la classe dominante qu'il est nécessaire de combattre. Théologiquement, cette position revient à dire que c'est le peuple qui est la source des ministères et qu'il peut donc se doter des ministres de son choix, selon les besoins de sa mission révolutionnaire historique. »

« Tous ceux, prêtres, religieux et laïcs qui, à l'écoute de la clameur pour la justice, veulent travailler à l'évangélisation et à la promotion humaine le feront en communion avec leurs évêques et avec l'Église, chacun dans la ligne de sa vocation ecclésiale spécifique », rappelle le document.

Le combat contre l'injustice, conclut le texte, ne se résume pas à un combat contre les structures sociales, et encore bien moins à la violence révolutionnaire. Il faut plutôt, ajoute le Saint-Siège, viser « la conversion spirituelle, l'intensité de l'amour de Dieu et du prochain, le zèle pour la justice et la paix, le sens évangélique des pauvres et de la pauvreté . . . »

Aux yeux de Mgr Bernard Hubert, l'évêque du diocèse St-Jean-Longueuil, le document est riche en nuances et devrait permettre d'engager un dialogue entre Rome et les « théologiens de la libération ». « Je serais étonné que des théologiens de la libération soient mal à l'aise devant le document romain », a déclaré Mgr Hubert au cours d'une entrevue.

## LE MONDE EN BREF

### ■ *Argentine : 600 fonctionnaires accusés*

BUENOS AIRES (AFP) — Les organisations argentines de défense des droits de l'homme ont remis jeudi au parlement une liste détaillée de 600 policiers, gendarmes, membres du corps préfectoral et de l'administration pénitentiaire qu'elles accusent d'avoir violé les droits de l'homme. Les noms, les grades et les affectations de ces fonctionnaires sont précisés sur cette liste. Le même document donne également les identités de 1,000 personnes qui ont été vues entre 1974 et 1980 par des détenus libérés dans des centres clandestins de détention. La Commission nationale sur les disparitions de personnes doit rendre ce mois-ci son rapport, de 50,000 pages, au président argentin Raul Alfonsin.

### ■ *Neuf personnes tuées au Chili*

SANTIAGO (AFP, Reuter) — Neuf personnes ont été tuées jeudi au Chili à l'occasion de manifestations contre le gouvernement du général Augusto Pinochet. Un nouveau mouvement de protestation a été convoqué par l'opposition pour mardi et mercredi prochains. Commentant les affrontements survenus jeudi dans plusieurs villes chiliennes, le dirigeant syndical Manuel Bustos a estimé que le régime militaire créait un climat de violence en déployant des milliers de soldats. D'autre part, huit bombes ont explosé au cours de la nuit de jeudi à hier dans la capitale chilienne et dans la station balnéaire de Vina del Mar, à 120 km au nord-ouest de Santiago, a-t-on appris hier de source policière. Cinq agences bancaires et trois installations électriques ont été endommagées, mais aucun blessé n'a été signalé.

### ■ *Arrestations de 111 pacifistes*

LONDRES (AFP) — Cent-onze manifestants pacifistes ont été arrêtés hier alors qu'ils tentaient de bloquer l'entrée de la base aérienne américaine d'Alconbury, au nord-est de Londres, a-t-on annoncé officiellement. Des centaines de militants pacifistes ont manifesté durant plusieurs heures devant la base, qui joue un rôle de soutien pour le déploiement en Grande-Bretagne des missiles Cruise de l'OTAN. Les personnes arrêtées s'étaient couchées devant l'entrée de la base, et ont refusé de se déplacer à l'arrivée de la police.

## Des négociations URSS-USA sont peu probables : Shultz

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État américain, George Shultz, a reconnu jeudi pour la première fois qu'il était peu probable que l'URSS et les États-Unis se retrouvent en septembre prochain à Vienne pour discuter de la démilitarisation de l'espace.

Lors d'une interview accordée à une agence de presse américaine, M. Shultz a d'autre part déclaré qu'il « était clair que M. Constantin Tchernenko (le « numéro un » soviétique) avait bien des problèmes de santé », tout en ajoutant qu'il ne connaissait pas leur degré de gravité.

Interrogé sur les chances de voir se tenir une réunion américano-soviétique à Vienne sur la démilitarisation de l'espace, M. Shultz a indiqué que s'il fallait parier, il ne « mettrait pas beaucoup d'argent dessus ».

Une proposition de tels pourparlers avait été faite par les Soviétiques début juin. Jusqu'à présent, les responsables américains avaient toujours indiqué que des discussions étaient en cours avec l'URSS à ce sujet, au niveau diplomatique, et que Washington avait accepté la date du 18 septembre pour le début d'une telle rencontre.

Au cours de cette interview, M. Shultz a réaffirmé que les États-Unis « avaient répondu par l'affirmative » à la proposition des Soviétiques et que la position de Washington n'avait pas changé depuis.

Depuis le début de cette affaire, les États-Unis ont fait savoir que sans en faire une condition préalable ils entendaient soulever aussi, à l'occasion d'une telle réunion, les problèmes du désarmement nucléaire et notamment la question de la reprise des négociations de Genève interrompues par l'URSS l'an passé.

## La santé de Tchernenko inquiète

MOSCOU (AFP, Reuter) — La santé du « numéro un » soviétique, Constantin Tchernenko, qui aura 73 ans dans trois semaines, fait l'objet de nouvelles spéculations dans les milieux des kremlinologues de Moscou.

Les rumeurs sur un mal gravissime affectant le président soviétique, qui se répandent périodiquement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Tchernenko le 13 février dernier, n'ont toutefois été étayées par aucune indication de source officielle ni par des informations vérifiables.

Ces spéculations, notent les observateurs, sont d'autant plus fréquentes que l'ancien secrétaire général Youri Andropov, décédé le 9 février dernier, était resté à l'écart de la scène publique pendant près de six mois alors qu'officiellement il souffrait d'un simple « refroidissement ».

L'absence de M. Tchernenko de la cérémonie de clôture des Jeux de l'amitié, organisés parallèlement aux Jeux olympiques de Los Angeles, boycottés par les Soviétiques, a relancé les spéculations. L'absence du « numéro un » soviétique de la dernière réunion, hier, du bureau politique du Parti communiste d'Union soviétique, a également retenu l'attention.

Les dirigeants soviétiques ont déclaré hier avoir étudié et approuvé les propositions soumises au bureau politique par le président Tchernenko, tout en laissant entendre que celui-ci n'était toujours pas en mesure de reprendre son travail. Selon le quotidien *Izvestia*, le bureau politique a approuvé, lors de sa réunion hebdomadaire, les mesures de modernisation de l'industrie du bâtiment préconisées par M. Tchernenko. On sous-entendait que l'auteur de ces propositions n'était pas présent, car le journal n'a pas précisé qui présidait la séance.

Pour l'heure, le secrétaire général du PCUS est « en vacances », selon un communiqué diffusé par la presse soviétique le 15 juillet. Les membres de la direction soviétique bénéficiant de huit semaines de vacances, son absence actuelle ne saurait encore être considérée comme alarmante, estime-t-on de source diplomatique. Le président soviétique a été vu en public pour la dernière fois le 13 juillet, lorsqu'il a reçu Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies.

L'activité réduite de M. Tchernenko pendant ses vacances est néanmoins de nature à entretenir les spéculations sur l'existence de ses problèmes de santé. Contrairement à ses prédécesseurs Léonid Brejnev et Youri Andropov, M. Tchernenko n'a en effet reçu aucune personnalité politique en son lieu de repos. Il a simplement signé des décrets de routine et fait publier en son nom trois messages anodins dont le dernier, samedi dernier, a d'autant plus retenu l'attention des spécialistes qu'il répondait à l'appel d'une conférence sur les problèmes de désarmement qui s'était réunie à Manchester . . . en avril.

« Il donne l'impression de vouloir occuper le terrain pour montrer qu'il est toujours aux commandes », avait alors commenté un diplomate occidental. L'absence du secrétaire général jeudi soir à la cérémonie de clôture des manifestations sportives ne saurait être interprétée avec certitude comme le signe d'une santé défaillante, estiment par ailleurs les spécialistes, aucun membre de la direction ne s'étant déplacé à cette occasion.



Constantin Tchernenko

Selon des hypothèses formulées par des visiteurs occidentaux qui ont rencontré M. Tchernenko, le secrétaire général souffre d'un emphysème pulmonaire dont le principal effet est d'affecter sérieusement sa respiration et son élocution.

De fait, depuis son élection à la fonction suprême, M. Tchernenko a toujours prononcé ses discours avec un débit haletant, en omettant parfois des passages entiers.

Le « numéro un » soviétique aurait regagné Moscou début août pour raisons médicales, croit-on savoir de sources est-européennes où l'on parle depuis d'une amélioration de son état de santé qui n'inspirerait pas d'inquiétude particulière.

Le quotidien américain *Washington Post* a affirmé pour sa part la semaine dernière que M. Tchernenko était revenu à Moscou le 7 août pour se faire hospitaliser en raison de problèmes cardiaques. Interrogé par l'AFP à ce propos, un membre du secrétariat de M. Tchernenko, avait qualifié l'information du *Post* de « commérages ».


**SPÉCIAL VOYAGES**

**PARIS** à partir de **398$** aller simple **200$** — **ATHÈNES** **799$** aller simple **379$**

**NEW YORK** weekend (forfait) par avion **99$** par autobus **40$**

**MEXICO** **429$** — **ACAPULCO** hôtel inclus **499$**

**CROISIÈRES** (5 jours) à partir de **329$**

*Pour toute autre destination*

*Appelez en tout temps* **(514) 282-1022**

**La Billetterie**

**2021 rue Peel**

Permis du Québec

Pour recevoir

**LE DEVOIR**

**à domicile**

**composez sans frais**

**l'un des numéros suivants:**

À Montréal: **332-3891**

À Québec: **687-2022**

Extérieur:

***Code régional:***

***(514):* 1-800-361-6059**

***(819):* 1-800-361-5699**

***(418):* 1-800-463-4748**

***(613):* 1-800-361-5699**

loto-québec

**les tirages télévisés**

**nouvelle présentation**

**nouvel horaire**

**Amateurs de loteries,**

**veuillez prendre note des horaires des tirages de Loto-Québec aux stations suivantes:**

À compter du **3 septembre** à Radio-Québec

Radio Québec

**La Quotidienne**

Du lundi au vendredi inclusivement à 19h28

le samedi 19h58

**Super Loto**

(À compter du 30 septembre)

Chaque **dernier dimanche** du **mois,** à l'émission «Suzanne Lévesque en direct»

Entre 20h30 et 22h

À compter du **7 septembre** au réseau TVA

TVA

**La Mini, l'Inter, Provincial, 6/36 (Mise-tôt)**

Le vendredi de 22h45 à 23h

**Lotto 6/49**

(À compter du 8 septembre)

Chaque samedi à 17h55

NOTE: Les résultats seront communiqués en anglais à la station CFCF-TV.

**La Mini, l'Inter, Provincial, 6/36 (Mise-tôt)**

les vendredis de 22h58 à 23h

**Lotto 6/49**

les samedis de 17h55 à 18h

**SUPER LOTO**

(À compter du 28 octobre)

les dimanches de 21h58 à 22h

*C'est un rendez-vous et...*

*Bonne chance!*

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

*Directeur:* Jean-Louis Roy

*Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette

*Rédacteur en chef adjoint:* Jean Francoeur

*Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay

*Directeur adjoint:* Denis Lord

*Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

# POUR UN CHANGEMENT

## III — Le « oui » du Québec au PC

À MOINS d'un bouleversement colossal dans les trois jours qui viennent, le Parti conservateur formera le prochain gouvernement du Canada. Ce gouvernement sera majoritaire et représentera toutes les régions et toutes les provinces du pays. La présence québécoise devra y être forte, forte en nombre et forte en qualité. En conséquence, les électeurs de cette province ne doivent pas mesurer leur appui au parti dirigé par M. Brian Mulroney. Cet appui est justifié notamment pour les deux motifs suivants :

1) Le Parti conservateur offre en ce moment les meilleures garanties que le point de vue du Québec sera entendu, respecté et pris en considération dans les affaires de la fédération.

2) L'équipe des candidats conservateurs au Québec est largement supérieure à l'équipe libérale. Telle est la conclusion qui se dégage d'un examen attentif des listes respectives des candidatures proposées par les deux principaux partis. Cet examen tient compte de la formation académique, de l'expérience professionnelle et de l'engagement social des hommes et des femmes sollicitant un mandat de député.

■

De toutes les faiblesses qui ont été imputées à M. John Turner, nulle n'est plus navrante, du point de vue québécois, que son incapacité d'imaginer le renouvellement des rapports entre le Québec et le Canada, de l'imposer à son parti et de le proclamer dans toutes les régions du pays. Lui-même et ses candidats dits de prestige ont sorti des poubelles libérales fédérales ce langage haineux et grossier qui sent mauvais des décennies à la ronde. On attendait du premier ministre une plus haute conception des choses, une vision plus généreuse du pays français à l'intérieur du grand pays.

Le Québec n'est pas, n'est plus cette caisse de résonance sur laquelle on peut frapper rageusement en espérant que les échos captés à l'ouest et à l'est produiront crainte et tremblements. Tel est l'un des acquis les plus prometteurs de cette campagne. On ne fera pas l'unité du pays, on ne fera pas la fortune d'une famille politique en peignant les desseins québécois sous les plus sombres traits. Le pays est resté indifférent. Il a refusé de s'asseoir à cette table garnie de plats qu'il sait empoisonnés.

Tout chef du gouvernement de la fédération a la responsabilité de rassembler et non de diviser. Il doit inlassablement rechercher les formules qui assurent à la fois l'unité fonctionnelle du pays et le plein développement de ses composantes.

Certes, les propos de M. Mulroney concernant le Québec, sa place dans la fédération, son éventuelle signature au document constitutionnel ne sont pas tous limpides, pour dire le moins. À la vérité, on ne connaît pas les politiques qui pourraient traduire dans les faits de généreuses intentions maintes fois proclamées. M. Mulroney n'a pas hésité à contredire les discours qu'il faisait hier encore, discours d'exclusion bien voisins de celui des libéraux. Les deux chefs ont, en quelque sorte, viré capot. M. Turner, jadis sensible aux aspirations québécoises, a troqué le manteau de la conciliation pour l'armure de chevalier d'André Ouellet. M. Mulroney a rompu avec une rhétorique manichéenne et tenu, au Québec comme ailleurs au pays, le seul discours qui soit digne de la fonction qu'il convoite. Sous son gouvernement, à défaut d'une politique nouvelle, une civilité et un état d'esprit nouveaux présideraient vraisemblablement aux rapports entre Québec et Ottawa. De cet esprit seul pourra naître une politique nouvelle.

La préférence pour un parti n'entraîne pas automatiquement un appui aveugle à tous ses candidats. Dans chaque circonscription, l'électeur devra aussi jauger la qualité des candidats locaux.

Dans certains comtés, la valeur respective des candidatures libérale et conservatrice assurera aux électeurs une représentation de valeur au Parlement. On pense notamment aux candidats Lapointe (L) et Hamelin (PC) dans Charlevoix, Duplessis (PC) et Dawson (L) dans Louis-Hébert, à Pelletier (L) et Charest (PC) dans Sherbrooke, à Roberts (L) et Layton (PC) dans Lachine, à Laforte (PC) et Johnston (L) dans Saint-Henri-Westmount.

On doit souhaiter la réélection de certains anciens députés et candidats libéraux qui ont fait du bon travail dans l'ancien Parlement, ou qui pourraient utilement oeuvrer à la régénération du PLC dans les prochaines années : Fox dans Blainville-Deux-Montagnes, Bujold dans Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Watson dans Châteauguay, Thibault dans Gamelin, Deniger dans Laprairie, Berger dans Laurier, Hervieux-Payette dans Mercier, Duclos dans Montmorency, Allman dans Notre-Dame-de-Grâce, Malépart dans Sainte-Marie, Duquet dans Québec-Est et Lapierre dans Shefford.

Du côté conservateur, l'élection des candidats de Cotret dans Bertier, Weiner dans Dollard, Masse dans Frontenac, Plourde dans Kamouraska, Hanigan dans Laval-des-Rapides, LaSalle dans Joliette, Ménard dans Hull, Vézina-Parent dans Rimouski, Bissonnette dans Saint-Jean, Vincent dans Trois-Rivières, Côté dans Langelier, et Danis dans Verchères, assurerait une présence forte du Québec dans un éventuel cabinet Mulroney. Mais cette liste serait incomplète si on n'y ajoutait pas les noms des candidats conservateurs suivants : Bourgault dans Argenteuil, Bernier dans la Beauce, Hudon dans Beauharnois, Champagne dans Champlain, Tardif dans Charlesbourg, Harvey dans Chicoutimi, Mailly dans Gatineau, Tremblay dans Lotbinière, Sylvestre dans Outremont, Grenier dans Rosemont, Duguay dans Saint-Jacques, Bonin dans Terrebonne. À divers titres, ces hommes et ces femmes enrichiraient de leur expérience sociale et professionnelle les travaux du Parlement.

Les électeurs de Lévis éliront-ils le chef québécois du NPD, M. Jean Harney ? Ce faisant, non seulement éliraient-ils un parlementaire expérimenté, mais ils pourraient enfin donner au NPD son premier enracinement au Québec.

■

La réconciliation du Québec avec le parti de Macdonald et Cartier sera-t-elle circonstancielle et d'abord imputable au rejet des hommes et de l'esprit de l'ancien régime ? Repose-t-elle sur une coalition fragile qui s'estompera rapidement ? Depuis longtemps, des conservateurs — notamment MM. Stanfield et Clark — ont cherché avec intelligence et courage à comprendre la différence québécoise. Une forte présence québécoise au sein du caucus du PC sensibilisera l'autre famille politique canadienne à cette différence. Le Québec n'est pas ce bloc monolithique dont le caucus libéral donnait l'image.

En choisissant majoritairement le PC, mais aussi en élisant les meilleurs candidats libéraux, les électeurs québécois corrigeraient un déséquilibre qui a vicié la vie démocratique du pays et piégé les rapports entre le Québec et le Canada.

— JEAN-LOUIS ROY

# Le sinistré de l'image

## EN RASE CAMPAGNE

À LA UNE du *Globe and Mail*, samedi dernier, et dans les pages intérieures de la plupart des quotidiens du pays, s'étalait une impitoyable photo de John Turner. La bouche crispée, les yeux plissés par l'effort, il croulait sous le ridicule : en arrière-plan, deux fourchettes peintes à la verticale lui dressaient des cornes. Il se trouvait malencontreusement devant une affiche dont ces couverts illustraient le thème : *Lunches with Leaders*.

Le photographe est probablement fier de son montage, de son angle soigneusement étudié, mais le procédé, on en conviendra, est révoltant. John Turner a beau avoir raté sa campagne, avoir commis gaffe sur gaffe, avoir troqué sa réputation de Kennedy canadien pour la défroque suffocante d'un Gerry Ford du Nord, ce n'est tout de même pas lui qui place les podiums aux mauvais endroits. La chose aurait pu amuser dans le cas d'un vainqueur ; dans le cas d'un vaincu presque certain, elle frappe bas.

Cette fois, on sent que la boucle est bouclée, que John Turner passera à l'histoire dans la liste clopinante des sinistrés de l'âge de l'image, à côté des Claude Ryan, Joe Clark, Jimmy Carter. Un détail anodin le piège, un lapsus l'égare, un tic physique le déboulonne. Dans son salon orange et jaune, devant l'oeil éteint mais si présent de la télé, l'homme de la rue fait entrer les caméras, et déclare gravement : « John Turner a quelque chose de pas naturel. » Le reporter hoche la tête, pensif. Ce n'est pas lui qui le dit, c'est la sagesse populaire.

Cela s'appelle, dans le jargon journalistique, un effet de « pack mentality ». On ne sait qui a le premier décrété que John Turner le-plus-que-parfait avait gaffé, qui a lancé cette première pierre, mais elle a dégêné tous les autres jusqu'à la curée générale. Lettre de soumission au patronage de Pierre Trudeau, chasse aux séparatistes, tache de café sur un pantalon, tape sous la taille des dames : même combat. Le dérisoire ne se distingue plus de l'essentiel.

Qu'est-ce qui fait que l'un devient ainsi souffre-douleur, tandis que les autres y échappent ? Brian Mulroney a aussi des aspects ridicules : il répète ses blagues jusqu'à les radoter, il poétise sur le Canada avec l'enflure et l'inspiration d'une composition de fin d'année, et si on empilait ses contradictions personnelles, elles auraient des chances de dépasser la hauteur de son ego, qui n'est pas le moindre. Quant à Ed Broadbent, on pourrait aussi, un jour, décider de trouver drôle ou insupportable sa récitation de « par coeur » envers les femmes, les opprimés et orphelins en tous genres, cette indignation qui lui donne en permanence un discours d'un octave trop haut sur un demi-ton dissonant, ainsi que sa propension à se décerner des prix de vertu auxquels seule la surnature pourrait prétendre.

Tout n'est pas dans le style, l'habileté et le charme. Car si nous nous écoutons bien, ce n'est pas vraiment John Turner, l'objet de toute cette détestation, mais ce qu'il a tenté de rescaper, c'est-à-dire un Parti libéral du Canada auquel tout le monde a envie de donner une retentissante leçon d'humilité. Le climat est tout à fait semblable à celui qui a jeté Robert Bourassa dans la défaite en 1976, et où il était devenu, lui aussi, le pelé, le galeux, celui dont on s'excuse dans les quartiers généraux.

En 1976 comme aujourd'hui, il y avait de bonnes, d'excellentes, de déterminantes raisons, bien au-delà des déficiences du leader, pour chasser du pouvoir une équipe fatiguée, arrogante, abusive, décadente. Mais il est toujours plus facile de faire la chasse au chef, de l'abominer, que de fouiller ces raisons. Nos dossiers sur le Vieux-Port, favoritisme libéral éhonté, sur le « fonds LaPrade », fausse représentation autour de centaines de millions, n'auront pourtant pas trouvé, au Québec comme ailleurs, un dixième de l'écho autour des manies « tactiles » de M. Turner. Les valeurs du siècle ont beau avoir changé, je vois toujours plus de scandale, pourtant, dans plusieurs mains plongées dans le sac des fonds publics, que dans une seule passant brièvement et publiquement sur le haut d'une hanche.

Et si on devait choisir sérieusement entre trois leaders, abstraction faite de leurs partis, je ne suis pas sûre que John Turner ne passerait pas pour le moindre mal. Supposons que nous ayons à confier un être cher, ou la gestion d'une opération vitale, à l'un des trois. Malgré ses tics, sa gêne, ses hésitations, il inspirerait peut-être une confiance toute ordinaire que j'hésiterais à donner à un Brian Mulroney aux principes changeants comme tournesol sous l'effet du moindre acide, ou à un Ed Broadbent oncle-d'Amérique qui dépense ses trois prochaines paies et les allocations des familles avant même d'en avoir vu la couleur. Le choix ne serait pas exaltant, mais il faudrait y réfléchir.

En cette fin de campagne, il faut reconnaître qu'il y a eu exagération et jeu de massacre. Cela ne réhabilite pas les libéraux, loin de là, et il ne faudrait pas les élire par sympathie pour John Turner, comme ils ont pensé pouvoir en filer le coup à l'électorat canadien, plus intelligent. La meilleure marque de leur déchéance, c'est qu'ils se sont mis, eux aussi, à participer à l'hallali, dès qu'il fut déclenché. On ne compte plus les marques de déloyauté, et au plus haut niveau de ce parti. Chez un Jean Chrétien qui fait campagne avec un oeil sur la succession, en se plaignant de ne pas se trouver sur un terrain de golf. Chez Iona Campagnolo, qui tente de sauver sa tête et son avenir en s'alignant sur le pacifisme de la côte ouest, et qui abandonne la ligne du parti sans crier gare. Chez Keith Davey, l'organisateur brutal, et Jerry Grafstein, le publicitaire-massue, qui maintiennent une stratégie à la Trudeau plutôt que de l'ajuster à la Turner, et qui justifieront la défaite dont ils jouiront en se plaignant qu'on les a ramenés trop tard.

Et, avant tout, chez Pierre Elliot Trudeau, l'homme auquel ce parti et ses militants ont offert seize ans de pouvoir et d'avantages personnels incomparables, qui est incapable aujourd'hui de transcender une simple inimitié pour, au moins, s'empêcher de nuire. Buvant l'ouzo des électeurs de Spadina, chez son ami Coutts, dimanche dernier, il saavourait l'ombre qu'il projetait sur John Turner. « Je n'ai pas suivi la campagne, j'étais en vacances. » Pourquoi s'est-il dérangé ? Pour qu'on le regrette, et qu'on compare. Le pire, c'est qu'il s'en tire, que la photo de cette mesquinerie est bonne, et que les libéraux ont la nostalgie de ce personnage qui les a vraiment laissés dans le pétrin. S'ils méritent d'y rester, c'est parce qu'ils voient encore en lui leur chef, et qu'ils feront payer à John Turner les résultats de l'incurie de ce supposé grand homme.

— LISE BISSONNETTE

# Les jeux sont faits . . .

LES DÉS sont jetés ! Le conseil des ministres, quelques heures à peine avant l'échéance fatidique, vient de prolonger unilatéralement pour deux ans le décret de la construction, bloquant les salaires à leur niveau actuel jusqu'au 30 avril prochain.

Mais les dés étaient pipés, commentait-on jeudi soir en milieu patronal, non sans amertume. Le gouvernement a voulu « sauver la face » de la FTQ-Construction en sabordant un projet d'entente qui était en bonne voie. Telle est l'interprétation, un peu courte, que donnait M. Franco Fava, président de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), devant une assemblée générale qui lui donnait du fil à retordre.

M. Fava en avait lourd sur le coeur. Profondément déçu de la tournure des événements, alors qu'un accord avait paru à portée de la main, il conclut à l'échec de tout le système de relations de travail dans l'industrie de la construction : « Qu'est-ce qu'on fait là si c'est le gouvernement qui décide ? Qu'on donne notre démission et que le gouvernement fasse les relations de travail à notre place ! »

Ce jugement est à peine trop sévère. Il appelle cependant quelques nuances.

Car il n'y a pas que des perdants dans cette affaire.

Le gouvernement y gagne, bien sûr. Cette solution lui enlève un épine du pied. L'absence d'entente entre les parties allait créer, dès hier soir, un « vide juridique » qui aurait pu plonger le bâtiment dans le chaos, juste au moment où cette industrie donne les premiers signes d'une modeste reprise. En outre, le gouvernement achète sa paix jusqu'après la prochaine campagne électorale.

Du côté syndical, il y aura peut-être quelques protestations. Mais elles seront de pure forme. Certes, aucun syndicat ne peut ouvertement applaudir un « gel » des salaires, surtout après avoir déposé des demandes aussi faramineuses. Mais les règlements négociés partout au Canada sont à leur plus bas : une hausse de 1.2 pour cent au deuxième trimestre selon les derniers chiffres du ministère fédéral du Travail. En conservant intacts tous les acquis de leur actuelle convention collective, les syndicats de la construction ne peuvent que pousser un soupir de soulagement. Ils l'ont échappé belle.

Du côté patronal, l'image est moins nette. On a des raisons de penser que les entrepreneurs d'une certaine importance, qui ont vu ces derniers mois leurs carnets de commandes s'alourdir, s'accommoderont volontiers du règlement que le gouvernement leur impose. Ils repartent tous sur un même pied, en concurrence les uns avec les autres, mais avec des chances égales au départ.

Mais telle n'est pas la situation des petits entrepreneurs. Et de là leur colère qui s'est bruyamment manifestée, jeudi soir, à l'assemblée générale de l'AECQ avec force injures à l'adresse de leurs négociateurs qu'ils accusent, bien injustement, de trahison. Un beau grabuge. Leur réaction s'explique. Les petits entrepreneurs, qui forment le gros des effectifs de l'association patronale, ne sont pas seulement en concurrence les uns avec les autres. Ils doivent se mesurer avec tout un secteur en pleine expansion qu'on désigne sous le nom de « travail au noir » mais qui englobe aussi bien diverses activités tout à fait légales : celles des « artisans » par exemple, une sorte de travail « au gris » pour ainsi dire. Pour eux, il n'y a pas de lendemains qui chantent.

Voilà pour le court terme.

Le moyen terme est plus problématique. Deux problèmes se posent. Le premier a trait au régime de négociations dans l'industrie de la construction. La décision du gouvernement de prolonger le décret, sans l'accord formel des parties, accentue un état de fait malsain. À l'expiration du décret actuel, il y aura sept ans que les parties n'auront pas réussi à signer d'entente. Un beau cas de déresponsabilisation, une contradiction patente avec toute la politique déclarée du gouvernement. Le modèle de relations de travail qui tend à s'accréditer est en tous points conformes au corporatisme des années trente : syndicalisation obligatoire, tutelle du gouvernement, interdiction à toutes fins utiles de l'exercice du rapport de forces. Le maréchal Pétain ne pourrait qu'y applaudir la consécration de sa grande Charte du travail dont il n'était pas peu fier.

Non seulement faut-il songer à sortir l'industrie de ce carcan, il faut aussi empêcher que d'autres secteurs n'y tombent. En ce sens, certaines formules mises de l'avant touchant l'accréditation multipatronale et la négociation sectorielle semblent conduire directement à la même impasse. Un beau thème de réflexion pour la commission Châtillon.

Ce n'est pas tout. Il est tout à fait probable que les deux prochaines années verront une extension sans précédent du travail au noir (et « au gris ») que seule la mise sur pied d'une véritable police du travail pourrait enrayer. Les agents de recherche de l'AECQ ont mis au point une méthode de calcul des progrès des activités accomplies hors décret. Il sera intéressant de surveiller l'évolution de la courbe.

Car, à trop vouloir les contraindre, les faits finissent par se venger.

— JEAN FRANCOEUR

# L'espoir de Fort-Prével

## QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE GOUVERNEMENT péquiste a passé de longues heures, dans sa paisible retraite de Fort-Prével, à imaginer l'après 4 septembre, à la suite de l'élection probable de M. Mulroney. De cet exercice, et de l'ensemble d'une conjoncture moins maussade que naguère, il est ressorti avec l'impression, sinon la conviction, que tout n'est pas fini pour lui.

Sans se faire d'illusions sur la possibilité d'un déblocage majeur, M. Lévesque et ses ministres, du moins la majorité d'entre eux, estiment que le Canada entre dans une nouvelle ère, celle de l'après-Trudeau. Dans cette perspective, ils veulent que le Québec tire profit sans délai de l'ouverture d'esprit et de la bonne volonté apparente du nouveau gouvernement conservateur.

Fort heureux de la fin de l'hégémonie libérale qui les a littéralement écrasés et qui a torpillé leurs objectifs fondamentaux, les colombes péquistes, sous la férule de M. Lévesque, sont disposées à faire un bout de route sur la voie abrupte d'un fédéralisme moins centralisateur et plus sain. Ils veulent ainsi faire la preuve que, dans un grand nombre de dossiers sectoriels, ce n'est pas le Québec « séparatiste » qui créait les embâcles comme à loisir, mais bien l'obstination et l'intransigeance de M. Trudeau et de ses sbires, déterminés à faire manger le Québec, tel un oiseau docile, dans leur main.

M. Lévesque a fait rugir les indépendantistes purs et durs, y compris dans son cabinet, en donnant une accolade, aussi amicale que tactique, à M. Mulroney, au début du mois. Parlant en sa qualité de premier ministre, et non de président du PQ, M. Lévesque a salué le discours de M. Mulroney à Sept-Îles comme « une ouverture très remarquable dans le sens d'un éventuel abandon de la centralisation forcenée qui règne à Ottawa depuis une vingtaine d'années ». Sonnant la fin des hostilités systématiques, à propos de tout et de rien, le chef *tory* souhaite un nouveau mode de consultation, de compréhension et de coopération avec les provinces, singulièrement avec sa province natale.

Or cet appel à la conciliation, que M. Lévesque juge, « dans un contexte fédéral, le plus exemplaire comme perspective d'avenir », a été inspiré directement par un ami commun aux péquistes et au chef conservateur. Me Denis Bouchard, de Chicoutimi, est particulièrement près de M. Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice et chargé des Relations intergouvernementales canadiennes, à ce titre responsable de la stratégie et du plan d'action du gouvernement québécois. Ce seul indice montre que des têtes de pont sont déjà établies et qu'un dialogue renouvelé peut prendre forme sous des auspices plus favorables.

Dans un certain nombre de dossiers chauds — financement des municipalités, santé, éducation post-secondaire, pétrochimie (Pétromont) — il y aura sûrement moyen de faire un bout de chemin vers la réconciliation des intérêts divergents entre Québec et Ottawa. Il en avait d'ailleurs été ainsi en 1979-80, durant l'éphémère gouvernement de M. Clark, celui qui a le plus fait pour blanchir les *tories* de leur réputation de *mange-canayens* et d'orangistes.

Sur le plan économique, ce sera déjà un peu plus difficile. Toutes les provinces souhaitent évidemment qu'Ottawa assume un certain leadership et fasse preuve de dynamisme et d'audace. Mais le consensus s'arrête à peu près là, comme l'a démontré la récente conférence des provinces, à Charlottetown. Un monde sépare les attentes des trois provinces conservatrices à l'ouest du Manitoba, par exemple, et les revendications pour une « national industrial policy » que pilote l'Ontario. Envers les unes et les autres, M. Mulroney aura un certain nombre de dettes qu'il sera fort ardu de réconcilier avec son chapelet de promesses tous azimuts.

Mais c'est avant tout sur le plan constitutionnel que se jouera le test délicat de la bonne foi mutuelle que le Québec et le nouveau pouvoir d'Ottawa souhaitent instaurer. M. Mulroney est sincère en promettant de tout mettre en oeuvre pour que sa province puisse, dans l'honneur et la dignité, signer l'accord constitutionnel de 1982. M. Lévesque l'est tout autant en rappelant les conditions essentielles, telles qu'établies dans une résolution presque unanime de l'Assemblée nationale : reconnaissance de la dualité canadienne et du Québec en tant que société distincte, respect des compétences législatives, possibilité de retrait d'une entente fédérale-provinciale, avec pleine compensation financière, dans tous les secteurs vitaux pour le Québec et non pas seulement en matière d'éducation et de culture, comme c'est le cas avec le pacte Trudeau.

De toute évidence, il faudra beaucoup de patience, de doigté et de persuasion pour que M. Mulroney réussisse à convaincre ses « red necks » de l'Ouest du bien-fondé des revendications fondamentales du Québec.

M. Lévesque n'est pas dupe : après la brève lune de miel *tory*, les prochains mois seront pavés d'obstacles et d'embûches. « Il est évident, dit-il, que le Canada anglais va plutôt s'arranger désormais pour que les décisions se prennent où se trouve la majorité. »

Mais le Québec n'a pas le choix. Affaibli par ses nombreux déboires et ses maladresses, pressé par le temps, talonné par une population qui en a marre des querelles interminables, le gouvernement doit sortir de sa torpeur et se remettre en marche.

Non pas que le gouvernement soit soudain touché par la grâce fédéraliste, mais il doit, lui aussi, faire face à des urgences inéluctables, surtout celle du prochain rendez-vous électoral. M. Lévesque et la majorité de ses collègues n'ayant nullement le goût du suicide collectif, sont en train de revoir une stratégie qui fut désastreuse à plusieurs égards, d'amorcer un long virage qui, espèrent-ils, leur permettra d'éviter le désastre appréhendé. La rogne et la grogne des purs et durs ne pourront empêcher cette mutation tactique et circonstancielle qui, « le long du chemin », remettra en cause les élections-référendum claironnées à contre-temps. C'est peut-être la fin des illusions ; c'est aussi l'instinct de survie qui s'active péniblement.

La gestation sera longue et douloureuse. N'ayant pas entrepris, il y a deux ans, la démarche sociale et constitutionnelle que la crise économique l'a forcé à faire pour sauver les meubles, le gouvernement risque de manquer de temps pour négocier ce virage en haute montagne. Sans compter les dangers d'éclatement et les luttes de factions que M. Lévesque colmate moins habilement que naguère.

L'espoir de Fort-Prével est peut-être un peu fou, mais tant qu'il y a de la vie . . .

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# La fin d'une campagne . . . qui n'a jamais commencé

**LIBRE OPINION**

**SOLANGE CHAPUT-ROLLAND**

DANS QUELQUES jours, si les sondages sont authentiques, Brian Mulroney sera vraisemblablement premier ministre du Canada. Son mérite n'est pas mince, car il a dû conquérir l'estime et la confiance des siens et des contribuables, jour après jour, sourire après sourire, promesse après promesse, sans que jamais nous sachions en termes précis jusqu'où sa volonté de changement nous mènera.

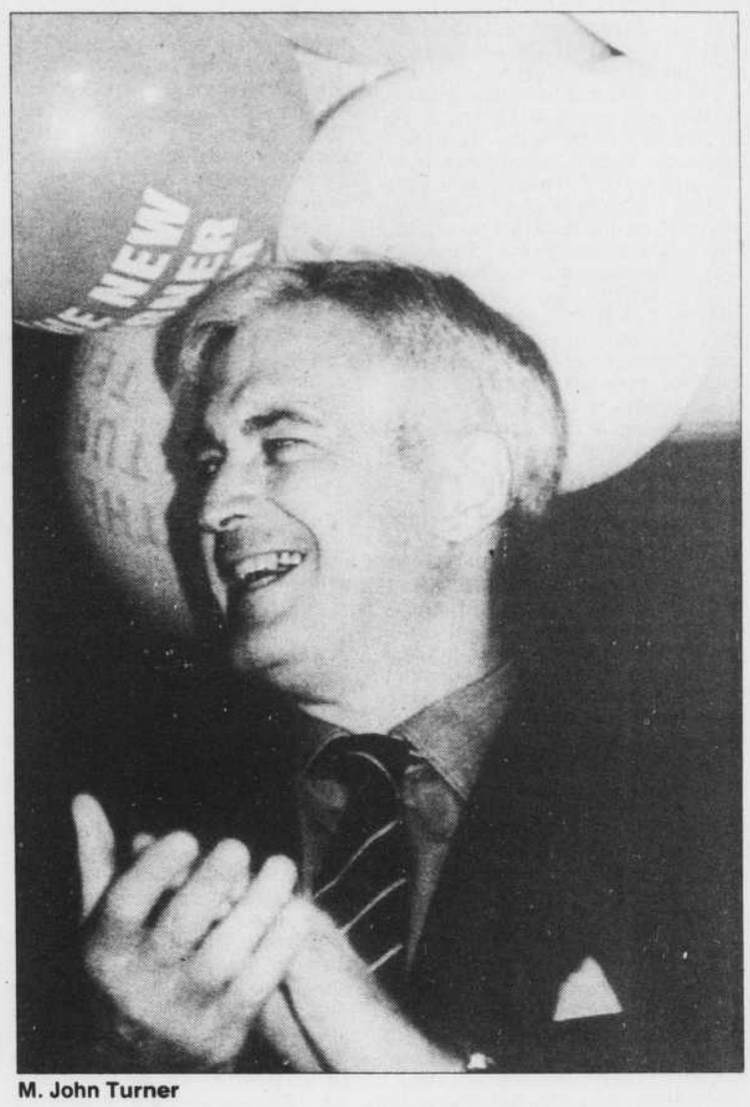
Du côté libéral, nous avons vite compris que M. Trudeau, homme de pays plutôt que de parti, avait avalé le Parti libéral du Canada : depuis sa première victoire, les citoyens ont voté pour ou contre lui, rarement pour le parti dont il était le grand timonier. Mais cette fois, les libéraux sont tombés dans les mêmes erreurs que commirent tant de fois les conservateurs divisés entre eux, réunis contre leur chef. Jamais chef de parti et premier ministre choisi et non élu ne fut plus seul durant une campagne électorale que John Turner. Oui, il a fait des gaffes, multiplié les maladresses et s'en est excusé avec une touchante mais déconcertante humilité. Mais qui a déjà oublié les injures gratuites lancées par M. Trudeau aux plus petits que lui, à ses délateurs, aux *Westerners* qualifiés de béotiens, à ses amis comme à ses adversaires qui osaient critiquer ses politiques. John Turner ne méritait sans doute pas les grands espoirs mis sur ses épaules par son *fan-club*, mais il ne méritait pas non plus les moqueries et les dards empoisonnés que lui lancèrent ses partisans, même ceux qui avaient épaulé sa candidature à la succession de M. Trudeau. Et voici que, pour les derniers jours d'une campagne électorale déjà perdue de l'avis de la plupart des observateurs, les amis et partisans de M. Turner réclament la venue de M. Trudeau pour chanter l'éloge du nouveau premier ministre en oubliant que l'ex-grand patron libéral l'avait savemment embourbé dans les filets de son patronage. Pourquoi les admirateurs libéraux de M. Trudeau imaginent-ils que la présence de leur ancien chef encouragera les électeurs à voter pour le nouveau ? Personne n'a demandé à M. Trudeau de diminuer son image et son prestige en récompensant ses amis, mais une fois ce geste indécent posé, comment des libéraux peuvent-ils encore penser que les citoyens du pays appuieront des hommes et des femmes qui non seulement ne prennent pas leur distance de ce favoritisme qui les compromet pour des années, mais approuvent la conduite de M. Trudeau puisqu'ils se tournent vers lui en désespoir de cause. M. Raymond Garneau, dans un élan d'une rare candeur, a observé que le moment de faire appel à M. Trudeau ne lui paraissait pas « opportun ». On ne saurait mieux dire.

Si John Turner perd le pouvoir fédéral et la bataille dans Quadra, il est facile d'imaginer le genre d'analyses auxquelles se livreront les penseurs du Parti libéral du Canada. La plupart soupireront après M. Jean Chrétien qui ne s'est pas caché, cependant, pour observer que *son avenir était derrière lui*, oubliant complaisamment que M. Turner aurait pu être plus coriace envers lui. Un grand nombre de candidats blâmeront John Turner de n'avoir pas été capable de nous faire oublier 12 ans de puissance libérale et de régime Trudeau. À observer leur performance collective depuis le début de cette navrante campagne, il est juste de noter que les anciens libéraux de M. Trudeau sont demeurés pour ainsi dire muets, tandis que leur nouveau chef faisait face à une presse agressive. S'il ne réussit pas à séduire l'électorat canadien le 4 septembre, il aura été le personnage le plus tragique de notre histoire politique. Jamais homme politique n'est entré en scène en portant en lui tant de promesses; jamais premier ministre ne fut choisi pour si peu de temps, et jamais en si peu de temps un premier ministre aura-t-il autant déçu les siens. Je ne suis pas certaine que John Turner soit responsable de la débâcle libérale telle qu'elle se déroule en ce moment; il en aura été surtout la victime.

Brian Mulroney a développé l'instinct du profiteur des faiblesses de ses adversaires, et il aurait été étonnant qu'il n'agisse pas ainsi. Dans les faits, Mulroney n'est pas en campagne pour sauver le Québec ou même l'Ouest, mais pour prendre le pouvoir, et il a appris très jeune comment gravir les échelons qui conduisent à la puissance économique puis à la puissance politique. Il a tout misé sur le changement en se gardant de nous informer sur la substance de ce changement. Ces élections reposent sur du vent, mais le vent souffle dans sa direction et il sait en profiter. Seulement, il convient de noter que le changement dont il parle dix fois en dix minutes, durant le même discours, touche surtout son parti. John Turner affirme qu'il est l'homme du renouveau, mais ce renouveau ne vise, en somme, que sa propre personnalité, puisque l'ancienne équipe a plus de poids dans son cabinet et dans son entourage que celle qu'il a recrutée lui-même. Avec Turner, nous avons une bonne idée de ce qui nous attend puisque le grand mandarinat, devenu plus libéral que fédéral, continuera à formuler les principales décisions politiques et économiques. Avec Brian Mulroney, nous apprendrons, après le 4 septembre, de quel bois se chauffe le Parti conservateur qui n'a pas toujours été très ouvert aux Québécois ni très souple à s'adapter aux exigences de l'avenir. Nous sommes en droit d'être un peu inquiets, mais plusieurs, ici comme dans le reste du pays, semblent décidés à prendre des chances, estimant que nous ne pouvons plus continuer de confier notre destin collectif à une équipe qui, depuis douze ans, a davantage parlé d'unité qu'elle l'a obtenue entre les citoyens, les régions, les provinces et l'État central. Il est étonnant de constater que la force, l'influence, l'ascendant de M. Trudeau sur le pays fondent si rapidement. Il a profondément marqué le pays, mais il aura bien peu influencé ses compatriotes. Le bilinguisme est officiel mais les citoyens le redoutent et imaginent encore que le français des libéraux leur entre dans la gorge. La constitution est rapatriée mais le Québec n'accepte pas ce qu'elle lui enlève. Le gouvernement est devenu plus rationnel, mais les multiples comités mis sur pied par les amis de M. Trudeau ont tellement compliqué l'art de prendre des décisions que le premier ministre, toujours au nom de la rationalité, était le seul à comprendre les rouages décisionnels. Que restera-t-il dans dix ou quinze ans du passage éblouissant de M. Trudeau dans notre vie politique ? Je l'ignore, mais je suis forcée de penser, face à la déconfiture libérale actuelle, que « le prince du Nord » décrit par Richard Gwyn ne dirigeait pas ses troupes : il les devançait de plusieurs kilomètres. Voilà peut-être pourquoi, en ce moment, les libéraux et même les néo-démocrates ont tant de peine à marcher au pas; un gouvernement, n'est-ce pas, avant tout, un acte de confiance de la population envers ses gouvernants ? Que deviendra alors le changement conservateur sans cette confiance ? L'avenir nous le dira, et l'avenir, c'est demain.



M. Brian Mulroney



M. John Turner

# Les langues officielles parlées au Canada

## ■ *La loi aura quinze ans le 7 septembre*

**RICHARD-J. JOY**

LA LOI sur les langues officielles est entrée en vigueur le 7 septembre 1969. En comparant les données du recensement de 1981 à celles de 1971, on devrait pouvoir tirer certaines conclusions sur les effets de cette loi.

Si le nombre de Canadiens bilingues est passé de 2.9 millions en 1971 à 3.7 millions en 1981, l'envers de la médaille est aussi à considérer. Il n'y a pas que le nombre de bilingues qui ait augmenté entre 1971 et 1981. En effet, le nombre de ceux qui parlent « le français seulement » et « l'anglais seulement » a, lui aussi, atteint de nouveaux sommets en 1981, soit quatre et 16 millions respectivement. Les unilingues sont toujours cinq fois plus nombreux que les bilingues. C'est la population totale qui augmente et non pas uniquement le nombre de bilingues.

Il est important de souligner que la population du Canada était de 13 % plus nombreuse en 1981 qu'en 1971, mais qu'elle comptait moins de personnes en dessous de 15 ans. Étant donné que très peu de personnes sont bilingues dès leur naissance, le taux de bilinguisme est toujours plus bas pour les très jeunes que pour les adultes. Donc, la baisse observée dans la proportion des jeunes (en dessous de 15 ans) aurait nécessairement entraîné une montée dans la proportion de bilingues.

Ces facteurs et d'autres doivent être étudiés à fond par des spécialistes pour en tirer des conclusions quant à l'efficacité des mesures prises après 1969 pour encourager le bilinguisme au Canada. En attendant les résultats de ces études, passons en revue les données des recensements du dernier demi-siècle.

Les trois tableaux ci-contre présentent un relevé des réponses historiques à la question : « Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation ? » Cette question a été posée à chaque recensement décennal depuis 1901. Pour supprimer les effets des changements dans la proportion enfants/adultes, les tableaux ne présentent que les données pour la population âgée de 20 ans et plus.

Les données des recensements montrent très clairement que le bilinguisme est pratiqué surtout par les minorités. En dehors du Québec et du Nouveau-Brunswick, on voit un taux de bilinguisme de 85 % parmi la population de langue maternelle française et de 5 % seulement parmi la population de langue maternelle anglaise. Au Québec, c'est l'inverse, soit 53 % parmi les anglophones et 29 % parmi les francophones.

Le tableau 1 présente les données pour l'ensemble du Canada. Ce tableau révèle — et c'est un fait historique totalement imprévu — que la proportion de Canadiens capables de parler le français a augmenté à chaque recensement depuis 1931. En ajoutant les « français seulement » aux « français et anglais », on découvre que la proportion de la population adulte capable de s'exprimer en français est passée de 27 % en 1931 à 32 % en 1981. Pendant le même demi-siècle, la proportion capable de s'exprimer en anglais a baissé légèrement, de 86 % en 1931 à 84 % en 1981.

Le tableau 2 présente les mêmes données mais pour le Québec. Ici, deux tendances sont très nettes et frappantes : l'unilinguisme anglais est en chute libre, passant de 16.4 % en 1931 à 6.8 % en 1981, tandis que la proportion de francophones unilingues, qui était de 42.1 % en 1931, a grimpé à 53.4 % en 1981. La Loi sur les langues officielles n'a pas réussi à freiner le déclin incessant de l'anglais, quoique certains lecteurs vont imputer à la loi 101 la diminution abrupte du nombre d'anglophones unilingues, entre 1971 et 1981, et l'augmentation concomitante du taux de bilinguisme.

Le français est langue majoritaire au Québec et dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Dans les autres provinces, c'est une langue ignorée par neuf personnes sur dix. Au Manitoba, par exemple, seulement 82,600 personnes prétendent être capables de parler le français, y compris les 48,500 dont c'est la langue maternelle. Des Manitobains au nombre de 931,100 ont répondu au recensement de 1981 qu'ils sont incapables de soutenir une conversation dans la langue de Riel.

Le tableau 3 est basé sur les mêmes données que celles des deux tableaux précédents, mais cette fois pour ce qu'on peut appeler « le Canada anglais », c'est-à-dire le Canada à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ici, le bilinguisme (autrement dit, la connaissance du français) est à la hausse depuis 1931 et la tendance n'a pas changé depuis l'application de la Loi sur les langues officielles : 98 % de la population parle l'anglais.

Lors du recensement de 1986, on posera la même question sur les langues officielles parlées qu'en 1981 (cette question fut omise en 1976). Cela permettra d'évaluer les tendances actuelles, 15 ans après la promulgation de la Loi sur les langues officielles.

**TABLEAU 1**

**Langues parlées par personnes âgées de 20 ans et plus, 1931-1981, Canada**

| recensement | français seulement | français et anglais | anglais seulement |
|---|---|---|---|
| 1981 | 14.7 % | 17.7 % | 66.3 % |
| 1971 | 15.0 | 16.7 | 66.7 |
| 1961 | 14.3 | 16.4 | 68.0 |
| 1951 | 14.1 | 15.8 | 69.1 |
| 1941 | 13.4 | 15.5 | 70.1 |
| 1931 | 11.6 | 15.7 | 70.6 |

**TABLEAU 2**

**Langues parlées par personnes âgées de 20 ans et plus, 1931-1981, Québec**

| recensement | français seulement | français et anglais | anglais seulement |
|---|---|---|---|
| 1981 | 53.4 % | 39.1 % | 6.8 % |
| 1971 | 51.7 | 36.8 | 10.5 |
| 1961 | 49.4 | 37.3 | 12.3 |
| 1951 | 49.3 | 37.3 | 12.3 |
| 1941 | 47.4 | 37.7 | 14.6 |
| 1931 | 42.1 | 40.8 | 16.4 |

**TABLEAU 3**

**Langues parlées par personnes âgées de 20 ans et plus, 1931-1981, au Canada en dehors du Québec et du Nouveau-Brunswick**

| recensement | français seulement | français et anglais | anglais seulement |
|---|---|---|---|
| 1981 | 0.3 % | 9.1 % | 89.0 % |
| 1971 | 0.5 | 8.4 | 89.2 |
| 1961 | 0.6 | 7.7 | 90.3 |
| 1951 | 0.6 | 7.1 | 91.0 |
| 1941 | 0.5 | 6.7 | 91.5 |
| 1931 | 0.6 | 6.2 | 90.2* |

*À noter: en 1931, ceux qui ne parlaient ni l'anglais ni le français représentaient 2.9 pour cent de la population : en 1941, la proportion n'était que de 1.2 pour cent.

# LETTRES AU DEVOIR

### ■ *Félicitations, René Lévesque*

FÉLICITATIONS au premier ministre René Lévesque pour son impartialité et pour son courage dans la nomination de M. Jean-Denis Lamoureux au sein de son équipe.

Ce n'est pas la première fois que le quotidien raciste *The Gazette* adopte une attitude journalistique aussi disgracieuse, car j'ai moi-même été victime de la mesquinerie de ce journal, il n'y a pas si longtemps.

En effet, après m'avoir interviewé sur la chaude concurrence des hebdos judiciaires au Québec, on en a profité pour souligner avec emphase le fait que j'avais déjà été, il y a de cela 21 ans, affilié au Front de libération du Québec. J'avais à l'époque 18 ans . . .

Comme je venais de fonder un nouvel hebdomadaire, un de mes bailleurs de fonds apprit mon passé par *The Gazette* et il se retira avec ses fonds . . . de crainte que mon image ne nuise à ses ambitions politiques.

Résultat de cette mesquinerie : je perds environ $ 200,000 et je me retrouve prestataire de l'assurance-chômage !

Dans l'affaire Lamoureux, l'attitude de notre premier ministre est tout à son honneur, car elle démontre notamment son ouverture d'esprit.

— PIERRE SCHNEIDER

Longueuil, 25 août.

# SEPTEMBRE NOIR

**BILLET**

**FRANÇOIS BÉLAND**

SEPTEMBRE 1984 va me donner le cafard. Et pas seulement parce que c'est le mois où j'aurai 40 ans. Jugez vous-même.

Septembre '64 : j'entre à l'université et j'abandonne la foi chrétienne. Finis, n-i-nis, Dieu, le ciel et l'enfer et tous les desseins impénétrables de la Providence. Je nie définitivement toute crédibilité à cette grille d'interprétation de l'univers qu'est le catholicisme. Poussant encore plus loin mon apostasie, je raie de ma mémoire mes souvenirs de première communion et mes années d'enfant de choeur. Effacés ces jours de 1950, l'Année sainte, où ma tante Emma me racontait son pèlerinage à Rome et l'impression bouleversante que Pie XII avait faite sur elle.

Septembre '74 : je quitte un emploi bien rémunéré au gouvernement fédéral et retrouve enfin la liberté de célébrer mon Québec, mon pays, mon amour. Arrière, fédéral de malheur par qui tous les maux de mon peuple arrivent ! Mon reniement est total. Jamais plus on ne me reprendra à me lever pendant le *Ô Canada*, version française, anglaise ou bilingue. Ne reculant devant rien, je m'interdis désormais de chanter à mes enfants *Un Canadien errant* et *Vive la Canadienne*. Je désavoue même le congé que nous avait valu la visite au collège du gouverneur général du Canada, vers la fin des années '50.

Septembre '84 : dix et vingt ans plus tard, René Lévesque me pousse du coude pour que je coche la case du candidat conservateur de mon comté et la venue du pape me vaut un congé payé de la part de mon employeur ! Qui se moque de moi, la Providence ou l'Histoire ?

Le 4 septembre, je vous défie de trouver renégat plus triste que moi, et le 11, apostat plus hébété. De quoi septembre '94 sera-t-il donc fait ?



## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Déboires

compose n'apporte pas le changement promis; Marc Lalonde, pilier du gouvernement Trudeau, est toujours là. André Ouellet, son organisateur au Québec pendant le leadership, reçoit en récompense la plus belle collection de titres qu'aucun ministre n'a jamais eu. Aucune nouvelle figure de l'Ouest n'entre au cabinet en dépit de l'ouverture promise.

Dans la fièvre de l'arrivée du nouveau premier ministre personne n'en fait un plat. Mais le ton est donné et à peine quelques jours plus tard, nouveau revirement. Le vendredi, 6 juillet, il annonce à la sauvette devant quelques journalistes que, non, il réduira pas le déficit. Après avoir des mois durant dit aux Canadiens qu'ils hypothéquaient leur avenir, il finira même par avouer que le déficit sera même plus élevé. De combien dépassera-t-il les $30 milliards prévus? C'est une surprise qu'il garde pour le 5 septembre.

Quelques jours plus tard, le 9 juillet, le nouveau premier ministre prend le risque de déclencher des élections. Du même coup il annonce la retraite politique de 17 députés et ministres qu'il récompense par des nomminations à des postes publics grassement rémunérés.

La responsabilité première de ce geste appartient au premier ministre sortant, dira-t-il pour s'excuser. Mais les excuses ne seront pas acceptées. Dans le moment le plus dramatique de toute la campagne, dans un face-à-face télévisé avec Brian Mulroney, il avouera devant des millions de téléspectateurs sa faiblesse. Lui, l'un des rares libéraux qui avaient osé rompre avec Pierre Elliott Trudeau pendant les années 70, dira en baissant la tête: « je n'avais pas le choix ». Avec de nombreux experts non partisans qui viendront l'appuyer, Brian Mulroney répliquera: « Oui Monsieur, vous aviez le choix. Les Canadiens méritaient mieux que cela ».

C'est un coup dont le premier ministre ne réussira jamais à se remettre. Trois semaines après le début de la campagne, il réalisait que les choses étaient fort mal engagées. Il accepte les pressions de l'establishment du parti et congédie l'homme à qui il avait confié le mandat de mettre sur pied une organisation électorale nouvelle. Bill Lee est remplacé par le plus célèbre des « back-room boys » de l'ère Trudeau, le sénateur Keith Davey.

Les deux hommes qui avaient fait les succès électoraux libéraux de la dernière décennie, l'équipe Davey-Lalonde, étaient de nouveaux à la barre. Avec eux allait ressurgir les Tom Axworthy, Martin Goldfarb, Gerry Grafstein, Michael Kirby qui tous n'avaient qu'un réflexe, revenir aux thèmes et aux recette du bon vieux temps.

Le premier ministre jonglera, à la fin de la campagne, avec l'idée de demander à son prédécesseur de venir faire campagne à ses côtés. L'ironie de la situation aurait été mortelle. Que sous les pressions de ses nouveaux conseillers il ait pris les méthodes de ses prédécesseurs était suffisant. En effet, aussitôt que M. Davey prit la direction de la campagne on vit John Turner cesser de répondre aux questions de la presse. De même mit-il de côté l'attitude digne de l'homme d'État qu'il avait promis de conserver pour sortir les gants de boxe au grand plaisir des siens.

Le chef libéral se révélait cependant un bien mauvais boxeur. Déjà ébranlé par le jab de M. Mulroney sur le front du patronage, il lui tendit la joue lorsqu'il ressortit le spectre du séparatisme.

La dénonciation de l'alliance entre le Parti québécois et le Parti conservateur portait à vide puisque l'alliance entre les libéraux de Robert Bourassa et les conservateurs était encore plus visible. Il ne faisait alors qu'aviver le sentiment de vengeance des nationalistes péquistes et libéraux. Ceux-ci ne lui pardonnaient pas de le voir nier au gouvernement légitime du Québec le droit de parler de constitution.

Un coup fatal contre Brian Mulroney allait cependant être porté cette semaine, croyaient les stratèges libéraux. L'occasion devait être la conférence de presse donnée par le chef conservateur sur le coût de ses promesses électorales. Au moment même où celui qu'il accuse de faire de l'élection une vente aux enchères présente la facture de ses promesses, M. Turner décida de façon précipitée de présenter le coût de ses propres promesses. Ô surprise, les promesses libérales allaient à première vue coûter presque $1 milliard de plus que les promesses conservatrices.

La campagne publicitaire du parti prit le même ton, devenant centrée autour de publicités négatives. M. Turner avait pourtant rejeté un tel projet au début. Le recours massif à cette arme devenait cependant futile tellement la campagne libérale était vacillante. Depuis longtemps, M. Turner s'était révélé le meilleur allié de Brian Mulroney. À la mi-campagne, un organisateur conservateur de Toronto devait conclure avec un large sourire: « Yes, Turner makes the difference », reprenant le thème principal de la campagne publicitaire libérale pour le Canada-anglais.

Le problème de la campagne libérale n'était pas le message. C'était plutôt le messager qui faisait défaut en venant contredire par ses attitudes le discours qu'il tenait. « The medium is the message », disait MacLuhan.

Les électeurs l'ont rapidement compris. De 49 % qu'elle était au début de la campagne électorale, la cote de popularité du Parti libéral est tombée au début du mois d'août à 32 %. La cote personnelle de John Turner chuta de son côté à 26 %.

Le message était suffisamment clair pour que M. Turner accepte que l'on confie un plus grand rôle à Jean Chrétien dans la campagne électorale. Il avait été prévu au point de départ que le vice premier ministre menerait une campagne nationale de son bord. Il s'agissait de compléter le travail de M. Turner, mais non pas de le remplacer comme on en vint à le faire notamment dans les messages publicitaires, au Québec bien sûr, mais aussi en Ontario.

De par la force des choses, le député de Saint-Maurice deviendra encore plus important, sinon embêtant pour M. Turner le 5 septembre. Défait dans Vancouver-Quadra, M. Turner ne pourra être présent aux Communes. Il lui sera difficile de ne pas donner le titre de chef de l'opposition officielle à son ancien adversaire de la course au leadership.

Ce n'est sûrement pas en vain qu'il répète depuis quelques jours qu'il n'est pas question d'un nouveau congrès au leadership.

### ◆ Un scénario

Le geste lui permit d'attaquer de plus belle son rival qui, lui, refusait de dénoncer les nominations. De sorte que lors des débats télévisés, M. Mulroney enfonça le clou encore un peu plus. Dans ce qui fut un des échanges les plus marquants de la campagne, M. Turner répéta qu'il n'avait pas le choix et M. Mulroney soutint que, oui, il aurait pu se conduire comme un vrai leader et refuser de procéder aux nominations.

Ces deux premiers débats télévisés permirent à M. Mulroney d'acquérir la confiance dont il a eu besoin ultérieurement pour remporter le concours de personnalité que fut cette campagne d'images.

Car devant le vide créé par le départ de M. Pierre Trudeau, MM. Turner et Mulroney ont toujours su que le leadership était un thème majeur pour les Canadiens (cela s'est vérifié dans les sondages).

La carte du leader fut donc jouée sans arrêt dans le camp conservateur. L'entourage du chef s'assura que partout où il passait, M. Mulroney était attendu et acclamé et que partout où il parlait, des partisans l'entouraient . C'était important pour créer un effet d'entrainement mais plus encore pour s'assurer que les précieuses images des caméramen, qui seraient projetées le soir sur les écrans de télévision, soient des images de vainqueur.

A la télévision, Brian Mulroney fut d'ailleurs la vedette de toutes les réclames du parti. Les conservateurs avaient bien réservé une série de réclames à M. Turner mais, la deuxième semaine d'août, ils abandonnèrent l'idée d'attaquer le premier ministre, «parce qu'il s'est lui-même infligé des blessures mortelles».

Encore une fois, les stratèges avaient vu juste: un sondage effectué pour CBC entre les 9 et 12 août, et rendu public le 20, révélait que M. Mulroney était désormais plus populaire que M. Turner, qui était moins populaire que M. Ed Broadbent, le chef du Nouveau parti démocratique. Le problème latent de crédibilité du chef était en partie résolu.

Dans les annonces publicitaires, M. Mulroney s'est voulu à la fois rassurant et professionnel, fils de la Côte-Nord et chef d'entreprise. Et, pour annuler l'effet artificiel qu'une constante vigilance finit par créer, M. Mulroney s'est présenté comme un homme de famille, attaché à sa femme et à ses enfants.

Même si M.Mulroney avait dit dès son entrée au Parlement que ses préoccupations se résumaient par ces mots: «des jobs, des jobs et des jobs» et même s'il a répété dans son discours de lancement de campagne, le 9 juillet, que «nous allons changer le sombre bilan économique des années libérales», il s'est résolument tenu loin de certains dossiers économiques potentiellement explosifs. .

Ainsi, sur l'énergie, les conservateurs provinciaux et fédéraux se sont entendus pour ne pas alimenter le débat. Car ils savent que les intérêts de l'Ontario et ceux de l'Alberta ne sont pas les mêmes et ils savent aussi que les chicanes entre MM. Bill Davis et Peter Lougheed jouèrent un grand rôle dans la défaite de M. Joe Clark en 1980.

De la même manière, M. Mulroney ne donna qu'un rôle discret à son critique financier et député John Crosbie : les deux ont émis des opinions différentes dans le passé sur le déficit et l'universalité des des programmes sociaux. Et, en début de campagne, M. Crosbie admit que les promesses conservatrices pourraient s'élever à $20 milliards, ce que M. Mulroney a dû nier.

Sur la scène internationale, M. Mulroney a décidé de de pas rendre public le rapport d'un groupe de travail présidé par M. Clark et qui favorise une ligne moins dure que celle souhaitée par certains de ses collègues. Bref un sujet controversé.

Sur le bilinguisme en Ontario, M. Mulroney a bien vite adouci une «invitation pressante» au premier ministre ontarien de rendre sa province officiellement bilingue. Tant et si bien que lorsqu'un journaliste lui demanda plus tard, après plusieurs jours de campagne au bras de M. Davis, s'il avait abordé la chose avec le chef ontarien, M. Mulroney a répliqué: «Non. Nous avons parlé des enjeux de la campagne».

Cela n'a pas empêché M.Mulroney de jouer la carte de l'unité nationale, en promettant un gouvernement de coalition nationale, à la Sir John A. MacDonald.

M. Mulroney a beaucoup cité aussi M. John Diefenbaker, pour qui il a une grande admiration et qui fut le dernier chef tory à séduire le Québec, en y cueillant 50 sièges en 1958.

L'ouverture à laquelle s'engagea M. Mulroney vis-à-vis les provinces et son appel aux nationalistes du Québec furent d'ailleurs bien reçus. Au Québec, le premier ministre, M. René Lévesque, exprima même sa sympathie envers M. Mulroney.

A partir du 10 août, les sondages des grandes maisons rapportèrent ce que les enquêtes internes du parti avaient déjà révelé aux conservateurs: ces derniers étaient en voie de réaliser une importante percée au Québec.

Les libéraux ne réussirent pas à convaincre les Canadiens des autres provinces que les conservateurs étaient engagés dans une dangereuse alliance avec les «séparatistes».

Seulement, les supporteurs ontariens de M. Mulroney comprirent qu'ils ne seraient plus les seuls responsables d'une victoire conservatrice. Et que M. Mulroney aurait aussi des dettes envers les Québécois.

### ◆ Loi 101

échoué plusieurs fois les tests de l'OLF en français écrit. En juillet 1982, le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, l'avait déboutée.

L'article 35 de la Charte de la langue française prescrit que l'aspirant à un ordre professionnel doit prouver qu'il a «une connaissance appropriée à l'exercice de (sa) profession».

Essentiellement, déclare la Cour d'appel, le règlement est discriminatoire parce qu'il créé deux classes de personnes. En effet, le règlement contesté stipule dans un premier temps que la personne qui «a suivi, à temps plein, à compter du niveau seconaire, au moins 3 années d'un enseignement donné en langue française» est réputée avoir la connaissance appropriée du français. Si toutefois, elle ne peut satisfaire à cette condition, la personne doit alors subir un examen approprié préparé par l'Office de la langue française.

C'est cette différence de traitement que la Cour juge discriminatoire. Dans le premier cas, explique le juge Jacques (auquel s'est rallié le juge Owen), il s'agit d'un «critère mobile qui va de trois premières années de secondaire à trois dernières années universitaires». Dans le second cas, le critère «est fixe et se situe à un niveau qui n'est certainement pas celui du bas de l'échelle».

Le juge évoque, en guise d'explication, le cas d'une personne qui aurait fait ses trois premières années de secondaire en français («même si dans les faits, il ne connaît rien de la terminologie particulière à sa profession») avec celui qui aurait fait deux années seulement d'études professionnelles en français. «Le fait, prévient le juge, que ce postulant réussirait l'examen sans difficulté ne change rien au problème, car c'est le fait d'être soumis à l'examen qui importe. Cette catégorie de postulant ne jouit d'aucune présomption».

Cette discrimination, conclut le juge, contrevient aux articles 10 et 16 de la Charte des droits et libertés de la personne. L'article 10 consacre l'égalité des personnes dans l'exercice des droits «sans distinction, exclusion, ou préférence fondée (...)sur la langue». L'article 16 interdit la «discrimintation dans l'embauche, (...) la formation professionnelle (...)».

La Cour constate en outre que le règlement de l'Office ne prescrit aucune note de passage pour la réussite des tests. Or cela le rend arbitraire et «*ultra vires*» de la loi 101 elle-même parce que les fonctionnaires se voient attribuer une discrétion que ne permet pas un règlement.

Pour sa part, le juge André Dubé a inscrit sa dissidence: «Il est évident qu'une personne qui aurait réussi à compter du niveau secondaire au moins trois années d'un enseignement en langue française doit nécessairement posséder la connaissance du français requise (...) et il serait alors un peu farfelu de soumettre une telle personne à l'examen du français exigé par l'article 35. D'ailleurs, il faut remarquer qu'aucune classe de citoyens n'est exclue du droit de suivre 3 années d'enseignement en langue française».

Les articles du règlement invalidés ont été, par la loi 57 adoptée en décembre dernier, intégrés, quant au fond, à la loi 101 elle-même. Les principes en cause sont les mêmes, a déclaré hier au DEVOIR Me Julius Gray, l'avocat de Mme Forget, de sorte que les nouveaux articles pourraient aussi être déclarés *ultra vires*.

### ◆ Lévesque

cent à porter fruit et il faut maintenant aller plus loin: faire en sorte que les jeunes occupent une part plus importantre du marché de l'emploi, ce qui rendrait l'ensemble de la société québécoise plus productive, compétente et efficace.

Selon le premier ministre, tout un ensemble d'idées et de projets précis sont issus des discussions du conseil des ministres; ils seront jaugés et étayés rapidement, de façon à les mettre en branle sans délai. M. Lévesque avertit toutefois qu'il ne s'agit pas de solutions magiques à tous les problèmes des jeunes, que l'État ne pourra tout faire seul et que les projets retenus feront appel à la solidarité de tous les Québécois.

L'autre priorité d'action ministérielle porte sur la qualité de la vie et le respect de l'environnement naturel. À cet égard, le Québec a réussi à rattraper des retards, surtout en matière de traitement des eaux usées, contribuant ainsi à l'emploi et à l'économie en général. Il faut maintenant faire en sorte que les Québécois profitent de ces efforts en élargissant, partout où c'est possible, l'accès à la nature et à un environnement sain, surtout dans la grande région de Montréal, où 40% de la population ne peut prendre de vacances à l'extérieur.

M. Lévesque ne peut révéler de projets détaillés dès maintenant; mais il promet que dès l'été prochain, et sur une période de trois à quatre ans, des efforts seront faits pour accroître l'accès à la nature et aux plans d'eau. Cela fournira notamment du travail aux jeunes, qui auront ainsi l'occasion de faire des « choses importantes ». Mais il ne veut en dire plus pour l'instant.

Quant aux grands dossiers qui sont à l'examen depuis des mois, il faudra attendre quelques semaines, sinon le discours inaugural des travaux de l'Assemblée, à la mi-octobre, pour connaître les orientations retenues par le conseil des ministres. C'est le cas du livre blanc sur la fiscalité des particuliers, d'un autre sur la politique familiale, de la réforme du régime des rentes, de la politique de l'habitation, de la réforme scolaire. Tous ces sujets ont été abordés par les ministres. Il faut maintenant, explique M. Lévesque, les décanter et prendre des décisions cohérentes. Il se refuse à en dire plus pour l'instant. « Ce ne sont pas les idées qui manquent; il faut fouiller et articuler les projets, les décanter et les rendre opérationnels. »

Concernant la réforme projetée du mode de scrutin, deux des trois ministres désignés au comité tripartite (formé aussi de trois députés péquistes et de trois membres de l'exécutif national) ont été remplacés, en raison d'autres obligations. MM. Camille Laurin et Yves Duhaime se joignent à M. Jacques Parizeau; ils remplacent MM. Clément Richard, qui part en voyage à l'étranger jusqu'à la fin du mois, et Marc-André Bédard, qui subira à brève échéance une intervention chirurgicale. M. Lévesque pense qu'il y a encore moyen de faire une réforme substantielle dans ce domaine névralgique, réforme qui serait un complément essentiel à toutes les améliorations qui ont été apportées au système électoral depuis 20 ans. Il veut d'abord susciter un consensus dans les rangs péquistes avant de passer à l'action.

Peu loquace sur le contenu même des délibérations, qui se sont déroulées dans un climat calme et serein, M. Lévesque estime qu'elles ont été productives et efficaces, et que l'objectif général est de rendre le Québec plus prospère et compétitif. Quoi qu'il arrive du PQ, dit-il, le gouvernement aura le sentiment d'avoir fait son devoir d'État jusqu'au bout.

Fut-il question de l'option péquiste et de l'élection référendaire ? Ce fut évoqué, bien sûr, répond M. Lévesque, mais le conseil a renouvelé la décision qu'il avait prise en juin dernier, à la suite du congrès général: pour les mois qui viennent, le gouvernement a bien des chats à fouetter, il continue de réfléchir, mais il n'a pas l'intention de rouvrir le débat jusqu'à nouvel ordre. Quant à son avenir personnel, M. Lévesque assure que personne n'en a soufflé mot. « Ce fut peut-être un oubli », lance-t-il, goualleur.

De fait, les ministres n'ont pas accouché de décisions spectaculaires à Fort-Prével, mais ils ont à tout le moins serré les coudes pour les mois pré-électoraux qui viennent.

### ◆ Sondage

En Ontario, les conservateurs mènent à 48 %, devant les libéraux à 28 % et les néo-démocrates à 23 %.

Au Manitoba et en Saskatchewan, le Parti progressiste-conservateur devance, avec 44 %, le Nouveau parti démocratique qui récolte 30 %. Les libéraux sont troisièmes avec 23 %.

C'est en Colombie-Britannique que l'avance des tories est la moins forte. Ils recueillent 38 %, suivis du NPD qui recueille 34 %. Là aussi les libéraux sont troisièmes avec 23 % des intentions de vote.

Dans cette province la plus à l'ouest les petits partis recueillent 5 %.

Le réseau CTV souligne qu'en de tels sondages il peut y avoir un jeu de plus ou moins 3 %, c'est-à-dire que les conservateurs peuvent aller au plus bas à 48 %, et les libéraux monter au plus haut à 29 %.

Si l'on compare avec les précédents sondages menés au pays depuis le début de la campagne électorale, on constate que l'avance des conservateurs ne s'est jamais démentie. A la fin juillet, un sondage du réseau CTV plaçait les conservateurs en tête avec 45 %, suivis des Libéraux avec 36 %, et des néo-démocrates avec 17 %.

Au premier août, un sondage de la chaine Southam faisait grimper le PC à 51 % (comme aujourd'hui), les libéraux récoltant 32 % et le NPD 15.5 %. Un sondage commandité par le réseau anglais de Radio-Canada, du 4 au 12 août, receuillait un sondage indiquant que le PC baissait légèrement à 49 %, le PLC demeurant à 32 %, et le NPD montant à 18 %.

Un sondage Gallup, tenu du 11 au 13 août, ramenait le PC à 46 %, les Libéraux et les néo-démocrates demeurant à 32 % et 18 %.

Enfin, le sondage du Globe and Mail, il y a une semaine, donnait 49 % des intentions de vote au PC, 32 % PLC et 18 % au NDP.

Le sondage révélé hier (réalisé par la firme Thompson, Lighstone Ltd) donne au NPD d'Ed Broadbent son meilleur score jusqu'à maintenant dans les intentions de vote des Canadiens.

L'ampleur de la vague conservatrice est donc très perceptible, si l'on se fie à ces sondages d'opinion. La percée au Québec pourrait être historique et se comparer à celle qu'y avait réalisée M. John Diefenbaker en 1958. Les conservateurs avaient alors recueilli 49.6 % du vote au Québec, et les libéraux 45.7 %.

Le parti de M. Diefenbaker avait récolté 50 sièges québécois, n'en laissant que 25 aux libéraux de Lester B. Pearson.

Sur le plan national, les conservateurs avaient en 1958 receuilli 53.6 % du vote canadien, les libéraux 33.6 % et le CCF (ancêtre du NPD) 9.5 %.

Les conservateurs occupèrent 208 sièges aux Communes, contre 49 aux libéraux et 8 au CCF.

L'«ALLIANCE» AVEC MULRONEY

# Trudeau sert une mise en garde aux libéraux de Bourassa

PIERRE O'NEILL

L'ancien premier ministre Pierre Trudeau a prévenu hier les libéraux provinciaux de Robert Bourassa que le « genre d'alliance » qu'ils forment avec les conservateurs de Brian Mulroney risque de leur jouer de mauvais tours.

C'est à l'occasion de sa rentrée dans cette campagne électorale que M. Trudeau a fait cette mise en garde, rappelant aux militants du PLQ qu'ils auront également leur rendez-vous électoral en 1985 et qu'alors, ce ne sont pas les conservateurs qui vont venir les aider à battre le Parti québécois. « Si vous mettez les conservateurs et Brian Mulroney au pouvoir, ce ne sont pas eux qui vont venir vous aider aux prochaines élections ».

Acclamé par quelque 1,500 partisans, M. Trudeau a lancé un appel aux Québécois, les exhortant à ne pas rechercher « le changement pour le changement », et à s'interroger sur les conséquences d'une accession au pouvoir de gens qui ont toujours combattu les intêrêts du Québec.

Flanqué d'une dizaine de candidats libéraux de l'est de Montréal, l'ancien chef du parti s'est dit convaincu que, de toute manière, l'alliance de gens aussi disparates que Lougheed, Davis et René Lévesque ne peut durer très longtemps. Puis il a invité les électeurs à se demander si le changement qu'ils proposent n'a pas plus de changent d'être néfaste au Québec. À cet égard, il a notamment rappelé que le premier ministre ontarien « n'a même pas voulu enchâsser les droits des francophones de sa province dans la nouvelle constitution ».

Le ralliement politique des candidats de l'Est s'est tenu dans le comté de Rosement où les conservateurs mènent une lutte serrée. C'est le député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme, qui a présenté les orateurs, dont le ministre des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, en soulignant qu'il est « toujours aussi populaire dans le parti, et même plus populaire depuis le congrès au leadership ». Précédant l'ancien premier ministre au podium, M. Chrétien a longuement attaqué le « mariage » entre péquistes et conservateurs. « Ceux qui veulent faire du Québec, un Québec unilingue francophone, couchent dans le même lit que ceux qui voulaient faire du Canada, un pays unilingue anglophone ».

M. Trudeau a longuement insisté sur les difficultés que les libéraux connaissent dans cette campagne électorale. Au cours des derniers jours, en tournée à travers le Québec, il a constaté que de nombreux Québécois sont indécis. Mais il croit qu'il est toujours temps pour eux, d'ici mardi, de comprendre le risque que comporte « le changement pour le changement ».

Soulignant qu'il avait accepté de participer à cette assemblée pour prouver sa loyauté à John Turner et au Parti libéral, M. Trudeau a conclu par un message d'espoir: « Lorsqu'on fait confiance à la population et qu'on se bat pour la justice sociale, on peut compter sur l'appui des Canadiens et des Québécois ».

# Turner accuse Mulroney de s'être engagé vis-à-vis ses bailleurs de fonds

DENIS LESSARD

PORT DOVER, Ont. (PC) — Le chef du Parti libéral, M. John Turner, a laissé voir hier encore à plusieurs reprises qu'il concèdait déjà la victoire aux conservateurs, tout en ne manquant pas toutefois de donner un dernier coup de griffe à son rival, M. Brian Mulroney.

En rappelant qu'il s'était toujours fait un point d'honneur de dire la vérité aux électeurs, M. Turner a déclaré hier qu'il ne regrettait pas d'avoir adopté cette stratégie, «de parler franchement et de ne pas promettre plus qu'on peut réaliser».

«Je ne le regrette pas, si c'était à refaire, je referais la même chose», a lancé M. Turner devant plus 600 personnes réunies dans la salle communautaire. Hier et aujourd'hui, M. Turner fait campagne dans le Sud-Ouest ontarien, une région qui, avec Toronto, sera cruciale le jour de l'élection.

«Faire campagne pour devenir premier ministre, c'est un honneur pour n'importe qui et cela n'a rien à voir avec gagner une loterie hebdomadaire», a lancé M. Turner, déja défaitiste.

«C'est dommage pour l'intégrité du processus démocratique que M. Mulroney n'ait pas adopté la même attitude (de franchise)», a-t-il déclaré.

Hier, un sondage réalisé dans la circonscription de Vancouver-Quadra, que M. Turner espère représenter aux Communes, a mis en lumière les difficultés du chef libéral, qui n'obtiendrait que 22% d'appuis contre 35% pour son adversaire conservateur, M. Bill Clarke, et 14% pour le NPD.

Comme un boxeur qui retrouve un peu de force à la fin du dernier round, M. Turner a vivement dénoncé hier les «remerciements» de son rival, M. Mulroney, aux plus importants bailleurs de fonds de la campagne conservatrice.

«En matière de patronage, les libéraux sont des amateurs comparés au Parti conservateur», a-t-il fait remarquer.

Dans une lettre dévoilée par un quotidien torontois, le chef conservateur Brian Mulroney remercie ceux qui ont financé sa campagne, promettant que leur générosité ne sera pas oubliée.

«Ça, c'est le vrai Brian Mulroney qui dit une chose aux Canadiens et un autre à ses amis conservateurs», a commenté le chef libéral. «Au congrès d'investiture de son parti, il disait aux conservateurs «attendez, ce sera notre tour», maintenant, il est tellement sûr de gagner qu'il écrit à ses bailleurs de fonds».

Plus tard dans une entrevue téléphonique à une station de radio de Vancouver, M. Turner a déclaré: «Si ce n'est pas une lettre de patronage de l'homme qui prétendait agir différemment, je me demande bien ce que c'est».

En revanche, M. Turner a de nouveau refusé d'admettre qu'il avait commis une erreur en acceptant d'effectuer les nominations réclamées par le premier ministre, M. Trudeau. «J'avais donné ma parole, j'ai dû la respecter, M. Trudeau aurait pu faire toute ces nominations lui-même», a dit M. Turner.

«J'ai hérité du parti et de la façon dont les choses se sont passées. De toute évidence, nous n'étions pas aussi prêts que les conservateurs, ils se préparaient depuis un an, il ont pris de l'avance dès le départ», a reconnu M. Turner au cours de l'entrevue.

En parlant de ses chances dans Quadra, M. Turner a soutenu que les pointages réalisés par son parti le mettaient en bien meilleure position que ne le montraient les sondages.

Selon lui, bien qu'il ne soit pas question de concéder la victoire au niveau national, les citoyens de Quadra doivent comprendre qu'en dépit d'une défaite de son parti, le candidat libéral, «s'il ne gagne pas (au national), il sera toujours le chef d'un parti national et il donnera une voix forte à Vancouver Quadra et à la Colombie-Britannique».

«La campagne a été une lutte difficile», a-t-il laissé tomber, ajoutant qu'il restait «confiant» quant au verdict des électeurs.

M. Turner a affirmé qu'il restait confiant du sort que lui réservait son parti s'il échouait à conserver le pouvoir.

«Le Parti libéral a la tradition d'appuyer ses chefs choisis dans des conventions ouvertes», a-t-il dit, rappelant que les délégués libéraux le printemps dernier avaient eu «trois mois pour réfléchir».

## 1er septembre

*par la PC et l'AP*

**1983**: le département d'Etat américain déclare avoir reçu de Moscou une réponse qui ne donne pas absolument pas satisfaction aux demandes américaines d'explications concernant la destruction d'un Boeing sud-coréen transportant 269 personnes.

**1975**: Israël et l'Egypte signent des accords prévoyant l'évacuation, par les Israéliens, de certains territoires occupés en échange, de la part des Egyptiens, de concessions politiques modérées.

**1945**: la reddition du japon est signée à bord du cuirassé américain « Missouri », mouillé en baie de Tokyo.

**1939**: l'invasion de la Pologne par l'Allemagne marque le début de la Deuxième Guerre mondiale.

**1905**: l'Alberta et la Saskatchean entrent dans la Conféfération canadienne.

**1895**: le roi des Belges Léopold II accepte de coopérer avec les Français dans la région du Haut-Nil.

**Ils sont nés un 1er septembre**: le compositeur allemand Engelbert Humperdinck (1854); Joachin Balaguer, ancien président de la République dominicaine (1907).

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 2

Montréal, samedi 1er septembre 1984

# Quand donc finira le XIXe siècle ?

MARIO PELLETIER

★ **Le 19e siècle à travers les âges**, par Philippe Muray, Editions Denoël, 1984. 686 pages.

VOICI un livre important. Important et scandaleux, parce qu'il remet en question bien des tabous et des idoles de notre temps et parce qu'il propose une vision nouvelle non seulement du 19e siècle mais aussi du 20e. Car celui-ci ne ferait que prolonger celui-là, la dix-neuvième n'ayant jamais cessé de sévir sous la double face de Janus du socialisme et de l'occultisme. C'est là la thèse de Philippe Muray et il l'étaye à coups de marteau et de hache, avec une vigueur de polémiste.

Muray situe le début du 19e siècle en 1786, le 7 avril 1786 plus précisément. Que se passe-t-il ce jour-là ? Un déménagement de cimetière, à Paris. Le cimetière des Saints-Innocents transféré aux Catacombes. Pour mettre fin à la promiscuité avec la pourriture. Mesure d'hygiène publique. Début d'un culte des morts, que la Révolution quelques années plus tard viendra officialiser avec ses autels et ses panthéons. C'est aussi, selon l'auteur, le commencement d'un nouvel idéal égalitaire, qui trouvera ses assises profondes dans l'occultisme. Et c'est ainsi que socialisme et occultisme marcheront de pair, comme les deux faces (jamais avouées) d'une même réalité, les deux membres d'une sainte-alliance anti-catholique.

On pourra reprocher à l'auteur de manquer de rigueur parfois, de se laisser aller à un certain délire verbal. Car sa méthode favorite est l'association d'idées. Ou les idées suggérées par les mots. Et c'est ainsi que d'associations en associations, lancé sur la vague du calembour et de la contrepèterie, l'auteur se livre à un surf verbal effréné, qui fait rebondir la pensée, vous tient sans cesse en haleine. Mitraillé de flashes, on a l'impression d'être au bord d'une révélation étonnante, qui ne se produit jamais tout à fait. Ce ne sont que répétitions et entourloupettes autour de l'idée essentielle: le socialisme et l'occultisme ont toujours marché ensemble. Et c'est ainsi que par surabondance de salive l'auteur finit souvent par mouiller son pétard.

Il ne faut pas bouder son plaisir cependant, car ce livre à bien des endroits est une véritable joie pour l'esprit, un régal critique rare alors qu'on passe en revue toutes les collusions de l'occulto-socialisme ou socialoccultisme, ou encore, en raccourci comme le suggère l'auteur: de l'oc-soc. On nous promène donc de Robespierre à qui on avait fait accroire qu'il était le nouveau Messie et qui officiait un étrange culte dans les salons d'une certaine Mme Théot, une réchappée de la Bastille qui se prétendait la mère de Dieu; à Victor Hugo, le mage de Jersey, le pape de l'âge du progrès, qui, entre deux séances de tables tournantes et une douzaine d'alexandrins véhéments contre Napoléon le Petit, se faisait photographier en train de parler avec Dieu, face à face (« bête comme l'Himalaya », selon le mot de Leconte de Lisle); en passant par Gérard de Nerval, qui s'affairait à chercher le fil de ses multiples réincarnations — mon nom est légion — et qui eut le malheur d'intituler un de ses contes *Les illuminés ou les précurseurs du socialisme* (un rapprochement qu'il ne fallait pas révéler), en 1852, trois ans avant qu'on ne le trouve pendu à une grille, un matin froid de janvier.

Voilà encore Auguste Comte, le père du positivisme, qui fonda un véritable culte du souvenir autour de sa maîtresse morte, Clotilde de Vaux. Il évoque son fantôme matin, midi et soir. Il lui dédie des livres, il impose son patronage céleste aux fidèles de son église positiviste. (Littré, écoeuré, s'en ira se consoler avec son Dictionnaire). Michelet, « celui qui a fait passer la nécromancie dans la discipline historienne. Quarante ans d'appel aux cadavres, de plain-chant dans la vallée de Josaphat... il a rapproché le travail de l'Histoire de la technique magique des tables tournantes. A sa voix tous sont remontés, les tyrans, les rois, les monstres. Jeanne d'Arc, Louis XV, Robespierre. Les dingues sanglants ou les saints. » George Sand, infirmière en chef des génies du siècle, qui, après avoir baisé à 17 ans le crâne déterré de son père, se fait dans *Spiridion* l'annonciatrice d'une religion du futur, syncrétiste et nécromantique comme il se doit. Zola, qui après avoir descendu le fil des fatalités biologiques avec ses *Rougon-Macquart*, entreprend la série (presque aussi monumentale) de ses *Trois Villes* et de ses *Quatre Evangiles*, où partant du défroquage graduel d'un prêtre il pose les bases du réalisme socialiste.

Et d'autres encore, la plus grande partie de la littérature du 19e siècle, en réalité, tourne autour de ce pôle magnétique: culte de la nature et des morts, retour aux ancêtres celtiques, germaniques ou ariens, le sang, la race. Il suffira ensuite de quelques démagogues fanatiques pour aboyer tout ça aux masses, et les hécatombes du XXe siècle vont commencer. On n'en est pas encore sorti.

Muray montre bien que les deux ennemis irréductibles de la dix-neuvièmité s'appellent christianisme et judaïsme. Parce que ces deux religions ont toujours considéré que l'homme n'est rien, ne vaut rien sans Dieu. Et ce mépris fondamental de la nature humaine est évidemment décrié comme la pire des hérésies par les idéologues du progrès. Eux qui à force d'élever l'homme sur les autels n'encensent plus que son cadavre.

Mais il y a un homme dans tout cela qui savait très bien ce qu'était la charogne et qui n'a cessé de dénoncer tous les croque-morts grandiloquents de son siècle: Baudelaire. Baudelaire qui croit encore au péché; qui se fout de l'humanité et du progrès. Baudelaire allergique aux ectoplasmes et qui ne se laisse pas tourner la tête par les tables tournantes; qui n'entre pas dans la sphère délirante des grands-prêtres de l'Humanité. Muray nous fournit là un éclairage majeur sur tout ce que le poète a écrit, de ses critiques d'art jusqu'à ses notes de journal. Il permet de comprendre aussi pourquoi Sartre s'est acharné à le rapetisser, comme il s'est acharné sur Flaubert, dont le *Bouvard et Pécuchet* retournait comme une vieille défroque toutes les utopies dix-neuviémistes.

Ce livre virulent a le grand mérite de secouer le cadavre d'un siècle qui n'en finit pas de peser sur nous. D'en desserrer les tenta-

Suite à la page 14



# LÉA POOL

## Prix de la presse internationale

RICHARD GAY

LUNDI soir dernier, lors de la clôture du 8e Festival des films du monde, le Prix de la presse internationale, accordé au meilleur long métrage canadien hors compétition, était décerné à la réalisatrice Léa Pool pour son film *La Femme de l'hôtel*. Un film qui en aura étonné plusieurs, un prix qui aura été ovationné.

Léa Pool est d'origine suisse; et c'est en Suisse d'ailleurs qu'elle commença à s'adonner à la réalisation en tournant en 1973 un court métrage en super 8 sur une communauté à Prévérenges. Deux ans plus tard, elle se retrouve assistante à la production pour *Les Petites Fugues*, le très beau film du Suisse Yves Yersin. Et c'est la même année, en 1975 donc, que Léa Pool quitte son pays et s'installe au Québec.

Dans son pays d'adoption, Léa Pool n'aura pas perdu de temps. Réalisation de vidéogrammes, de courts métrages, d'émissions de radio. Un baccalauréat en communication aussi. Et en 1979 elle produit, scénarise et tourne en 16 mm un premier long métrage de 63 minutes, *Strass Café*. Un film qui renvoyait directement à Marguerite Duras, qui aura eu sur elle une influence certaine.

Depuis, tout en enseignant le cinéma et la vidéo à l'Université du Québec à Montréal, tout en réalisant des émissions de té-

Suite à la page 16





Ci-dessus: Marthe Turgeon, dans *La femme de l'hôtel*.
À gauche, en haut: Léa Pool (Photo Jacques Grenier); en bas, Louise Marleau, Paule Baillargeon et Marthe Turgeon.

# BECKETT VU PAR SALVY

## Godot ou l'angoisse du Midi

ROBERT LÉVESQUE

DU Vaucluse, où Vladimir et Estragon devisent en attendant Godot — « Tu te rappelles le jour où je me suis jeté dans la Durance? », dit Estragon. Vladimir répond: « On faisait les vendanges. » —, Jean Salvy a des souvenirs d'enfance où il est allé puiser ses raisons personnelles de mettre en scène la première pièce de Samuel Beckett.

Salvy vient d'Albi, sur le Tarn. Enfant, puis adolescent, il rôdait autour des platanes, le soir, observant ces hommes entre eux, sans les femmes, qui se retrouvaient comme en un rite non établi mais durable, et il les entendait palabrer, revenir sans cesse sur les mêmes choses, jurer, rire sous les mots, se taire, puis soudain tancer le ciel. Ils étaient tous en habits noirs, avec leurs chapeaux ronds. Ils descendaient sur la place à la même heure, au soleil tombé, après la sieste avant la soupe.

Aujourd'hui il dit: « J'ai rejoint l'angoisse des personnages de Godot en me resouvenant de ce que ces hommes disaient sous les platanes, en entendant cette angoisse des Latins qui s'expriment entre hommes, sous leurs jeux de paroles toute la peur du monde qui est la leur me revenait. C'est une impression de touriste que de croire qu'ils tiennent des discours superficiels, alors que ce rite journalier (vespéral) contient un exorcisme que le climat du Midi permet de poursuivre 365 jours par année. »

Le Midi, réceptacle de l'angoisse du monde. Salvy, qui a encore des éclats de soleil dans ses yeux d'exilé vers le nord, parle de ce côté noir d'un pays de lumière avec un calme intense. Il évoque Artaud allant à Rodez, Van Gogh interné à Saint-Rémy-de-Provence, il dit: « Ils sont noyés de soleil et sur un volcan ». Vladimir et Estragon aussi. C'est là qu'il va les chercher, pour sa mise en scène où, sans aller vers un réalisme pagnolesque, ce qui serait un peu fort le café, il a décidé de dé-clochardiser le couple beckettien célèbre.

Depuis la mise en scène de Roger Blin au Théâtre de Babylone à Paris en 1953 (que Salvy a vue), on a toujours eu tendance à faire de Didi et Gogo des clochards clownesques. Blin, dès la création, a imposé à l'oeuvre de Beckett une réalité visuelle qui s'est perpétuée. Dans un dialogue avec Tom Bishop publié dans le Cahier de l'Herne consacré à Beckett, Blin dit: « Beckett n'a pas pu me dire exactement comment il voyait les personnages. Tout ce qu'il savait, c'est qu'ils avaient des chapeaux ronds...Je cherchais des hommes d'âge incertain avec des figures de clown-...J'ai fait un petit dessin d'un arbre minable, et puis, vu l'exiguité de la scène il ne devait pas être très grand...par conséquent une route à la campagne dans un petit théâtre avec un arbre... »

Tel Beckett qui quitte son Irlande pour aller vivre en France et rejoint le Midi pendant la guerre de 39-45, où il vivra à Rousillon, disant: « J'aime mieux une France en guerre qu'une Irlande en paix », et faisant sienne la langue française jusqu'à la préférer pour écrire, ses personnages, dans la vision de Salvy, sont des gens du Nord descendus dans l'univers d'angoisse des Latins. Il en fait des êtres moins misérabilistes que dans la vision de Blin, des personnages plus neutres, où l'on ne choisit pas vraiment de se ranger d'un côté (sinistre) ou de l'autre (comique), où l'on ne cherche pas à indiquer du doigt qui est Godot (Dieu, la mort, l'autre, l'attente?), où l'on joue le jeu des hommes noirs d'Albi, un jeu de Café du Commerce où tout recommence à tous les jours.

La seule indication de Beckett au manuscrit d'*En attendant Godot* était le mot « Soir », avant le premier acte, et « Lende-

Suite à la page 16





En haut, Samuel Beckett; en bas, Jean Salvy, Guy Nadon, Jean Leclerc et Pierre Curzi, lors d'une répétition d'*En attendant Godot*.
**(Photo Jacques Grenier)**

# BORDUAS AU M.A.C.

## Des oeuvres élaborées entre Paris et New York

GILLES DAIGNEAULT

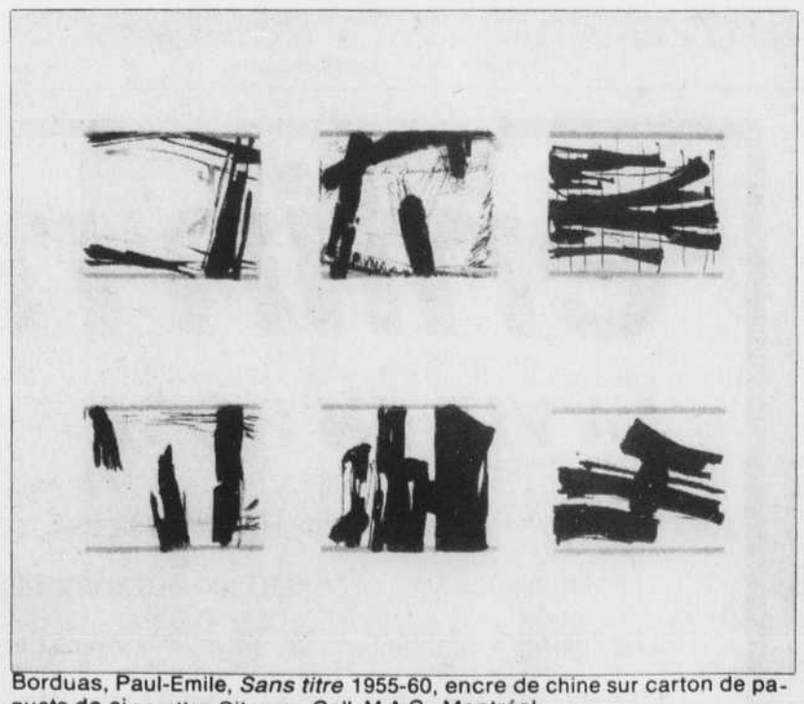
« L'OUVERTURE d'une salle permanente au Musée d'art contemporain, consacrée à la collection Borduas, nous apparaît comme une date mémorable », écrivait Fernande Saint-Martin en 1976. La directrice du MAC voyait là « le signe d'une nouvelle volonté de la collectivité québécoise de reconnaître elle-même, de définir et d'affirmer ses valeurs propres ».

J'ai l'impression que les familiers du Musée gardent aussi la mémoire du jour de la fermeture de cette salle, quelques mois plus tard, pour faire place à des bureaux administratifs. On commençait à peine à s'habituer à la présence constante aux murs d'un groupe significatif d'oeuvres du pionnier de l'art contemporain au Québec et au Canada, de celui qui avait « réussi, dans sa brève et intense vie, à réaliser cette « anarchie resplendissante » dont il avait si longtemps rêvé », écrivait encore Fernande Saint-Martin, l'année dernière, dans le catalogue accompagnant une exposition des tableaux de Borduas de 1943 à 1960 qui partait pour Bruxelles et Liège, et qui allait s'arrêter à La Rochelle, Edimbourg et New York.

Or, c'est avec cette même exposition que le MAC a décidé d'ouvrir sa saison, et on se réjouit de voir Borduas rentrer chez lui même si, par la suite, on n'en regrettera que plus l'absence d'une salle permanente — ou, du moins, d'une portion de salle — où seraient montrées en rotation quelques-unes des 85 oeuvres de la collection du Musée.

L'accrochage comprend une cinquantaine de pièces choisies par Louise Letocha, qui prit la relève de Fernande Saint-Martin à la direction du MAC, et le projet consistait originellement à raconter le plus clairement possible (s'adressant à des visiteurs non familiers de cette oeuvre) l'évolution de Borduas à l'intérieur de la peinture abstraite et, partant, son insertion dans des courants internationaux contem-

Suite à la page 17



Borduas, Paul-Emile, *Sans titre* 1955-60, encre de chine sur carton de paquets de cigarettes Gitanes. Coll. M.A.C., Montréal.

# LE DEVOIR CULTUREL

## LA VITRINE DU LIVRE

CHRONIQUE

Jean Giono, **Les trois arbres de Palzem**, Gallimard, 190 p. Recueil de « chroniques d'humeur », que le célèbre auteur provençal donna, de 1951 à 1965, à des quotidiens régionaux. Un premier recueil était paru en 1976; un troisième est à paraître. S'il faut en croire Jean-Didier Wolfromm, de *l'Express*, ce « fou des mots » enfonce parfois des portes ouvertes mais « pour parler de la solitude, du donjuanisme ou du temps qui fuit », il fait songer parfois à Montaigne.

THÉATRE

Marguerite Duras, **Théâtre**, tome II, Gallimard, 241 p. Les adaptations théâtrales de deux nouvelles de Henry James : *La bête dans la jungle* et *Les papiers d'Aspern*, plus l'adaptation française d'une pièce d'August Strindberg, *La danse de mort*.

ROMANS

Patrick Cauvin, **Laura Brams,** Albin Michel, 312 p. L'auteur, une gueule sympatique après tout (on l'a vu, dimanche dernier, à *Apostrophes*), ne prise pas les romans à messages, ni Goethe, ni Proust (il les trouve emmerdants), ni la campagne (si ! un petit peu, tout de même, depuis quelque temps : c'est qu'il commence à se faire vieux !), a déjà été le « nègre » de . . . (il ne veut pas dire qui !) et se dit toujours satisfait de ce qu'il écrit. Tant mieux pour lui.




Thierry Breton, Denis Beneich, **Softwar**, Laffont, 281 p. La guerre douce, la nouvelle guerre, qu'est-ce que c'est ? Celle qui se fait non avec des bombes, mais avec des « puces ». Objectif : contrôler le réseau informatique de l'ennemi. De ce livre, Fabien Gruhier (*Nouvel Obs*) a écrit qu'il était « très réaliste sur le plan technique ( . . . ) et pas du tout assommant de technicité. On entre sans effort dans un univers fascinant, on apprécie une analyse soviétologique assez poussée ( . . . ) », etc. Naturellement, pour compléter la recette du best-seller estival, le tout est saupoudré de quelques éléments sexy.

Guido da Verona, **Mimi bluette**, Albert Soussan, 260 p. Ce n'est pas parce que « bluette » est dans le titre que . . .

ART

Pol Bury, **Les gaietés de l'esthétique**, Denoël, 182 p. L'auteur, qui se croit bien malin de penser qu'on peut se dispenser du contexte pour interpréter des citations, prétend dresser ici une sorte de sottisier, en nous donnant quelques citations d'artistes, de critiques, de philosophes ayant écrit sur l'art. J'ai bien peur qu'en fait de sottises, il ne réussisse à nous convaincre que d'une seule : la sienne.

**Pierre QUESNEL**

## LA VIE LITTÉRAIRE

TROIS FEMMES feront désormais partie du comité de rédaction de la revue *Liberté*: la romancière Suzanne Robert, la journaliste-écrivain Lise Noël et l'essayiste-linguiste Danielle Trudeau. Il s'agit d'une « deuxième première », pour ainsi dire, puisque Michèle Lalonde a jadis siégé au comité de cette revue, fondée il y 25 ans par Jean-Guy Pilon et qui jusqu'à tout récemment ne comptait que des hommes. Mais elle accueillait tout de même des textes de femmes, dont ceux des nouvelles recrues au comité de rédaction, et d'autres. Le prochain numéro de *Liberté*, qui paraît six fois par année, est présentement sous presse.

★

**La Vie en rose, mensuel**— Avec son numéro de septembre, le magazine féministe *La Vie en rose* devient mensuel et se présente avec un logo retouché (personnellement je préférais l'ancien). Se voulant à la fine pointe de l'actualité, le périodique entame donc sa 5e année d'existence en présentant un dossier provocateur et percutant sur les femmes et l'Église, à la faveur de la visite du pape au Canada. Plusieurs articles font écho à la dissension des femmes, athées ou féministes chrétiennes, à l'endroit de l'attitude paternaliste et discriminatoire d'une institution conduite par des hommes pour des hommes, alors que d'autres scrutent le contenu des discours du Saint-Père sur l'avortement, l'indissobulité du mariage, l'homosexualité, etc. ainsi que le peu d'espoir pour les femmes de participer à tous les niveaux au pouvoir ecclésiale. La « rose papale », très peu merci pour



Suzanne Jacob

les rédactrices de *La Vie en rose* qui lui préfèrent la couleur acidulée de leur nouveau mensuel. Ce dernier offre également à son sommaire de septembre des entrevues avec la comédienne Delphine Seyrig et la romancière Catherine Rihoit, ainsi qu'une critique hérétique (!) du dernier Festival du jazz de Montréal.

★

**Le CNA entre bonnes mains** — Dans le premier rapport annuel qu'elle signe à titre de présidente du Conseil national des arts du Canada, Maureen Forrester fait un bilan fort sensible et vivant de son travail, qu'elle prend bien à coeur. Elle rappelle fort justement que « l'activité artistique est une profession noble et non une simple marotte ».

Le CNA a accordé plus de $65 millions en subventions au cours de l'exercice financier 1983-1984 mais « c'est plus de $72 millions qu'il lui aurait fallu attribuer ». Dès son entrée en fonction en février dernier, Maureen Forrester obtenait un surplus de $3 millions pour 1984 -1985 et pour les années à venir. Ce sont les auteurs d'études et d'essais qui ont le plus bénéficié de cette rallonge budgétaire. Le Conseil a pu ainsi mettre en vigueur son programme d'une valeur globale de $400,000 conçu il y a deux ans selon lequel des bourses seront accordées aux auteurs professionnels d'études et d'essais ayant déjà publié un livre. Le Conseil a également convenu d'accorder $120,000 au programme de traduction pour hausser le taux consenti aux traducteurs de livres canadiens.

★

**Suzanne Jacob**, auteur de *Laura Laur* (au Seuil) recevra le prix du Gouverneur général des mains de Mme Jeanne Sauvé le 25 septembre, dans la catégorie du roman. Trois autres artistes francophones recevront également le prix de $5,000 lors de cette même cérémonie qui se déroulera à la résidence du gouverneur général: **Suzanne Paradis** (poésie), **René Gingras** (théâtre) et **Maurice Cusson** (essai). Suzanne Jacob poursuit son travail d'écriture à Paris mais devrait être présente à Ottawa pour recevoir son prix.

★

**Rencontre d'écrivains québécois et belges** - Un colloque littéraire belgo-canadien, organisé par le Centre culturel du Canada et la Promotion des lettres belges de langue française, aura lieu à Bruxelles les 14 et 15 septembre. Il s'agira d'une suite de dialogues entre écrivains de ces deux pays, qui tenteront de cerner le rôle et le lien qui s'établissent entre les auteurs et leurs lecteurs. Diverses questions viennent à l'esprit, propose-t-on dès que l'on songe à décrire ce rapport: qu'en est-il de la solitude de l'écrivain et de celle du lecteur, l'un écrivant sans savoir à qui il s'adresse, l'autre recevant un texte venu de nulle part? Quel effet l'accueil du public produit-il sur la rédaction d'une oeuvre en cours? Quel est le lien que nouent la presse, la radio et la télévision entre l'écrivain et le public, le tout dérivant de la double question: pour qui écrit-on et comment se décide-t-on à parler de ce que l'on écrit ? Plusieurs auteurs représenteront le Canada: Madeleine Gagnon, Naïm Kattan, François Charron, François Hébert et André Vanasse. Pour la Belgique: Claire Lejeune, Marc Quaghebeur, Jacques Sojcher, Jean-Marie Klinkenberg et Pierre Mertens.

★

**Activité littéraire à la BNQ** — Dans le cadre de sa série « Hommage à un écrivain vivant », la Bibliothèque nationale du Québec, rue Saint-Denis, soulignera du 5 novembre au 15 décembre les multiples facettes de l'activité littéraire de *Robert Choquette*: poésie, radioromans, téléromans et téléthéâtres sous forme de livres, photographies et pages manuscrites. Ensuite, du 7 janvier au 2 février 1985, on rendra hommage à Claude-Henri Grignon pour faire place après à deux expositions de l'extérieur, soit celle des finalistes et des gagnants du concours de livres d'artistes organisée par la Galerie Aubes du 11 février au 9 mars, et du 18 mars au 13 avril, la bibliothèque accueillera une explosition de reliure d'art au Québec, une initiative d' *Odette Milot*.

★

Sous le thème « L'Amérique inavouable » et en pleine période d'élections ici et chez nos voisins du Sud, le dernier numéro de la revue Possibles propose une série de textes et de réflexions sur les diverses manifestations et influences des artistes américains dans la civilisation francophone québécoise.

★

Les travaux soumis lors du Colloque **Hubert Aquin** le printemps dernier ont été réunis dans un bulletin de l'E-DAQ (Edition critique de l'oeuvre d'Hubert Aquin) qui est ouvert aux chercheurs et aux éditeurs pour consultation, sur rendez-vous (282-3690) au Département d'études littéraires de l'UQAM.

**Marie LAURIER**

## Quand donc...

Suite de la page 13

cules idéologiques. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les prolongements du XIXe, particulièrement ici au Québec, où sortant du Moyen Age il y a quelques décennies à peine nous n'avons fait, de *Parti-Pris* aux *Herbes Rouges* (par exemple), que refaire les sentiers battus de la dix-neuvièmité. Pour retomber dans la même vacuité que le reste de la civilisation occidentale.

Mais sur le vide il pousse toujours quelque chose. Muray montre éloquemment, à la fin de son livre, que le nivellement dix-neuviémiste de Dieu, du Christ et des dogmes chrétiens en général a servi à la promotion d'un inquiétant personnage: Satan. De Hegel à Nietzsche, en passant par Hugo, tout le XIXe siècle pensant va travailler à un étrange retournement. On refait le procès de Satan, on le réhabilite en en faisant une sorte d'archange prométhéen, philanthrope. Le satanisme était lancé, avec tous les avatars qu'il n'a cessé de connaître en notre siècle, des charniers nazis au meurtre de Sharon Tate. Aujourd'hui Satan est punk ou new wave, il se contorsionne sous des musiques brutales. Il mène un bal furieux de monstres ressuscités, sous les coups de fouet des éclairages stroboscopiques. Les vidéo-clips ont succédé aux in-folios pour perpétuer l'ère des spectres.

Car ce qui fait aujourd'hui baver les jeunes, la pointe ultime de la modernité, n'est au fond qu'une redite du XIXe siècle. L'Histoire qui n'arrête pas de bégayer, de piétiner, de plus en plus vite, de plus en plus frénétiquement. En reprise et en accéléré. Danses de sosies, de clones, de robots. Images de plus en plus vides, multipliées à des millions d'exemplaires par la télévision, par l'ordinateur, par le magnétoscope. D'aucuns diraient qu'on n'arrête pas le progrès... de l'idolâtrie.

Le livre de Muray servira au moins à en élucider les tenants et les aboutissants.

# Une quête laborieuse d'humour

**ROGER DUHAMEL**

★ Paul Sabourin, **L'Humour dans la politique,** Économica, Paris 1984, 140 pages.

LA politique et l'humour sont deux termes qui jurent d'être accolés l'un à l'autre, sauf quand ce dernier est involontaire. L'humour serait d'origine anglaise, comme l'esprit est d'essence française, et il ne se limiterait pas à la drôlerie d'un mot ou à la cocasserie d'une situation. L'humoriste dépasse l'acuité du mot d'esprit pour y ajouter un jugement. La réalité la plus banale est envisagée sous ses aspects plaisants ou insolites.

M. Sabourin consacre une étude à ces incongruités verbales telles qu'elles se présentent souvent dans la vie politique. Il distingue très sérieusement trois formes ou trois degrés : l'humour est piquant, grinçant ou féroce, selon le niveau de malice auquel il s'abandonne. C'est une nuance d'une subtilité excessive. Mieux vaut s'en tenir à l'humour joyeux et à l'humour méchant. Tous les cas se rangent dans l'une ou l'autre de ces deux catégories.

Le malheur, c'est que ce professeur de l'enseignement supérieur manque lui-même d'humour, ce qui doit expliquer pourquoi il s'y intéresse. Il nous inflige des tartines lourdes et peu originales sur J.-J. Rousseau, le Premier Empire, le socialisme, le marxisme, le tandem gauche-droite, etc. Ces sujets ne se prêtent pas aisément à la rigolade.

D'une lecture assez pénible, il nous reste quelques bons mots. Trois ou quatre perles combleront notre gourmandise. Talleyrand : « Si quelqu'un vous dit qu'il n'est d'aucun parti, commencez par être sûr qu'il n'est pas du vôtre. » Proudhon : « Quoique très ami de l'ordre, je suis anarchiste. » Tristan Bernard, à qui l'on demandait s'il préférait aller au ciel ou en enfer : « Je serais assez tenté par le ciel à cause du climat, mais sans doute préférerais-je l'enfer, à cause de la société. » Churchill parlant des États-Unis : « Ce pays qui est passé de la barbarie à la décadence, sans connaître la civilisation. »

Le mot de la fin appartient à Courteline, qui répartissait ainsi les fonctionnaires : « Ceux qui partent plus tôt croisent ceux qui arrivent en retard. »





**Le magazine littéraire disponible dès maintenant chez votre libraire**

**La Police après 1984**

Revue *Criminologie*

Numéro réalisé par Jean-Paul Brodeur

Vol. XVII, n° 1

140 p. 7,50$

Nature et fonctionnement des appareils de surveillance dans nos sociétés et bilan sur la profondeur de leur pénétration.

**Les Femmes et la justice pénale**

Revue *Criminologie*

Numéro réalisé par Louise Langelier-Biron et Renée Collette-Carrière

Vol. XVI, n° 2

112 p. 7,50$

Les Femmes réclament à l'intérieur du système pénal une place qui soit mieux adaptée à leurs actes et plus conforme à leurs exigences de justice sociale.

*à paraître* **La Dangerosité**

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Le livre universitaire

DANS CE NUMÉRO





Editorial ..... 5
L'Amérique inavouable
*Lucien Francoeur* ..... 9
La marge de manoeuvre du Québec en Amérique
*Marcel Rioux* ..... 19
Québec-américain/ Québec-américain ou la poursuite de la différence invisible!
*Jean Morisset* ..... 23
Rapport Québec-Amérique
*Rejean Beaudoin* ..... 45
Tocqueville aux U.S.A.
*Marcel Fournier* ..... 59
Montréal, New York et les autres...
*Rose Marie Arbour* ..... 65
Love-hate
*Gabriel Gagnon* ..... 81
Les deux visages de l'Amérique
*Suzanne Martin* ..... 93
Le Maillot (extrait)
*Madeleine Monette* ..... 99
Recitatif pour Ron Kovics
*Pierre Nepveu* ..... 107
Un travail de taupe: écrire avec un stigmate de migrant
*Emile Ollivier* ..... 111
De Sao Paolo à Montréal: circuits littéraires
*Entrevue avec Flavio Aguiar* ..... 119
Domination ou échange?
*Francine Couture* ..... 135
Québec/Amériques... musique
*Robert Gélinas* ..... 139
Le *Nouvel Âge* québécois
*Denis Bachand* ..... 147
Le *soap opera* américain: de bien belles bulles
*Ruth Major Lapierre* ..... 161
SUR LES CHEMINS DE L'AUTOGESTION
Les tribulations d'*E.T.* en planète québécoise
*Jean-François Gauvin*
*Didier Lenglare* ..... 169
COURTEPOINTES ET *POINTES SÈCHES* ..... 177
Sur la page couverture: Photomontage de Pierre Guimond



**Comité de rédaction:** Rose Marie Arbour, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gaston Miron, Marcel Rioux.
**Adjointe à la rédaction:** Élise Lavoie
**Collaborateurs(trices):** Marie Bouchard, Francine Couture, Suzanne Martin, André Thibault


Abonnez-vous à **POSSIBLES**

**Bulletin de commande**

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Code postal .....

Province .....

Occupation .....

ci-joint .....mandat-poste .au montant de 15,00$ pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

**Abonnement institutionnel: 25,00$ Abonnement de soutien: 25,00$ le no: 4,95$**

**Revue Possibles, B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4**

# enfin mensuel

À NEUF JOURS DE LA VENUE DU PAPE AU QUÉBEC

***LA VIE EN ROSE***

DE SEPTEMBRE PROPOSE:

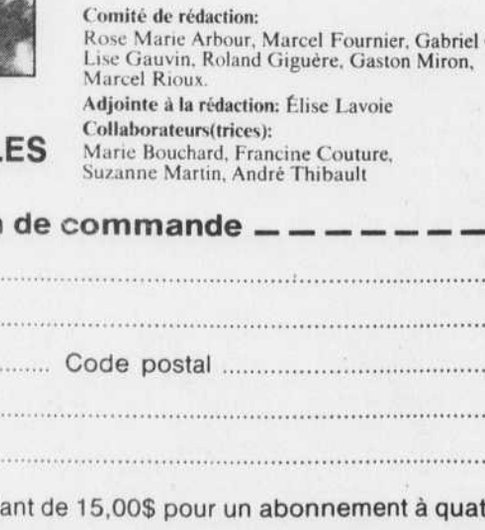
– UN DOSSIER PERCUTANT SUR LES FEMMES ET L'ÉGLISE: OH BOY! JEAN PAUL ET L'ÉGLISE DES HOMMES

– DES ENTREVUES AVEC LA COMÉDIENNE **DELPHINE SEYRIG** ET LA ROMANCIÈRE **CATHERINE RIHOIT**

– UNE CRITIQUE HÉRÉTIQUE (!) DU DERNIER FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

***EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI***

**LA VIE EN ROSE, 3963 Saint-Denis, Montréal H2W 2M4, 843-8366.**



# La conscience des pièges de l'écriture féminine

**LETTRES QUÉBÉCOISES**

**LISE GAUVIN**

★ Suzanne Lamy, **Quand je lis je m'invente,** Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1984, 111 p.






LAISSEZ parler les femmes, dit-elle. Elle, c'est Ariane, dialecticienne patiente qui s'applique à déjouer doucement, voire tendrement, les arguments de Lui, son interlocuteur, devant l'exposition Art et Féminisme. « Aujourd'hui la femme est aussi libre que l'homme, jouit des mêmes possibilités d'être créatrice », dit-il. « En êtes-vous si sûr ? » dit-elle, et « à quel prix » ?

Elle, c'est Suzanne Lamy, double d'Ariane et théoricienne passionnée, qui vient de réunir en recueil ses derniers textes. Après *d'Elles, Quand je lis je m'invente* illustre bien à quel point la frontière peut être ténue, facilement renversée, difficilement identifiable, entre critique et création. Car ce qui sous-tend ces textes est d'abord une écriture toute en tensions et en nuances, une mélodie de l'intelligence appliquée à découvrir et donner les signes d'une réalité aussi mouvante que celle des écrits de femmes. « Je préfère une subjectivité qui avoue ses attaches comme ses écarts, qui se reconnaît dans les modulations ajustées au texte bien plus qu'à ses savoirs », dit-elle.

Pourtant les savoirs sont là et l'information est loin d'être négligée. Les classiques d'hier et d'aujourd'hui ont été lus, commentés, digérés. Ils servent maintenant de point d'ancrage et d'élément de référence. Mais l'érudition est transposée dans ce qui s'offre à la lecture comme un mélange de réflexion et de sensualité, cette sensualité que Suzanne Lamy associe tout particulièrement aux écrits au féminin et qu'elle lie à des questions de voix, de tonalité.

L'auteure a donc choisi l'empathie, la bienveillance, le rapport amoureux avec les textes qu'elle commente. Critique élective, sélective, qui ne craint pas de dire le lieu de son émergence. S'agit-il bien de critique ? D'essai ? De réflexions théoriques ? Les catégories, une fois de plus, doivent déclarer forfait.

*Quand je lis je m'invente* est un livre également conscient des pièges de ce qu'on appelle l'écriture au féminin. Il ne faudrait pas confondre, dit-elle, écrits féministes, littérature féminine et textes de femmes où il y a écriture. Il n'y a à proprement parler écriture que là où il y a « travail sur le langage », que dans la mesure où il y a « voyage au bout de sa nuit » et « traversée dans le présent du monde et de sa langue ». L'écriture, si elle a besoin de se lier à l'histoire, ne peut se servir du social, pas plus que du féminin, comme alibi.

Dans l'écriture au féminin, Suzanne Lamy reconnaît l'usage du fragment, le jeu des citations et des emprunts, l'intertextualité qui forme une sorte de « tapisserie didactique ». Elle reconnaît en outre des complicités entre Breton et Duras, Nadja et la femme du *Camion* : elles seraient de ces femmes dont Breton disait qu'elles ont « on ne sait quoi dans le maintien d'extraordinairement perdu ». Elle reconnaît encore la difficulté d'associer à la seule modernité des textes de femmes que de plus en plus on tend à lier au post-modernisme. Dans un article intitulé « Les obscures clartés de la modernité », l'auteure offre une synthèse à la fois éclairante et interrogative. « Est-ce que la théorie n'a pas muselé l'écriture au point de la tuer ? », dit-elle.

Parmi d'autres questions soulevées, celle de la « difficulté de remettre la moitié de la terre en question quand on partage et les rires et les misères d'un de ses membres ». Celle d'un certain fétichisme du corps : « De corps parlant, il n'y a pas. » Celle enfin du rapport problématique femme/institution : danger de ghettoïsation d'une part, désir de reconnaissance d'autre part. Ce n'est pas le moindre atout de *Quand je lis je m'invente* de ne jamais annuler les tensions, de démontrer les contradictions d'une attitude sans nier en même temps la nécessité d'un engagement historique et ponctuel. À souligner aussi, la très belle illustration de couverture due à Patricia Lamy.

On ne peut passer à côté des réflexions que ce livre suscite et alimente. Son complément de lecture tout indiqué me semble « Féminité, Subversion, Écriture », ouvrage collectif préparé par Suzanne Lamy et Irère Pagès, où l'on apprend, entre autres choses et à côté d'articles remarquables sur les textes des contemporaines, ce que les théologiens du Moyen Âge avaient un jour décrété, à savoir « Si le monde pouvait être sans femmes, nous vivrions comme des dieux. »

# Le dernier Morante: des longueurs

**PIERRE QUESNEL**

★ Elsa Morante, **Aracoeli,** Gallimard, 401 pages

SE démarquer d'une publicité élogieuse — peut-elle être autre chose que ça ? —, ça peut toujours aller. La pub, c'est fait pour vendre et chacun sait que, cette poudrée, c'est pas le scrupule qui l'étouffe. Mais marquer des réserves par rapport à une critique prestigieuse (dans le cas qui nous occupe, Rinaldi, Padovani et tutti quanti), quand on n'est soi-même qu'un obscur gratte-papier, voilà qui est plus risqué.

Il est vrai qu'à propos du dernier livre d'Elsa Morante, ces gens-là n'ont pas crié au chef-d'oeuvre; pour beaucoup, *La Storia*, son livre précédent, lui était supérieur, sans être pour autant le meilleur de ceux qu'elle a écrits. On peut penser que l'enthousiasme et la chaleur, qui ont accueilli *Aracoeli*, embrassaient l'ensemble de l'oeuvre de la romancière italienne, constituaient une sorte d'hommage affectueux à une dame qui a bien mérité des Lettres et qui, à 70 ans, connaît une fin tragique : elle, qui a voué sa vie à l'écriture, voici que, victime de paralysie, elle ne peut plus rien écrire du tout.

Certes, le dernier livre d'Elsa Morante ne manque pas de grandes qualités. Serait-il l'oeuvre d'une inconnue, on le saluerait bien bas. Il se trouve que l'auteur est de réputation internationale et qu'un tel statut suscite des attentes considérables.

Il va sans dire qu'on ne saurait se détourner d'un tel livre à cause de son pessimisme absolu. Mais certains regretteront sans doute la présence de tous ces éléments disparates (digressions, séquences oniriques obscures, considérations fumeuses sur le destin, la fatalité, etc.), bref, ces longueurs qui alourdissent le récit.

C'est d'un récit qu'il s'agit en effet ici, du récit d'un pauvre type, d'une quarantaine d'années, ayant tout raté dans la vie, sa « carrière » comme ses amours et qui, à l'occasion d'un voyage au pays natal de sa mère, Aracoeli, se tourne vers le paradis (vite) perdu de son enfance, vers certains événements en particulier, qui ont brutalement changé ce paradis en enfer, brisant l'enfant qu'il était, à tout jamais, faisant de lui ce qu'il est devenu aujourd'hui, cette sorte d'épave, endolorie et humiliée, cet écorché vif.

Cette mère, femme d'une grande beauté, mais ignorante et assez simple — mais qui l'adore —, aussitôt que le charmant petit garçon se met à perdre de ses charmes (myope, il doit porter des lunettes !), voilà qu'elle le rejette.

À ce rejet, viendront s'ajouter d'autres malheurs. D'abord, la déchéance, physique et morale, d'Aracoeli se métamorphose, perd graduellement de cette espèce de grâce enfantine qui l'auréolait. Peut-être pour se persuader qu'elle peut plaire encore ou par désespoir de mourir, voilà que cette femme, pourtant éperdument amoureuse de son mari, se donne à n'importe qui dans la rue, jusqu'à offrir un jour ses services dans un bordel. Elle mourra bientôt, laissant un mari qui ne s'en remettra pas.

Le long récit tourmenté du narrateur est donc ce voyage douloureux de la mémoire aux pays dévastés de l'enfance. Malgré quelques pesanteurs, il comporte, ici et là, des scènes admirables. Celle, par exemple, où le narrateur, enfant, presque épouvanté, regarde l'ascenceur qui monte et descend sans arrêt dans l'immeuble, l'ascenceur devenu fou, dans lequel sa mère s'est engouffrée avec un jeune homme inconnu et dont elle ressort, après 10 minutes, les vêtements en désordre. Cette autre, où l'enfant, qui a 13 ans maintenant, en fugue du collège, revoit son père, cet homme autrefois si beau, si élégant, homme de valeur promis à une brillante carrière mais que la déchéance tragique et la mort de sa femme ont complètement anéanti. Le voilà maintenant tout changé. Le visage défait, sombrant dans l'alcool, et qui reçoit son fils dans un taudis sordide.

C'est cette scène bouleversante qui clôt le livre. Et devant l'émotion du narrateur, on se demande si ce qui lui a le plus manqué, ce n'est pas plutôt le père que la mère, ce père qui n'avait toujours été pourtant qu'une figure lointaine et indifférente. C'est sur lui, en tout cas, sur cet homme autrefois superbe, aujourd'hui une loque, qu'à la fin, il pleure. Et, qui sait, sans doute aussi sur lui-même.

# Qui sont ces Arabes non identifiés ?

**NAÏM KATTAN**

★ Akli Tadjer, Les A.N.I. du Tassili, Éditions du Seuil:

PÉRIODIQUEMENT les journaux évoquent le drame des immigrants nord-africains en France. Statistiques, récits, incidents racistes, déclarations de politiciens hostiles aux immigrants, résultats d'élections. Cela fait plus de 30 ans que ces immigrants vivent en France. Il y en a même qui y sont nés. C'est le cas de Akli Tadjer. Il a choisi de parler du véritable drame, celui qu'éprouve l'immigrant nord-africain, l'immigrant algérien dans son cas, dans sa vie quotidienne, dans sa vision du monde, dans ses projets d'avenir. Il en parle avec une extrême gravité, c'est-à-dire, paradoxalement, avec un humour irrésistible.

Les A.N.I sont les *Arabes non identifiés*. Le narrateur en imagine un groupe sur un bateau qui les transporte de l'Algérie en France. Qui sont-ils ? Algériens ? Français ? Le narrateur est né en France. Est-il d'origine française ? On inspecte son passeport. Il est certes de nationalité algérienne. Le préposé aux passeports lui demande si un Voltaïque né à Stockholm serait d'origine suédoise. Et puis, on l'interpelle. Il ne comprend pas. « Mais ma parole, tu ne comprends pas l'arabe ? Ça se voit que tu es un immigré ! Vous êtes tous les mêmes. Vous ne faites aucun effort pour comprendre la langue de votre pays et vous pensez encore être des Arabes ! Honte à vous et honte à vos parents ! »

Le narrateur s'appelle Omar. Il habite dans la banlieue parisienne. Rentrez chez vous, lui a-t-on dit un jour dans la cour de récréation de l'école. Et le voilà qui rentre en visite et là encore on le renvoit. Il est un Arabe non identifié.

Il n'y a pas d'action, ni d'intrigue dans ce roman. Ce serait plutôt un vaste reportage sur des rencontres de bateaux. En pleine mer, ces immigrants sont à égale distance entre leurs deux pays, mais ni la France, ni l'Algérie ne sont véritablement leurs pays. Ils sont assis entre deux chaises et nagent entre les vagues. Et ils discutent. L'un laisse sa famille en Algérie et va la visiter une fois par année. Pour tromper sa longue attente il se remarie en terre d'immigration avec une Française. Un autre joue à la guitare des airs indéfinis, empruntés à des vieilles rengaines françaises, avec des relents arabes et des influences des Caraïbes. Il y a aussi le jeune cadre algérien, sûr de sa vérité et confiant de son avenir. Il n'a que mépris pour ses compatriotes en déperdition en terre étrangère.

S'ils ne sont plus tout à fait Algériens, ils ne sont point Français pour autant. L'un deux ne parle qu'un français approximatif et pour un autre la terre étrangère n'est qu'un lieu de peine où il peut tant bien que mal assurer son existence et celle de sa femme et ses enfants demeurés en Algérie. Il y a aussi deux jeunes touristes françaises, pleines de bonne volonté et de sollicitude pour le peuple algérien en général mais qui éprouvent de grandes difficultés à comprendre les Algériens en particulier.

Qu'est-ce un immigrant ? Celui qui perd sa culture et n'en gagne pas une autre ? Celui qui rêve d'une culture qu'il n'a jamais possédée ? Celui qui a la nostalgie d'un pays où il ne parvient pas à vivre ? Il y a tout cela à bord du Tassili, un bateau comme tant d'autres où le passage serait d'une grande banalité, n'était l'humour d'Akli Tadjer.

L'auteur a réussi à éviter les pièges de la caricature et de l'exotisme. Ses personnages sont vrais, par conséquent, ordinaires, et son propos n'est ni plainte, ni révolte, ni revendication. Il n'en revêt qu'une plus grande gravité. Celui qui lit *Les A.N.I du Tassili* ne peut plus regarder avec indifférence un immigrant algérien ou un immigrant tout court. Et ceci en ayant à chaque page l'occasion de rire ou de sourire.




*disponible dans tous les bons kiosques*

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril 844-3361

ATTENTION! ÉTUDIANT(E)S ENSEIGNANT(E)S

VENEZ VOUS PROCURER VOS MANUELS ET VOTRE PLAISIR

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE
Niveau:
ÉLÉMENTAIRE • SECONDAIRE
COLLÉGIAL • UNIVERSITAIRE
ÉDUCATION DES ADULTES

POUR LA RENTRÉE LITTÉRAIRE
• LES NOUVEAUTÉS
• LES GRANDS AUTEURS

VASTE SÉLECTION D'OUVRAGES DE RÉFÉRENCE
• INFORMATIQUE
• DICTIONNAIRES
• HISTOIRE
• PSYCHOLOGIE
• PHILOSOPHIE
• MÉDECINE
• ÉCONOMIE
• ÉLECTRONIQUE
• TOUS LES FORMATS DE POCHE
• LITTÉRATURE Ciassique et contemporaine
• SOCIOLOGIE
• LINGUISTIQUE
• SCIENCES EN GÉNÉRAL
• THÉÂTRE
• TECHNOLOGIE

273-2841
LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest, Montréal

Librairie Côte-Nord Place de Ville Sept-Iles
Librairie Manicouagan 836 Puyjalon Hauterive
Librairie Régionale Leméac 769-3ème avenue Val d'Or



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947 par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

SOMMAIRE

Andrée Désilets: *Note de la rédaction* ... 3
P.-André Sévigny: *Le commerce du blé et la navigation dans le bas Richelieu avant 1849* ... 5
Andrée Lévesque: *Mères ou malades: les Québécoises de l'entre-deux-guerres vues par les médecins* ... 23
Thérèse Hamel: *Obligation scolaire et travail des enfants au Québec:1900-1950* ... 39
Note de recherche
Louisette Pothier: *Un patriote inconnu: Joseph-Edouard Turcotte* ... 59
Note critique
Yves Laurendeau: *En guise de supplément au Laurendeau de Monière* 73
Comptes rendus ... 91
Bibliographie ... 114
Chronique d'archives ... 147
Programme provisoire du Congrès 1984 ... 153
Politique de la RHAF ... 160

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL.....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....
Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF) $22.00
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF) $10.00
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre) $25.00
Abonnement de soutien $42.00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

La Rythmique à l'élémentaire
P. Côté-Laurence
136 p. 8,50$

Les Adolescents et leur santé
O. Jeanneret et coll.
488 p. 30$

L'Informatisation
Mutation technique, changement de société ?
Revue *Sociologie et sociétés*
Vol. XVI, n° 1, 1984
Numéro réalisé par Serge Proulx
156 p. 9,50$

La Technologie de l'éducation
Concept, bases et application
M. Scholer
200 p. 25,50$

Gestion et décroissance
Le cas d'une commission scolaire québécoise
M. Crespo, J. B. Haché
140 p. 15$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec), Canada H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Le livre universitaire

# Le langage perverti

**RADIO-TÉLÉ**

**VICTOR-LÉVY BEAULIEU**

Et c'est déjà la fin de l'été, les longues herbes qui jaunissent, la mer qui reprend ses droits sur le brouillard, le vent et le froid. Et je traverse une dernière fois avant de rentrer à Montréal la vallée de la Matapédia, le Bas du fleuve et Kamouraska, songeant à tous ces gens que j'ai côtoyés, à tous ces journaux que j'ai lus, à toutes ces émissions de radio et de télévision que j'ai entendues et que j'ai écoutées, et je me demande : qu'en reste-t-il maintenant que le temps de ça est passé ?

Bien sûr, quelques réminiscences, celles-l à mêmes qui vont constituer le noeud de mon billet de cette semaine, pour refermer l'été sur elle-mê me avant que partout ne se forme l'hiver de neige.

De la radio et de la télévision régionales, rien de plus à en dire que ce qui a déjà été fait : plus souvent qu'autrement, elles vivent au-coeur même de l'indigence, dans cette facilité qu'André Arthur de CHRC de Québec résume si bien : sauter à pieds joints sur n'importe quel prétexte pour que le clou de l'indignation et de la colère feintes s'enfonce et fasse crier d'aise le maniaque qu'il y a en soi. Pour exemple, cette émission qui, l'autre matin, m'a chauffé dans les oreilles. Il y était question de Dale Hunter, joueur de hockey des Nordiques, et dont le contrat pour la prochaine saison n'a pas encore été signé, ce qui, en soi, n'a pas beaucoup d'intérêt. Sauf si on s'appelle André Arthur et qu'on y voit là l'occasion d'en ajouter à tous les bobards circulant au sujet de Dale Hunter, qui serait un alcoolique et un drogué. Malgré les dénégations de Marc Simoneau, André Arthur en mettait et en remettait. On sentait bien qu'il ne croyait absolument pas à son histoire, mais quelle importance ! Cela faisait un bon show, et c'est en faisant des shows de ce genre qu'André Arthur est devenu riche. Ce qui est inquiétant, ce n'est pas qu'il tienne le coup : c'est qu'on soit si nombreux à l'écouter.

Mais il est vrai aussi qu'André Arthur n'est pas le seul à manier, dans le mépris, le langage. Quand avec sa peau de vache sur le dos, je vois Claude Meunier de Ding et Dong faire à la télévision cette réclame absolument horrible pour L'Ensemblier, j'en ai de grande s douleurs dans le dos parce que le langage perverti auquel il s'attaquait dans ses monologues, voilà que lui-même s'y consomme et s'y consume, comme à l'intérieur d'une caricature qui, dans les Lundis des ah ah, était déjà une caricature.

Aussi pénible à voir et à entendre que ces réclames que l'on faits, partout en province, pour annoncer les programmes de lutte : des boeufs ensanglantés qui meuglent devant la caméra, tapant des poings dans une haine aussi circonstantielle que le sang synthétique qui leur coule du front.

Et quand elles quittent les bas-fon ds de la vulgari'é se cultivant elle-mê me comme un chancre, les réclames n'en deviennent pas plus reluisantes pour autant tant elles prennent pour acquis que le consommateur est un débile, comme dans toutes ces publicités que l'on fait pour la bière, centrées sur l'homm e macho, le sport et les gros bras. D'y voir et d'y entendre le géant Ferré et Little Beaver ânonner leurs niaiseries et nous montrer leur grosse main s'abattant sur une bouteille de bière, il y a déjà là de quoi se dégoûter à tout jamais d'avoir seulement l'envie d'en décapsuler une, surtout quand, à l'arrière plan, une fille court-v êtue s'escoue pour que le tableau soit complet.

Si une telle perversion du langage publicitaire est possible, c'est évidemment qu'elle est aussi bien présente ailleurs et, en téléphage accompli, même durant les vacances, je n'ai pu que m'en rendre compte. C'est, bien sûr, à cause des Jeux olympiques et de la campagne électorale fédérale si j'ai passé tant d'heures devant mon téléviseur, étonné d'y découvrir ce que devient le langage quand, vidé de toute substance, il ne sert plus qu'à dire la tromperie et la turpitude. Ce fut le cas avec le maire Jean Drapeau qui, invitant les médaillés québécois des Jeux olympiques à une réception à l'Hôtel de Ville de Montréal, n'a pu justifier que par ces mots l'absence d'Alwyn Morris de Caughnawaga : « Nous ne l'avons pas invité parce que nous ne voulions pas nous faire accuser de faire de la récupération. De toute façon, Alwyn Morris s'est toujours entraîné à Vancouver ! » Autrement dit, Alwyn Morris n'est qu'un Indien et même s'il a gagné une médaille d'or, ce n'est pas une raison pour mettre fin à la discrimination raciale. Habitué par ses ancêtres et par la pratique quotidienne de sa vie à un tel traitement, Alwyn Morris a répondu sublimement : « Je comprends. » Et ce qu'il avait compris, comme moi, c'est le malentendu qu'il ne peut plus qu'y avoir quand le langage est corrompu, vil et veule.

Ce que, encore une fois, on a pu observer tout au long de la campagne électorale fédérale. Évidemment, quand le premier ministre du pays parle du Canada comme d'une maison de tolérance (ah beauté du bilinguisme !), on ne s'étonne plus d'entendre Jean Chrétien tordre le discours comme s'il s'agissait de la chienn e à Jacques, dans l'outrance, l'enflure et le vide.

Mais heureusement qu'il y a eu au cours de cet été autre chose que le viol de tous les langages. Il y a eu cette admirable *Chronique irlandaise* et *Les beaux souvenirs* de Réjean Ducharme . Quel grand moment de vérité ! Et ces deux soeurs se disputant leur père, dans un jeu extrêmement douloureux, à la limite du supportable. Là, le langage ne ment pas parce qu'il dit le fond des choses, délesté de toute hypocrisie. La souveraineté est là, et pas ailleurs.

Ce qui explique pourquoi j'ai bien aimé aussi *Les hommes du président* joué par Robert Redford et Dustin Hoffman. C'est qu'on y voyageait tout à la fois dans le monde de Réjean Ducharme et dans celui de Jean Chrétien, entre la vérité des mots et ce qu'ils deviennent quand la pensée carrément politicienne s'en empare, c'est-à-dire un prétexte pour que ce qu'il y a de pire dans l'homm e s'y déverse. Ce Watergate, et tout ce qu'il y avait dessous, les hommes de main du président piégeant les meetings démocrates, y lâchant leurs agents provocateurs, usant de faux pour déconsidérer à jamais Edmond Muskie dans l'opinion publique (par exemple, cette lettre absolument infâme sur les origines *canuck*, c'est-à-dire canadiennes-fra nçaises, du sénateur).

Ce serait à désespérer de l'homm e s'il n'y avait que cela, que ce langage devenue maladie. Mais certains aiment trop les mots pour assister lâchement à une aussi triste dégradation et, tels ces deux journalistes du *Washington Post*, travaillent pour qu'ils retrouvent, sinon leur dignité, du moins leur vérité.

# Un film sur la femme dans la ville

Suite de la page 13

lévision, Léa Pool a préparé avec acharnement la production, la scénarisation et le tournage de *La Femme de l'hôtel* qui, après son succès au Festival des films du monde, a pris l'affiche hier sur nos écrans.

Sans être parfait, ce film est nettement plus réussi que *Strass Café* et témoigne indéniablement d'un talent des plus prometteurs et d'un véritable regard de cinéaste. « Les yeux seuls sont encore capables de pousser un cri », nous dit d'ailleurs Léa Pool au début du film en citant René Char.

Ce regard, comment le précise-t-elle ? Comment élabore-t-elle ses scénarios ? « De façon associative. répond-elle tout d'abord. C'est assez long comme démarche. Ce sont tout d'abord des images qui me viennent et que je rassemble. L'écriture proprement narrative vient plus tard. C'est un peu comme une mémoire qui se cherche, un rêve dont on essayerait de se souvenir et dont on voudrait rassembler les morceaux. J'accumule des fiches, des photographies, et tout d'un coup, il y a des blocs et des liens qui apparaissent, qui deviennent évidents. »

Pour *La Femme de l'hôtel*, Léa Pool a travaillé le scénario avec Michel Langlois, avec Robert Gurik aussi. « Ça faisait un an, dit-elle, que je travaillais sur le scénario toute seule et, à un moment donné, je me suis pour ainsi dire perdue dans cet imaginaire; j'avais besoin de quelqu'un pour me ramener dans une structure et une construction plus forte. Mais je ne voulais pas m'empêcher au début d'aller chercher ces images qui viennent d'assez loin et d'assez profond en moi. Si je commence d'abord à essayer de comprendre la raison de ces images, je me perds parce que souvent je n'ai aucune explication à donner à cette juxtaposition d'images. Il y a une explication mais je la trouve plus tard. »

Quant à la structure de *La Femme de l'hôtel*, Léa Pool la compare à celle d'un roman ou d'un film policier. « Mais, s'empresse-telle d'ajouter, au lieu que ce soit des actions mises en place pour construire une histoire ou un drame policier, ce sont des émotions qui sont mises en place, juxtaposées pour construire une sorte de puzzle. Et, personnellement, je voudrais qu'à la fin le spectateur n'ait plus qu'une image, qu'une émotion et ne sache plus trop redéfaire le film par la raison ».

Malgré son titre, *La Femme de l'hôtel* ne gravite pas autour d'une seule femme mais autour de trois : une cinéaste en plein tournage, le personnage de son film, une comédienne-chanteuse en pleine crise de vie et de carrière et, enfin, une femme qui loge au même hôtel que l'équipe de tournage et semble avoir connu elle aussi une grave dépression.

« Ce sont pour ainsi dire trois archétypes de femmes, dira Léa Pool. Estelle, jouée par Louise Marleau, c'est la partie la plus inconsciente, plus souterraine, latente. Andréa, la cinéaste rendue par Paule Baillargeon, c'est la partie plus active, plus consciente : c'est celle qui agit, c'est l'intelligence, la sensibilité. Et entre ces deux pôles, il y a la comédienne-chanteuse qu'interprète Marthe Turgeon et qui fait le pont entre les deux. C'est le personnage le plus charnel. »

Entre ces trois femmes, il y aura ce que Léa Pool appelle « des glissements ». La cinéaste s'inspirera de la femme de l'hôtel pour alimenter la chanteuse de son film et celle-ci, en retour, donnera un nouveau souffle de vie et de rêve à celle qui rôde silencieusement dans l'hôtel et la ville.

Un film donc sur les rapports entre cinéma et vie, cinéma sur le cinéma aussi. « Plus que sur le cinéma, affirme Léa Pool, *La Femme de l'hôtel* est un film sur la création, intimement relié à l'amour, à ces rencontres qu'on fait dans la vie et qui nous amènent progressivement à ce quelque chose d'essentiel qu'on tient à dire. C'est aussi, ajoute-t-elle, un film sur la femme dans la ville, sur la difficulté qu'elle a d'y trouver sa place. J'ai toujours cette impression qu'en tant que femme on est un peu exilée dans nos villes et en même temps, je suis fascinée par la ville, je me sens profondément urbaine. »

*La Femme de l'hôtel* doit beaucoup à ses interprètes. Si le jeu de Louise Marleau est un peu trop appuyé, Paule Baillargeon est, comme toujours, d'un naturel saisissant et Marthe Turgeon, qui pourtant a très peu joué au cinéma, crève littéralement l'écran. À cause de sa performance, c'est surtout elle qu'on retient et il faut espérer que les cinéastes québécois penseront à elle pour de futurs rôles, car voilà une comédienne dont le cinéma québécois ne peut plus se passer !

Léa Pool avoue qu'elle avait très peur de cet aspect de la réalisation qu'est la direction de comédiens. « Je les ai donc choisies principalement en fonction de la possibilité d'une collaboration, d'une écoute de leur part. Et d'ailleurs quand j'ai fait les « screen-tests », j'ai tout d'abord regardé la façon avec laquelle elles écoutaient ce que j'avais à leur dire. Une fois les comédiennes choisies, on a fait des ateliers ensemble, on s'est rencontré plusieurs fois et les trois se sont beaucoup impliquées dans le film. Ce fut une expérience fantastique. »

La trame du film, autant sur le plan sonore que visuel, est très riche : film dans le film, images vidéo, lyrisme de l'opéra, musique rock aussi. Cela donne un long métrage qui souvent ressemble plus au cinéma européen qu'au cinéma d'ici. L'origine suisse de la réalisatrice y est sans doute pour quelque chose. « En fait, dira Léa Pool, *La Femme de l'hôtel* est un film qui n'a pas de nationalité. C'est un peu le propos du film d'ailleurs. Un film non pas sur la recherche d'identité et de racines, mais sur l'errance et la non-appartenance. »

# *En attendant Godot* ou l'angoisse du Midi

Suite de la page 13

main. Même heure. Même endroit », au début de l'acte deux. Salvy y justifie son idée des hommes sous les platanes. Il dit : « Il y a une trentaine de répliques où l'on évoque l'idée de se retrouver le lendemain, et cela m'amène à mettre en scène un rituel, une sorte de jeu comme celui des enfants qui s'amusent à retrouver des situations déjà jouées. En ce sens on peut retrouver une partie de l'univers clownesque apposé à Beckett. Mais on ne va pas vers la pantomime. »

Cet aspect répétitif n'était pas appuyé dans la mise en scène-étalon de Roger Blin à la création et lors des reprises qu'il a signées au théâtre Schiller de Berlin en 1975 et (suprême récupération amorçée par le Nobel en 1969) à la Comédie-Française en 1978. Pour Salvy, *Godot* demeure une partition difficile, qui n'a pas encore vraiment rencontré son public. Et c'est sans cacher son angoisse, d'ailleurs, qu'il en parlait cette semaine devant ses acteurs et quelques journalistes, disant qu'il s'efforçait encore de trouver, non pas Godot (« c'était vain à vingt ans de chercher qui il était, ce n'est pas l'important ») mais le pourquoi de la résistance de ce couple inséparable.

« Samuel Beckett fait partie de ces scaphandriers qui nous aident à descendre dans l'inconscient », dit-il, et c'est dans ce type d'auteurs post-Freud que Salvy trouve ses intérêts au théâtre (lui qui a signé une magnifique *Mademoiselle Julie* la saison dernière et il y a quelques années au TNM un *Pièce à deux* de Tennessee Williams, dont le souvenir est encore présent). Dans *Godot* il cherche à cerner ce couple Gogo-Didi (Go-aller, Di-dire) « qui perpétue sa durée en tant que couple parce que peut-être la peur de ne plus être ensemble est trop forte », peur, proposons-le à Salvy, qui est peut-être celle, pour chacun des deux qui sont des parties de Beckett, de se retrouver seul avec son monologue.

C'est donc une pièce des plus interrogatives du siècle qui va lancer la saison théâtrale 1984-85 à Montréal, mercredi soir prochain au Café de la Place. Une pièce écrite entre le 9 octobre 1948 et le 29 janvier 1949, créée en 1953 après avoir été refusée par vingt théâtres, jouée alors dans des salles désertées par un public qui apprendra plus tard l'importance de Samuel Beckett. Une pièce qui n'a pas 35 ans et qui est un classique.

Pour la défendre dans la petite salle du Café de la Place, où Mérédith Caron installe une scénographie qui devra tenter de retrouver la scène italienne pour laquelle la pièce a été conçue, Jean Salvy compte sur Guy Nadon et Pierre Curzi, qui seront respectivement Estragon et Vladimir. C'est la première fois que ces deux comédiens, de type solide, jouent ensemble. Jean Leclerc sera Pozzo et Roger Larue Lucky. Tous quatres jouent Beckett pour la première fois.

La dernière fois qu'*En attendant Godot* a été représenté au Québec, Gérard Poirier et Jacques Godin étaient les Estragon et Vladimir dirigés par André Brassard à la Nouvelle Compagnie Théâtrale. En 1972. Et la création de la pièce au Québec revient à Jacques Languirand du temps de son éphémère Théâtre de Dix-Heures. On avait joué *Godot* quatre ans après sa création à Paris par le regretté Roger Blin, disparu cette année.




*CÉLIBATAIRES*
*SEPTEMBRE* avec le
*Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.*
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
Ven. 7 — Souper dansant Hélène de Champlain
Ven. 14 — Danse anniversaire Hôtel Bonaventure
Dim. 16 — Brunch, "Altitude 737"
Sam. 22 — Dégustation vins et fromages
Dim. 23 — Soirée Disco, Club 727
Marie-Paule Sarrazin
Présidente
RENCONTRES TOUS LES MERCREDIS SOIR
CLUB 727, Place Ville Marie
Renseignements: 287-1017

Le Théâtre des Cuisines présente, en lecture/ spectacle
Les fées ont soif
DE DENISE BOUCHER
LE 11 SEPTEMBRE SEULEMENT, L'UNIVERSITÉ EST FERMÉE À CAUSE DU PAPE!!! NOUS JOUERONS DONC AU CLUB SODA, 5240 AVENUE DU PARC CE SOIR-LÀ UNIQUEMENT, À LA MÊME HEURE ET AUX MÊMES PRIX. NOUS JOUONS À L'UQAM LES 8-9-10-12 SEPTEMBRE, CES DATES NE CHANGENT PAS
RENSEIGNEMENTS 282-3456
RÉSERVATIONS 524-9890
avec
Luce Guilbeault
Pauline Julien
Katerine Mousseau
LES 8-9-10-12 SEPTEMBRE 1984 À 20h30
STUDIO-THÉATRE ALFRED LALIBERTÉ UQAM
1455 rue Saint-Denis Station de métro Berri-de-Montigny
BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS: • LIBRAIRIE GUTENBERG • LIBRAIRIE DES FEMMES AUBE-EPINE • LIBRAIRIE HERMÈS • LIBRAIRIE ZONE LIBRE • CAFÉ CAMPUS • GUICHET DU STUDIO-THÉATRE ALFRED LALIBERTÉ

Le CLUB des DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES
Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires, célibataires, séparés, divorcés
AVISE SES MEMBRES
qu'à compter du 5 septembre
LES RENCONTRES DU MERCREDI SOIR AURONT LIEU AU
CLUB 727
(Altithèque 727, Place Ville Marie)
*Pour renseignements:* 287-1017

MICHEL LEMIEUX
SOLIDE SALAD MUSTQUE PERFORMANCE

spectrum
Métro Place des Arts, 318 o., Ste-Catherine, 861-5851
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
au guichet de 9h à 22h et à tous les comptoirs TICKETRON
Du 20 au 23 et du 27 au 30 SEPT. à 21h
Une production ARTISTES & ASSOCIÉS et MUSIQUE PERFORMANCE Avec la collaboration de Radio-Québec

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
(hors série) présente
lundi, 10 septembre 1984
Salle Pollack
20h
555, rue Sherbrooke ouest (métro McGill)
Sièges réservés Prix des billets: Régulier 12$, étudiant/âge d'or 8$
Chez: ARCHAMBAULT, 500 rue Ste-Catherine est (frais de service, 75¢ par billet)
LETTRE-SON, 1005 rue Laurier, ouest (ouvert le dimanche)
Pour renseignements: 279-6561
direction Christopher Hogwood
PREMIÈRE MONTRÉALAISE
THE ACADEMY OF ANCIENT MUSIC CHAMBER ENSEMBLE CONCERT BACH

Le Ballet National du Canada
Directeur artistique: ERIK BRUHN
Une compagnie de 66 danseurs avec orchestre

Coppélia
Programme d'oeuvres variées
5 septembre
Coppélia
6, 7, 8 septembre
à 20h00
6 septembre: Ichino/Pugh
7 septembre: Kain/Augustyn
8 septembre: Harwood/Schramek
Programme sujet à changement
En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada
Présenté en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens et Specdici Inc.
BILLETS: 24$, 18$, 8$
Étudiants et troisième âge: 14$
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Ballet Eddy Toussaint de Montréal
DU 27 JUIN AU 1er SEPTEMBRE

Mercredi, jeudi vendredi, samedi à 20h00
ADULTES: 5$
ÂGE D'OR: 4$
ENFANTS: 4$
Matinée du samedi 15h00
Programmation spéciale
ENFANTS: 3 $
Ce soir
TRIANGLE
"MONTODEA"
*création nouvelle*
FAÇADES
2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS à 15h et 20h
Billets en vente aux comptoirs Tiketron et au guichet du Théâtre
Billets de groupe 524-3740
THÉÂTRE DES ÎLES
ÎLE NOTRE-DAME
Métro McGill, autobus 167

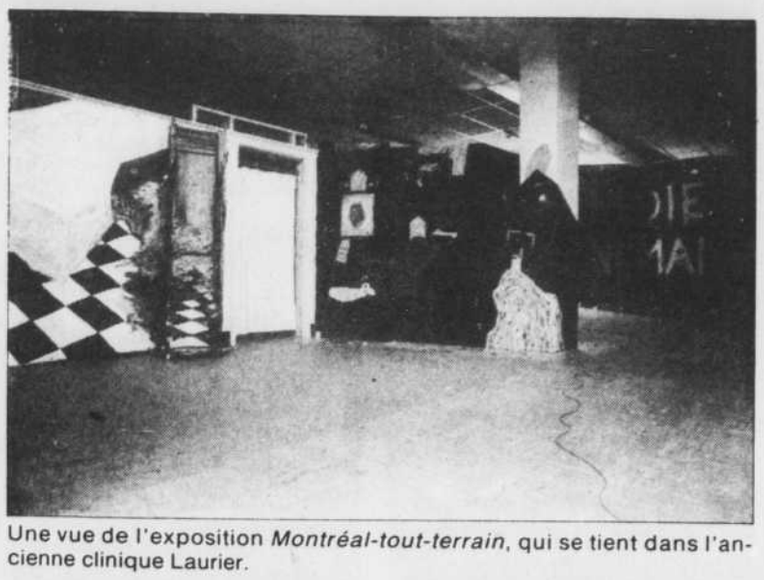
# L'exubérance de l'art contemporain québécois

GILLES DAIGNEAULT

BIEN sûr, il n'est pas question de proclamer qu'« il n'y a qu'une seule exposition à voir cette année : la voici ! » mais, plus justement, que les gens qui ne visiteront pas *Montréal-tout-terrain* perdront irrémédiablement quelque chose, à savoir le regard frais, éclairé et enthousiaste de huit jeunes conservateures non-institutionnelles sur un corpus d'oeuvres auquel il faut accoler les mêmes épithètes.

C'est l'ancienne clinique Laurier (305 rue Mont-Royal est), un espace désaffecté mais dont mille détails architecturaux rappellent l'affectation et en rendent encore plus savoureux le détournement, qui accueille les oeuvres d'une soixantaine d'artistes sélectionnés parmi les quelque 250 dossiers reçus par les organisatrices, un chiffre qui indique combien le projet répondait à l'attente d'un milieu artistique devenu, depuis quelques années, beaucoup trop exubérant pour le réseau *normal* de diffusion montréalais.

Cela dit, la manifestation a beau avoir été conçue en marge de toute institution, elle n'en réunit pas moins des travaux d'artistes qui ont partie liée avec les institutions. En effet, à première vue, une bonne moitié des participants de *Montréal-tout-terrain* ont fait l'objet d'expositions au cours des derniers mois, et ce n'est pas un des moindres intérêts de l'accrochage que cette confrontation de l'inconnu et du connu, ce dernier terme étant lui-même relatif dans la mesure où la nature inusitée du lieu qui accueillait les oeuvres a parfois orienté celles-ci dans des voies imprévisibles.



Une vue de l'exposition *Montréal-tout-terrain*, qui se tient dans l'ancienne clinique Laurier.

Les artistes sélectionnés ayant été invités à se choisir eux-mêmes une portion d'espace, on conçoit que le rapport entre les oeuvres et leur situation dans la clinique soit rarement neutre, et l'exposition se présente *aussi* comme un ingénieux répertoire des modes d'appropriation de l'espace par l'oeuvre d'art et/ou, inversement, des modes de transformation de l'oeuvre d'art par l'espace ambiant. Ici, certaines stratégies sont plus voyantes que d'autres d'une oeuvre à l'autre, et même à l'intérieur d'une seule oeuvre, et l'« immense collage » (comme dit une des organisatrices) que constitue *Montréal-tout-terrain* finit par être une proposition assez exigeante pour le regardeur dont les habitudes de lecture sont très souvent tenues en échec.

On devine aussi qu'un collectif improvisé de huit conservateures ne peut que produire une exposition hétéroclite, ce qui du reste recoupe l'état actuel de l'art contemporain à Montréal. Certes, on ne manquera pas de remarquer l'hégémonie de la peinture sur les autres disciplines, mais il s'agit d'une peinture dont la spécificité québécoise serait de quitter le support plat et rectangulaire pour se balader dans des installations ou des bricolages inventifs qui en interrogent les possibilités en les diversifiant.

Le manque d'espace, et aussi la crainte d'en oublier (tant il y en a), nous retiennent de mentionner les réussites les plus spectaculaires de *Montréal-tout-terrain* et ses révélations les plus stimulantes. Bien sûr, on peut déceler des influences dans ce joyeux Salon mais, ici comme ailleurs, que celui qui est sans péché ...

(L'ancienne clinique Laurier est ouverte au public du mercredi au dimanche, de 12 h à 19 h. Il y aura lancement du catalogue cet après-midi, de 17 h à 19 h, et l'exposition se termine le 23 septembre).

★

Le Centre Saidye Bronfman (5170 chemin de la Côte Sainte-Catherine) inaugure sa saison avec une exposition de quatre artistes de Montréal. D'abord — et surtout ! —, on présente une mini-rétrospective de Susan Scott, organisée par la Surrey Art Gallery et mise en circulation par l'Art Gallery of Greater Victoria, qui nous permet de faire plus ample connaissance avec cette étrange peinture narrative qui était un des beaux moments du premier *Coup d'éclat* de la galerie Michel Tétreault, l'année dernière.

Le noyau de l'accrochage est constitué de 9 des 11 tableaux de la fameuse série *Description of a Struggle* (1983) — les deux manquants étant représentés par des études — et on regrette que la configuration de la salle ne permette pas de lire en séquence les péripéties de cette histoire d'amour, mélodramatique comme un roman-photo — il n'est pas indifférent que les tableaux avec leurs marges blanches évoquent des photos polaroid —, mais qui se joue avec une prodigieuse efficacité de l'histoire ancienne et récente de la peinture.

A ce propos, les oeuvres plus anciennes de l'exposition orientent la lecture des plus récentes. Qu'il s'agisse des études au crayon d'après Giotto ou Poussin (1974) où Scott interroge les moyens de la *grande* peinture narrative; des grands tableaux de 1975 et 1976, plus scolaires, qui saluent Picasso et Matisse, et qui étudient les possibilités d'une représentation contemporaine de mythes anciens; des boîtes de la fin des années 1970 où l'artiste, tout en reformulant certaines propositions cubistes, introduit des fictions plus privées qui annoncent celle de *Description* ...; enfin des oeuvres séquentielles de 1980 où le même motif est repris quatre fois avec de légères variantes, comme pour en évacuer les dimensions par trop expressionnistes.

Dans *Description* ..., Scott prend en compte toutes ces stratégies, y ajoute celle de légendes espiègles qui font partie intégrante de l'image et, par un juste retour des choses, accompagne ses tableaux « résolus » d'études qui en manifestent certains aspects refoulés. Somme toute, une aventure profondément originale, cohérente et séduisante. (Jusqu'au 16 septembre)

★

Par ailleurs, la dizaine de sculptures de l'artiste d'origine polonaise Liliana Berezowsky qui utilise le ciment alumineux et l'acier pour agglomérer des inspirations et des esthétiques passablement disparates ne profite certes pas d'une mise en scène adéquate dans l'espace ingrat — et, en l'occurrence, très encombré — du Centre Saidye Bronfman. En outre, ces assemblages ont souvent des allures didactiques qui empêchent le regardeur de vraiment décoller de la réalité. (Jusqu'au 4 octobre)

★

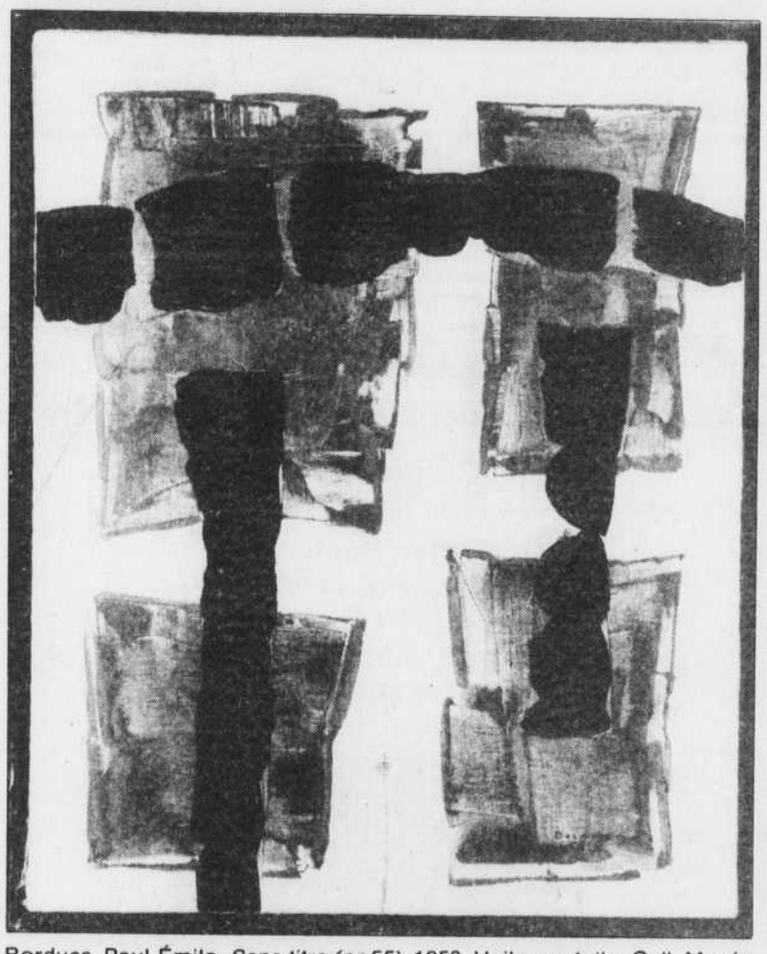
Enfin, ni les photographies de l'Inde de Kevin Robins ni celles, plus voyageuses, de Marilyn Gelfand ne sont maladroites ni dépourvues d'intérêt mais, sauf exception, elles retiendront davantage l'attention de ceux qui se passionnent pour les sujets exotiques qui y sont représentés que celle des amateurs de photographie. Cela dit, les images, volontiers méditatives, de Robins ont plus d'intensité que celles de Gelfand, dont deux vues de Montréal accuseraient une certaine banalité du regard. (Jusqu'au 4 octobre)

# Borduas, en passant par New-York et Paris

Suite de la page 13

porains, qu'il s'agisse de l'abstraction lyrique européenne ou de l'expressionnisme abstrait américain.

On comprend alors que l'exposition ne tienne aucun compte de la période figurative de Borduas, ni même de son passage — si passionnant et si intelligent — de la figuration à l'abstraction lors de la fameuse exposition des gouaches de 1942 (dont l'une, *Le condor embouteillé*, accueille d'abord le visiteur au MAC). Il n'est guère question non plus des années à la fois difficiles et fécondes qui précèdent et qui suivent la publication de *Refus global* (1948), plus de 40 tableaux datant d'après 1953.



Borduas, Paul-Émile, *Sans titre (no55)*, 1958, Huile sur toile. Coll. Musée d'art contemporain, Montréal.

Seule importe donc ici l'élaboration de l'oeuvre de Borduas après son « exil », d'abord à New York, de 1953 à 1955, puis à Paris, de 1955 à 1960, où l'écriture du peintre sera d'abord confrontée à celles des tenants de l'Action Painting alors en pleine gloire (et qu'accompagne un discours critique d'une exceptionnelle pénétration) puis, paradoxalement, à un milieu artistique parisien beaucoup moins stimulant, dans la deuxième moitié des années 50, que celui de la métropole américaine.

La salle du MAC qui est divisée en deux — d'un côté, les premiers éclatements de la tache et les premières réflexions modernistes, de l'autre, ce qu'on pourrait appeler les tentations du minimalisme — suggère d'ailleurs que les exils de Borduas se compliquèrent du fait qu'il fut presque toujours (trop) Français à New York et (trop) Américain à Paris. Pour nous, qui avons parfois des sensations analogues, Borduas reste simplement un très grand peintre.

Il faut absolument souligner l'intérêt du catalogue, et notamment des textes de François-Marc Gagnon et de Fernande Saint-Martin, qui mettent systématiquement en relation le travail de Borduas avec celui de ses contemporains, ce qui n'avait jamais été fait ici ni, bien sûr, à l'étranger. (L'exposition se termine le 30 septembre)

★

En même temps, sous le titre pragmatique de *La graphique : un langage et ses usages (diagrammes, cartes, réseaux)*, le MAC présente une exposition didactique, conçue par la conservateure France Gascon, qui raconte l'histoire d'un phénomène social de plus en plus envahissant et dont le consommateur a tout intérêt à comprendre le fonctionnement.

S'il est vrai que les graphiques, comme le redit le catalogue, « minimisent l'effort du lecteur et en maximisent la satisfaction », on ne peut en dire autant de la mise en scène de l'exposition de Mme Gascon qui, au contraire, exige du visiteur un certain effort — en tout cas un temps certain — et refuse de miser sur « l'hypertrophie habituelle que subissent les objets de design présentés dans les musées, là où l'aspect visuel et esthétique prend une importance démesurée qui rejette dans l'ombre la fonction de l'objet ».

Car c'est bien à des images fonctionnelles qu'on a affaire ici, et non pas à des oeuvres d'art. Il est donc plus pertinent d'en situer un bon échantillonnage dans son contexte que d'en hypostasier quelques spécimens particulièrement réussis visuellement, si on veut véritablement voir un langage à l'oeuvre.

Or, de ce point de vue, l'exposition est irréprochable. S'appuyant en bonne partie sur les conclusions de Jacques Bertin, le « père de la sémiologie graphique », l'analyse serrée et pénétrante de Mme Gascon porte sur un corpus extrêmement riche et éclectique qui rend compte d de l'étonnante diversité des champs d'application des diagrammes, des cartes et des réseaux, et démontre leur prodigieuse (dangereuse ?) efficacité.

Pour l'occasion, le MAC emprunte donc les allures d'un musée des sciences avec son enfilade de panneaux (sur)chargés d'informations, et il se trouvera probablement des malins pour dire qu'on y apprend beaucoup plus de choses que lors des *vraies* expositions.

Signalons qu'une table ronde réunira, le 23 septembre à 14 h, des praticiens de la graphique et des journalistes qui débattront l'importance de la graphique dans les médias québécois, et que le catalogue, qui prend ici une importance particulière, devrait être disponible avant la fin de l'exposition, le 30 septembre.

## Dali brûlé

PUBOL (AP) — Salvador Dali a été brûlé à la jambe droite dans un incendie qui s'était déclaré jeudi dans sa chambre à coucher, pendant son sommeil.

Selon son médecin, le Dr Juan Garcia, qui l'a examiné aussitôt, ses brûlures ne présentent pas de caractère de gravité.

Le feu, qui se serait déclaré dans la chambre du peintre, dans son château de Pubol, a été provoqué par un court-circuit dans l'installation électrique, a déclaré la police. Des gardes civils et des pompiers sont immédiatement intervenus.

Des infirmières, qui gardent Dali, ont déclaré qu'elles s'étaient précipitées dans la chambre et avaient évacué le peintre.

Dali, qui est âgé de 80 ans, est dans un « état calme et satisfaisant », ont-elles ajouté.

PLUS DE 100,000 VISITEURS !



Détail de
**Au bord du ruisseau**
Une oeuvre magistrale à découvrir

BOUGUEREAU

Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h

**Musée des beaux-arts de Montréal**
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600

Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA

A l'occasion de l'exposition Bouguereau, le Musée présente:
**Du côté de chez Proust**, récital de Roger Bellemare accompagné au piano par Réjean Coallier, jeudi 6 septembre à 20 heures, auditorium du Musée
**Le Clown Arabesk**, amuseur public, dimanche 2 septembre de 13 à 17 heures, dans le grand escalier extérieur du Musée

**exposition**
**Lieux et figures:**
Montréal: 9 projets d'architecture
du 5 au 29 septembre 1984
Vernissage mercredi le 5 septembre à 20h00
**Colloque**
**de la construction de la ville**
Les samedi et dimanche 15 et 16 septembre
*Pour plus de renseignements:* (514) 287-1574
**OPTICA**
3981, boul. St-Laurent, 5e étage
Montréal, H2W 1Y5 287-1574
du mardi au samedi de 11 h à 17 h

SCULPTURES
**BARBARA KUPER**
MARBRES ET BRONZES
du 1er au 22 septembre
**GALERIE DOMINION**
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471, 845-7833
Mar. au ven. 9 h à 17 h 30, sam. 9 h à 17 h

**CENTRE SAIDYE BRONFMAN**
**ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES**
**automne 1984**
Cours du jour et du soir, à tous les niveaux pour adultes, adolescents, et enfants, commençant la semaine du 22 octobre.
- dessin
- dessin modèle vivant
- peinture
- joaillerie
- émail et vitrail
- dessin de mode
- gravure
- sculpture
- photographie
- céramique
- art commercial
- décoration intérieure
- histoire de l'art

**DIVERS ATELIERS COMMENÇANT LE 11 SEPTEMBRE**
**JOURNÉE DU PUBLIC**
**dimanche le 9 septembre**
MÉTRO Côte Sainte-Catherine TÉL.: 739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS. 5170 Côte Ste-Catherine

14 AOÛT — 16 SEPTEMBRE
**SUSAN SCOTT:**
OEUVRES DE 1974 à 1983
14 AOÛT — 4 OCTOBRE
**LILIANA BEREZOWSKY:**
CIMENT / ACIER
**MARILYN GELFAND:**
PHOTOGRAPHIES RÉCENTES
**KEVIN ROBINS:**
PHOTOGRAPHIES D'INDE
**CENTRE SAIDYE BRONFMAN**
5170 Chemin de la Côte Sainte-Catherine
Tél.: 739-2301
*HEURES D'OUVERTURE:*
lundi au jeudi 9h à 21h
vendredi 9h à 17h
dimanche 10h à 17h

**UNE INVITATION À LA CRÉATIVITÉ**
DU: **CENTRE DES ARTS VISUELS**
fondée en 1969
À: Tous ceux qui désirent s'inscrire aux
**COURS D'INTÉRÊT SPÉCIAL**
où, entre autres, sont offertes les possibilités suivantes:
- Explorer les techniques de la **FABRICATION DU PAPIER** et ses nombreuses applications avec **ASHLEY MILLER**
- Réaliser des **VÊTEMENTS PERSONNALISÉS** avec motifs peints, appliqués ou brodés avec **TRIXI**
- Développer un style personnel en **PEINTURE** avec l'artiste renommée **SARAH GERSOVITZ**
- Étudier les méthodes traditionnelles de **PEINTURE à L'HUILE** avec **DEIRDRE McCAY**
- **MODELER UN BUSTE EN ARGILE** d'après modèle vivant avec **VIOLETTE DIONNE**
- Décorer des **TUILES** avec notre spécialiste en traitement de surface **LORRAINE BASQUE**
- Suivre l'**ÉVOLUTION DU COSTUME** à travers les âges avec **ALINE GUBBAY**
- Maîtriser le **PASTEL** avec **MAX STIEBEL**
- Faire connaissance avec la **PEINTURE CHINOISE** avec **PO KEE SUEN**

centre des arts visuels
**350 ave. Victoria**
**Montréal, H3Z 2N4**
**(Métro Vendôme)**
**Tél: 488-9558**
Permis de culture personnelle 749536, loi sur l'enseignement privé du ministère de l'Éducation.

**LA MALVAS**
**exposition**
**DANIEL LAMOTHE DAPILA**
*Travaux « Multi-Médias »*
Vernissage le mercredi 5 septembre de 17h à 21h
**jusqu'au 23 septembre**
**3859 ST-DENIS**
**(514) 843-3585**
**Heures d'affaires:**
**Merc. au ven. 13 h à 18 h**
**Sam. et Dim.: 13 h à 17 h**

**MICHEL TETREAULT**
**2e COUP D'ÉCLAT**
Louis Bouchard — Robert Bordo
Suzanne Boucher — Jean-Marie Martin
Jean-Pierre Morin — Paul Mathieu
Brigitte Potter-Mäl
*Jusqu'au 16 septembre*
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.
**ART CONTEMPORAIN**

**MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL**
CITE DU HAVRE
MONTREAL
TEL 873 2878
***LA GRAPHIQUE un langage et ses usages: diagrammes, cartes, réseaux***
30 août — 30 septembre
***LA COLLECTION BORDUAS DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN***
30 août — 30 septembre
Oeuvres tirées de la collection permanente
***ARCHITECTURES DU MUSÉE***
1er juillet — 16 septembre
Présentation de projets soumis au récent concours d'architecture pour la relocalisation du Musée au centre-ville
***LES ÉVÉNEMENTS DE LA PLEINE LUNE***
2 septembre à 14h
Improvisation - danse - musique
ENTRÉE LIBRE
Autobus 167, stations McGill et Bonaventure

LE DEVOIR CULTUREL

# Peu de changement dans l'information à R.-C. pour l'automne

MONTREAL (PC) — La société Radio-Canada ne prévoit pas encore cette année produire le bulletin de nouvelles régionales en fin de soirée, qu'elle avait abandonné il y a quelques années.

Présentant jeudi l'ensemble des émissions d'information pour la saison 1984-85, le directeur Pierre O'Neil a expliqué que la télévision d'Etat continuerait de mettre l'accent sur les bulletins régionaux de midi et 18h, qui sont d'ailleurs allongés de trois minutes.

À Montréal, le réseau anglais, Télé-Métropole et CFCF-canal 12 diffusent tous un bulletin vers les 23h. En régions, les stations de Québec et d'Ottawa (propriété de Radio-Canada) en ont un ainsi que celles (de propriété privée, affiliées à Radio-Canada) de Trois-Rivières, Sherbrooke et Jonquière (cette dernière l'enregistre en fin d'après-midi).

Présenté par Bernard Derome, *Le Téléjournal* revient à 22h. Les responsables de l'information ne craignent pas qu'il ait à souffrir de la concurrence du canal 10, qui diffuse à ce moment (du lundi au mercredi) des séries américaines traduites.

Il faudrait que les cotes d'écoute du Téléjournal baissent très sensiblement pour que M. O'Neil et ses collaborateurs commencent à envisager de le déplacer dans l'horaire.

Après *Le Téléjournal*, le magazine d'affaires publiques *Le Point* revient avec Pierre Nadeau et Simon Durivage. Ils doivent cette année privilégier le reportage pur au lieu de l'interview de spécialistes, de même que l'actualité québécoise et canadienne à l'internationale.

Le bulletin de 18h aura maintenant pour tête d'affiche Marie-Claude Lavallée à la place de Louise Arcand. Ce changement a soulevé une controverse publique, Mme Arcand (40 ans) ayant été, paraît-il, remplacée par sa collègue de 28 ans pour « rajeunir l'information ».

« L'âge n'a rien à voir là-dedans, a soutenu M. O'Neil. Des raisons d'ordre professionnel ont prévalu et c'est un changement que nous avions le droit de faire. »

Depuis Mme Arcand a refusé les autres bulletins (fin de semaine à la télé, le soir à la radio) proposés par la direction. Avec l'appui du syndicat des annonceurs, elle a déposé un grief contre sa mutation.

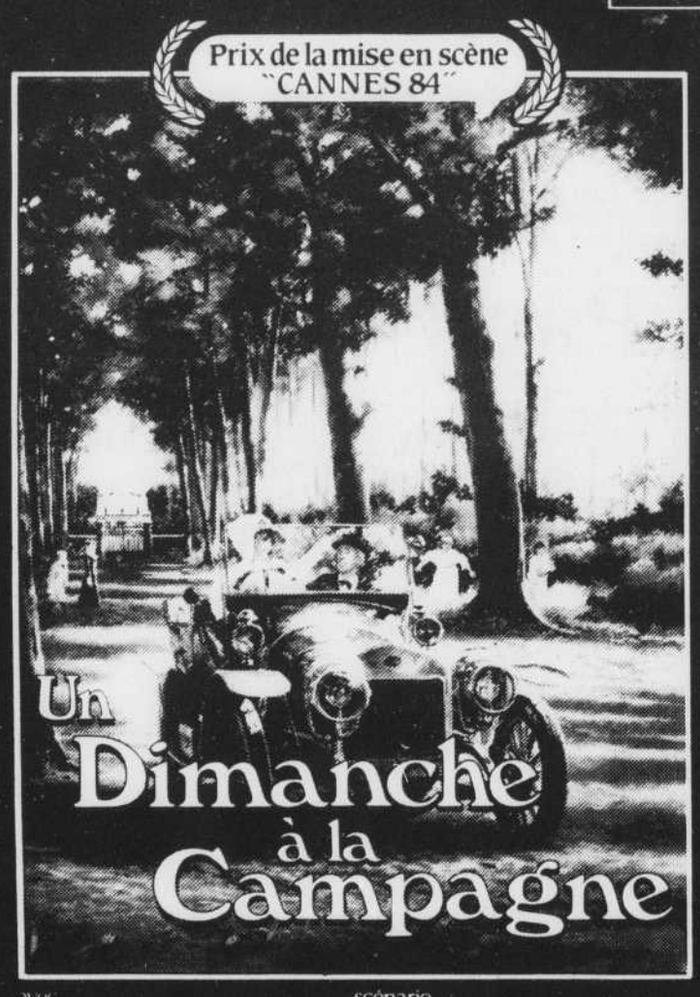
Pierre O'Neil a ajouté qu'il refusait de discuter plus en détail de cette affaire, surtout pas en public sur les ondes de Radio-Canada.

En affaires publiques, les samedis voient revenir la série *Impacts* que présente Robert-Guy Scully.

Les dimanches, *Science-Réalité* est animé cette année par Gilles-Philippe Delorme. Le journaliste Gilles Provost se joint à l'équipe.

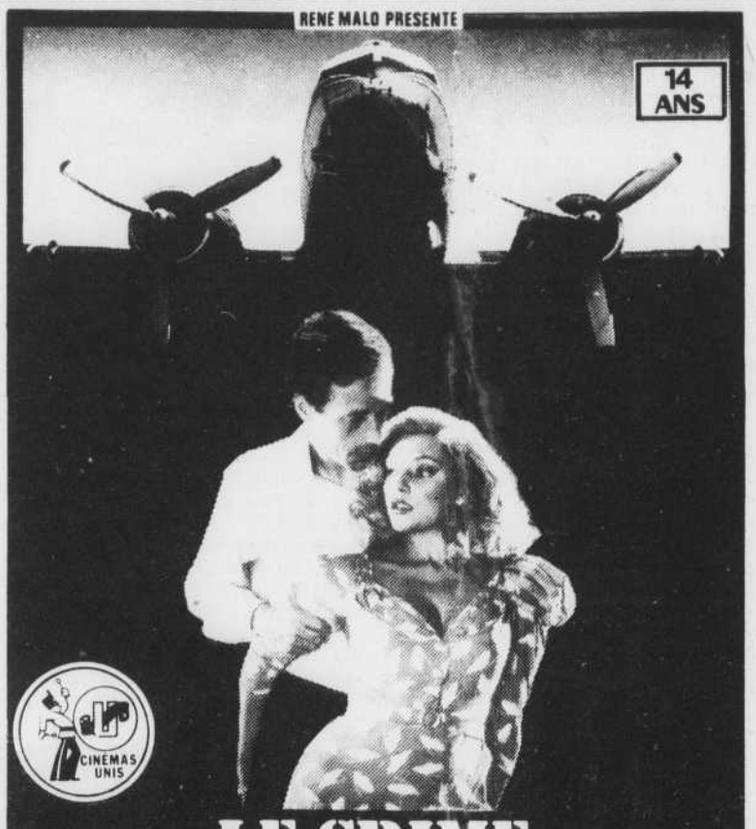
Les vendredis en soirée, une fois par mois, l'émission de Pierre Nadeau *Déjà 20 ans* cède la place à la série spécialisée *Dossiers*.

Le réseau français ne tarit pas d'éloges sur ceux d'octobre et novembre, produits à Montréal et traduits par le réseau anglais à Toronto.


un film de
BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"

Un Dimanche à la Campagne
avec Louis Ducreux - Sabine Azéma
scénario Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Vendredi 7:30, 9:30
Sam.-Dim.-Lun.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

« L'un des meilleurs lons métrages réalisés au Québec depuis les quinze dernières années... Un film qu'il ne faut absolument pas manquer. »
— Laurent Gagliardi
« Très joli, très agréable, très moderne... Un très joli traité. »
— René Homier-Roy
LA FEMME DE L'HOTEL

POUR TOUS
GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
UN FILM DE LEA POOL
AVEC PAULE BAILLARGEON, LOUISE MARLEAU, MARTHE TURGEON, SERGE DUPIRE, KIM YAROSHEVSKAYA, GENEVIEVE PARIS
Tous les jours: 1:30 — 3:20 — 5:10 7:00 — 9:05.
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

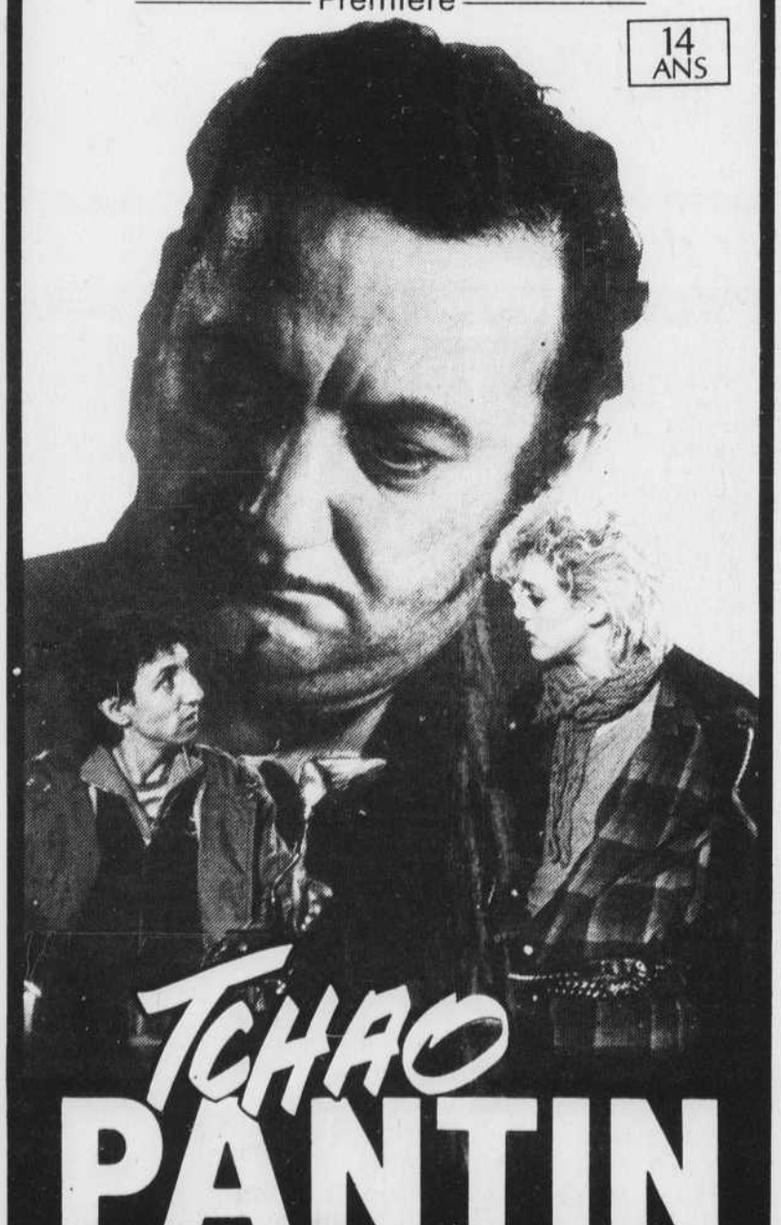
RENE MALO PRESENTE
14 ANS

CINÉMAS UNIS
LE CRIME d'Ovide Plouffe
UN FILM DE DENYS ARCAND D'APRÈS LE ROMAN DE ROGER LEMELIN
AVEC GABRIEL ARCAND, ANNE LÉTOURNEAU, JEAN CARMET, VÉRONIQUE JANNOT, DONALD PILON, PIERRE CURZI, JULIETTE HUOT, DENISE FILIATRAULT, SERGE DUPIRE
SCÉNARIO ORIGINAL ET DIALOGUES ROGER LEMELIN, ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE DENYS ARCAND, MUSIQUE ORIGINALE OLIVIER DASSAULT
PRODUCTEURS EXÉCUTIFS DENIS HÉROUX, JOHN KEMENY, UNE PRODUCTION DE JUSTINE HÉROUX, PRODUIT ICC
PARISIEN: 12:35, 2:45, 4:50, 7:05, 9:15.
LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12:50, 2:55, 4:55, 7:00, 9:05, SEM. 7:00, 9:05.
GREENFIELD: SAM. DIM. LUN. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10, SEM. 7:10, 9:10.
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1:00, 3:00, 5:00, 7:10, 9:10, SEM. 7:10, 9:10.
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

cinémasplus présente
Une femme met son cœur aux enchères, quatre personnes se disputent la mise, seule la Pirate connaît l'enjeu.
JANE BIRKIN • PHILIPPE LÉOTARD
MARUSCHKA DETMERS • LAURE MARSAC
18 ANS Adultes
la pirate
Sélection officielle CANNES 84

un film de JACQUES DOILLON
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours 1:45 — 3:35 — 5:15 — 7:05 — 8:50.

cinémasplus présente
VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête.
Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...
POUR TOUS

CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
- LAURENT MALET - TANYA LOPERT - RAYMOND PELLEGRIN - CHARLES GERARD et avec la participation d'ANOUK AIMEE
DOLBY STEREO
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Vendredi 7:15 — 9:25.
Sam. - Dim. - Lundi: 12:45 — 2:50 — 5:00 — 7:15 — 9:25.

RENÉ MALO présente
Le grand gagnant des césars 84!
5 CESARS DONT MEILLEUR ACTEUR
«Salut, chef-d'oeuvre!»
— Le figaro —
«Tchao Pantin est un chef-d'oeuvre»
— France soir —
«Et surtout, surtout, il y a le clou du spectacle: Coluche
— Premiere —
14 ANS

TCHAO PANTIN
COLUCHE - RICHARD ANCONINA
Un film de CLAUDE BERRI
Avec AGNÈS SORAL ET PHILIPPE LÉOTARD
Adaptation et dialogues CLAUDE BERRI ET ALAIN PAGE
Images BRUNO NUYTTEN Musique CHARLÉLIE COUTURE
Production RENN PRODUCTIONS
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:40 — 3:30 — 5:25 — 7:20 — 9:15.

# Des films primés à l'affiche

FRANCINE LAURENDEAU

En accordant à *El Norte*, du cinéaste américain Gregory Nava, le Grand prix des Amérique, le Jury international du 8e Festival des films du monde ne se contentait pas d'émettre un jugement artistique tout à fait valable. Il posait du même coup un geste politique, dans le meilleur sens du terme, couronnant une production indépendante (tournée en marge de la toute-puissante infrastructure hollywoodienne) et reconnaissant l'importance d'un film qui dénonce, entre autres, les persécutions systématiques, véritable génocide, que subissent les Indiens mayas du Guatémala, et les conditions de vie inhumaines que connaissent aux États-Unis les émigrés clandestins d'Amérique latine.

Dans un village des hauts plateaux du Guatémala, quelques paysans indiens dépossédés de leur terre sont sauvagement massacrés par des soldats pour avoir osé parler de révolte. Les survivants et leur famille sont emmenés dans des camions de l'armée. Désormais seuls au monde, Enrique (David Villalpando) et sa soeur Rosa (Zaide Silvia Gutierrez) décident de s'enfuir vers « le Nord », ce pays de rêve où même les pauvres se prélassent en automobile.

Leur périlleuse odyssée les conduit d'abord au Mexique où ils auront beaucoup de mal à trouver le « coyote » sûr qui leur fera passer la frontière et qui les amènera jusqu'à Los Angeles. C'est là qu'ils vont grossir les rangs des travailleurs clandestins exploités et vivant dans la crainte perpétuelle d'être repérés et déportés par la police de l'immigration.

Si l'on excepte *Alambrista* (de Robert Young, 1978), qui abordait le problème des ouvriers agricoles mexicains travaillant illégalement en Californie, il faut bien constater que ce thème, d'une actualité de plus en plus brûlante, n'a guère été traité par le cinéma de fiction, le cinéma qui touche le grand public.

Le film de Gregory Nava a le mérite d'éviter le piège de la démonstration pour nous faire partager les aventures palpitantes et souvent drôles de ces deux jeunes Indiens dont la naïveté ne relève pas de la bêtise mais de l'inexpérience et qui apprendront rapidement à se débrouiller même s'ils ne comprennent pas toutes les bizarres coutumes des « gringos ». Et à travers l'imaginaire de Rosa et d'Enrique, le spectateur percevra un peu de la richesse de cette culture en voie de disparition. (Pour ceux que le sujet intéresse, lire *Moi, Rigoberta Menchu*, récit oral d'une Indienne guatémaltèque recueilli par Elisabeth Burgos, Collection Témoins, Gallimard.) Mélodrame poétique interprété avec ferveur, *El Norte* est presque entièrement parlé en espagnol, sous-titres français à l'Élysée, sous-titres anglais Place Ville-Marie.

★

À côté de la beauté touchante d'*El Norte*, *La Femme publique* fait figure d'un monument de sophistication et de perversité. Écrit à la première personne, le roman de Dominique Garnier (éditions du Seuil) s'ouvrait sur une citation de Louis Jouvet — « Vocation : être quelqu'un. Mais quoi ? Qui ? » — et décrivait sobrement l'errance inquiète dans Paris d'une jeune personne à la recherche de son identité.

On pourrait résumer dans les mêmes termes le film d'Andrzej Zulawski. Mais on n'aurait encore rien dit. Car ce qui importe, dans sa *Femme publique*, ce n'est pas l'anecdote mais le style. Dans une ville tissée de lieux insolites, de quartiers désolés, d'immenses appartements vides et d'escaliers en spirales, dans un monde marginal de comédiens en chômage et de réfugiés politiques, une jeune femme (Valérie Kaprisky) danse, rageuse et nue, devant un voyeur, participe au tournage dont le réalisateur (Francis Huster) pousse ses interprètes au paroxysme de toutes les passions, ou vit auprès d'un improbable émigré tchèque (Lambert Wilson) un épuisant psychodrame.

Aucune douceur, aucune tendresse dans ce film où l'acte sexuel est vécu comme un duel. Cinéaste du malaise et de la provocation, Andrzej Zulawski possède un indéniable pouvoir électrocutant qui fascine ou qui exaspère, mais dont on ne peut que reconnaître l'originalité profonde. Parisien, Laval, Versaille, Place Ville-Marie (sous-titres anglais).

★

Je n'ai pas pu revoir *Liquid Sky*, en compétition officielle il y a deux ans au Festival des films du monde, mais j'avais été frappée par le climat musicalement et visuellement envoûtant de cette exploration nocturne d'une faune inquiétante (un mélange onirique New Wave, Punk, Kabuki et Allemagne des années vingt) et par l'ambiguïté des deux personnages centraux, un homme et une femme, interprétés par la même comédienne, la troulante Anne Carlisle. Il s'agissait du premier long métrage américain du cinéaste d'origine soviétique, Slava Tsukerman. Au Cinéma V.

# Du Lemelin bien servi par Arcand

RICHARD GAY

Après le succès d'épicerie qu'a connu le roman *Le Crime d'Ovide Plouffe*, après la longue lecture commentée qu'en a faite son auteur Roger Lemelin à la télévision, voilà que cette suite de la saga des Plouffe, famille mythique québécoise, prend place sur nos écrans.

Il s'agit en fait d'une co-production canado-française où sont principalement impliqués International Cinéma Corporation (la compagnie de Denis Héroux et John Kemeny), l'Office national du film, Alcan, les réseaux français et anglais de Radio-Canada et, du côté de la France, la chaîne de télévision Antenne 2, les Films A 2 et Filmax.

Une importante co-production donc, dont le produit final est double : soit une série télévisée dont les quatre premiers épisodes ont été tournés par Gilles Carle et les deux derniers par Denys Arcand et un long métrage constitué de ces deux derniers épisodes. Si le long métrage vient de prendre l'affiche, la série ne sera télédiffusée qu'à l'automne 1985.

Et puisque le film constituera la fin de la série télévisée, on ne retrouve pas dans *Le Crime d'Ovide Plouffe*, qui vient de sortir sur nos écrans, tout le roman mais qu'une partie seulement. Celle qui concerne plus directement Ovide, l'intellectuel de la famille que maman Plouffe destinait à la prêtrise et qui, dix ans plus tard en 1950, se retrouve propriétaire d'une bijouterie associé à un horloger français et infirme, Pacifique Berthet.

Ovide a marié l'aguichante Rita qui résiste mal aux tentations et trompe parfois son mari. Une Rita que courtise toujours Stan Labrie et qui provoque aussi les passions de l'horloger infirme. Profondément déçu par son épouse, Ovide se tournera du côté de Marie, une jeune serveuse française.

C'est un peu plus tard que le drame éclate lorsqu'un avion à bord duquel voyage Rita explose en plein vol. Ovide est tout de suite accusé de meurtre mais la famille Plouffe et Stan Labrie veillent au grain et finalement le vrai coupable sera découvert.

Une intrigue donc, où l'on reconnaît la tragédie du 9 septembre 1949 quand un avion de la Canadian Pacific Airlines s'écrasait à Sault-au-Cochon, entraînant la mort de 21 personnes dont la femme d'Albert Guay qui, avec deux complices, fut condamné pour avoir placé une bombe à bord de l'avion.

Avec ces personnages et cette référence aussi à la petite histoire du Québec, pour ne pas dire de la ville de Québec, ce film c'est beaucoup plus du Lemelin que du Arcand. Et, conséquemment, il ne faut pas chercher ici le regard froid, clinique, cynique même qui prévaut dans *La Maudite Galette*, *Gina* et *Réjeanne Padovani*, les précédents films dramatiques d'Arcand.

Ici le cinéaste a mis son métier de réalisateur au service du romancier qui a d'ailleurs travaillé intensément à la rédaction du scénario, au service aussi du ton propre à Lemelin. « Un ton, nous disait plus tôt cette semaine Denys Arcand, qui oscille constamment entre le drame, la comédie bouffe, l'humour, qui oscille constamment entre différents pôles. Lemelin ne s'enfonce jamais dans une seule direction mais préfère laisser respirer son auditoire qu'il connaît bien. »

Résultat : des personnages et des situations à la limite de la caricature quand ils n'y basculent pas pleinement, un rythme rapide, alerte, un récit efficace et divertissant. Le tout conçu par un romancier-scénariste qui comprend depuis longtemps la mentalité, les réactions et la forme d'humour très spéciale des Québécois et mené par un réalisateur qui, en travaillant sur des séries telles que *Duplessis* et *Empire*, a compris comment rejoindre le grand public.

Au niveau de l'interprétation, on retrouve dans cette co-production canado-française qu'est *Le Crime d'Ovide Plouffe* des acteurs français et québécois. Du côté des Français, on retient davantage la belle sensibilité de Véronique Jannot dans le rôle de Marie que le jeu plus lourd de Jean Carmet dans le personnage de l'horloger. Si, du côté des Québécois, la plantureuse Anne Létourneau n'est pas toujours juste dans le rôle de Rita, Donald Pilon compose un Stan Labrie rigolo et Grabriel Arcand avec son regard blessé impose le personnage d'Ovide. Quant à Dominique Michel, qui figure dans un rôle secondaire d'agent de voyage, elle est tout simplement irrésistible.

Du cinéma de grande qualité ? Certes pas. La photographie de François Protat est très quelconque. Certains dialogues, telle que la réplique « Ah que c'est beau le Canada », paraissent déplacés. Certaines grivoiseries paraissent, elles, faciles. Certaines séquences manquent de plans, dues peut-être à un tournage trop effréné, ce qui pourrait expliquer aussi certains anachronismes dont cet unifolié canadien sur le mât d'un bateau alors que l'action se déroule en 1950.

Un cinéma qui par moments fait télévisuel, faute de moyens sans doute, un cinéma très local aussi, mais qui a tout pour connaître chez nous un beau succès populaire.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
**844-3361**

## *Coup de foudre* primé aux É.-U.

(AFP) — Le magazine économique américain *Forbes* décernera un prix au film de Diane Kurys *Coup de foudre* lors du prochain Festival du film americain à Deauville.

Ce prix sera remis au producteur du film, M. Ariel Zeitoun, le 8 septembre à Deauville.

Selon un porte-parole de *Forbes*, le magazine bi-mensuel a l'intention d'attribuer une récompense de ce type chaque année pour celebrer les films français et leur popularité croissante en Amérique.

*Coup de foudre*, rebaptisé *Entre nous* aux États-Unis, est le film français qui a connu le plus de succès cette année outre-atlantique. Les films français sont par ailleurs de plus en plus populaires aux États-Unis où leur distribution a augmenté de plus de 60% entre 1980 et 1984.

«LE MEILLEUR FILM DE 1984» POUR TOUS
—Richard Corliss, TIME MAGAZINE

«Une révélation intime de la personnalité, du coeur, de l'esprit et de l'âme du réalisateur. «APRÈS LA RÉPÉTITION» est sans contredit le plus important de ses films. Il a atteint la sublimité en réalisant ce chef d'oeuvre.»
—Andrew Sarris, VILLAGE VOICE

«La plus grande création»
—Vincent Canby, THE NEW YORK TIMES

«Un film admirable! Bergman atteint la simplicité d'un grand film.»
—Françine Laurendeau, LE DEVOIR

«Des centaines de spectateurs envahissent le cinéma pour voir le dernier Bergman.»
—Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTREAL



Un film de Ingmar Bergman
APRÈS LA RÉPÉTITION
Avec ERLAND JOSEPHSON • INGRID THULIN • LENA OLIN
Camera SVEN NYKVIST • Editeur SYLVIA INGEMARSSON
V.O. SOUS-TITRES FRANÇAIS
VIVAFILM
EN COMPLÉMENT DE PROGRAMME:
Un film de Michel Poulette
Cher Monsieur l'aviateur
ELYSEE: SAM. DIM. LUN. 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20, SEM. 7:30, 9:20.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

ACCLAMÉS ET APPLAUDIS PAR LE PUBLIC ET LA CRITIQUE, LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent

★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE. Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie... il vous saisit par ses caractères humains et fascinants." —Roger Ebert, CHICAGO SUN-TIMES
"BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation." —Janet Maslin, NEW YORK TIMES
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la super-production." —Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS
"UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse." —Judith Crist, WOR-TV
"SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes." —Ginette Billard, FILM FRANÇAIS




avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA




avec VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER

"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE. Valérie Kaprisky passe de l'état de victime écrasée sous la domination des hommes à celui de femme forte et déterminée. Le film bouge comme ses hanches et ses seins, en saccades. Zulawski vous remue l'âme et le corps, comment ne pas brûler d'impatience (pour voir son film)?"
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ. Kaprisky est poussée à bout et réduite à ses seuls réflexes... elle fait passer le nu au sens où un peintre verrait soudain son modèle s'animer."
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART. Zulawski vise haut. Il est habité par une telle [illegible] un tel talent visuel [illegible] l'on reste fasciné par [illegible] regard sordide et illumine."
"UN FILM ÉBLOUISSANT. Les images déboulent splendides, sans une seconde de repit. Kaprisky est stupéfiante de beauté, de sauvagerie vitale."

ELYSEE: SAM. DIM. LUN. 1:30, 4:00, 6:45, 9:20, SEM. 6:45, 9:20. V.O. sous-titres FRANÇAIS
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
P.V. MARIE: 1:00, 3:40, 7:00, 9:35. V.O. sous-titres ANGLAIS
PLACE VILLE-MARIE — CINEMA-1 866-0689

LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12:50, 3:00, 5:05, 7:20, 9:35. SEM. 7:20, 9:35.
PARISIEN: 12:40, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40.
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. SEM.: 7:10, 9:10.
P.V. MARIE: (V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS) 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:05.
Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE — CINEMA-2 866-0689
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

CINÉMAS UNIS
LUNDI, MATINÉES DANS TOUS LES CINÉMAS UNIS. (Sauf La Cité)

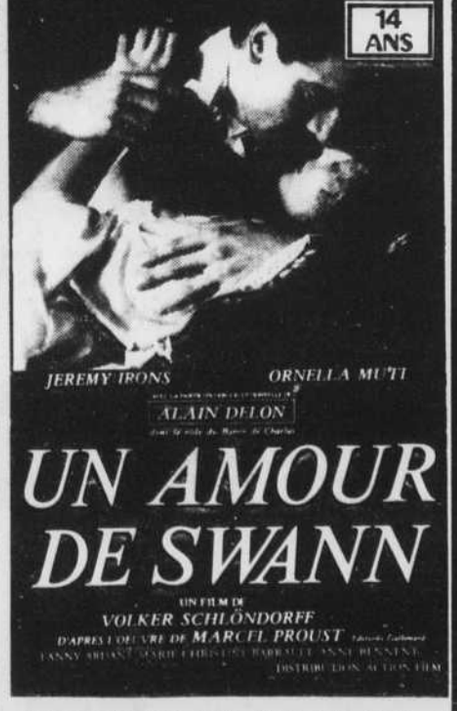
LA GRANDE PRIMEUR DE TOUS LES FESTIVAL DU MONDE!
«Rohmer plus drôle que jamais! Un véritable plaisir!»
— Richard Gay, *Le Devoir*
«Rohmer a trouvé le ton juste pour rire et beaucoup!»
— Louis Guy Lemieux, *Le Soleil*

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE — POUR TOUS



ERIC ROHMER
PASCALE OGIER / TCHEKY KARYO / FABRICE LUCHINI
VIRGINIE THEVENET / CHRISTIAN VADIM / LASZLO SZABO
images: RENATO BERTA / son: GEORGES PRAT / musique: ELLI et JACNO
une production MARGARET MENEGOZ / LES FILMS DU LOSANGE / LES FILMS ARIANE
Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 1:45, 3:50, 5:50, 7:55, 10:00.

"...Un Amour de Swann, de Schlondorff, est une réussite incontestable. C'est même un événement..."
"...Les acteurs sont inspirés. Ornella Mutti est désarmante, fausse, butée, pulpeuse, palpitante. Jeremy Irons, merveilleusement titubant. Alain Delon, subtil et violent. Et comme spécimen de la qualité française, Fanny Ardant complète le tableau comme autant de détails piquants..."
Philippe Sollers - Le Monde




PARISIEN: 1:00, 3:05, 5:15, 7:15, 9:25.
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

CAROLE LAURE — POUR TOUS
STRESS



EN PREMIÈRE MONDIALE
Le PARISIEN 5 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1:00, 2:45, 4:30, 6:20, 8:00, 9:55.

Les Films du Crépuscule 84
Films québécois disponibles:
(Location/Vente)
Beat, Belle famille, Les Candidats, La Cuisine rouge, Depuis que le monde est monde, Le goût du miel, L'Hiver bleu, Herménégilde, Honduras au coeur des amériques, Jos Carbone, La Maladie c'est les compagnies, Manger avec sa tête, Métier: boxeur, On a été élevé dans l'eau salée, On n'est pas des anges, Plusieurs tombent en amour, Strass café, La Turlute des des années dures, Noranda...
Format cassette pour vente
Pour recevoir notre catalogue, écrire ou téléphoner à
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INC.
4503 St-Denis, suite #1, 849-2477

guérin

l'éditeur des écoles recommande
pour la rentrée scolaire

# MATHÉMATIQUE SOLEIL

## 3e secondaire
## Manuel de l'élève

## ACTUELLEMENT DISPONIBLE




- **Un «tiré à part» du manuel de l'élève, comprenant 106 pages, illustrations 4 couleurs et reliure souple, est offert gratuitement à tous ceux qui ont commandé ou qui commanderont ce manuel.**
- **Le manuel complet de l'élève avec reliure rigide sera disponible sous peu.**
- **Des copies du guide du maître (réponses des exercices) du thème I sont aussi disponibles.**

*Veuillez communiquer avec M. Albert Duchesne, directeur de la promotion pédagogique, si nécessaire.*

**4501 Drolet, Montréal - 842-3481**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 3

Montréal, samedi 1er septembre 1984

# Montreal Trading a offert d'acheter l'usine d'Union Carbide

PAUL DURIVAGE

L'entreprise Montréal Trading est prête à racheter l'usine d'éthylène de Montréal-Est d'Union Carbide et à en reprendre les activités, sans faire appel à aucune subvention gouvernementale. Elle se bute toutefois au refus de vendre du propriétaire et fait appel aux gouvernements pour forcer la main de l'entreprise torontoise.

C'est ce qu'ont révélé en conférence de presse hier les dirigeants du Comité pétrochimie-action, formé afin de sensibiliser l'opinion publique à l'avenir de l'industrie pétrochimique au Québec, en présence du président de Montréal Trading, M. Elias Fattal.

« Les travailleurs vous offrent une solution, a déclaré un porte-parole du groupe de pression en s'adressant aux gouvernements, à vous d'intervenir ».

Montréal Trading est une compagnie montréalaise spécialisée dans la commercialisation de l'éthylène au Canada et aux États-Unis. L'usine d'Union Carbide était jusqu'à récemment son principal fournisseur.

Appelé à commenter la nouvelle, un porte-parole d'Union Carbide a indiqué au DEVOIR que la politique de la firme était de ne pas commenter de pareilles requêtes afin d'en conserver la confidentialité. Bref, la compagnie s'est refusé à tout commentaire.

Le Comité pétrochimie-action a par ailleurs démontré, document à l'appui, que Union Carbide a été sollicité à deux occasions au cours des dernières années afin de vendre son usine. Les offres furent toutefois toujours refusées.

Une première rencontre a eu lieu en 1973 au cours de laquelle on proposa d'acheter la technologie d'Union Carbide pour un montant de $400,000. Union Carbide se désista finalement après avoir d'abord accepté. Une autre proposition d'achat fut présenté cet été. La firme exprima toutefois son désintéressement le 17 juillet.

Selon le Comité, il faut de prétendre que le marché pour l'éthylène de basse densité soit insuffisant pour justifier l'exploitation de l'usine de Montréal-Est. On cite des statistiques prouvant que les États-Unis ont produit huit millions de livres d'éthylène de basse densité l'an dernier, comparativement à un million de livres d'éthylène linéaire. C'est dans ce dernier type de production que Union Carbide veut se concentrer en concentrant ses activités dans son usine près de Sarnia en Ontario. Selon le groupe de pression, ce dernier marché montrerait des signes de plafonnement aux États-Unis.

Par ailleurs, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a indiqué hier que le gouvernement avait entamé des négociations avec Union Carbide pour trouver une solution au problème posé par la fermeture envisagée de l'usine de Pétromont.

« Je ne peux pas en dire plus pour le moment, de déclarer le ministre, mais il est possible qu'au début de la semaine prochaine, on ait quelque chose de plus substantiel à indiquer ».

M. Parizeau a rappelé que son gouvernement était prêt à faire des efforts considérables pour que l'usine de Varennes demeure ouverte et pour assurer la survie et le développement de l'industrie pétro-chimique à Montréal.

*On veut rouvrir le Mont-Tremblant l'hiver prochain*

# Promodev tente de trouver un nouveau bailleur de fonds selon le président

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le groupe Promodev essaiera de rouvrir la station du Mont Tremblant au cours des prochaines semaines sans se soucier de la saisie de ses actifs effectuée par son créancier, la Banque Commerciale du Canada.

Interrogé par LE DEVOIR, le président de Promodev, M. Louis-Pierre Lapointe, a répondu qu'il tentait de dénicher un nouveau bailleur de fonds afin d'obtenir « un peu de liquidités ». Pour M. Lapointe, la tentative de prise de possession des actifs par son créancier a échoué parce qu'elle était « illégale ». « Selon mes avocats, je demeure propriétaire de la station du Mont Tremblant. Ma marge de manoeuvre n'est peut-être plus la même, mais je suis encore le propriétaire », a-t-il dit.

Hier matin, la Station Mont Tremblant Inc., propriété du groupe Promodev, a déposé une demande d'injonction en Cour supérieure pour empêcher la Banque Commerciale du Canada, d'Edmonton, de saisir ses actifs. Aucune décision n'a cependant été rendue, les avocats des deux parties ayant accepté de se revoir la semaine prochaine pour discuter d'un échéancier. « On devrait en savoir davantage au début d'octobre », a signalé M. Lapointe, qui est cependant demeuré imprécis sur le processus judiciaire de son dossier.

D'ici l'intervention d'un règlement (en cour ou hors-cour), M. Lapointe désire multiplier les démarches pour rouvrir la station avant le début de la prochaine saison de ski.

Mardi, il doit rencontrer le ministre du Loisir, de la Chasse, et de la Pêche, M. Guy Chevrette, qui tient à ce que la prochaine saison de ski ne soit pas compromise. Environ 500 emplois saisonniers sont en jeu. Selon un protocole intervenu entre Promodev et Québec, Promodev doit mettre les équipements et installations de la station Mont Tremblant à la disposition du public au cours des saisons hivernale et estivale. La station est fermée depuis le début



de l'été. Et la saisie des actifs par la Banque Commerciale du Canada a eu lieu la semaine dernière. Au total, la Station du Mont Tremblant Inc. lui doit $11.5 millions

« Dans l'ensemble, explique cependant M. Lapointe, le gouvernement du Québec ne peut faire grand chose, sinon nous permettre de profiter de ses programmes de subventions. C'est une affaire à règler entre notre banque et nous ».

Selon le président de Promodev, la Banque Commerciale du Canada (et non pas la Banque de Commerce comme le rapportait le Devoir dans son édition du 22 août dernier) veut saisir les actifs du Mont Tremblant pour alléger ses « propres difficultés financières ». « Je ne vois aucune autre raison pour nous ériger des obstacles. La décision de cette banque est farfelue. Nous avons toujours payé nos intérêts et notre marge bénéficiaire a même augmenté. Au cours de la dernière saison, nous avons fait passer le nombre de skieurs de 345,000 à 410,000 par rapport à la saison précédente », a-t-il expliqué.

Parallèlement à sa recherche de nouveaux bailleurs de fonds, M. Lapointe dit avoir eu des rencontres avec trois groupes intéressés à investir de nouveaux capitaux dans Station Mont Tremblant Inc. Mais les pourparlers ne sont pas encore très avancés, se presse-t-il d'ajouter.

Le groupe immobilier Promodev a acquis la station touristique du Mont Tremblant de l'ancienne Fédération des caisses d'Entraide économique, en avril 1983, au montant de $4.8 millions. Selon le protocole signé avec le gouvernement, Promodev promettait d'investir $5 millions dans l'aménagement des pentes de ski d'ici 1987 et $16 millions dans le développement des infrastructures d'accueil, dont 500 condominiums, d'ici septembre 1985. Mais les condominiums construits n'ont pas donné depuis les succès espérés.

# Les Max 20-E: le ministère et Comterm-Matra doivent signer cette semaine

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le ministère de l'Éducation et le consortium franco-québécois Comterm-Matra signeront « dans quelques jours » le fameux contrat pour la commande de 9,000 micro-ordinateurs Max 20-E destinés aux écoles de la province.

« Le contrat devait être signé aujourd'hui (hier) mais nous devons encore préciser quelques détails techniques. Nous le signerons sans doute la semaine prochaine », a expliqué hier au DEVOIR le président du conseil de Comterm inc., M. Laurent Nadeau.

Aux bureaux du ministère de l'Éducation (MEQ) à Québec, on a refusé de confirmer la signature prochaine de l'entente. Un haut-fonctionnaire, M. Élie Fortin, a cependant déclaré que « tout se déroulait drôlement bien ».

Le président de Comterm inc. pense que sa compagnie pourra livrer les premiers micro-ordinateurs Max 20-E de Matra dès le début de l'automne. La date limite imposée par Québec est le premier janvier 1985.

Depuis ce printemps, Comterm a réussi à vendre seulement «quelques centaines » de Comterm PC aux commissions scolaires de la province. Celles-ci ont jusqu'à présent préféré acheter les produits de Lanpar, IBM et Apple. Mais le MEQ vient d'ordonner la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) de ne plus acheter de Macintosh Apple à défaut de quoi elle perdrait les subventions prévues pour ce genre d'achats. Mercredi, la CECM décidait donc d'acheter 148 Comterm PC au coût global de $400,000 . . .

Ainsi donc, Comterm aurait réussi à s'entendre avec Matra Micro-Systèmes, de Les Ulis en banlieue de Paris, pour le développement du Max 20-E. Quelque temps après l'annonce controversée de l'obtention du contrat des micro-ordinateurs scolaire au consortium Comterm-Matra par le premier ministre Lévesque, le 6 décembre dernier à Paris, la compagnie de Pointe-Claire avait remis son implication en question parce que le géant Matra exigeait de sa part une plus grande participation dans le développement du produit.

La signature de ce contrat de $35 millions permettra de mettre un peu de baume sur les plaies de Comterm (anciennement Bytec-Comterm). Depuis le déclenchement de l'« affaire des micro-ordinateurs scolaires », l'an dernier, Comterm a vu son titre fondre comme neige au soleil sur les parquets boursiers de Toronto et Montréal.

Récemment, elle a été dans l'obligation de cesser la production de son micro-ordinateur Hypérion pour épuiser ses inventaires. Elle a même dû intenter une poursuite de $30 millions US contre SCI Systems Inc., une firme de l'Alabama qui fabriquait son Hypérion pour le marché américain. SCI Systems Inc. a riposté avec une poursuite de $15.3 millions.

# LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

### ■ *Papiers Peints Berkley double ses profits*

Le bénéfice de Papiers Peints Berkley inc. a presque doublé tandis que les ventes ont augmenté de près de 50 % au cours des six premiers mois de l'exercice en cours, par rapport à la même période de l'année précédente.

Le bénéfice net est passé à $834,000 au 30 juin 1984, à comparer avec $458,000 pour les six premiers mois de l'année précédente. Le bénéfice par action s'est par ailleurs établi à $0.22 après dilution.

Les ventes et autres revenus se sont élevées pour cette période à la somme de $8.3 millions, contre des recettes de $5.5 millions un an plus tôt.

La société de Sherbrooke a complété récemment l'émission de 1.1 million d'actions privilégiées de catégorie A avec dividende cumulatif de 3 %. Le produit de cette distribution a été utilisé pour l'acquisition et à l'équipement d'une deuxième usine à Sherbrooke.

### ■ *Yorbeau fait deux découvertes*

Deux zones aurifères ont été confirmées hier par Les Ressources Yorbeau inc. « Ces résultats sont au-delà de nos attentes », a commenté M. Karl Glackmeyer, président de l'entreprise minière québécoise.

Ces zones s'étendent sur environ 150 mètres vers l'est à partir d'un filon de diabase qui tronçonne les zones à leurs extrémités ouest. Une des meilleures intersections par sondage a recoupé 30 pieds de 0.237 once d'or coupé par tonne.

Trois foreuses ont maintenant complété 10 sondages et 70 % des résultats d'analyses sont présentement disponibles.

### ■ *Exxon fait une découverte majeure*

La compagnie américaine Exxon Co. a annoncé hier une découverte majeure de gaz naturel dans les eaux de Mobile Bay dans l'État de l'Alabama.

La filiale d'exploration de Exxon Corp. a précisé que le gaz affluait à un rythme de 28 millions de pieds cubes par jour. D'autres forages seront nécessaires afin de déterminee les reserves du champ gazéifère.

### ■ *Baisse du bénéfice de New Frontier*

Les fonds autogénérés et le bénéfice de New Frontier Petroleum Corp. ont diminué tandis que le montant des revenus augmentaient au cours du dernier exercice, comparativement aux douze mois précédents. La baisse de la rentabilité fait suite à la hausse des frais d'intérêts, des coûts de production accrus et au rétrécissement du champ gazéifère de Brazos-Burleson au Texas.

L'entreprise pétrolière de Vancouver a obtenu des fonds autogénérés de $1.6 millions ou $0.11 par action et un bénéfice de $227,985 ou $0.02 l'action au cours de son exercice terminé le 30 juin dernier. Les revenus bruts se sont par ailleurs établis à $6.9 millions.

Les travaux d'exploration au cours de l'année financière 1984 ont résulté en la découverte de trois nouvelles zones riches dont deux de pétrole et une de gaz. Une quatrième découverte potentielle doit être testée d'ici la fin de l'année en cours.

### ■ *Des pertes pour Westford Pete*

Westfort Petroleums Ltd. a réalisé une perte nette de $143,300 ou un cent par action pour les six mois terminés le 30 juin dernier, comparativement à une perte nette de $168,000 ou un cent l'action au cours de la même période de l'année précédente. Les fonds autogénérés se sont par ailleurs établi $221,500 ou deux cents l'action, comparativement à $608,700 ou cinq cents l'action. Les revenus de la compagnie pétrolière de Calgary ont diminué entretemps de 14 % pour se chiffrer à $922,200.

*Importation d'acier par les USA*

# Lee Iacocca demande que le Canada soit exempté

WASHINGTON (PC) — Le principal dirigeant de la compagnie Chrysler, M. Lee Iacocca, a demandé vendredi que les producteurs canadiens d'aciers ne soient pas touchés par les mesures que le gouvernement américain envisage adopter afin de limiter les importations d'acier aux Etats-Unis.

M. Iacocca a indiqué dans une lettre qu'il a fait parvenir à un membre du Congrès, M. Sam Gibbons, que le projet de loi actuel "nuirait inutilement et de façon injustifiée à nos amis et fournisseurs au Canada".

Cette missive encourage M. Gibbons à aller de l'avant dans son intention de proposer un amendement au projet de loi qui exempterait les producteurs canadiens de cette mesure.

M. Iacocca mentionne "qu'en tant que client important, je suis convaincu que l'industrie canadienne de l'acier ne fait pas partie du problème et n'est pas visée par les auteurs de la législation".

M. Gibbons est président d'un sous-comité du Congrès chargé du projet de loi. Il a déclaré en juin qu'il était disposé à présenter un amendement lorsque le projet de loi sera à nouveau soumis à son comité.

M. Iacocca estime que le projet de loi doit être modifié afin de préserver les ententes sur le commerce de l'acier entre les deux pays et aussi pour éviter un contre-coup possible sur d'autres échanges entre le Canada et les Etats-Unis.

Le geste du dirigeant de Chrysler en faveur d'un amendement vient à point pour l'industrie canadienne de l'acier qui a effectué de nombreuses démarches contre ce projet de loi américain destiné à limiter les importations d'acier à 15 pour cent du marché national aux Etats-Unis.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS proVigo

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

*Le développement des «brochetteries» plafonne*

## Les québécois d'origine grecque contrôlent plus de 60 % de l'industrie de la restauration au Québec

FRED A. REED
(collaboration spéciale)

Dans certains quartiers de la métropole, on évoque le spectre de la « souvlakisation » quand une brochette pointe à l'horizon. Mais la percée des Néo-Québécois d'origine grecque dans le domaine de la restauration déborde déjà ce cadre étroit pour exercer une influence jusque dans le langage quotidien. Qui n'a pas entendu parler de la « brochette » de candidats que tel parti politique allait présenter aux élections fédérales ?

Rue Duluth par un doux samedi soir de fin d'été, une foule animée fait la queue devant la plupart de la vingtaine d'établissements qui y ont pignon sur rue. Un monsieur dans la ciquantaine déambule, sifflant « Les enfants du Pirée » devant le restaurant du même nom, tandis que plus loin, un jeune couple se rend compte — horreur ! — qu'ils ont oublié leur vin chez eux. La formule « brochettes/apportez votre vin » semble bien marcher. Mais chez les propriétaires on s'interroge sur l'avenir.

Fléchissement des affaires, un brin de désintéressement chez le public pour la cuisine hellénisante, problèmes de stationnement, perte de dynamisme ? Autant de raisons qui n'expliquent pas tout à fait une certaine inquiétude. Or, il y a un an, les restaurateurs grecs ont perdu un ami précieux et dès lors, le financement de nouveaux établissements est devenu plus difficile.

La mort soudaine de M. Paul Desrochers en juillet 1983 serait partiellement liée au ralentissement que connaît le secteur. Car feu l'ancien conseiller politique du Parti libéral provincial, et vice-président du Trust Le Permanent, aurait été l'une des forces motrices du développement fulgurant des brochetteries à formule « apportez votre vin ».

Cette perception du rôle joué par M. Desrochers, largement répandue dans le milieu, est partagée par M. Michel Gratton, vice-président du Permanent commercial, firme indépendante qui gère des prêts commerciaux pour le Permanent. « Il est vrai que M. Desrochers avait autorisé plusieurs prêts à des entrepreneurs grecs en restauration. Il n'y avait personne à Montréal, sauf M. Desrochers, qui s'occupait de ce secteur. »

Ce que M. Gratton qualifie de « générosité » de la part de l'ancien vice-président du Permanent à l'endroit des emprunteurs d'origine grecque est confirmé par des restaurateurs eux-mêmes. On parle d'une facilité à jamais révolue d'obtenir des prêts, et d'un esprit d'ouverture envers la communauté grecque. Mais la situation se serait gâtée lorsque M. Desrochers a consenti des prêts à certains entepreneurs qui lorgnaient vers la rue de la Roche, au nord du parc Lafontaine, comme troisième pôle de développement après ceux des rues Prince-Arthur et Duluth.

M. Gratton n'a pas voulu confirmer, ni infirmer que le Permanent aurait perdu $ 2 millions dans la spéculation immobilière rue de la Roche. Des gens peu scrupuleux auraient-ils exploité la largesse de M. Desrochers ? M. Gratton répond par un « no comment ». Même réponse au sujet d'un certain M. Antoine Pappas, homme d'affaires connu dans le milieu, qui aurait été l'un des collaborateurs de M. Desrochers au projet de développement rue de la Roche, gelé aujourd'hui après le décès de ce dernier.

On se souvient que le projet s'est soldé par un échec lorsque la Ville de Montréal a refusé d'octroyer les permis d'exploitation nécessaires, à la suite d'une vive contestation de la part des citoyens du quartier. Mais les déboires du Permanent dans l'affaire ne seraient pas complètement étrangers à la mise en veilleuse de l'expansion projetée. Car certains des prêts accordés seraient en défaut, et la société prêteuse aurait entrepris des démarches afin de récupérer les sept ou huit édifices dont il est toujours question, ce qui est confirmé d'ailleurs par M. Gratton.

Malgré la controverse qui semble entourer les restaurants du Plateau Mont-Royal, nul ne conteste l'importance de la communauté culturelle hellénique dans ce secteur névralgique de l'économie provinciale qu'est la restauration. « Je ne voudrais pas que l'on essaie d'étiqueter la bonne table au Québec à une ethnie », nous a déclaré Mme Marie Gaudette, présidente de l'Association des restaurateurs du Québec. Mais Mme Gaudette estime à près de 60 % la participation grecque dans le domaine, avouant qu'à Montréal, ils (les Grecs) sont « très forts ».

L'Association hellénique des restaurateurs du Québec regroupe plus de 1,000 propriétaires d'origine grecque de la province. Son président, M. Pierre Vacondios, soutient que ses membres seraient responsables pour plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel de $ 4 milliards de la restauration québécoise. M. Georges Chionis, propriétaire du restaurant Klondike, évalue à plus de 70 % le contrôle du secteur, dont une bonne partie se trouverait dans les mains de citoyens originaires de l'île ionienne de Céphalonie, réputés pour leur débrouillardise.

Qui parle restauration grecque parle surtout de la fameuse — et fort contestée d'ailleurs — formule « brochettes/apportez votre vin ». Rejeton d'un mariage entre l'humble souvlaki, « fast food » grec par excellence tel qu'apprêté dans des petits établissements de l'avenue du Parc ou du boulevard Saint-Laurent, et les grillades simples des restaurants de la rue Prince-Arthur avant son « lifting », où on pouvait apporter son vin en cachette, la « formule » n'a pas cessé de gagner du terrain depuis 15 ans.

Hantise des résidents de certains quartiers subitement transformés en zones à haute densité de brochetteries, la formule a permis, selon d'autres, la revitalisation d'un secteur stagnant. Se faufilant entre les restaurants licenciés souvent hors de portée du monde ordinaire, et les commerces de la restauration-minute, les restaurants à formule vitrine sont le couple prêt à débourser jusqu'à $ 25 pour un repas complet, vin compris, bien préparé et servi dans un atmosphère agréable et non plastifié. « Ils ont fait une sorte de révolution là-bas », admet M. Chionis. « Nous n'aimons par les brochetteries; elles ont fait baisser les prix, ce qui a créé des difficultés pour nous dans le domaine traditionnel du steak et des fruits de mer. Mais ça va bien, leur affaire, et ça devrait continuer, même si c'est une mode, et la mode passe. »

Mme Gaudette n'affiche pas la même indulgence. Ce trou dans la loi qui permet aux clients d'apporter leur propre vin doit être calmoté, soutient-elle. Pour l'Association qu'elle dirige, il s'agit là de concurrence déloyale envers ceux qui respectent la loi. Ses flèches ne se dirigent pas pour autant contre les restaurateurs qui appliquent la formule, mais contre un gouvernement trop tolérant.

Si les ressortissants de l'île de Céphalonie sont concentrés dans la restauration traditionnel, rue Duluth, c'est le fait de gens originaires de la petite ville de Kalavryta, dans le Péloponnèse. Mais des divergeances commencent à s'y faire sentir. Pour M. Panos Panagiotakopoulos, propriétaire d'un restaurant qui porte son prénom, le secret n'est pas avant tout la formule, mais la création d'une clientèle fidèle à une cuisine grecque très dépouillée, et à l'atmosphère d'une boîte populaire du vieux pays. Pour Panos, premier à ouvrir ses portes sur la petite rue transversale d'antan, c'est l'ambiance et le rapport qualité-prix, plutôt que la formule « apportez votre vin », qui sont les garants du succès.

Quelques pas vers l'ouest, un autre propriétaire mise sur le vin bon marché des dépanneurs du coin et sur la diversification : moins de brochettes, plus de poissons et bientôt des mets italiens. Pour augmenter la rentabilité de son établissement de 115 places, il privilégie un roulement rapide de clients, fixant une durée moyenne de 90 minutes pour un repas lors des périodes de fort achalandage. Ce monsieur, qui tient à conserver l'anonymat ne serait-ce qu'à cause de son implication dans certains transactions qui lui auraient coûté des sommes importantes, croit que l'activité immobilière est bel et bien morte sur la rue Duluth. La disparition de M. Paul Desrochers serait certainement liée à cette perte de dynamisme, dit-il. Maintenant qu'il est devenu très difficile d'emprunter de l'argent, certains se voient contraints à en chercher même dans le monde interlope, explique-t-il, en indiquant un restaurant voisin.

« Certes il y a ceux qui ont voulu tirer profit de l'expansion sur la rue Duluth », renchérit M. Panagiotakopoulos. « Je les appelle des hommes à valises, et ils sont beaucoup plus intéressés à la spéculation qu'à la restauration. Mais les clients ne sont pas dupes et délaisseront vite un restaurant qui ne répond pas à leurs attentes. »

Les recettes d'un bon restaurant peuvent atteindre les $ 500,000 par année. La douzaine qui peuvent en espérer autant donnent un indice de l'apport du secteur à l'économie locale. Les restaurants à formule du centre-est montréalais constituent une industrie cachée d'une envergure non négligeable. Près de 1,000 personnes y sont employées, et les taxes versées aux coffres municipaux touchent des montants allant au-delà des $ 10,000 pour chaque établissement d'une capacité moyenne de 150 places.

Le véritable secret du succès des restaurateurs grecs tient beaucoup plus à leur acceptation des sacrifices à consentir et à un certain isolement que de la chance ou de quelque formule que ce soit. Selon M. Pierre Vacondios, le propriétaire grec sera le dernier à accepter de fermer son établissement. « Ils survivra parce qu'il est prêt à travailler beaucoup, mais beaucoup d'heures. »




La mort de l'ancien vice-président du trust Le Permanent, M. Paul Desrocher, a apparamment mis un frein au développement des brochetteries qui ont pris beaucoup de place sur le marché de la restauration, en particulier depuis que la loi autorise les clients à y apporter leur vin. Ces établissements sont d'ailleurs en bonne partie responsables du regain de vie des secteurs des rues Duluth et Prince-Arthur (notre photo).
(Photo Réjean Meloche)

*Le traitement des donnés s'effectue surtout aux USA*

## L'informatisation des entreprises aurait fait perdre 200,000 emplois au Canada

OTTAWA (PC) — Le Canada a été dépouillé de quelque 200,000 emplois à cause de sociétés multinationales qui font le traitement de leurs données aux États-Unis, affirme un rapport d'une importante association de services informatiques.

La Canadian Independent Computer Services Association ajoute que le nombre d'emplois perdus pourrait atteindre 500,000 au cours des cinq prochaines années.

La perte d'emplois touche la plupart des industries, entre autres l'automobile, l'informatique, les hydrocarbures et la chimie.

« Le traitement des données à l'extérieur du pays accroît le chômage au Canada et contribue à maintenir un haut niveau d'emploi aux États-Unis », déclare le rapport préparé par le président de l'association W. H. Loewen.

« Les possibilités d'affaires qui devraient revenir aux entreprises canadiennes sont perdues aux mains de fournisseurs américains et défavorisent à la longue le Canada. »

L'association, qui groupe plus de 60 compagnies de services informatiques dans tout le Canada, a comparé le niveau du chômage canadien de 50 multinationales avec celui de leurs sociétés mères aux États-Unis.

Ceux qui ont fait les recherches ont converti ces chiffres relatifs à l'emploi en nombre d'employés pour chaque million de dollars de ventes. Ils ont découvert que les unités d'exploitation canadiennes manquaient relativement de personnel, par rapport à leurs sociétés mères aux Etats-Unis.

« Si ces compagnies avaient employé autant de personnes au Canada par million de dollars de ventes comme le font leurs compagnies mères aux États-Unis, elles auraient employé au-delà de 150,000 Canadiens de plus (à des travaux de gestion et d'administration) », estime le rapport.

Le document note que 26,000 autres emplois dans les opérations de programmation, d'entrées des données et à l'ordinateur, sont perdus du moment que les entreprises font leurs travaux maison aux Etats-Unis. Les quelque 4,000 emplois perdus par les compagnies canadiennes de services informatiques, portent le nombre total d'emplois perdus au cours des cinq dernières années à 180,000 environ.

Selon le rapport, ce total pourrait même atteindre 500,000 à la fin de la décennie.

## Turner intervient dans la bataille de l'acier

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Turner a rendu publique une lettre qu'il a expédiée plus tôt cette semaine au président Ronald Reagan et dans laquelle il demande au dirigeant américain de ne pas imposer de restrictions sur les exportations d'acier et de cuivre canadiens.

M. Turner a écrit que, pour lui, la menace de telles mesures restrictives constituait actuellement le sujet le plus critique dans les relations entre les deux pays.

Rappelant que les producteurs canadiens d'acier et de cuivre sont toujours demeurés des fournisseurs assidus et fiables des Etats-Unis, le premier ministre ajoute que l'un comme l'autre pays a intérêt à éviter toute mesure sur les importations susceptibles de déformer le marché.

Les conséquences de mesures protectionnistes pourraient être grandement insoutenables pour l'économie des deux pays.

Mercredi, le ministre du Commerce international, M. Francis Fox, avait déclaré à Washington avoir remis aux autorité américaines une liste prioritaire de produits américains contre lesquels le Canada pourrait lever des barrières tarifaires, advenant l'imposition par les États-Unis de quotas sur les exportations d'acier canadien.

### $720 millions aux chômeurs

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a rapporté vendredi que le gouvernement avait versé en juin $720 millions en prestations d'assurance-chômage. C'était 22 % de moins qu'en mai et 8 % de moins qu'en juin 1983.

Durant les six premiers mois de l'année, $5.5 milliards ont été distribués au pays eh prestations d'assurance-chômage. Durant la période correspondante, l'année précédente, ce total avait été de 6 % plus élevé.

Le nombre des prestataires était de 1.057 million en juin, ou de 10 % de moins qu'en mai et de 8 % de moins qu'en juin 1983.

Au cours du mois, 234,000 nouveaux sans emploi ont demandé à bénéficier de l'assurance-chômage. C'était 6 % de moins que le nombre de requêtes reçues en mai et 3 % de moins que le nombre de requêtes enregistrées durant la période correspondante, l'an dernier.

### MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL



Suzel Brunel

Monsieur Alexandre Gaudieri, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, est heureux d'annoncer la nomination de Madame Suzel Brunel au poste de directeur des Communications du Musée.

Madame Brunel est responsable du service général des Communications qui regroupe les services des Relations publiques et de l'Information, d'Animation, d'Éducation et des Amis du Musée.

Secrétariat d'État

**AVIS DE DÉMÉNAGEMENT**

Le bureau régional du Secrétariat d'État ainsi que la Cour de la citoyenneté canadienne, qui desservent la région de Montréal au Québec, quittent l'édifice sis au 1080 Côte du Beaver Hall et occuperont de nouveaux locaux, à compter du:

**5 septembre prochain**

**Secrétariat d'État**
**Complexe Guy Favreau**
**200 ouest, boul. Dorchester**
**Tour Ouest, 10ième étage**
**Montréal, H2Z 1X4**
**Québec**
**Tél: (514) 283-3150**

Canada

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE**

Prenez avis qu'une assemblée générale spéciale de L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080, Chemin St-Louis, Sillery, Québec, mardi le 25 septembre 1984, à onze heures de l'avant-midi, aux fins de ratifier les divers règlements adoptés ou suggérés par le conseil à la suite de l'entrée en vigueur du projet de Loi 75 (1984, chapitre 22) modifiant la Loi sur les assurances.

Ces règlements concernent les pouvoirs de la compagnie, le cens d'éligibilité et la rémunération des administrateurs, et les avis et procédures entourant les assemblées des administrateurs et des membres.

Sillery, Québec, le 1er septembre 1984.

Le Secrétaire
Georges Smith

## Jean Garon défend la politique agricole du gouvernement du Parti québécois

(PC) — Aiguillonné par les critiques suscitées par les ex-grévistes de la faim de Saint-Cyrille de Wendover, le ministre de l'Agriculture Jean Garon a vanté les bienfaits de ses politiques « même si le meilleur système ne peut sauver tout le monde ».

Orateur tard jeudi soir au dîner en l'honneur des lauréats du Mérite agricole, M. Garon s'est fait l'avocat de la prospérité des gens de la terre dont les investissements dans leur industrie devraient friser les $700 millions cette année, un sommet.

Le ministre a affirmé que l'agriculture avait connu la hausse de productivité la meilleure des dernières années grâce à la volonté et au dynamisme de ses artisans et aux politiques de son gouvernement.

Prenant à témoin la réussite des médaillés d'or Lauréandre et Elias Truchon d'Alma, des médaillés d'argent Bertrand et Normand Paquet ainsi que Ghislaine Boulianne d'Amqui et des médaillés de bronze Elie Bouliane et Danielle Harvey de Jonquière, le ministre a rappelé plusieurs statistiques éloquentes pour étayer ses dires:

— en 1978, la production céréalière totalisait les 800,000 tonnes alors qu'elle devrait atteindre cette année les 2,1 millions de tonnes: "Il a fallu investir des centaines de millions de dollars pour faire en sorte qu'aujourd'hui on produit 65 p.c. des grains qu'on consomme pour l'alimentation animale comparé à 30 p.c en 1977."

— en 1978-79, a-t-il noté, les veaux étaient vendus aux Américains et aux Ontariens peu après leur naissance alors qu'aujourd'hui on engraisse 55,000 veaux de lait ou de grain;

— en 1977, le Québec comptait moins de 15,000 têtes de boeuf alors qu'on en retrouve maintenant 80,000 dans les parcs d'engraissement: "C'est cinq fois plus alors que ça a baissé partout ailleurs."

— les chiffres pour le porc sont aussi éloquents: 2,45 millions de têtes en 1976, 4,8 millions en 1981 puis deux années plus difficiles 4,75 millions et 4,6 millions et une remontée anticipée autour de 4,75 cette année.

Tous ces succès, M. Garon les attribue en bonne partie à l'oreille attentive que le gouvernement a prêtée aux problèmes des agriculteurs.

Mais M. Garon s'est surtout attardé à brosser un bilan positif de l'assurance-récolte, de l'asssurance-stabilisation et de l'Office du crédit agricole.

À cause des taux d'intérêt qui frôlaient les 25 % en 1981, le gouvernement a dépensé quelque $150 millions en subventions d'intérêt au Crédit agricole: « Il n'y a pas si longtemps, c'était le budget total du ministère de l'Agriculture. »

Le Québec compte 58 régimes d'assurance-récolte (la province qui la suit en a moins de 40), a-t-il rappelé. On dénombre 15,172 assurés pour une valeur de $287 millions. En 1976-77, le montant était d'à peine $32 millions.

Au chapitre de l'assurance stabilisation les valeurs assurées sont passées de $10 millions en 1977 à $773 millions en 1983-84.

M. Garon a rappelé que l'avoir net moyen des 22,000 emprunteurs agricoles à long terme atteint $163,399, soit 49,6 % de leur actif moyen.

« Il n'y a jamais eu si peu d'abandon de fermes que depuis 1976 à cause de la sécurité que le gouvernement leur apporte », a lancé le ministre.

Il a enchaîné en admettant que même le meilleur système ne peut éliminer les faillites: « On ne peut pas axer toutes les politiques sur les moins bons emprunteurs », a-t-il conclu, faisant allusion aux exgrévistes de la faim de Wendover.

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# Les titres pétroliers se sont appréciés de 25 % en août

JEAN CHARTIER

Les compagnies pétrolières intégrées du Canada ont connu un véritable « boom » boursier au mois d'août: la valeur moyenne des titres a en effet augmenté de 25 % en un mois, ce qui ne s'était pas vu depuis quatre ans.

Les analystes pétroliers contactés sont tous extrêmement optimistes pour les six prochains mois. Ils croient que les prix continueront de monter après une légère correction qui devrait survenir à l'annonce de la victoire des conservateurs, victoire que ce marché vient d'anticiper.

Un autre ange a donné des ailes au marché boursier canadien. C'est le raffermissement soudain du marché pétrolier libre. Le prix du baril a en effet gagné tout d'un coup $ 1 au début du mois d'août et il n'a pratiquement pas fléchi depuis trois semaines. C'est un phénomène nouveau qui ne s'était pas vu depuis des années. A New York, jeudi, l'avis du spécialiste des marchés pétroliers Charles Maxwell a fait monter plusieurs titres pétroliers américains. M. Maxwell s'attend à un ralliement des titres pétroliers américains pour une période de six semaines à trois mois.

Au Canada, l'analyste qui se fit pendant des années la réputation d'être l'«ours de Bay Street», M, Paul Joseph, de la firme Burns Fry, a déclaré que c'est maintenant le temps d'acheter les titres boursiers des producteurs canadiens. Ceux-ci n'ont pas encore connu, selon lui, la poussée d'août des compagnies pétrolières canadiennes intégrées.

M. Joseph est persuadé que la forte poussée boursière du mois d'août n'est pas une bulle d'air qui va s'estomper en même temps que la chaleur de l'été. Les étrangers ont commencé à acheter des titres canadiens cette semaine. M. Robert Reid, de la firme McLeod Young Weir a dénombré trois recommandations d'achat chez des courtiers à New York cette semaine, particulièrement chez Shearson Lehman.

M. Reid a déclaré, en entrevue téléphonique au DEVOIR, que la poussée nouvelle ne sera certainement pas comparable à celle de 1979-1980 car il n'y a pas une hausse des prix pétroliers internationaux comparable à ce qu'on avait observé à la suite du deuxième coup de l'OPEP. Les perspectives sont plutôt maintenant pour des prix internationaux stables ou légèrement à la hausse.

En 79, il y avait en outre une très forte spéculation à propos de l'exploration pétrolière en mer de Beaufort et au large de Terre-Neuve. La conjoncture ne s'avère pas tette fois-ci, aussi excitante. Il n'y a pas de fièvre à Bay Street. On s'attend toutefois à ce que les profits des compagnies continuent de s'améliorer de 20 à 25 % au cours de la prochaine année et que le phénomène se répétera en 86. « Ce n'est pas un signal pour un « Bull Market » en 85, dit-il, mais c'est le temps d'acheter pour un marché haussier de 20 % en un an ».

M. Reid recommande l'achat d'Imperial Oil, d'Husky, de Shell, de Dome Pete . Il croit cependant que Texaco se vend trop cher. Parmi les compagnies strictement canadiennes, il recommande l'achat de Bow Valley, de BP Canada, de Norcen et d'Asamera.

M. Denis Mote, analyste pétrolier de Lévesque Beaubien à Toronto, est plus prudent. A ce stade-ci,« il faut s'attendre à une correction de 5 % », dit-il. Le marché a poussé très fort mardi et mercredi, particulièrement. A la nouvelle de l'élection des conservateurs, les investisseurs vont prendre leurs profits. A son avis, c'est à la fin de la semaine prochaine ou lors de la semaine suivante que le marché reprendra.

M.Mote nous a déclaré que le fonds autogénéré des compagnies pétrolières augmenterait probablement de 10 à 15 % au cours de la prochaine année. Ainsi, dit-il, Imperial Oil a gagné de $ 8 à $ 9 en deux semaines; il faut s'attendre à un fléchissement après l'élection. Dans deux ans, ajoute-t-il, Imperial Oil surpassera son sommet de 1980. Il s'attend aussi à voir Dome Pete monter à $ 6 ou $ 7; mais ce titre ne reviendra pas à $ 20 avant 10 ans.

Les trois principaux titres que recommande toutefois M. Mote, sont Imperial Oil, Canadian Occidental Petroleum et Omega Hydrocarbons. Le meilleur temps pour investir, ajoute-t-il, c'était il y a trois semaines. Il est impossible de dire ce qui va se passer à court terme, c'est-à-dire lors des toutes prochaines séances boursières. Il est cependant possible de dire que d'ici à un an, ces titres vont fortement progresser.

M. Paul Joseph, de Burns Fry, recommande pour sa part l'achat immédiat des compagnies productrices canadiennes non intégrées; il nomme Dome Canada, Alberta Energy, Canadian Occidental Petroleum, Merland Exploration, Norcen et Beaucoup Petroleum.

M. Philippe Hervieu, de Nesbitt Thomson, souligne, pour sa part, le fait que la Grande-Bretagne et le Mexique ont favorisé la stabilité des prix internationaux. L'effondrement du prix international à l'été n'a pas eu lieu et maintenant il va falloir recommencer à stocker du pétrole pour l'hiver prochain. M. Hervieu ne s'attend pas à un remue-ménage des politiques énergétiques à court terme; c'est plutôt l'impact psychologique qui sera grand.

L'analyste pétrolier de la rue Saint-Jacques s'attend même à une reprise de la fièvre des prises de contrôle de compagnies pétrolières canadiennes. « La première chose que les Américains vont faire, dit-il, c'est de vérifier, les conservateurs étant au pouvoir, si l'Agence de tamisage des investissements étrangers va bloquer ou non des prises de contrôle de compagnie ».

M. Hervieu s'attend à ce que Texaco, qui a déjà acheté Getty, bouge fort rapidement au Canada; même phénomène avec Mobil, la nouvelle «mère» de Gulf.

« L'industrie pétrolière était un territoire interdit aux Américains depuis plus de cinq ans; on peut même dire, ajoute-t-il, que toute l'industrie canadienne était un territoire interdit aux États-Unis. Tout cela va changer. Moi, je m'attends à un marché fou en septembre et à une faiblesse technique en octobre. Septembre va aussi être un mois intéressant pour connaître les résultats de l'exploration en mer de Beaufort; les forages ont été retardés en raison de vents inhabituellement froids pour l'été. La glace s'est reformé là-bas au Nord et l'exploration a dû être imterrompue au mois d'août ».

A cours des 12 prochains mois, M. Hervieu prévoit que l'indice des compagnies pétrolières intégrées à Toronto va monter de 2,700 à 3,500. Cet indice était tombé à 2209 le premier août dernier, voici seulement un mois.



Les cours des compagnies pétrolières de l'Alberta ont recommencé à monter de manière continue pour la première fois depuis de nombreuses années à la Bourse de Toronto. La spéculation s'est amplifié cette semaine.

## Ocelot et Shell sont championnes

(JC) — Le cours boursier de la compagnie Ocelot a monté de 48 % en août. Une action d'Ocelot se négociait à $ 4.20 le premier août et à $ 6.25 le 30 août. Evidemment, il faut ajouter que ce titre valait plus de $ 50 en 1980. La débâcle d'Ocelot fut comparable à celle de Dome Pete.

Shell Canada a monté de $ 19.88 à $ 25.38, une augmentation de 27 %. Des grandes compagnies, c'est celle-là qui a le mieux fait. Gulf Canada vient tout de suite après avec une hausse de 25 %, passant de $ 14.75 à $ 18.50. Imperial Oil aussi a réussi une belle performance: une hausse de 23 %. Le prix de l'action a monté de $ 34.13 à $ 42.13, un gain de $ 8 par action. Texaco Canada également a gagné plus de $ 5 par action montant de $ 34 à $ 39.75.

Parmi les compagnies productrices canadiennes, c'est Norcen qui a le mieux réussi; le cours boursier de Norcen s'est hissé de 23 % grimpant de $ 15 à $ 18.50. Bow Valley Industries vient ensuite avec un gain de 20 %. L'action a quitté sa zone mélancolique à $ 19 pour s'aérer dans les sphères de $ 23.25. Husky suit avec une amélioration de 21 %; l'action ne vaut plus $ 9.88 mais $ 12. PanCanadian Petroleum est en quatrième position avec son gain de 17 %: le cours du titre n'est plus de $ 23.75 à $ 28. Alberta Energy a vu son cours progresser de 16 % montant de $ 18.38 à $ 21.38. Asamera suit tout près avec un gain de 16 % n'étant plus négociée à $ 10.75 mais à $ 12.50.

Des petites compagnies pétrolières et gazières, c'est Ranchmens, Argyll et Trans Canada Resources qui ont le mieux réussi. Le titre d'Argyll se négociait à $ 2.30 le premier août et à $ 2.90 le 30. Trans Canada Resources était passé de $ 2.20 à $ 2.74. Cimarron aussi a bien progressé de $ 6.13 à $ 7.50. Coseka, Merland et Oakwood suivent.

Des quarante titres les plus performant que suit l'analyste Philippe Hervieu de Nesbitt Thomson, ce sont Westmin Resources, Dome Canada, Bralorne, Ranger Oil, Chieftain Development, Nowsco, Pembina, Dome Pete, Onyx Pete et Manville Oil qui ont le moins bien fait.

C'est du côté de ces titres que se tourne maintenant l'attention de l'analyste pétrolier de la rue Saint-Jacques.

| | Stock | Prix 1er août 84 | Prix 30 août 84 | Augment. ( % ) |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Ocelot Industries Ltd. B — F | 4.20 | 6.25 | 48.81 |
| 2 | Ranchmens Resources (1976) Ltd. B | 4.85 | 6.75 | 39.18 |
| 3 | Shell Canada Limited Class A | 19.88 | 25.38 | 27.67 |
| 4 | Argyll Energy Corp. A F | 2.30 | 2.90 | 26.09 |
| 5 | Gulf Canada Limited | 14.75 | 18.50 | 25.42 |
| 6 | Trans Canada Resources Ltd. A | 2.20 | 2.74 | 24.55 |
| 7 | Imperial Oil Limited Class A | 34.13 | 42.13 | 23.44 |
| 8 | Norcen Energy Res. Ltd. voting | 15.00 | 18.50 | 23.33 |
| 9 | Cimarron Petroleum Ltd. O | 6.13 | 7.50 | 22.45 |
| 10 | Bow Valley Industries Ltd. | 19.00 | 23.25 | 22.37 |
| 11 | Husky Oil Ltd. | 9.88 | 12.00 | 21.52 |
| 12 | Bow Valley Resource Services Ltd. | 7.25 | 8.75 | 20.69 |
| 13 | Coseka Resources Limited | 2.92 | 3.50 | 19.86 |
| 14 | Pancanadian Petroleum Limited | 23.75 | 28.00 | 17.89 |
| 15 | Texaco Canada In. | 34.00 | 39.75 | 16.91 |
| 16 | Total Petroleum (North America) Ltd. | 10.50 | 12.25 | 16.67 |
| 17 | Merland Explorations Limited | 4.50 | 5.25 | 16.67 |
| 18 | Alberta Energy Co. | 18.58 | 21.38 | 16.33 |
| 19 | Asamera Inc. | 10.75 | 12.50 | 16.28 |
| 20 | Oakwood Petroleums Ltd. A F | 4.00 | 4.65 | 16.25 |
| 21 | Canada Northwest Energy Ltd. | 28.63 | 33.00 | 15.28 |
| 22 | BP Canada Inc. | 23.50 | 27.00 | 14.89 |
| 23 | Numac Oil & Gas Ltd. | 14.25 | 16.00 | 12.28 |
| 24 | Precambian Shield Resources Ltd. | 5.50 | 6.13 | 11.36 |
| 25 | Ulster Petroleums Ltd. — O | 1.17 | 1.30 | 11.11 |
| 26 | Cdn Occidental Petroleum Ltd. | 25.25 | 28.00 | 10.89 |
| 27 | Murphy Oil Co. Ltd. | 20.75 | 23.00 | 10.84 |
| 28 | Westmin Resources Limited | 10.88 | 12.00 | 10.34 |
| 29 | Dome Canada Limited | 5.50 | 6.00 | 9.09 |
| 30 | Bralorne Resources Ltd. | 5.63 | 6.13 | 8.89 |
| 31 | Ranger Oil Ltd. | 7.88 | 8.50 | 7.94 |
| 32 | Chieftain Development Co. Ltd. | 14.63 | 15.50 | 5.98 |
| 33 | Nowsco Well Service Ltd. | 18.25 | 19.25 | 5.48 |
| 34 | Pembina Resources Ltd. | 16.50 | 17.25 | 4.55 |
| 35 | Dome Petroleum Limited | 2.65 | 2.74 | 3.40 |
| 36 | Onyx Petroleum Exploration Co. | 7.88 | 8.00 | 1.59 |
| 37 | Mannville Oil & Gas Ltd. — O | 2.85 | 2.60 | −8.77 |

## Les indices pétroliers reflètent le gain

(JC) — L'indice composé des compagnies pétrolières canadiennes à Toronto a gagné 62 points mardi, 56 points mercredi, 15 points jeudi et 16 points vendredi, au total 152 points en quatre jours lorsqu'on tient compte des fractions. Cet indice se situait à 2,890 le premier août, à 3,255 lundi soir et à 3,407 à la fermeture de la bourse hier.Il s'agit d'une progression de 18 % pour le mois d'août seulement.

L'indice des grandes compagnies pétrolières intégrées, l'indice sélectif, celui qui n'inclut que les très grandes comme Imperial Oil, Shell, Gulf et Texaco, toutes compagnies contrôlées par des intérêts américains, a cru encore plus fortement, à savoir de 23,56 % du premier août à jeudi le 30 et de 25 % approximativement jusqu'à vendredi. Cet indice se situait à 2,209 le premier août et à 2729 jeudi soir. Ce sont donc les « Blue Chips » du pétrole au Canada qui ont le plus bougé.

L'indice des producteurs de pétrole et de gaz du Canada, incluant des compagnies comme Dome, Husky, Norcen et Bow Valley, ces compagnies que la politique énergétique nationale a favorisé par rapport aux compagnies américaines depuis quatre ans, eh bien, cet indice n'a augmenté que de 13 %. Il est passé de 3,808 le premier août à 4,307 jeudi soir. Les petites compagnies pétrolières dites junior n'ont pas progressé très fortement,elles non plus.

| | Prix 1er août 84 | Prix 30 août 84 | Augment. ( % ) |
|---|---|---|---|
| Indice des pétrolières intégrées | 2209.05 | 2729.54 | 23.56 |
| Indice des producteurs de pétrole et de gaz | 3808.31 | 4307.76 | 13.11 |
| Indice de Toronto des pétrolières | 2890.27 | 3390.98 | 17.32 |

# La prohibition

## LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU
(collaboration spéciale)

La prohibition américaine fut une excellente affaire pour bien des gens : sinon pour les ligues de tempérance à tout le moins pour les fournisseurs clandestins, que ce soit approvisionnement ou débit. Jusqu'à quel point l'affaire fut lucrative est difficile à établir, les descendants fortunés des bootleggers de l'époque préférant la discrétion à l'étalage d'antécédents roturiers. Ça se comprend; semblable modestie comporte sa propre récompense !

Mais pour un résident à la retraite de Saint-Pierre-et-Miquelon, les choses diffèrent un peu. Comme l'histoire économique de ces territoires français est étroitement liée à la contrebande, il n'y a, là-bas, rien de honteux à trafiquer de l'alcool. Et c'est exactement ce qu'a fait Henri Morazé, citoyen de Saint-Pierre, « millionnaire plusieurs fois », chevalier de la Légion d'honneur et interdit de séjour par contumance au Canada et aux États-Unis pendant preque 20 ans.

Le commerce de l'alcool faisait déjà partie des traditions familiales chez Henri Morazé : « Mon père vendait déjà aux Terre-Neuviens un véritable tord-boyaux, de l'alcool pur mélangé avec de la mélasse. » Pour le fils, il s'agissait de faire passer le tout de l'étape hobby à un véritable commerce.

Pour y arriver, il fallait d'abord effectuer un peu de démarchage, car au moment où les États-Unis adoptaient la prohibition, la France avait déjà interdit l'importation d'alcools étrangers sur l'ensemble de son territoire, ce qui rendait la contrebande doublement dangereuse pour les Saint-Pierrois. Avec un cynisme bien français, en 1922, la France modifiait son décret « par dérogation au décret du 8 juillet 1919, est autorisée l'exportation à Saint-Pierre-et-Miquelon des whiskies et genièvres d'origine étrangère, sous réserve de la réexportation de ces alcools sur la métropole . . . » Bref, une loi autorisant la contrebande, mais vers l'étranger seulement. Mais Morazé n'avait pas chômé en attendant le décret : en l'absence du whisky, c'est du rhum des possessions françaises qu'on fournissait aux Américains, Terre-Neuviens et Canadiens.

Mais à partir de 1922, Morazé s'équipe. Des navires bien armés, une puissante marge d'auto-financement et un choix vraiment complet d'alcools, autant d'ingrédiens qui condamnent à la prospérité, à condition toutefois d'avoir du nerf. Et du nerf, Morazé en avait !

Le livre commence par sa première rencontre avec Al Capone. Suivi par une attaque de la part de pirates américains qui attiraient les goélettes des contrebandiers par des messages de détresse pour leur arracher la bourse, le bateau et la vie. Cette dernière opération amena Morazé à se concentrer sur les Maritimes canadiennes, territoire peut-être moins lucratif, mais infiniment moins risqué. De toute façon, l'homme était perspicace, s'aménageant une nouvelle clientèle en cas de fin de la prohibition américaine. Et comme « le gouvernement d'Ottawa frappait de taxes démesurées toutes les importations d'alcools » la demande canadienne était forte. À ce compte-là, si Morazé devait passer par notre société des alcools, il se relancerait illico en affaires, âge et santé nonobstant.

En 1939, pour éviter des ennuis à des associés trafiquants (et aussi en retour d'une enveloppe au contenu sonnant et trébuchant), Morazé se déclare l'armateur d'un navire arraisonné par la garde-côtière canadienne. Étant Saint-Pierrois, on ne peut l'atteindre et il ne craint aucune répercussion. À la fin du procès, il est pourtant condamné à $100,000 d'amende et à trois mois de prison. Désormais, il ne pourra plus courir le risque de quitter son île.

★

***Gentleman Bootlegger**, par Freddy Thomelin, Presse de la Cité, Paris, 1984, 186 pages.*

# La balance des paiements excédentaire de $631 millions au deuxième trimestre

OTTAWA (PC) — La balance des paiements canadienne au deuxième trimestre de l'année s'est soldée par un excédent de $631 millions, ce qui constitue une forte augmentation par rapport à un surplus de $39 millions enregistré au premier trimestre.

Statistique Canada a indiqué hier que cette hausse, la troisième en autant de trimestres consécutifs, provient d'un surplus record de $5.4 milliards dans le commerce marchandises, ce qui a plus que compensé le déficit de $4.9 milliards enregistré dans le commerce des services.

La balance des paiements canadienne comprend le commerce des biens et services ainsi que le mouvement de capital entre le Canada et les autres pays.

Elle est divisée en deux comptes:

— le compte courant, qui mesure le commerce des biens et services;

— le compte de capital, qui mesure le mouvement de capital tels que les placements dans des actions ou dans des obligations.

Les chiffres de la balance des paiements du deuxième trimestre indiquent également que pour la première fois depuis 1977, les entrées de fonds de placement direct au pays ont été plus nombreuses que les sorties.

L'investissement direct est l'argent placé dans une compagnie contrôlée, au moins en partie, par l'investisseur. L'afflux net de $675 millions durant le trimestre sous revue a été généralement dirigé vers des intérêts étrangers existants au Canada.

On a reproché notamment au gouvernement que ses mesures, telles que la réglementation de l'investissement étranger et le programme énergétique national, nuisaient aux investisseurs étrangers.

Des critiques, particulièrement les Conservateurs, estiment que ces mesures ont entraîné la perte de milliards de dollars d'investissement étranger, ce qui a affecté notre dollar, fait monter les taux d'intérêt et réduit la possibilité de créer de l'emploi.

On n'a donné aucune explication de ce revirement, mais il se peut qu'il ait été causé par la faible valeur de notre dollar qui rend notre pays intéressant pour produire des biens, comme des automobiles.

Normalement, un fort excédent du commerce marchandises est considéré comme sain pour l'économie. Toutefois, comme le fait remarquer Statistique Canada, le surplus au deuxième trimestre est en partie un reflet de la « croissance relativement lente de l'économie canadienne ».

Les exportations de marchandises ont augmenté fortement durant ce trimestre, bien qu'à un rythme plus lent qu'au premier, mais une partie de l'excédent était due à la croissance plus lente des importations reflétant une économie faible.

D'autre part le défict du commerce des services, tels que les dépenses de tourisme et voyage, les versements de dividendes et d'intérêts, a augmenté de $332 millions et cette hausse s'est largement répandue dans tout le commerce des services, sauf les paiements de dividendes.


l'analyste




**Quelques conclusions ou révélations du numéro 7 Automne 1984**

- Malgré ses profits actuels, le CN sera en difficulté d'ici quatre ou cinq ans... J. Maurice LeClair, président du Canadien National.
- La Rand Corporation a montré que les bénéficiaires échappant à tout frais consomment jusqu'à 50% plus de services. Michel Bédard, directeur de L'Analyste.
- De 1976 à 1980 seulement, le gouvernement a élaboré 72 projets de loi touchant de près ou de loin nos structures municipales. Roch Bolduc, ex-sous-ministre des Affaires municipales.
- Il faudrait entrer dans une période de restriction réglementaire. Vincent Lemieux, Université Laval.
- Il faudrait une attitude plus souple, plus imaginative envers l'Afrique du Sud. John Shingler, Université McGill.

- L'équivalent d'un livre de 200 pages
- Dans un format agréable
- À tous les trois mois
- Sur la politique, l'économie, la science, l'éthique, la religion, les arts
- Dans un langage sérieux et accessible
- Par des gens de tous les milieux et de tous les âges
- Pour la liberté, la qualité, la responsabilité
- Une revue qui vaut son prix

**Dans ses sept premiers numéros, l'analyste a publié plus de 200 articles**

**Quelques-unes de nos signatures**

André Raynaud, Marie-Josée Drouin, Jean-Paul Desbiens, Jacques Henripin, Maurice Pinard, Vincent Lemieux

**EUROPE**: Julien Freund, Jean Baechler, Philippe Bénéton

**U.S.A.**: Thomas Molnar

**BULLETIN D'ABONNEMENT** 409 ANA

Veuillez m'abonner ou s'abonner la personne ci-dessus désignée à **L'Analyste** au tarif coché ci-dessous que je paie à PERIODICA inc. par chèque, mandat de $, MASTER CHARGE, VISA

Carte no. ____ Expire le ____ Signature ____

PERIODICA — Case Postale 444, Outremont, QC, Canada H2V 4R8 — 1155, ave. Ducharme, Outremont, QC, Canada H2V 1E2

Tous les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Il peut s'écouler un délai de 10 à 12 semaines avant que l'abonné ne reçoive des éditeurs le premier numéro.

N NOUVEL ABONNEMENT / R RÉABONNEMENT à L'ANALYSTE (durée : 1 an — 4 numéros) A partir du no. ____ — À L'USAGE DE PERIODICA

| | cocher la case appropriée | ✓ | | ✓ | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Canada | | 35 $ (régulier) | | 50 $ (soutien) |
| | U.S.A. | | 45 $ (surface) | | 50 $ (avion) |
| | Autres pays | | 45 $ (bateau) | | 55 $ (avion) |

MON ADRESSE — MLLE / MME / M, NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL

JE DÉSIRE M'ABONNER — MLLE / MME / M, NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL

Si une revue cesse de paraître, l'agence d'abonnement PERIODICA ne peut être impliquée dans aucun recours en autant que la commande et son paiement ont été transmis à l'éditeur.

☐ S'il s'agit d'un abonnement cadeau, PERIODICA adressera gratuitement une carte de souhaits de votre part. Écrivez vos souhaits ____ Signature ____

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# TORONTO

## Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse, hier à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a enregistré un gain de 8.76 points et affichait 2388.81 en fin de séance.

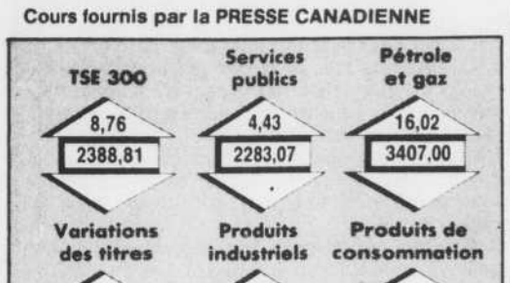
Quelque 8.20 millions d'actions ont changé de main, contre 7.63 millions le jour précédent.

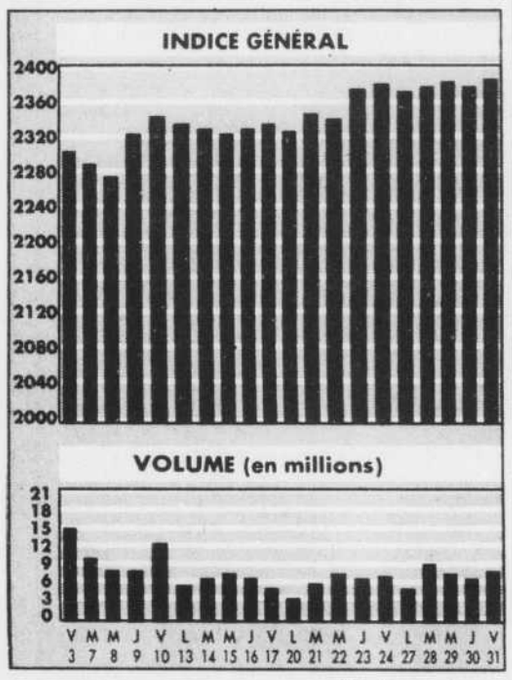
Dans les industrielles, Dome Pete gagne 16 cents à $2.90, Dofasco A 1-8 à $23 1-8, Loblaw Co. 1-2 à $16 3-8, Husky Oil 1-4 à $12 1-4 et Canadian Pacific 3-8 à $47 1-2. Imperial Oil A perd 1-8 à $42, Northern Telecom 1-8 à $53, Imasco 1-4 à $43, Daon Development deux cents à $1.55 et International Thomson 1-8 à $9.

Dans les mines, Barrick Resources gagne un cent à $1.75, Manridge Exploration quatre cents à $1.02 et Breakwater Resources 1-8 à $7 1-8. Nova Beaucage abandonne deux cents à 29 cents et Rio Algom 1-8 à $19.

Dans les pétroles, Warren Exploration gagne cinq cents à 24 cents, Omega Hydrocarbons 1-8 à $11 et Sienna Resources 20 cents à 90 cents. Ranger Oil cède 1-8 à $8 3-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




**A B**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| AMCA Int | 6768 | $20 | 19¾ | 20 | + ⅛ |
| AMCA p | 1400 | $24½ | 24¼ | 24¼ | — ¼ |
| Aberford | 4100 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¾ |
| Aberford w | 650 | 220 | 218 | 218 | — 7 |
| Abti Prce | 1800 | $31 | 31 | 31 | |
| Abitbi 10 | 200 | $50¾ | 50 | 50¾ | + ¾ |
| Adanac M o | 2500 | 35 | 28 | 33 | — 2 |
| Agassiz | 4200 | 180 | 180 | 180 | |
| Agnico E | 700 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Agra Ind A | 100 | $5 | 5 | 5 | + .10 |
| Agra B f | 100 | 450 | 450 | 450 | |
| Akaitco o | z200 | 62 | 62 | 62 | |
| Albany o | 1500 | 66 | 66 | 66 | + 1 |
| Alt Energy | 16100 | $21½ | 21¼ | 21¼ | + ¼ |
| Alt Enr A | 1700 | $30 | 30 | 30 | — ¼ |
| Al Enr 1125 | 500 | $37½ | 36½ | 37½ | + 1½ |
| Alta Nat | 100 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | + ½ |
| Alcan | 79755 | $36¼ | 35⅞ | 36⅛ | |
| Alcan w | 4020 | $12¼ | 12 | 12⅛ | — ⅛ |
| Algo Cent | 1000 | $17 | 17 | 17 | |
| Algoma St | 370 | $21½ | 21⅛ | 21½ | + ¼ |
| Algoma St B | 1000 | $23½ | 23¼ | 23¼ | — ¼ |
| Alum A | 6000 | $26 | 25⅞ | 26 | + ⅛ |
| Alum 1st p | 400 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Alum c p | 1220 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Am Eagle o | 3000 | 185 | 181 | 184 | — 2 |
| Am Leduc | 4000 | 27 | 27 | 27 | |
| Andrs WA f | 150 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅛ |
| Andres W B | 130 | $21½ | 21½ | 21½ | — ⅛ |
| Ang UDev | z100 | 52 | 52 | 52 | |
| Anthes | 5000 | 22 | 22 | 22 | + 2 |
| Argcen | 37225 | $20½ | 20 | 20½ | + ½ |
| Argus | 307 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Args 250 p | 1530 | $26 | 26 | 26 | — ¼ |
| Argus C pr | z21 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| Argvil A f | 20700 | 295 | 280 | 280 | —10 |
| Asamera | 5300 | $12¾ | 12½ | 12⅝ | + ⅛ |
| Asbestos | 1389 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Asoc Porc o | z18 | 225 | 225 | 225 | |
| Atco I f | 3100 | $6¾ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| Atco 11½ | 1050 | $29 | 29 | 29 | — ¼ |
| Atco w | 200 | 125 | 125 | 125 | |
| Atlas Yk o | 12400 | 29½ | 27 | 29½ | |
| Augmitto o | 600 | 135 | 135 | 135 | — 5 |
| Aur Res o | 1200 | 99 | 99 | 99 | |
| BC Rail p | 2700 | $26½ | 26 | 26½ | + ½ |
| BC Sugar A | 1300 | $20 | 19⅞ | 20 | + ⅛ |
| BC Sugar w | 4300 | 275 | 270 | 275 | + 5 |
| BGR A | 2000 | 56¾ | 6¾ | 6¾ | |
| BGR w | 2500 | 139 | 135 | 135 | — 5 |
| BMB Comp | 1000 | 380 | 375 | 380 | + 5 |
| BP Canada | 4340 | $27 | 26¾ | 27 | |
| Bkrtlc | 2500 | 60 | 60 | 60 | + 2 |
| Banister C | 1300 | $8⅛ | 8 | 8 | — ¼ |
| Bk Alberta | 1170 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | — ¼ |
| Bank BC | 1040 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Bk BC 228 | 700 | $21 | 20⅝ | 20⅝ | |
| Bk BC 222 | 100 | $21 | 21 | 21 | |
| Bank Mtl | 39652 | $23⅜ | 22¾ | 23⅜ | + ⅛ |
| Bk Mtl 285 | 5275 | $31⅛ | 30⅞ | 31 | + ⅛ |
| Bk Mtl 250 | 8875 | $28¼ | 27¾ | 28¼ | + ⅛ |
| Bk Mtl Jp | 1700 | $24½ | 24¼ | 24½ | |
| Bk Mtl w | 5100 | 420 | 400 | 410 | + 10 |
| Bank N S | 17465 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅞ | + ⅛ |
| Bk N S Jp | 780 | $25¼ | 25⅛ | 25⅛ | |
| Bankeno o | 2313 | 370 | 360 | 370 | |
| Bankeno w | 1500 | 26 | 26 | 26 | — 4 |
| Barick | 239725 | 176 | 168 | 175 | + 1 |
| Baton B | 500 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ½ |
| Beauty C o | 1500 | 41 | 41 | 41 | — 2 |
| BCE | 65401 | $33⅜ | 33½ | 33½ | |
| BCE 2.25 p | 525 | $30½ | 30⅜ | 30½ | + ¼ |
| BCE 1.80 p. | 400 | $23 | 23 | 23 | + ¼ |
| BCE 1.96 p | 200 | $39¾ | 39¼ | 39¾ | |
| BCE 2.05 p | 400 | $33⅜ | 33⅜ | 33⅜ | — ⅛ |
| BCE 2.70 p | 7485 | $35¼ | 35 | 35 | — ⅛ |
| Black Phot | 3745 | $20 | 19¾ | 20 | |
| Blake Res o | 51000 | 5 | 4½ | 4½ | — ½ |
| Bluesky | 24283 | 470 | 460 | 465 | — 5 |
| Bonanza R | 59712 | 455 | 440 | 445 | + 10 |
| Bow Valy | 19956 | $23½ | 23⅛ | 23½ | + ¼ |
| Bow Vly 205 | 1122 | $31¾ | 31⅜ | 31¾ | — ¼ |
| Bow Vly R | 19294 | $9⅜ | 8¾ | 9¼ | + ½ |
| Braiorne | 600 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Bralor 8.75 | 3300 | $22¾ | 22⅜ | 22¾ | + ½ |
| Bralorn w | 1500 | 175 | 170 | 170 | — 5 |
| Bramalea | 4880 | $16½ | 16¼ | 16¼ | — ¼ |
| Brscade p | 2867 | $40⅝ | 40½ | 40½ | + ⅛ |
| Brascan A | 20587 | $33⅞ | 33⅜ | 33⅞ | + ¼ |
| Brscn B½ | 110 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Brscn 1981 | 700 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | |
| Brkwpter o | 34500 | $7⅛ | 6⅞ | 7⅛ | + ⅛ |
| Bright A | 100 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | — ¼ |
| Brinco | 5250 | 239 | 225 | 239 | + 24 |
| Brinco p | 1050 | 300 | 300 | 300 | + 10 |
| Brisa o f | 200 | 130 | 130 | 130 | + 5 |
| BCFP | 2750 | $9⅝ | 9½ | 9½ | — ⅛ |
| BC Pack B | z80 | 36½ | 36½ | 36½ | |
| BC Res | 16165 | 310 | 300 | 305 | |
| BC Res p | 3700 | $27⅜ | 27⅛ | 27⅛ | + ⅛ |
| BC Phone | 19525 | $21⅛ | 20⅞ | 21 | + ¼ |
| BCPh 4½ p | 100 | $46½ | 46½ | 46½ | + 2½ |
| BCPh 4.84 | 850 | $13¼ | 13 | 13 | — ¼ |
| BCPh 6.80 | 108 | $17 | 17 | 17 | — ¼ |
| BCP 7.04 p | 1025 | $19 | 18¾ | 19 | + ½ |
| BCP 11.24 p | 300 | $28½ | 28½ | 28½ | + ¼ |
| Broulan | 5000 | 101 | 100 | 100 | — 1 |
| Brunswk | 3000 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | — ¼ |

**C D**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAE | 22090 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | |
| CB Pak | 1500 | $12 | 12 | 12 | — ⅛ |
| CCL A | 500 | $21 | 21 | 21 | + ¼ |
| CCL B f | 5425 | $20½ | 20⅛ | 20⅜ | + ¼ |
| CIL | 190 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| CSA A f | 200 | 485 | 485 | 485 | —15 |
| Cableshar | 4700 | 192 | 180 | 192 | + 22 |
| Cabre | 6500 | 330 | 325 | 330 | + 5 |
| Cad Frv | 2400 | $15 | 14⅜ | 15 | + ⅜ |
| Cad Frv A | 12750 | $8 | 8 | 8 | |
| Cad Frv w | 1400 | $7 | 6⅞ | 7 | + ⅛ |
| Calais | 17000 | 67 | 64 | 64 | — 1 |
| Calvert o | 4000 | 36 | 36 | 36 | + 6 |
| Cambridg | 5300 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Cmbridg w | 5950 | 330 | 220 | 320 | — 5 |
| Camco Inc | 4700 | $10 | 10 | 10 | + ⅛ |
| Camel O G | 15000 | 80 | 80 | 80 | + 5 |
| Camp RL | 14000 | $28⅜ | 28⅛ | 28¼ | |
| Camp Res | 122 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Can Res p | 13920 | 370 | 350 | 355 | —15 |
| Camp Soup | 900 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | + ¼ |
| Campeau f | 950 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| Cmpeau w | 3000 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| Camreco o | 1000 | 61 | 61 | 61 | — 1 |
| CCem 2 p | 4635 | $15½ | 15⅜ | 15½ | |
| CDC f | 836 | 45⅝ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| CDC pr B | 822 | $96½ | 96¼ | 96½ | — ¼ |
| CDC 1980 | 7400 | $14 | 13⅞ | 14 | + ⅛ |
| CDC 1983 | 2160 | $23¾ | 23⅜ | 23¾ | + ¼ |
| C Nor West | 16290 | $33¼ | 33⅛ | 33¼ | + ¼ |
| CanP Ent | 21033 | $23½ | 22⅞ | 23 | |
| C Packrs | 2600 | $25 | 24⅞ | 24⅞ | — ⅛ |
| CPerm B | 100 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| CS Pete f | 1000 | 465 | 465 | 465 | + 5 |
| Can Trust | 7162 | $27 | 26¾ | 27 | |
| C Trust 11 | 1225 | $23¾ | 23½ | 23¾ | |
| C Trust w A | 232200 | $27½ | 27⅛ | 27¼ | — ¼ |
| C Tung | 750 | $16½ | 16¼ | 16½ | + ½ |
| CComrcl p | 1000 | $20½ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| CForms A f | 2200 | 300 | 300 | 300 | |
| C Formst B | 1500 | 300 | 300 | 300 | |
| CG Invest | 2140 | $35 | 34 | 35 | + 1¾ |
| CI Bk Com | 10650 | $25½ | 24¾ | 25½ | + ⅝ |
| CIBC 250 p | 400 | $26 | 26 | 26 | + ¼ |
| CIBC 2.05 p | 6835 | $23 | 22¾ | 23 | + ⅛ |
| CIBC 35625 | 3015 | $29⅞ | 29¾ | 29⅞ | + ⅛ |
| CIBC w | 500 | 425 | 425 | 425 | |
| Can Jorex | 6026 | 340 | 325 | 335 | + 5 |
| C Manoir | 9880 | $7 | 7 | 7 | + ¼ |
| C Marconi | 16200 | $24⅛ | 24 | 24⅛ | — ⅛ |
| C Nat 8.50 | 400 | 195 | 195 | 195 | + 15 |
| C Ocdental | 19008 | $28 | 27¾ | 27⅞ | — ⅛ |
| C Ocdntl p | 6500 | $25½ | 25 | 25½ | — ⅛ |
| CP Ltd | 36730 | $47½ | 47 | 47½ | + ⅜ |
| Can Tire | 450 | $13 | 12¾ | 13 | + ⅜ |
| CTire A f | 31629 | $10⅝ | 10¼ | 10⅜ | |
| CUtil A f | 1439 | $14⅜ | 14¼ | 14¼ | |
| C Util B | 1000 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅛ |
| CUtil 6 pr | 150 | $61 | 61 | 61 | + 1 |
| C Util 7.30 | 200 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| CUtil 2nd D | 700 | $26½ | 26⅜ | 26½ | + ⅜ |
| CUtil 2nd E | 400 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | — ½ |
| CUtil 2nd F | 300 | $29¼ | 28¾ | 28¾ | — ¼ |
| CUtil 2nd G | 100 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | + ¼ |
| CUtil 2nd H | 800 | $22⅞ | 22⅝ | 22⅞ | + ¼ |
| CUtil A w | 1125 | 175 | 175 | 175 | |
| CU B w | 197012 | 180 | 170 | 170 | — 5 |
| C Wrld | 200 | 475 | 475 | 475 | —25 |
| C Wrldwd p | 700 | $20½ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| Cnamax o | 1603 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Canbra | 300 | $9 | 9 | 9 | |
| Cantor | 7050 | $13¾ | 13¼ | 13¾ | + ½ |
| Cantor pr | 4200 | $24⅜ | 24¼ | 24⅜ | + ⅛ |
| Canron A | 633 | $10¼ | 10 | 10 | |
| Canuc o | 14200 | 64 | 60 | 64 | + 4 |
| Cara | 500 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Carl OK | 5600 | $17⅜ | 17½ | 17½ | — ⅜ |
| Carl B p | 100 | $30 | 30 | 30 | |
| Carma A | 8600 | 45 | 44 | 45 | + 1 |
| Carolin o | 4459 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Celanese | 300 | $8⅞ | 8¾ | 8⅞ | |
| Centenial | 5000 | $5 | 5 | 5 | |
| CFund A f | 5900 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| Centrl Tr | 500 | $11 | 11 | 11 | |
| Cntrl Tr p | 300 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | + ¼ |
| Chncllr | z300 | 43 | 43 | 43 | |
| Chateau A f | 3875 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Chvco A | 600 | 325 | 325 | 325 | |
| Chieftan | 30900 | $15¾ | 15⅜ | 15½ | |
| Chieftan B | 200 | $52¼ | 52¼ | 52¼ | + 1 |
| Chrysler | 200 | $37¾ | 37⅜ | 37¾ | |
| Cimaron o | 21700 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| Cineplex o | 2900 | 315 | 315 | 315 | |
| Cplx r | 140800 | 19 | 15 | 19 | + 4 |
| Coho A f | 1510 | 225 | 225 | 225 | + 5 |
| Colonial o | 1700 | 175 | 175 | 175 | — 5 |
| Cmplx | 5700 | 290 | 280 | 290 | |
| Cominco | 6331 | $16 | 16 | 16 | — ⅛ |
| Cominco D | 500 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | — ¼ |
| Cmrci OG | 16700 | 240 | 235 | 240 | + 1 |
| Cmpig | 11672 | $16 | 15⅜ | 15⅝ | — ¼ |
| Cmp Inv o | 1150 | 281 | 280 | 280 | |
| Comtech | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Comterm | 23000 | 220 | 185 | 215 | + 40 |
| Coniagas o | z7 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Con Bath A | 1300 | $15⅞ | 15⅝ | 15⅝ | — ¼ |
| C Bath 575 | 500 | $55¾ | 55½ | 55⅝ | — ⅛ |
| Con Bath p | 300 | $17 | 16¼ | 16¼ | — ¾ |
| C Marbnr o | 1000 | 24 | 24 | 24 | + 1 |
| Cons Pipe | z50 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Con Prot o | 500 | 165 | 165 | 165 | + 3 |
| C Rambler | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + ¼ |
| Consoltex | 600 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| C Distb A | 2600 | $6⅜ | 6⅛ | 6⅜ | + ⅜ |
| CDistb B f | 400 | $6 | 6 | 6 | |
| Cons Gas | 850 | $19⅝ | 19½ | 19⅝ | — ⅛ |
| C Gas 13½ | 1460 | $31⅜ | 30⅜ | 31⅜ | — ⅛ |
| C Gas 9¼ | 1000 | $26 | 25¾ | 25¾ | — ⅜ |
| Cons Gas w | 14250 | 410 | 405 | 405 | — 5 |
| Con Glass | 1280 | $13 | 12¾ | 12¾ | |
| CTL Bank | 4150 | $10⅛ | 10 | 10⅛ | |
| Conventrs | 1000 | 375 | 375 | 375 | |
| Conwest A | 500 | $9 | 9 | 9 | |
| Conwst B f | 991 | $9¼ | 9 | 9¼ | + ⅛ |
| Corby vt | 254 | $38¾ | 38¾ | 38¾ | — ¼ |
| Corby B f | z8 | $35¾ | 35¾ | 35¾ | |
| Cor Mark f | 98300 | $8¼ | 7⅞ | 8 | — ¼ |
| Core Mrk w | 7800 | 320 | 300 | 310 | —10 |
| Corp Food | 100 | $10 | 10 | 10 | + ⅛ |
| Cr Food A | z5 | $27⅜ | 27⅜ | 27⅜ | |
| C Falcon C | 7300 | $17 | 16¾ | 16¾ | — ⅜ |
| Corrida o | z100 | 31 | 31 | 31 | |
| Coseka R | 800 | 345 | 335 | 335 | —15 |
| Coseka 7 p | 600 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Craigmt | 6400 | 174 | 160 | 174 | + 14 |
| Crain RL f | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| Crestbrk | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Crownx | 700 | $15¾ | 15½ | 15¾ | + ¼ |
| Crownx A f | 7162 | $15½ | 15⅜ | 15½ | + ¼ |
| Crnx w | 15600 | 325 | 320 | 320 | |
| Cuvier B w | 1000 | 5 | 5 | 5 | |
| Cygnus | 22800 | 190 | 183 | 189 | + 9 |
| Dalmys | 500 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Daon D | 230029 | 158 | 155 | 155 | — 2 |
| Daon A | 100 | 160 | 160 | 160 | + 8 |
| Datatech o | z400 | 95 | 95 | 95 | |
| Davidson o | 4100 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅝ | |
| Deiour o | 4400 | 27 | 26 | 27 | + 1 |
| D Eldona o | z800 | 42 | 42 | 42 | |
| Denison A | 1090 | $19 | 18⅞ | 19 | + ¼ |
| Denison B f | 2990 | $18⅛ | 17¾ | 18⅛ | + ¼ |
| Denison p | 1300 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | |
| Develcon | 800 | $13 | 12¾ | 12⅞ | — ⅛ |
| Dexleigh o | 4000 | 128 | 120 | 128 | + 23 |
| Dexligh w | 18800 | 35 | 31 | 35 | + 6 |
| Dicknsn A f | 1000 | 445 | 440 | 445 | — 5 |
| Dicknsn B | 500 | 435 | 425 | 425 | —20 |
| Digitech | 1000 | 38 | 38 | 38 | |
| Discovry f | 3252 | 186 | 185 | 185 | |
| Dofasco A | 84920 | $23⅛ | 22⅞ | 23⅛ | + ⅛ |
| Dfs 235 | 2100 | $25⅛ | 25 | 25 | |
| Dofasco wt | 2630 | $24¼ | 22⅞ | 23⅞ | — ⅛ |
| Doman A | 2204 | 235 | 230 | 235 | + 5 |
| Doman B f | 1804 | 190 | 180 | 190 | + 10 |
| Dome Cda | 19264 | $6 | 5¾ | 5⅞ | — ⅛ |
| Dome Mine | 4040 | $13 | 12¾ | 13 | + ⅜ |
| D Pete | 561440 | 299 | 280 | 290 | + 16 |
| DPete A p | 7601 | $11¾ | 11½ | 11½ | |
| D Pet w | 100000 | 1 | 1 | 1 | + ½ |
| D Explor o | 1000 | 48 | 48 | 48 | + 1 |
| D Textie | 5186 | $15¼ | 15⅛ | 15¼ | + ⅛ |
| Domtar | 840 | $32⅜ | 32 | 32 | — ⅛ |
| Domtar pr | 200 | $12⅞ | 12¾ | 12⅞ | + ⅜ |
| Domtar 225 | 5800 | $24⅞ | 24⅝ | 24⅝ | — ⅛ |
| Donohue | 1000 | $32¾ | 32⅜ | 32⅝ | — ⅜ |
| Dorset o | 5000 | 55 | 55 | 55 | — 2 |
| Drm Pete o | 57000 | 42 | 41 | 42 | + 1 |
| Dumagmi | 562 | 56 | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| Dmagmi w | 2500 | 72 | 72 | 72 | + 6 |
| Dunraine o | z34 | 46 | 46 | 46 | |
| Du Pont A | 19700 | $19¼ | 18½ | 19 | + ½ |
| Durham o f | 4982 | 244 | 235 | 240 | — 7 |
| Durham w | 500 | 120 | 120 | 120 | — 5 |
| Dylex Ltd | 325 | $29 | 28¼ | 28¼ | — ¾ |
| Dylex A | 11050 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Dynamar | z30 | 80 | 80 | 80 | |
| Dynmr 105 | 1300 | $8⅝ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| Dynex A | 3000 | 28 | 26 | 26 | + 1 |

**E F**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| E-L Fin | 150 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | — ¼ |
| Echo Bay | 15568 | $11⅞ | 11¾ | 11⅞ | |
| Echo 1986 w | 22860 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| Echo 1987 w | 860 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | — ⅛ |
| Echo 1988 w | 2160 | $6 | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| Echo 1989 w | 1660 | $6¾ | 6⅝ | 6⅝ | — ⅛ |
| Ego Res o | 1200 | 28 | 28 | 28 | — 1 |
| Eicthm Y f | 1900 | 330 | 325 | 325 | |
| Epitek | 10300 | 60 | 55 | 55 | — 5 |
| Equity Svr | 2600 | $9 | 9 | 9 | |
| Erickson | 1400 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| Evergren o | 2251 | 63 | 63 | 63 | — 3 |
| FCA Intl | 100 | $20 | 20 | 20 | |
| Fibrdg | 5090 | $75½ | 74⅝ | 75⅛ | + ⅜ |
| Flcnbrdg w | 3200 | $27 | 27 | 27 | — ½ |
| Fordy Res | 1336 | 315 | 310 | 315 | + 5 |
| Fed Ind A | 2805 | $19¾ | 19½ | 19½ | — ⅛ |
| Fed Ind II | 9300 | $30 | 29¾ | 30 | + ¼ |
| Fed Pion | 2400 | $20 | 20 | 20 | + ¼ |
| Fin Truco | 100 | 385 | 385 | 385 | |
| Finning A | 600 | $9½ | 9⅛ | 9½ | + ⅜ |
| Firan | 2000 | 125 | 120 | 120 | + 5 |
| F City Fin | 1900 | $13 | 12¾ | 12⅞ | — ⅛ |
| F Cty Tr C | 2367 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| F Marthon | 1200 | 335 | 335 | 335 | + 5 |
| Fleet Aero | 11780 | $8 | 7⅞ | 8 | + ⅛ |
| Ford Cnda | 1011 | $100 | 99 | 100 | |
| F Sea A pr | 500 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Franco o | 12500 | 68 | 68 | 68 | |
| Fraser | 4218 | $22 | 21¼ | 22 | + 1 |

**G H**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| GB Auto | 1400 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| Galtaco | 900 | 305 | 300 | 300 | — 5 |
| Galveston | 100 | 175 | 175 | 175 | |
| Gandalf | 3684 | $17¼ | 17 | 17 | — ¼ |
| Gane | 13963 | 44 | 39 | 44 | + 6 |
| Gaz Metr | 1900 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Gaz 15 p | 200 | $30¾ | 30¼ | 30¾ | + ⅜ |
| Geac Comp | 2205 | $15½ | 15⅛ | 15¼ | + ⅛ |
| Gendis A | 1200 | $23¼ | 23 | 23 | — ⅜ |
| GMC | 704 | $94⅞ | 94⅝ | 94⅞ | + ⅜ |
| Genstar L | 8600 | $25½ | 25 | 25½ | + ⅜ |
| Gnstar 2.35 | 3600 | $30⅜ | 29⅞ | 30⅞ | + 1¼ |
| Geocrude | 16342 | 247 | 242 | 246 | — 1 |
| Gerin 1st p | 200 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Giant Yk | 6500 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | + ⅜ |
| Gibraltar | 400 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ⅛ |
| Glenavre | 1200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ⅛ |
| Goldcorp f | 7600 | $6⅝ | 6⅜ | 6⅝ | + ¼ |
| Goldcrp w | 5400 | 182 | 179 | 180 | |
| G Rang | 1000 | 47 | 47 | 47 | — 1 |
| Gldn Ter o | 3000 | 53 | 52 | 53 | |
| Goldlund o | 2500 | 68 | 67 | 67 | + 1 |
| Goldast o | 800 | 130 | 130 | 130 | + 10 |
| Gowanda o | 9405 | 150 | 146 | 150 | |
| Grafton A f | 200 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | |
| Granduc | z200 | 50 | 50 | 50 | |
| GL Forest | 100 | $88½ | 88½ | 88½ | — 1 |
| Gt W Life | z2 | $325 | 325 | 325 | |
| GW Steel A | 9800 | 100 | 90 | 100 | + 7 |
| Grenwich o | 8200 | 168 | 168 | 168 | |
| Greyhnd | 16650 | $22 | 21½ | 21⅝ | — ⅛ |
| Gardn MS f | 1550 | $7 | 6¾ | 7 | + ⅛ |
| Gard MS w | 2300 | 154 | 148 | 154 | + 6 |
| Gard PA f | 1150 | $8½ | 8⅜ | 8½ | + ⅛ |
| Gardn P w | 4550 | 115 | 110 | 110 | — 5 |
| Gulf C | 147112 | $18⅝ | 18¼ | 18½ | |
| Gulfstrm o | 12000 | 72 | 71 | 71 | + 1 |
| HCI A f | 1200 | 47 | 47 | 47 | |
| HCI Hldg B | z200 | 48 | 48 | 48 | |
| Haley | 300 | $8½ | 8½ | 8½ | + ⅛ |
| Halifax D | 200 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| H Group A | 500 | $6½ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| Hardee | 1500 | 115 | 105 | 105 | —10 |
| Hrding A f | 2000 | 175 | 175 | 175 | — 5 |
| Hard Crp C | 2000 | 150 | 150 | 150 | |
| Harris A f | z10 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Hawker | 1250 | $19½ | 19¼ | 19¼ | |
| Haves D | 1411 | $17 | 16⅞ | 16⅞ | — ⅛ |
| Hees intl | 6653 | $18 | 17⅞ | 18 | |
| Hees intl w | 1150 | 485 | 480 | 485 | — 5 |
| Helix | 4650 | $11½ | 11¼ | 11½ | |
| Helix w | 1600 | $7¾ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| Heritage | 1550 | $19 | 19 | 19 | |
| Highwod o | 1300 | 325 | 325 | 325 | |
| Hollinger | 100 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| HBay Mo s | 7372 | $9⅝ | 9½ | 9½ | — ⅛ |
| HBay Mn w | 3100 | 118 | 115 | 115 | + 5 |
| H Bay Co | 29490 | $21¼ | 21 | 21 | — ¼ |
| HBC A p | 912 | $17½ | 17 | 17⅛ | |
| HBC B p | 2100 | $27¾ | 27½ | 27½ | — ¼ |
| Husky | 113512 | $13⅜ | 12 | 12¼ | + ¼ |
| Husky 13 p | 9475 | $50⅛ | 49⅝ | 50¼ | + ¼ |

**I J**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| IU Intl | 300 | $24½ | 24 | 24 | —1½ |
| Imasco | 48040 | $43¼ | 42⅞ | 43 | — ¼ |
| Imasco A p | 508 | 305 | 305 | 305 | |
| Imp Life p | 200 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ⅛ |
| IOil A | 199094 | $42⅛ | 41¾ | 42 | — ⅛ |
| Inco o | 500 | 470 | 470 | 470 | + 10 |
| Inco | 21743 | $15⅝ | 15⅜ | 15½ | — ¼ |
| Inco 7.85 | 300 | $18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Inco wt | 1000 | 325 | 325 | 325 | —10 |
| Indal | 1300 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Industmin | 1500 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | |
| Inglis | 10000 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Inland Gas | 500 | $14½ | 14⅜ | 14⅜ | — ½ |
| Innopac | 6600 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ⅛ |
| Inter-City | 7235 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Inter C A p | 100 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | — ¼ |
| IBM | z183 | $160⅛ | 159¾ | 160 | |
| Intl Thom | 79000 | $8½ | 8 | 8 | — ⅛ |
| Intpr Pipe | 7675 | $32½ | 31⅞ | 31⅞ | + ⅛ |
| Inverness | 8000 | $6 | 5⅞ | 6 | |
| Inverns 875 | 1600 | $16¼ | 16⅛ | 16¼ | + ⅛ |
| Ipsco | 8200 | $12⅞ | 12¾ | 12¾ | — ⅛ |
| Irwin Toy | 5762 | $8½ | 8⅛ | 8¼ | — ¼ |
| Irwin Toy f | 900 | $7¼ | 7 | 7 | — ½ |
| Ivaco A f | 1700 | $15⅞ | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| Ivaco B | 2000 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Ivaco C p | 100 | $41½ | 41½ | 41½ | —1¼ |
| Ivaco D p | 600 | $26 | 26 | 26 | + 1 |
| Ivaco E p | 750 | $26 | 26 | 26 | + ¼ |
| Ivaco F p | 3200 | $26 | 25⅜ | 25⅜ | — ⅜ |
| Ivaco w | 240 | $5 | 5 | 5 | |
| Jamie o | 5000 | 65 | 62 | 65 | + 8 |
| Jannock | 700 | $12½ | 12⅛ | 12½ | + ½ |
| Jannock B | z148 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Janock wt 2 | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | + ¼ |
| Joutel o | 31700 | 27 | 25 | 25 | + 2 |

**K L**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Kam Kotia | 500 | 100 | 100 | 100 | |
| Keg Rest | 200 | 465 | 465 | 465 | |
| Keg A f | 200 | 485 | 485 | 485 | — 5 |
| Kelsey H | 2300 | $28½ | 28½ | 28½ | — ⅜ |
| Kerr Add | 3255 | $17¼ | 17 | 17 | — ¼ |
| Kiena Gld | 800 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| L A Varah | 1400 | 345 | 345 | 345 | — 5 |
| LAV w | 1000 | 106 | 106 | 106 | |
| LK Res A | 2400 | 110 | 100 | 110 | + 10 |
| LK ResB f | 1000 | 90 | 90 | 90 | |
| Labatt | 7339 | $20½ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| Lac Mnris | 4470 | $29⅞ | 29⅜ | 29⅞ | + ⅛ |
| Lacana | 5900 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| Laidlaw A | 10500 | $16⅛ | 16 | 16⅛ | + ⅛ |
| Laidlw B f | 13500 | $15⅞ | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| Ldl 9¾ | 100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | — ⅛ |
| Laidlaw 8 | 600 | $8 | 8 | 8 | |
| L Shore | 100 | $38¼ | 38¼ | 38¼ | — ¼ |
| Lanpar | 500 | 425 | 425 | 425 | — 5 |
| Larder o | 10000 | 33 | 30 | 33 | + 5 |
| Lariat OG o | 5000 | 95 | 95 | 95 | — 5 |
| Laurasia o | 1700 | 45 | 43 | 43 | — 2 |
| Lava Cap o | 2300 | 49 | 46 | 48 | |
| Leigh Inst | 8600 | 240 | 236 | 240 | |
| Lenora o | 1500 | 60 | 55 | 60 | + 1 |
| Linear T | 600 | $8¾ | 8¼ | 8¾ | |
| LL Lac | z50 | $33⅞ | 

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# MONTRÉAL

## Hausse des cours

MONTREAL (PC) — Les cours ont terminé la semaine sur une bonne note, hier à la Bourse de Montréal, alors que quatre des six compartiments du marché ont enregistré des gains. L'indice général a clôturé en hausse de 0.49 point, à 117.08.

Les échanges ont porté sur 1,103,694 actions, au lieu de 1,536,735 la veille.

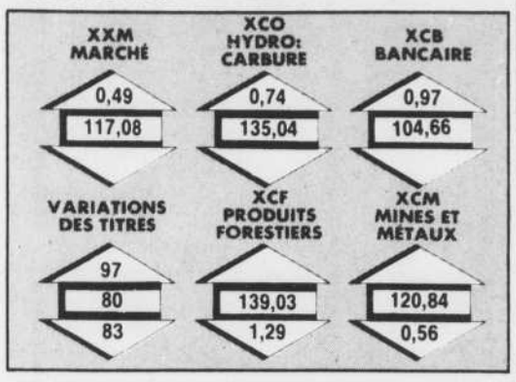
Les banques ont gagné 0.97 à 104.66, les biens d'équipement 0.80 à 112.64, les hydrocarbures 0.74 à 135.04 et les services publics 0.50 à 112.16, tandis que le produits forestiers cédaient 1.29 à 139.03 et les mines 0.56 à 120.84.

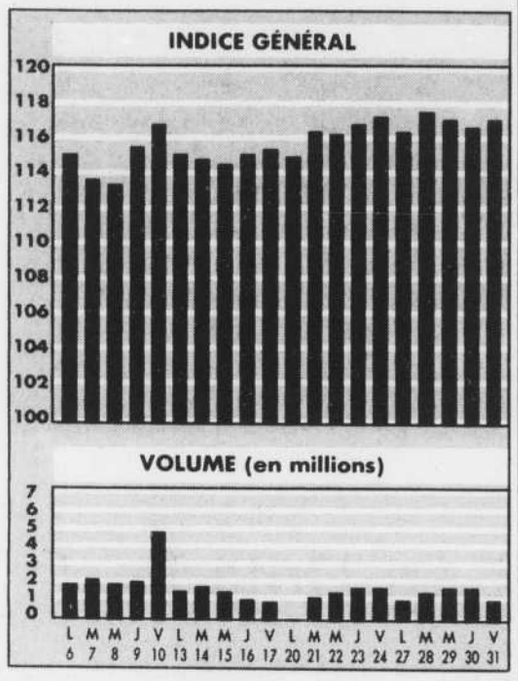
Total Petroleum gagne 1-2 à $12 3-4, Asamera Inc. 1-8 à $12 5-8, Gulf Canada 1-8 à $18 1-2, Interprovincial Pipe Line 1-8 à $32 et Seagram 1-8 à $49, mais Alcan perd 1-4 à $36 1-8, Imperial Oil A 1-4 à $41 7-8, Dofasco A 1-8 à $23, Pancanadian Petroleum 1-8 à $27 3-4 et Royal Bank 1-8 à $28. Aberford Resources est stable à $10 5-8, Bell Canada Enterprises à $33 1-2, CP Enterprises à $22 7-8 et Echo Bay Mines à $11 7-8.

Au total 97 titres sont gagnants, 83 perdants et 80 inchangés.

Dans les juniors, Yorbeau Resources agne un cent à 85 cents, Dynamic Mines prend un cent à 15 cents, et Dumagami Mines abandonne 1-4 à $5 3-4.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **A B** | | | | | |
| Aberford | 7175 | $10¾ | 10½ | 10¾ | |
| AberfrdWt | 4300 | 218 | 218 | 218 | —17 |
| Agnico E | 2375 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| Aiguebelle | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| Alta energ | 7500 | $21⅞ | 21½ | 21⅞ | + ½ |
| Alcan Alu | 23433 | $36¼ | 36 | 36⅛ | — ⅛ |
| Alcan Wt | 2300 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | — ⅛ |
| Aligra | 1000 | $6¾ | 6⅝ | 6⅝ | — ⅛ |
| Alum 2.312 | 400 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | + ⅛ |
| Alum 2.00 | 1000 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | + ⅛ |
| AMCA int | 2800 | $20 | 19⅞ | 20 | + ¼ |
| Argcen.H.I | 300 | $20¼ | 20⅜ | 20⅜ | + D37 |
| Asamera | 7600 | $12⅝ | 12½ | 12⅝ | + ⅛ |
| fAstral A | 212 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| fAstral B | 212 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| BCE | 39826 | $33⅜ | 33½ | 33½ | |
| BCE 1.80p | 1330 | $23 | 22¾ | 23 | + ¼ |
| BCE 2.70p | 450 | $35 | 35 | 35 | — ⅛ |
| B C Forst | 1868 | $9⅞ | 9⅜ | 9⅜ | — ⅛ |
| BGRpM.wt | 400 | 135 | 135 | 135 | —2 |
| BC Phone | 7800 | $21 | 20⅞ | 21 | + ¼ |
| BP Can | 1100 | $27 | 27 | 27 | |
| Bank NS | 8809 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅞ | + ¼ |
| Baue Cont | 300 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | + ⅛ |
| Baue Mtl | 13979 | $23⅜ | 22⅞ | 23⅜ | + ⅜ |
| BMO 2.85 | 2275 | $31 | 30⅞ | 30⅞ | + ¼ |
| BMO $2.50 | 740 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | |
| BMO Sr3 | 1300 | $24⅜ | 24¼ | 24¼ | — ¼ |
| BMO Wts | 5600 | 410 | 400 | 410 | + 10 |
| Ba Eparg | 4300 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Baue Nat | 27958 | $12½ | 12⅛ | 12⅛ | — ⅛ |
| BaNat 2.94 | 1100 | $32⅞ | 32¾ | 32⅞ | + ¼ |
| Ba Royale | 15795 | $28⅛ | 27⅞ | 28 | — ⅛ |
| Ba Ry Wt | 1800 | 495 | 490 | 495 | |
| BaRy 1.45 | 1900 | $16¼ | 16⅛ | 16⅛ | — ⅛ |
| BaRy 1.88 | 200 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| BaRy 2.75 | 1700 | $31¼ | 31⅛ | 31¼ | — ⅛ |
| Baton B | z10000 | | | | —275 |
| Berkley.pr | 600 | 420 | 420 | 420 | + 15 |
| fBomb A | 300 | $16½ | 16½ | 16½ | + ¼ |
| fBomb B | 195 | $15½ | 15½ | 15½ | — ½ |
| Bow Val | 5138 | $23½ | 23¼ | 23⅜ | + ¼ |
| BowVl12.05 | 500 | $31⅜ | 31⅜ | 31⅜ | — ⅜ |
| Brascade | z18 | $40⅜ | 40⅜ | 40⅜ | — ⅛ |
| Brascan A | 3600 | $33⅞ | 33⅜ | 33⅞ | |
| Brinco | 500 | 220 | 220 | 220 | + 5 |
| **C D** | | | | | |
| CAE Ind | 1782 | $13⅛ | 13¼ | 13⅛ | |
| CIL | 100 | $25½ | 25½ | 25½ | + ⅛ |
| Cad Frvw | 2300 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅜ |
| Cad Fw a | 2000 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Cmbda | 1000 | $15½ | 15½ | 15½ | + ⅛ |
| Corgwt | 3150 | 330 | 325 | 325 | |
| Camp R | 102 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Cmpbel.Sp | 2000 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | + ⅛ |
| CDC Pr B | 212 | $96⅜ | 96⅜ | 96⅜ | — ⅞ |
| CDC 1980 | 1700 | $14 | 13⅞ | 14 | + ⅛ |
| C Trust | 600 | $26⅞ | 26⅞ | 26⅞ | — ⅛ |
| C Imp Bk | 5604 | $25⅜ | 24¾ | 25⅜ | + ½ |
| CIBa 2.50 | 400 | $26 | 26 | 26 | + ⅛ |
| CIBa 2.05 | 200 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| CIBQ 3.562 | 575 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | |
| CiBa wt | 400 | 430 | 425 | 430 | |
| CP Ltee | 4492 | $47⅝ | 47⅛ | 47⅜ | + ⅛ |
| fC Tire A | 2500 | $10⅜ | 10¼ | 10⅜ | + ⅛ |
| fC Utilit A | 1500 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | — ⅛ |
| C.Util SrH | 900 | $22⅞ | 22⅝ | 22¾ | |
| C Util wtb | 500 | 175 | 175 | 175 | —5 |
| fCmnac.A | 800 | $9½ | 9⅜ | 9½ | + ⅛ |
| Canron A | 150 | $10 | 10 | 10 | — ¼ |
| Carl Ok | 2750 | $17¾ | 17½ | 17½ | — ⅜ |
| Cascades | 3900 | $9 | 8¾ | 9 | + ⅛ |
| CB Pak | 500 | $12 | 12 | 12 | |
| CB Pak.wt | 2150 | 230 | 225 | 230 | |
| Celanese | 350 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Cent Dyn | 3000 | 50 | 50 | 50 | + 10 |
| Central Tr | 300 | $11 | 11 | 11 | — ½ |
| fChateau | 6950 | $14¾ | 14¼ | 14¼ | — ¼ |
| CimL PrE | 5820 | $13½ | 13¼ | 13¼ | — ¼ |
| Cim L 1.17 | 4555 | $15½ | 15¼ | 15½ | + ¼ |
| Cominco | 6500 | $16⅛ | 16 | 16⅛ | + ⅛ |
| Cmp Inv | 700 | 281 | 280 | 280 | —1 |
| Comterm | 37553 | 215 | 186 | 215 | + 30 |
| C Bath A | 3200 | $15⅞ | 15⅝ | 15⅞ | |
| C Bath B | 270 | $15½ | 15½ | 15½ | + 1⅞ |
| Cons Gas | 1050 | $19⅝ | 19⅝ | 19⅝ | |
| C.Mark | 25000 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | —2½ |
| Coseka Rs | 1500 | 340 | 340 | 340 | —10 |
| Czar Res | 1000 | 189 | 189 | 189 | + 9 |
| Daon Dvlp | 500 | 156 | 156 | 156 | |
| Denison.A | 1400 | $19 | 18⅞ | 19 | + ¼ |
| Dofasco A | 19400 | $23¼ | 23 | 23 | — ⅛ |
| Dofasc Wt | 240 | $24 | 24 | 24 | + 1⅜ |
| Domca Lte | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Dome Cda | 1800 | $6 | 5⅞ | 6 | + ⅛ |
| Dome Pet | 51583 | 299 | 280 | 290 | + 16 |
| Domtex | 1039 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | + ⅛ |
| Domtar | 2204 | $32⅜ | 32 | 32 | — ½ |
| Donohue | 465 | $32⅜ | 32½ | 32½ | |
| **E F** | | | | | |
| Echo Bay | 3618 | $11⅞ | 11¾ | 11⅞ | |
| fEnheat A | z25 | 340 | 340 | 340 | —35 |
| Entrep CP | 17522 | $23⅛ | 22¾ | 22⅞ | |
| FalLtee | 1000 | $75 | 75 | 75 | |
| Forex | 3900 | 125 | 120 | 120 | —5 |
| Gaz Metr | 47398 | $7¾ | 7⅝ | 7¾ | + ⅛ |
| Gaz 15 | 200 | $30⅛ | 30⅛ | 30⅛ | + ⅛ |
| Genstar | 2072 | $25⅛ | 24⅞ | 25⅛ | + ½ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **G H** | | | | | |
| Geocrude | 2100 | 244 | 244 | 244 | —6 |
| fGldcrp.A | 1200 | $6⅜ | 6½ | 6⅜ | + ⅛ |
| Gldcrp.Wt | 500 | 180 | 180 | 180 | + 2 |
| Grma Lee | 1000 | 53 | 53 | 53 | —7 |
| Guard prA | 2200 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Gulf Can | 38776 | $18½ | 18⅜ | 18½ | + ⅛ |
| Helix.Circ | 1443 | $11½ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| Helix.CrWt | 600 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Hir Walkr | 7890 | $24⅜ | 24⅛ | 24⅛ | — ¼ |
| H Wlkr D | 3820 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅛ |
| H Wlkr E | 500 | $26½ | 26½ | 26½ | — ⅛ |
| H.Wlkwt88 | 700 | 330 | 330 | 330 | —5 |
| H Bay Co | z18 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| Husky Oil | 11300 | $12⅜ | 11⅞ | 12⅜ | + ⅜ |
| Husky 13 | 750 | $50¼ | 49⅝ | 50¼ | + ⅞ |
| **I J** | | | | | |
| IU Inter | z19 | $24 | 24 | 24 | —1½ |
| Imasco ltd | 3019 | $43⅛ | 42⅞ | 42⅞ | — ⅛ |
| Imp Oil A | 30826 | $42⅛ | 41¾ | 41⅞ | — ¼ |
| Inco Ltd | 1200 | $15⅝ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| Inco Wts | 500 | 325 | 325 | 325 | —5 |
| Innopac | 300 | $10 | 10 | 10 | |
| IBM | 32 | $159¾ | 159¾ | 159¾ | — ¾ |
| Inter Pipe | 17710 | $32 | 31⅞ | 32 | + ⅛ |
| Irwin Toy | 1325 | $8½ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| Irwin A | 2000 | $7¼ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| fIvaco A | 2100 | $15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | |
| Ivaco F p | 100 | $25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | — ⅛ |
| **K L** | | | | | |
| Kiena | 200 | $23½ | 23½ | 23½ | — ¼ |
| Labatt | 3100 | $20½ | 20¼ | 20¼ | — ¼ |
| Loblaw | 625 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | + ⅛ |
| Louvem | 3083 | 295 | 285 | 290 | —5 |
| Louv.p | 1300 | 415 | 415 | 415 | + 5 |
| LouvmWt1 | z500 | 40 | 35 | 40 | + 5 |
| LouvmWt2 | z325 | 15 | 15 | 15 | —7 |
| LouvmWt3 | z300 | 75 | 75 | 75 | —5 |
| **M N** | | | | | |
| MICC 10p | z90 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | —12 |
| Mclean X | 2000 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| McM Bldl | 1000 | $26 | 26 | 26 | + ¼ |
| MnP.p | 1200 | $26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | |
| Mntoba wt | 3100 | 130 | 126 | 128 | —7 |
| C Marconi | 12300 | $24⅛ | 24 | 24⅛ | + ⅛ |
| fMarit Tel | 1000 | $37⅝ | 37⅜ | 37⅜ | — ⅛ |
| McNeil M | 2500 | 280 | 275 | 280 | + 5 |
| Min Loc | 300 | $29⅞ | 29⅞ | 29⅞ | — ⅛ |
| Mitchell B | 300 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Mitel Corp | 2260 | $9⅛ | 8⅞ | 9⅛ | |
| fMolson A | 1100 | $17⅝ | 17⅝ | 17⅝ | |
| fMonenc a | 150 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | — ¼ |
| Moore | 200 | $53½ | 53 | 53½ | — ⅛ |
| Nabisco L | 125 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Nabu Net | z200 | 71 | 71 | 71 | |
| Nat Cbl a | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | — ⅛ |
| NB Tel | 1782 | $14⅝ | 14½ | 14½ | — ⅛ |
| NB Tel p | 500 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ½ |
| NB Tl 1.85 | 182 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | — ⅛ |
| NfldL 9.84 | 500 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅛ |
| Nfld 1414 | 600 | $12 | 11¾ | 12 | |
| Nfld Tel | 100 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | + ⅛ |
| Noranda | 66211 | $21⅝ | 21⅛ | 21⅜ | — ¼ |
| Norcen.En | 500 | $18⅝ | 18½ | 18⅝ | + ⅛ |
| Nor Tel | 3678 | $53 | 52¾ | 53 | |
| fNova Alt | 10700 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | + ⅛ |
| Nova 612 | 400 | $20⅜ | 20¼ | 20¼ | |
| Nova 12 | 250 | $31⅞ | 31¾ | 31⅞ | + ¼ |
| NuWest A | 8521 | 68 | 63 | 64 | + 4 |
| fNuWes C | z15 | 35 | 35 | 35 | —3 |
| **O P** | | | | | |
| Oakwood | 400 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| OakwoodA | 100 | 465 | 465 | 465 | + 20 |
| fOcelot B | 1000 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ⅛ |
| fOsha A | 6100 | $22 | 21¼ | 22 | + 1 |
| Pancdn Pt | 7000 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ⅛ |
| Placer Dv | 601 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | |
| PlacerDwt | 200 | 475 | 475 | 475 | + 5 |
| Polys 15.5 | 500 | $28⅝ | 28⅛ | 28⅝ | + ⅜ |
| fPowr Cr | 4674 | $22 | 21⅝ | 21⅝ | — ¼ |
| Precamb | 150 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Prooptic | 400 | 220 | 215 | 215 | + 5 |
| Provigo | 1300 | $15½ | 15¼ | 15¼ | — ¼ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Q R** | | | | | |
| Que Tel | 276 | $32½ | 32½ | 32½ | — ¼ |
| QueTel 734 | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | + ⅛ |
| Quebecor | 1050 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| fReitmn A | 12000 | $16¼ | 15¾ | 16¼ | + ½ |
| fRogerC B | 700 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| fRolind A | 700 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | — ¼ |
| Rothman | 2100 | $43½ | 43¼ | 43¼ | — ¾ |
| Ry Trco A | 4510 | $30⅜ | 29¾ | 30 | + ½ |
| **S T** | | | | | |
| Sceptre | 1300 | $6½ | 6⅜ | 6½ | — ⅛ |
| fScott Hos | z2 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | + ⅛ |
| Seagram | 9379 | $49 | 48⅝ | 49 | + ⅛ |
| Sears Can | 1100 | $8⅛ | 8 | 8 | |
| Sensormat | 300 | 285 | 285 | 285 | —5 |
| Shell Can | 6450 | $25⅛ | 24¾ | 24⅞ | — ⅜ |
| Sintra | 250 | $10 | 10 | 10 | + ½ |
| fSpar Aer | 3800 | $23½ | 23¼ | 23½ | + ⅜ |
| fSparCap | 1000 | 46 | 46 | 46 | + 1 |
| fSteinb A | 100 | $24⅛ | 24⅛ | 24⅛ | |
| Stelco A | 615 | $23⅜ | 23¼ | 23¼ | |
| Stelco Wts | 200 | 470 | 470 | 470 | |
| Stelco B | z2 | $23 | 23 | 23 | —5½ |
| Stelco pd | 300 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| Sullvn.Min | 3300 | 400 | 400 | 400 | |
| Teck A | 160 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | — ⅛ |
| fTeck B | 360 | $10¼ | 10 | 10¼ | — ⅛ |
| fTel Mt B | 200 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | — ¼ |
| Texaco | 300 | $39¾ | 39¾ | 39¾ | + ⅛ |
| Thomsn A | 1700 | $44 | 44 | 44 | — ½ |
| TIE teleco | 900 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Tor Dm Bk | 22497 | $16½ | 16¼ | 16½ | + ⅛ |
| TrDm 2.37 | 200 | $25 | 25 | 25 | — ¼ |
| Total Pete | 24900 | $12¾ | 12⅜ | 12¾ | + ½ |
| Total.P.wt | 2000 | 170 | 170 | 170 | + 26 |
| Tot Pet pr | 200 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | + ⅜ |
| TrAlta A | 7444 | $21¾ | 21½ | 21⅝ | |
| TrAlta wt | 1900 | 250 | 250 | 250 | —15 |
| TrCan Pl | 3100 | $17⅞ | 17¾ | 17⅞ | |
| TrCan 2.8 | 200 | $31⅞ | 31⅞ | 31⅞ | |
| TrCan 5.0 | 100 | $52 | 52 | 52 | + ½ |
| Trs mount | 200 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | |
| Trilon Fin | z3000 | | | | —162 |
| fTrizec A | 15500 | $23 | 22¾ | 22¾ | + ⅜ |
| Trizec B | 400 | $23 | 23 | 23 | + ½ |
| fTurbo Rs | 3000 | 38 | 37 | 38 | + 3 |
| **U V** | | | | | |
| Union Gas | 4100 | $10¾ | 10⅝ | 10¾ | |
| Velcro Ind | 125 | $49 | 49 | 49 | — ⅜ |
| Versa.CIB | 200 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| **W X** | | | | | |
| Walwyn | 200 | 290 | 290 | 290 | + 5 |
| Webb Knp | 800 | 100 | 100 | 100 | —20 |
| Westburne | z40 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | — ¼ |
| Wcst Trn | 1314 | $13¼ | 13⅛ | 13⅛ | — ¼ |
| Westmin | 100 | $12 | 12 | 12 | — ⅛ |
| WrldEa | 1350 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Wrld wt.A | 1000 | 75 | 75 | 75 | + 5 |
| Wrld wt.B | 1000 | 130 | 130 | 130 | + 5 |
| | Junior Mines Oils | | | | |
| Abcourt | 2000 | 105 | 105 | 105 | |
| AbitibiRes | 8000 | 18 | 15 | 18 | |
| Beaucp Rs | 500 | 75 | 75 | 75 | —5 |
| Belchasse | 2500 | 60 | 60 | 60 | + 5 |
| Brominco | 500 | 220 | 220 | 220 | —5 |
| Cartier Re | 10000 | 33 | 31 | 33 | + 2 |
| Cons I Rs | 625 | 95 | 95 | 95 | —5 |
| Dumag | 21126 | $6 | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| DumagoWt | 500 | 68 | 68 | 68 | + 5 |
| Dyna Mn | 28000 | 15 | 13 | 15 | + 1 |
| Gr Coast | 5000 | 15 | 15 | 15 | |
| Lynx Exp | 14000 | 85 | 84 | 84 | + 4 |
| Mnra Res | 9400 | 75 | 74 | 74 | + 4 |
| Midep.int | 1000 | 180 | 150 | 180 | + 20 |
| Muscocho | 5400 | 203 | 200 | 200 | |
| Musco pr | 500 | $8⅜ | 8½ | 8⅜ | + ⅛ |
| N Pascalis | 100 | 335 | 335 | 335 | —15 |
| PerronGd | 5000 | 85 | 85 | 85 | —5 |
| Queenstn | 600 | 200 | 200 | 200 | |
| Yorbeau | 38500 | 85 | 83 | 85 | + 1 |
| | Precious Metal Certificates | | | | |
| Certificates | Oz | High | Low | Close | |
| Grun gld | 5 | 348.00 | 348.00 | 348.00 | |

## Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Montreal

| —Season— High | Low | Settle High | Low | Price | Chg. | Open Int. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LUMBER(MEM)—130,000 | | bd.ft.;US$—1,000bd.ft. | | | | |
| 210.20 | .60 SP | 191.00 | 190.00 | 190.00 | | 16 |
| 220.70 | 188.00 NV | 201.00 | 200.00 | 200.00 | —.50 | 15 |
| 224.00 | 198.00 JA | 211.00 | 210.00 | 210.00 | +.50 | 12 |
| 234.50 | 221.80 MR | | | 229.50 | | 2 |

Estimate Sales: ...12 ... Total open interest: ...45

# OPTIONS

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **A B** | | | | | | |
| Agnic E | Fb | 12½p | $3½ | $3¾ | | 4 |
| Agnic E | Fb | 12½p | 40 | 65 | | 20 |
| Agnic E | Fb | 15 p | 110 | 135 | | 5 |
| Agnic E | Fb | 17½p | $2½ | $2¾ | | 2 |
| Agnic E | My | 12½ | $4 | $4¼ | | |
| Agnic E | My | 12½p | 55 | 80 | | |
| Agnic E | My | 15 | $2½ | $2¾ | | 4 |
| Agnic E | My | 15 p | 125 | 150 | | |
| Agnic E | My | 17½ | 130 | 155 | | 5 |
| Agnic E | My | 17½p | $2⅝ | $2⅞ | | |
| Agnic E | Nv | 12½ | $3 | $3¼ | | |
| Agnic E | Nv | 12½p | 15 | 40 | | |
| Agnic E | Nv | 15 | 120 | 145 | | 18 |
| Agnic E | Nv | 15 p | 80 | 100 | | 61 |
| Agnic E | Nv | 17½p | $2⅜ | $2½ | $2⅜ | 21 |
| Agnic E | Nv | 20 | 5 | 30 | | 32 |
| Agnic E | Nv | 20 p | $4¼ | $5 | $5 | |
| Alcan | Fb | 30 p | 30 | 45 | 115 | 4 |
| Alcan | Fb | 32½ | $5⅝ | $5⅝ | $7¾ | 65 |
| Alcan | Fb | 32½p | 75 | 90 | 65 | 96 |
| Alcan | Fb | 40 p | $4 | $4¼ | $4 | 172 |
| Alcan | My | 35 | $4⅜ | $4⅞ | $5⅜ | 35 |
| Alcan | My | 35 p | 190 | $2 | 180 | 35 |
| Alcan | My | 40 | $2½ | $2¾ | $2⅜ | 39 |
| Alcan | Nv | 30 | $6½ | $6¾ | $9⅛ | 13 |
| Alcan | Nv | 30 p | 5 | 20 | 15 | 71 |
| Alcan | Nv | 32½ | $4¼ | $4½ | $5 | 164 |
| Alcan | Nv | 32½p | 25 | 40 | 40 | 245 |
| Alt Enr | Mr | 17½ | $5 | $5⅜ | $4¾ | 55 |
| Alt Enr | Mr | 17½p | 10 | 25 | | |
| Alt Enr | Mr | 20 | $3⅛ | $3⅜ | $2¾ | 62 |
| Alt Enr | Mr | 20 p | 25 | 50 | 50 | 37 |
| Alt Enr | Mr | 22½ | 155 | 175 | 125 | 8 |
| Alt Enr | Mr | 22½p | 100 | 125 | | |
| Alt Enr | Sp | 17½p | | 10 | 25 | 12 |
| Alt Enr | Sp | 20 p | 5 | 20 | 10 | 46 |
| Alt Enr | Sp | 22½p | 75 | 100 | 160 | 10 |
| Alt Enr | Sp | 25 | | | | |
| Alt Enr | Sp | 25 p | | | | |
| Alt Enr | Dc | 17½ | $4½ | $5 | $2½ | 20 |
| Alt Enr | Dc | 17½p | 5 | 20 | 40 | 35 |
| Alt Enr | Dc | 20 p | 15 | 35 | 35 | 2 |
| Alt Enr | Dc | 22½p | 90 | 110 | 145 | 3 |
| Alt Enr | Dc | 25 | | | | |
| Alt Enr | Dc | 25 p | | | | |
| Asama | Ja | 10 | $3⅛ | $3⅜ | $3⅛ | 141 |
| Asama | Ja | 10 p | 30 | 40 | 30 | 93 |
| Asama | Ja | 12½p | 85 | 100 | 90 | 62 |
| Asama | Ja | 15 | 65 | 75 | 75 | 618 |
| Asama | Ja | 15 p | $2½ | $2⅞ | $2¾ | 18 |
| Asama | Ap | 10 | $3½ | $3¾ | $3⅞ | 156 |
| Asama | Ap | 10 p | 40 | 60 | 60 | 10 |
| Asama | Ap | 12½ | $2 | $2¼ | $2 | 63 |
| Asama | Ap | 12½p | 110 | 130 | 190 | 15 |
| Asama | Ap | 15 | 105 | 120 | 115 | 63 |
| Asama | Ap | 15 p | $2⅜ | $3 | | |
| Asama | Oc | 10 | $2½ | $2¾ | $2⅞ | 102 |
| Asama | Oc | 10 p | 5 | 20 | 20 | 243 |
| Asama | Oc | 12½p | 60 | 75 | 75 | 556 |
| Asama | Oc | 15 | 25 | 30 | 35 | 3001 |
| Asama | Oc | 15 p | $2⅜ | $2⅝ | $4¼ | 102 |
| BC Tel | Ja | 17½ | $3⅜ | $3¾ | $3 | 1 |
| BC Tel | Ja | 17½p | | 10 | | |
| BC Tel | Ja | 20 | 120 | 140 | 120 | 81 |
| BC Tel | Ja | 20 p | 15 | 40 | | |
| BC Tel | Ja | 22½ | 10 | 15 | 15 | 30 |
| BC Tel | Ja | 22½p | 185 | $2⅛ | | |
| BC Tel | Ap | 17½ | $3⅜ | $3⅞ | | |
| BC Tel | Ap | 17½p | | 10 | | |
| BC Tel | Ap | 20 | 145 | 165 | 135 | 15 |
| BC Tel | Ap | 20 p | 20 | 45 | | |
| BC Tel | Ap | 22½ | 30 | 40 | | |
| BC Tel | Ap | 22½p | 190 | $2¼ | | |
| BC Tel | Oc | 15 | | | | |
| BC Tel | Oc | 15 p | | | | |
| BC Tel | Oc | 17½ | $3⅜ | $3⅝ | $2¾ | 3 |
| BC Tel | Oc | 17½p | | 10 | | |
| BC Tel | Oc | 20 | 100 | 125 | 95 | 94 |
| BC Tel | Oc | 20 p | 5 | 25 | | |
| BC Tel | Oc | 22½ | 5 | 15 | 1 | 3100 |
| BC Tel | Oc | 22½p | 175 | $2 | 185 | 10 |
| BC Tel | Oc | 25 | | | | |
| BC Tel | Oc | 25 p | | | | |
| BCE | Fb | 27½ | $6⅛ | $6⅜ | $6 | 85 |
| BCE | Fb | 27½p | 1 | 15 | 10 | 21 |
| BCE | Fb | 30 | $4⅛ | $4¼ | $4¼ | 2695 |
| BCE | Fb | 30 p | 10 | 25 | 20 | 318 |
| BCE | Fb | 32½p | 70 | 80 | 70 | 112 |
| BCE | Fb | 35 p | 190 | $2⅛ | $2 | 132 |
| BCE | My | 32½ | $2¼ | $2½ | $2¼ | 18 |
| BCE | My | 32½p | 90 | 105 | 95 | 10 |
| BCE | My | 35 | 100 | 115 | 110 | 84 |
| BCE | My | 35 p | $2 | $2⅜ | | |
| BCE | Nv | 27½ | $6 | $6⅜ | $5½ | 206 |
| BCE | Nv | 27½p | 1 | 15 | 40 | 20 |
| BCE | Nv | 30 p | 5 | 25 | 20 | 556 |
| BCE | Nv | 35 p | 175 | $2 | 165 | 36 |
| Bk Mtl | Fb | 20 | $3⅜ | $3⅞ | | 41 |
| Bk Mtl | Fb | 20 p | 15 | 40 | | 31 |
| Bk Mtl | Fb | 22½p | 75 | 100 | 110 | 88 |
| Bk Mtl | Fb | 25 p | 185 | $2⅛ | $2½ | 188 |
| Bk Mtl | My | 25 | 100 | 125 | | 32 |
| Bk Mtl | Nv | 20 | $3⅜ | $3⅝ | | 30 |
| Bk Mtl | Nv | 20 p | 1 | 15 | | |
| Bk Mtl | Nv | 22½p | 50 | 65 | 75 | 134 |
| Bk Mtl | Nv | 25 p | 175 | $2 | $2⅜ | 189 |
| Bk Mtl | Nv | 27½ | 5 | 10 | | 473 |
| Bk Mtl | Nv | 27½p | $4⅛ | $4⅜ | | 18 |
| Bk NS | Mr | 10 | $2 | $2⅛ | $2⅜ | 74 |
| Bk NS | Mr | 10 p | 20 | 40 | 75 | 28 |
| Bk NS | Mr | 12½p | 105 | 130 | 115 | 20 |
| Bk NS | Mr | 15 | 20 | 45 | 45 | 44 |
| Bk NS | Mr | 15 p | $3¼ | $3⅜ | | |
| Bk NS | Sp | 10 | 160 | 185 | $2 | 31 |
| Bk NS | Sp | 10 p | | 10 | 35 | 53 |
| Bk NS | Sp | 12½ | 10 | 15 | 20 | 1184 |
| Bk NS | Sp | 12½p | 75 | 100 | 35 | 14 |
| Bk NS | Sp | 15 | | 5 | 10 | 175 |
| Bk NS | Sp | 15 p | $3⅛ | $3½ | $3½ | |
| Bk NS | Dc | 10 p | 10 | 25 | 15 | 36 |
| Bk NS | Dc | 12½p | 90 | 115 | 110 | 24 |
| Bk NS | Dc | 15 | 10 | 20 | 20 | 341 |
| Bk NS | Dc | 15 p | $3¼ | $3⅜ | | |
| Bow Val | Ja | 17½ | $6⅜ | $6⅞ | $4 | 8 |
| Bow Val | Ja | 17½p | | 5 | 10 | 25 |
| Bow Val | Ja | 20 | $4⅜ | $4½ | $4¼ | 282 |
| Bow Val | Ja | 20 p | 25 | 50 | 60 | 83 |
| Bow Val | Ja | 22½p | 65 | 90 | 90 | 61 |
| Bow Val | Ja | 27½ | 40 | 55 | 55 | 75 |
| Bow Val | Ja | 27½p | $4⅛ | $4⅜ | | |
| Bow Val | Ap | 17½ | $6⅞ | $7¼ | | |
| Bow Val | Ap | 17½p | 15 | 30 | 85 | 5 |
| Bow Val | Ap | 20 | $4⅞ | $5⅛ | $5 | 74 |
| Bow Val | Ap | 20 p | 35 | 60 | 55 | 15 |
| Bow Val | Ap | 22½ | $3 | $3⅜ | $2⅞ | 7 |
| Bow Val | Ap | 22½p | 100 | 125 | 130 | 13 |
| Bow Val | Ap | 25 p | $2¼ | $2⅜ | $2¼ | 6 |
| Bow Val | Oc | 17½p | | 10 | 30 | 105 |
| Bow Val | Oc | 20 | $3¾ | $4⅛ | $3¼ | 346 |
| Bow Val | Oc | 20 p | 5 | 25 | 25 | 331 |
| Bow Val | Oc | 25 p | 190 | $2⅛ | $2⅝ | 27 |
| Bow Val | Oc | 27½ | 5 | 10 | 10 | 569 |
| Bow Val | Oc | 27½p | $4 | $4¼ | $6⅛ | |
| Brscn A | Ja | 27½ | $7⅜ | $7¾ | | |
| Brscn A | Ja | 27½p | 30 | 55 | | |
| Brscn A | Ja | 30 | $5⅛ | $5½ | | 70 |
| Brscn A | Ja | 30 p | 45 | 70 | | 31 |
| Brscn A | Ja | 32½ | $3½ | $3¾ | | 350 |
| Brscn A | Ja | 32½p | 110 | 135 | | 32 |
| Brscn A | Ja | 35 | 185 | $2⅛ | | 214 |
| Brscn A | Ja | 35 p | $2½ | $2¾ | | 66 |
| Brscn A | Ja | 40 p | $6 | $6¾ | | |
| Brscn A | Ap | 27½ | $8 | $8¾ | | |
| Brscn A | Ap | 27½p | 60 | 85 | | 8 |
| Brscn A | Ap | 30 | $5⅞ | $6¼ | | 13 |
| Brscn A | Ap | 30 p | 65 | 90 | 75 | 18 |
| Brscn A | Ap | 32½ | $4 | $4¼ | | 3 |
| Brscn A | Ap | 32½p | 145 | 170 | | |
| Brscn A | Ap | 35 | $2⅜ | $2⅞ | $2¾ | 10 |
| Brscn A | Oc | 27½ | $6¾ | $7⅛ | | 14 |
| Brscn A | Oc | 27½p | | 20 | | |
| Brscn A | Oc | 30 | $4⅜ | $4⅝ | | 70 |
| Brscn A | Oc | 30 p | 10 | 35 | | 43 |
| Brscn

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# VANCOUVER

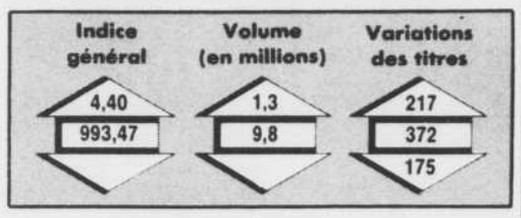
## Tendance irrégulière

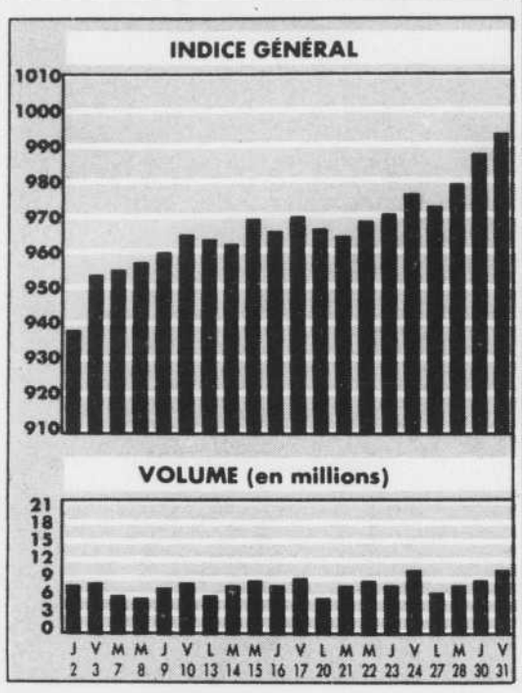
VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 9,745,876 actions.

En clôture on a dénombré 217 valeurs en hausse, 175 en baisse et 372 inchangées.

L'indice général a fini la séance à 993.47, en hausse de 4.40 points par rapport à la clôture de la veille.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




### A B

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abater | 9300 | 101 | 95 | 100 | +15 |
| Aby inv b | 2000 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Aber res | 14400 | 145 | 135 | 136 | +1 |
| Abitibi | 2000 | 15 | 15 | 15 | —5 |
| Abuoil | 270300 | 78 | 63 | 65 | —15 |
| Acacia | 22000 | 16 | 15 | 16 | +1 |
| Achats | 7000 | 44 | 44 | 44 | |
| Achron | 5750 | 17 | 16 | 17 | |
| Achils | 2500 | 40 | 40 | 40 | |
| Acorn | 463500 | 40 | 28 | 32 | —4 |
| Acqest | 2000 | 30 | 30 | 30 | —1 |
| Adams | 8500 | 140 | 135 | 135 | —5 |
| Admirl | 40000 | 16 | 15 | 16 | |
| Adnarn | 4500 | 38 | 38 | 38 | —2 |
| Adriatc | 29700 | 63 | 60 | 60 | —2 |
| Advanc | 3500 | 10 | 10 | 10 | |
| Advtra | 2000 | 18 | 18 | 18 | |
| Agio | 1000 | 18 | 18 | 18 | |
| Ajax | z100 | 18 | 18 | 18 | |
| Ajay res | 2000 | 8 | 8 | 8 | |
| Alamo | 500 | 17 | 17 | 17 | |
| Alaska | 2500 | 124 | 110 | 110 | —14 |
| Alcina | 1000 | 150 | 150 | 150 | |
| Almine | 3000 | 14 | 14 | 14 | —2 |
| Altar gld | 2500 | 15 | 15 | 15 | |
| Amalg | 95000 | 44 | 36 | 43 | +7 |
| Amark x | 1000 | 28 | 28 | 28 | |
| Amazn | 40700 | 120 | 100 | 117 | +17 |
| Amzn w | 3000 | 40 | 32 | 40 | |
| Amca | 40100 | 125 | 100 | 125 | +25 |
| Am mcr | 9000 | 35 | 35 | 35 | |
| Am Pyd | 26700 | 135 | 125 | 135 | +7 |
| Amhwk | 9600 | 48 | 45 | 48 | +3 |
| Amir | 4000 | 92 | 90 | 92 | |
| Amstar | 32336 | 35 | 30 | 32 | |
| Anglo | 9500 | 55 | 55 | 55 | +12 |
| Anglo Ba | 7100 | 115 | 110 | 110 | |
| Angus rs | 1350 | 53 | 53 | 53 | |
| Ansco rs | 7100 | 40 | 35 | 37 | +2 |
| Applied | 57650 | 300 | 285 | 300 | +20 |
| Arch dev | 40000 | 9 | 9 | 9 | |
| Artc Red | 4500 | 31 | 28 | 31 | |
| Argnta | 1000 | 40 | 40 | 40 | +2 |
| Aries | 25400 | 265 | 230 | 250 | +25 |
| Arivac | 5100 | 215 | 205 | 210 | +10 |
| Arvc w b | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Arizako | 8000 | 68 | 67 | 67 | —1 |
| ARK | 9331 | 15 | 15 | 15 | |
| Ark la tx | 2000 | 27 | 27 | 27 | |
| Arnhm | 3000 | 50 | 45 | 50 | +5 |
| Arowhd | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Artilry | 500 | 13 | 13 | 13 | |
| Asitka | 1500 | 57 | 55 | 55 | —5 |
| Au res w | 10000 | 4 | 4 | 4 | |
| Augsts | 6000 | 74 | 70 | 70 | |
| Avinch | 11000 | 76 | 75 | 75 | |
| Avalon | 2250 | 30 | 29 | 29 | |
| Avance | 5000 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Award | 1500 | 27 | 27 | 27 | |
| Averok | 10849 | 5 | 4 | 4 | |
| Azora | 7000 | 51 | 51 | 51 | +1 |
| BC res | 9410 | 305 | 300 | 300 | |
| Baker | 1000 | 480 | 480 | 480 | —15 |
| Banbry | 3000 | 54 | 54 | 54 | —1 |
| Bnbr c w | 12000 | 8 | 8 | 8 | +1 |
| Bankit | 3400 | 150 | 125 | 125 | —30 |
| Baroqu | 2000 | 29 | 29 | 29 | |
| Barrier | 13000 | 25 | 25 | 25 | +2 |
| Beau pre | 3000 | 55 | 55 | 55 | |
| Beaufd | 10100 | 975 | 962½ | 975 | |
| Beaver | 9000 | 69 | 65 | 69 | |
| Belvue | 2000 | 41 | 41 | 41 | —2 |
| Belmnt | 600 | 125 | 115 | 115 | |
| Bimorl | 1300 | 148 | 140 | 148 | +8 |
| Berg | 500 | 47 | 47 | 47 | |
| Bern res | 600 | 105 | 105 | 105 | +5 |
| Best res | 26300 | 48 | 44 | 48 | |
| Better | 20000 | 59 | 59 | 59 | —1 |
| Big ben | 1800 | 130 | 125 | 130 | +10 |
| Bighrn | 5000 | 35 | 35 | 35 | +5 |
| Bgs mnr | 4500 | 36 | 36 | 36 | +2 |
| Bishop | 2200 | 150 | 145 | 145 | +5 |
| Bitec dvl | 3000 | 117 | 116 | 117 | +7 |
| Blac mrl | 16000 | 23 | 22 | 22 | —3 |
| Blk thdr | 16300 | 45 | 43 | 43 | —1 |
| Blackst | 1000 | 15 | 15 | 15 | —2 |
| Blue Ike | 1000 | 60 | 60 | 60 | |
| Boise cr | 20500 | 23 | 23 | 23 | |
| Bouldr | 1000 | 13 | 13 | 13 | |
| Bowes Iy | 8100 | 36 | 34 | 35 | |
| Bpi res | 15512 | 175 | 160 | 170 | —5 |
| Brace | 11000 | 85 | 82 | 85 | +1 |
| Bradsu | 10000 | 30 | 27 | 30 | +5 |
| Brkwtr | 29700 | $7⅛ | 6⅞ | 7⅛ | + ⅛ |
| Brese | 19300 | 122 | 121 | 122 | —3 |
| Brese w | 4000 | 5 | 5 | 5 | |
| Brdgw | 13587 | 7 | 6 | 7 | |
| Brigde | 1000 | 54 | 54 | 54 | |
| Brx min | 6000 | 18 | 18 | 18 | +1 |
| Bullet en | 6000 | 65 | 61 | 62 | —3 |
| Bunyro | 2500 | 56 | 55 | 55 | —5 |
| Butler | 753350 | 300 | 210 | 222 | |

### C D

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| C T Exp | 500 | 28 | 28 | 28 | —5 |
| Caara | 5500 | 110 | 102 | 110 | +5 |
| Cal dnvr | 4300 | 375 | 370 | 370 | |
| Caldnia | 2500 | 45 | 40 | 45 | —4 |
| Calif slv | 1900 | $5⅞ | 5½ | 5⅞ | |
| Callex | 9500 | 115 | 110 | 115 | +15 |
| Can am | 2000 | 16 | 16 | 16 | |
| Canex | 1000 | 27 | 27 | 27 | |
| Cnartic | 7000 | 65 | 61 | 65 | |
| Caneco | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| Canfic | 5500 | 30 | 30 | 30 | |
| Canlan | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Cnreo | 4000 | 50 | 47 | 47 | +2 |
| Cape res | 9500 | 54 | 50 | 50 | |
| Capella | 3000 | 30 | 30 | 30 | —5 |
| Capilno | 35500 | 90 | 81 | 88 | +6 |
| Caribe | z300 | 13 | 13 | 13 | |
| Carl crk | 9000 | 23 | 21 | 23 | +2 |
| Carnes | 54900 | 68 | 59 | 59 | —8 |
| Carera | 5800 | 185 | 180 | 180 | |
| Casia pt | 19000 | 23 | 20 | 23 | |
| Cater en | 1600 | 53 | 53 | 53 | |
| Caulfld | 6500 | 22 | 21 | 21 | —1 |
| Cdn arct | 500 | 30 | 30 | 30 | |
| C Brnca | 500 | 45 | 45 | 45 | +5 |
| Cdn ferit | 3000 | 32 | 32 | 32 | |
| Cdn pwn | 3500 | 89 | 85 | 85 | —1 |
| Cdn untd | 12800 | 72 | 54 | 54 | —21 |
| Celbr b w | 6000 | 4 | 4 | 4 | |
| Cntri | 6250 | $5 | 5 | 5 | |
| Chargr | 36000 | 16 | 15 | 15 | —1 |
| Charlm | 5500 | 16 | 15 | 16 | |
| Chariot | 3000 | 59 | 55 | 59 | +1 |
| Chatwd | 5500 | 23 | 17 | 23 | +1 |
| Chckmt | 46700 | 105 | 85 | 104 | +18 |
| Chcmt w | 10000 | 43 | 35 | 43 | +8 |
| Cheven | 500 | 48 | 48 | 48 | —2 |
| Chimra | 2000 | 30 | 30 | 30 | |
| Choper | 5000 | 9 | 9 | 9 | |
| Cisco res | 500 | 21 | 21 | 21 | |
| Clavmr | 12000 | 35 | 30 | 35 | +3 |
| Clear | 4500 | 35 | 32 | 35 | +3 |
| Cline | 43000 | 57 | 54 | 54 | +2 |
| Coastro | 2000 | 16 | 16 | 16 | |
| Cold Lk | 5900 | 48 | 40 | 48 | +5 |
| Colfax | 34750 | 80 | 69 | 75 | —2 |
| Ciw | 13500 | 10 | 9 | 10 | +1 |
| Colony | 6000 | 130 | 125 | 125 | |
| Cmwl | 1000 | 13 | 13 | 13 | +2 |
| Comput | 3000 | 30 | 30 | 30 | |
| Concert | 9500 | 84 | 70 | 70 | —1 |
| Condka | 2500 | 50 | 50 | 50 | |
| C ascot | 3550 | 36 | 34 | 36 | |
| Cns cma | 3250 | 85 | 80 | 80 | +10 |
| C Five St | 3000 | 27 | 27 | 27 | |
| Cons knb | 1100 | 65 | 55 | 65 | |
| C norex | 1750 | 185 | 180 | 180 | |
| Consort | 2000 | 30 | 21 | 30 | |

### I J

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ican | 8000 | 185 | 171 | 185 | +24 |
| IceStn | 6000 | 45 | 41 | 45 | |
| Imprial | 7000 | 95 | 86 | 86 | —9 |
| Idp | 7500 | 112 | 107 | 110 | —1 |
| Irecov | 3000 | 85 | 85 | 85 | —5 |
| I ocean | 5000 | 32 | 32 | 32 | |
| Intactn | 2000 | 45 | 45 | 45 | |
| Intr dta | 5000 | 101 | 101 | 101 | —4 |
| Int dta w | 2000 | 4 | 4 | 4 | |
| Intrike | 49570 | 167 | 150 | 160 | |
| Intri e w | 7000 | 13 | 13 | 13 | |
| Istri res | 7200 | 50 | 42 | 45 | —14 |
| Intl crna | 2500 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | |
| I dmascs | 12600 | 120 | 118 | 118 | —7 |
| Intl fiver | 500 | 26 | 26 | 26 | +1 |
| I loco | z100 | 20 | 20 | 20 | |
| Intl med | 15300 | 105 | 104 | 105 | |
| Intl mrd | 2500 | 33 | 33 | 33 | |
| Intl phsr | 12000 | 60 | 56 | 57 | +1 |
| Int phnx | 59500 | 52 | 35 | 48 | +8 |
| Ishasta | 20500 | 18 | 15 | 15 | —2 |
| I Stndrd | 1250 | 100 | 100 | 100 | |
| Intl trbn | 4300 | 220 | 211 | 211 | —4 |
| Int wst w | 10000 | 1 | 1 | 1 | |
| Int wldct | 2333 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Invadr | 27100 | 131 | 110 | 117 | —22 |
| Invmav | 91500 | 115 | 113 | 114 | +1 |
| Iona ind | 11500 | 58 | 55 | 58 | |
| Island M | 5000 | 50 | 50 | 50 | +8 |
| Ivory oil | 1000 | 35 | 35 | 35 | |
| Jack crs | 2400 | 270 | 270 | 270 | —10 |
| Jacksn | 6500 | 110 | 107 | 109 | +4 |
| Jaina | 5500 | 42 | 42 | 42 | —2 |
| Jantar a | 19500 | 42 | 33 | 33 | —9 |
| Jarvis | 1500 | 60 | 60 | 60 | |
| Jetta res | 5000 | 45 | 43 | 45 | +2 |
| Jewel | 1300 | 7 | 7 | 7 | |
| Jov ind | 7000 | 14 | 31 | 34 | |
| June | 500 | 28 | 28 | 28 | |

### K L

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Kaba | 1750 | 45 | 44 | 44 | —1 |
| Kala exp | 1500 | 45 | 45 | 45 | |
| Kaliber | 19000 | 136 | 120 | 120 | |
| Kamad | 500 | 59 | 59 | 59 | +4 |
| Kenor | 21000 | 24 | 23 | 24 | |
| Kenrgy | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Kengat | 1000 | 43 | 43 | 43 | |
| Kerf pet | 2250 | 35 | 30 | 35 | |
| Kerry | 1000 | 26 | 26 | 26 | |
| Kettle | 1100 | 119 | 115 | 119 | +4 |
| Kidd res | 500 | 42 | 42 | 42 | —3 |
| Kilemb | 3000 | 110 | 100 | 110 | +5 |
| Kng sim | 13750 | 325 | 315 | 320 | |
| Kng sl w | 5200 | 50 | 45 | 45 | —5 |
| Klno Kln | 1000 | 130 | 130 | 130 | —9 |
| Kokane | 8000 | 58 | 55 | 56 | +1 |
| La Teko | 6500 | 145 | 140 | 145 | |
| Lana | 2000 | 110 | 110 | 110 | |
| Lancstr | 11000 | 70 | 66 | 66 | —4 |
| Lansco | 7000 | 55 | 50 | 55 | |
| Lnsdwn | 900 | 40 | 40 | 40 | |
| Laredo | 9000 | 30 | 30 | 30 | |
| Lathwl | 4500 | 54 | 50 | 51 | —3 |
| Leader | 3500 | 19 | 16 | 16 | |
| Lear oil | 17100 | 36 | 35 | 36 | |
| Levon | 17400 | 138 | 125 | 138 | +3 |
| Librt bel | 82000 | 125 | 110 | 120 | +10 |
| Lincoln | 7000 | 220 | 220 | 220 | +8 |
| Linfex | 1000 | 28 | 28 | 28 | +3 |
| Litl bear | 7500 | 40 | 38 | 40 | +2 |
| Livngst | 3000 | 10 | 10 | 10 | |
| Lockwd | 700 | 82 | 82 | 82 | +1 |
| Lode res | 4107 | 30 | 27 | 30 | +4 |
| Lodstr | 3500 | 20 | 20 | 20 | |
| Lodi mtl | 10000 | 39 | 38 | 38 | |
| Logo res | z100 | 48 | 48 | 48 | |
| Lone str | 3500 | 15 | 15 | 15 | |
| Lngrch | 3250 | 30 | 30 | 30 | +1 |
| Loredi | 16000 | 31 | 28 | 30 | +2 |
| Lovalst | 5000 | 42 | 40 | 40 | |

### M N

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Mac am | 900 | 45 | 45 | 45 | |
| Mcmiln | 1700 | 29 | 29 | 29 | |
| Maggie | 5000 | 20 | 20 | 20 | |
| Magic 3 | 20000 | 65 | 62 | 62 | —3 |
| Magc 3 w | 1000 | 2 | 2 | 2 | |
| Magna | 12000 | 150 | 140 | 150 | +15 |
| Mhgnv | 13900 | 132 | 125 | 125 | —10 |
| Maistic | 7500 | 9 | 8 | 9 | |
| Maiore | 9400 | 15 | 15 | 15 | |
| Mairt | 35200 | 125 | 115 | 121 | +6 |
| Mirt b w | 12500 | 30 | 30 | 30 | +6 |
| Miartic | 100 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Malka | 7625 | 100 | 100 | 100 | |
| Mmoth | 46500 | 24 | 21 | 23 | |
| Mmot w | 6000 | 3 | 3 | 3 | +1 |
| Manito | 67667 | 162 | 150 | 162 | +8 |
| Mann oil | 4000 | 17 | 15 | 17 | +2 |
| Mplelf | 2000 | 17 | 17 | 17 | —1 |
| Maple | 2000 | 23 | 20 | 20 | |
| Mar gold | 3500 | 22 | 22 | 22 | —1 |
| Marthn | 47800 | 265 | 245 | 250 | +15 |
| March | 5000 | 30 | 30 | 30 | +3 |
| Marco | 700 | 400 | 400 | 400 | |
| Mascot | 4000 | 170 | 170 | 170 | |
| Masive | 1600 | 365 | 360 | 365 | +5 |
| Mvrick | 3500 | 40 | 40 | 40 | |
| Mavmc | 150 | 410 | 410 | 410 | |
| Medaln | 1500 | 10 | 10 | 10 | |
| Media a | 23800 | 140 | 133 | 133 | —2 |
| Media w | 7500 | 25 | 25 | 25 | |
| Megaln | 6000 | 13 | 13 | 13 | |
| Micron | 1800 | 240 | 235 | 235 | |
| Mid Mtn | 500 | 16 | 16 | 16 | |
| Mid cda | 4000 | 35 | 31 | 35 | +4 |
| Midlgat | 4500 | 50 | 48 | 50 | —2 |
| Midlnd | 5500 | 30 | 30 | 30 | —3 |
| Migent | 3000 | 225 | 220 | 220 | —5 |
| Minerx | 18000 | 130 | 125 | 130 | +5 |
| Mneta | 1000 | 14 | 14 | 14 | —2 |
| Mirm en | 8000 | 32 | 32 | 32 | —2 |
| M video | 2700 | 285 | 280 | 285 | +5 |
| Module | 19000 | 84 | 80 | 84 | +5 |
| Moly mit | 11000 | 22 | 22 | 22 | +2 |
| Monica | 1000 | 35 | 35 | 35 | —5 |
| M christ | 8500 | 31 | 28 | 30 | —1 |
| Monshn | 39500 | 85 | 82 | 85 | |
| Mosprt | 900 | 265 | 255 | 265 | —5 |
| Mosqto | 5000 | 48 | 45 | 48 | +3 |
| Moss w | 2000 | 1 | 1 | 1 | |
| Mt clvry | 2000 | 60 | 60 | 60 | |
| Murgld | 2800 | 36 | 35 | 36 | +2 |
| Musto E | 13400 | 330 | 310 | 315 | —15 |
| Mutual | 1000 | 83 | 83 | 83 | —2 |
| Myst mt | 1000 | 110 | 110 | 110 | |
| Nalos | 33000 | 130 | 120 | 120 | —10 |
| NCA Mrl | 700 | 225 | 200 | 200 | —25 |
| Ncn expl | 3000 | 48 | 45 | 45 | |
| Nevada | 1000 | 28 | 28 | 28 | —2 |
| Nevcal | 11500 | 42 | 35 | 35 | —5 |
| N alster | 2000 | 35 | 35 | 35 | |
| New beg | 55500 | 132 | 128 | 132 | +2 |
| N bg a w | 22000 | 32 | 29 | 32 | +2 |
| New frn | 1630 | 120 | 115 | 120 | +10 |
| N goldcr | 500 | 100 | 100 | 100 | |
| N Minex | 3000 | 21 | 20 | 21 | |
| New pen | 1000 | 100 | 100 | 100 | +5 |
| N Privtr | 6000 | 75 | 75 | 75 | |
| New sbn | 16000 | 45 | 40 | 45 | |
| New tye | 6500 | 9 | 7 | 8 | |
| Nwbry | 1000 | 56 | 55 | 56 | —4 |
| Newfld | 2500 | 45 | 43 | 45 | |
| Newlin | 3000 | 24 | 20 | 24 | +4 |
| Newtec | 2000 | 50 | 45 | 45 | —5 |
| Newtc w | 4500 | 3 | 3 | 3 | —2 |
| Nexus | 3900 | 375 | 360 | 360 | —20 |
| Ni Cal | 4400 | 490 | 420 | 490 | +55 |
| Nickling | 500 | 16 | 16 | 16 | |
| N hawk | 1415 | 550 | 550 | 550 | |
| Nolan | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Nor con | 7500 | 21 | 20 | 20 | —1 |
| Norqes | z10 | 100 | 100 | 100 | |
| Normx | 2000 | 41 | 41 | 41 | |
| Norco | 2500 | 31 | 30 | 30 | |
| Nrman | 500 | 25 | 25 | 25 | |
| Normn | 2000 | 72 | 72 | 72 | +1 |
| Norsat | 5500 | 525 | 500 | 512½ | + 12½ |
| Nortek | 500 | 40 | 40 | 40 | —2 |
| No powr | 53500 | 75 | 60 | 67 | +7 |
| Nth Sth | 74000 | 98 | 85 | 90 | +6 |
| Northcl | 3000 | 35 | 35 | 35 | +1 |
| N Hrzon | 7500 | 23 | 23 | 23 | +2 |
| NRD Mn | 1400 | 115 | 112 | 112 | |
| Nrg res | 142600 | 68 | 50 | 60 | +3 |
| N dynsty | 11550 | 175 | 165 | 175 | +5 |
| N eagle | 500 | 40 | 40 | 40 | +1 |
| Nu start | 13500 | 64 | 50 | 59 | —4 |
| Nugold | 1000 | 30 | 30 | 30 | |
| Nunsco | 3700 | 122 | 118 | 120 | |
| Nuspar | 9800 | 47 | 46 | 47 | +4 |

### O P

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Odysey | 6000 | 65 | 64 | 65 | |
| Okla | 8833 | 5 | 5 | 5 | |
| Omab | 2000 | 22 | 22 | 22 | +1 |
| Osec A | 3600 | 34 | 32 | 34 | —1 |
| Outlnd | 9200 | 90 | 90 | 90 | +10 |
| P cypres | 5100 | 20 | 20 | 20 | |
| Pace II | 2000 | 70 | 70 | 70 | —20 |
| Pac rdge | 4000 | 18 | 18 | 18 | —2 |
| Pacific r | 11500 | 25 | 20 | 20 | +5 |
| Packrd | 5000 | 19 | 19 | 19 | —1 |
| Palace | 6000 | 30 | 30 | 30 | |
| Paliser | 1500 | 48 | 48 | 48 | +3 |
| Plmyra | 2000 | 30 | 30 | 30 | —6 |
| Panthr | 1500 | 51 | 51 | 51 | |
| Psdna | 250 | 425 | 425 | 425 | +10 |
| Pecos | 58400 | 225 | 220 | 225 | +5 |
| Perron | 7000 | 90 | 85 | 85 | |
| Petrbtc | 200 | 325 | 325 | 325 | —10 |
| Petrgld | 13000 | 60 | 60 | 60 | |
| Petratx | 2350 | 6 | 6 | 6 | |
| Pezaric | 142475 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| Pez b w | 210100 | 108 | 98 | 100 | +5 |
| Philco | 5000 | 36 | 36 | 36 | |
| Philip rs | 26500 | 84 | 82 | 84 | |
| Pilgrm | 150000 | 20 | 20 | 20 | |
| Pine val | 2000 | 27 | 27 | 27 | |
| Pinto | 3700 | 320 | 310 | 315 | +5 |
| Pipestn | 500 | 75 | 75 | 75 | |
| Pistol | 1000 | 9 | 9 | 9 | |
| Plaver | 2500 | 45 | 45 | 45 | |
| Pm ind | 4800 | 350 | 300 | 350 | +50 |
| Polaris | 2500 | 57 | 55 | 56 | +5 |
| Poney | 123500 | 25 | 22 | 24 | |
| Prtavid | 17000 | 60 | 60 | 60 | +5 |
| Potntil | 5000 | 29 | 29 | 29 | —1 |
| Primrs | 5900 | 320 | 315 | 320 | +5 |
| Prism | 9500 | 55 | 52 | 52 | —3 |
| Prmnnt | 1000 | 43 | 43 | 43 | |
| Propsy | 3000 | 25 | 24 | 24 | |
| Pulsar | 3500 | 23 | 23 | 23 | |

### Q R

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| QC Exp | 2500 | 75 | 75 | 75 | |
| Quaker | 5500 | 19 | 19 | 19 | |
| Quntm | 16000 | 23 | 22 | 23 | |
| Quants | 23400 | 280 | 265 | 265 | —15 |
| Qued res | 16500 | 50 | 44 | 48 | +2 |
| Qued w | 31000 | 3 | 2 | 3 | |
| Qunsk w | 4000 | 50 | 50 | 50 | |
| Quest en | 1000 | 40 | 40 | 40 | —7 |
| Qstmnt | 24500 | 50 | 46 | 50 | +9 |
| Quinela | 44800 | 100 | 95 | 97 | +1 |
| Quinto | 500 | 52 | 52 | 52 | |
| Rabbit | 8700 | 15 | 13 | 15 | —1 |
| Rainex | 3000 | 28 | 28 | 28 | |
| Ralegh | 5000 | 28 | 26 | 28 | |
| Rambir | 1000 | 14 | 14 | 14 | |
| Ramm | 23400 | 230 | 215 | 218 | —11 |
| Ramp | 5000 | 25 | 25 | 25 | |
| Raymc | 5000 | 11 | 11 | 11 | |
| Rea gold | 6500 | 225 | 220 | 220 | —5 |
| Reako | 23500 | 25 | 20 | 20 | —2 |
| Reba res | 1500 | 95 | 95 | 95 | —5 |
| Red hill | 57000 | 33 | 32 | 33 | |
| Redfrd | 500 | 31 | 31 | 31 | |
| Reg res | 5500 | 43 | 43 | 43 | |
| Rencon | 19700 | 335 | 325 | 335 | +15 |
| Retlaw | 6800 | 161 | 160 | 161 | —9 |
| Rex silv | 700 | 130 | 130 | 130 | |
| Rhyolit | 21700 | 75 | 70 | 73 | +3 |
| Richprt | 13300 | 240 | 230 | 235 | —5 |
| Rideau | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Rmacn | 70000 | 30 | 26 | 30 | +2 |
| Rio sier | 8500 | 65 | 60 | 65 | +4 |
| Ripple | 5500 | 19 | 17 | 19 | +2 |
| Riple r a | 500 | 1 | 1 | 1 | |
| Rocestr | 14500 | 55 | 53 | 54 | —2 |
| Rcmstr | 100 | 200 | 200 | 200 | |
| Rocprt | 1000 | 60 | 60 | 60 | |
| Roddy rs | 16700 | 80 | 79 | 80 | |
| Rodeo | 11000 | 21 | 20 | 20 | |
| Romx | 31500 | 35 | 30 | 35 | +6 |
| Romx w | 2000 | 2 | 2 | 2 | |
| Royln | 9000 | 6 | 6 | 6 | |
| Royce | 10000 | 45 | 45 | 45 | —3 |
| Rule | 1500 | 25 | 25 | 25 | —5 |
| Ruskin | 8400 | 105 | 100 | 100 | —5 |
| Ryan | 9500 | 55 | 54 | 55 | +2 |

### S T

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Sa res | 25000 | 10 | 10 | 10 | |
| Sable | 700 | 135 | 135 | 135 | |
| Sable w | 15060 | 18 | 18 | 18 | |
| Sage res | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Sahali rs | 7000 | 270 | 260 | 260 | —5 |
| Sanfred | 1300 | 90 | 90 | 90 | |
| Sasko b | 3000 | 22 | 22 | 22 | |
| Saturn | 18600 | 225 | 210 | 220 | +10 |
| Saxton | 6500 | $5⅛ | 5 | 5 | — ⅛ |
| Scarlt en | 1000 | 75 | 75 | 75 | |
| Scheer | 1500 | 35 | 35 | 35 | +1 |
| Score | 2500 | 47 | 45 | 45 | —2 |
| Scottie | 2804 | 180 | 175 | 175 | |
| Sea gold | 51300 | 70 | 66 | 68 | —2 |
| Searay | 8000 | 9 | 8 | 9 | |
| Snsrstt | 3200 | 125 | 120 | 125 | |
| Sequoia | 667 | 26 | 26 | 26 | |
| Shakwk | 2000 | 55 | 49 | 49 | —10 |
| Sharon | 600 | 17 | 17 | 17 | |
| Shebnd | 500 | 81 | 81 | 81 | |
| Sheen | 1000 | 70 | 70 | 70 | |
| Shield | 6000 | 30 | 30 | 30 | |
| Shiloh | 4000 | 330 | 330 | 330 | |
| Shoal | 25500 | 24 | 22 | 24 | +1 |
| Sienna | 34000 | 90 | 75 | 88 | +13 |
| Sierra | 500 | 8 | 8 | 8 | |
| Sigma | 16550 | 465 | 440 | 440 | —30 |
| Signl hil | 1800 | 151 | 150 | 150 | |
| Signet rs | 11000 | 32 | 31 | 31 | |
| S Acorn | 2167 | 20 | 20 | 20 | |
| S Cloud | 1000 | 12 | 12 | 12 | —2 |
| Slv hrt a | 1500 | 151 | 151 | 151 | |
| Silvr hill | 3500 | 34 | 34 | 34 | —6 |
| S hill b w | 1500 | 5 | 5 | 5 | |
| S Prncss | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| S Stndrd | 3500 | 35 | 35 | 35 | |
| Slvr strk | 24100 | 170 | 160 | 170 | +7 |
| Slvrdo | 1433 | 160 | 150 | 160 | |
| Slvrhw | 25200 | 219 | 212 | 219 | +9 |
| Silvrsd | 19400 | 124 | 115 | 120 | +15 |
| Simpat | 12400 | 125 | 120 | 125 | |
| Sipald | 8000 | 15 | 15 | 15 | |
| Skyhi rs | 1000 | 170 | 170 | 170 | +20 |
| Skylark | 2000 | 20 | 20 | 20 | |
| Skyline | 5000 | 166 | 160 | 165 | +5 |
| Skyrckt | 2000 | 31 | 31 | 31 | |
| So lumnr | 100 | 120 | 120 | 120 | +5 |
| S union | 2000 | 8 | 8 | 8 | |
| Spetro | 2500 | 42 | 40 | 42 | |
| Sthw tec | 500 | 84 | 84 | 84 | |
| Sovrgn | 14000 | 47 | 45 | 45 | —2 |
| Spectm | 500 | 10 | 10 | 10 | |
| Spirit | 19000 | 60 | 50 | 59 | +9 |
| Sprngtl | 10000 | 70 | 65 | 65 | —5 |
| Sro entrt | 1500 | 31 | 31 | 31 | —4 |
| Stabell | 7500 | 90 | 85 | 90 | +4 |
| Stackpl | z250 | 12 | 12 | 12 | |
| Stanley | 9500 | 51 | 30 | 51 | |
| Strbrst | 9000 | 21 | 21 | 21 | |
| Starfire | 38900 | 135 | 130 | 130 | |
| Strlight | 30500 | 49 | 40 | 49 | +2 |
| States | 6800 | 113 | 110 | 113 | +3 |
| Statesd | 2000 | 42 | 42 | 42 | |
| Stan gld | 40900 | 105 | 79 | 105 | +30 |
| Std e w | 20000 | 13 | 11 | 13 | |
| Stralak | 2000 | 42 | 42 | 42 | +2 |
| Strata | 1000 | 50 | 50 | 50 | |
| Stryker | 18800 | 121 | 120 | 120 | |
| Suez pet | 15300 | 105 | 100 | 100 | —9 |
| Sun god | 1000 | 20 | 20 | 20 | —3 |
| Sun gd w | 4000 | 4 | 4 | 4 | |
| Suntco | 1000 | 50 | 50 | 50 | —2 |
| Suncst | 3000 | 15 | 15 | 15 | +5 |
| Sundan | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Suprem | 4500 | 55 | 55 | 55 | |
| Surwn | 3500 | 50 | 48 | 48 | —2 |
| Suthrld | 5000 | 38 | 38 | 38 | |
| Sutton | 6500 | 70 | 70 | 70 | +5 |
| Svnco | 3000 | 19 | 19 | 19 | |
| TRV Mn | 9400 | 200 | 195 | 195 | —10 |
| Taina | 2000 | 25 | 25 | 25 | |
| Tamra | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Tandm | 500 | 39 | 39 | 39 | +1 |
| Taseko | 2000 | 41 | 41 | 41 | |
| Taurus | 1000 | 120 | 120 | 120 | |
| Tay Rvr | 10000 | 10 | 10 | 10 | |
| Tcums | 2000 | 124 | 120 | 124 | +5 |
| Teistar | 20500 | 35 | 30 | 35 | |
| Templr | 21500 | 55 | 52 | 52 | —3 |
| Tenquil | 2000 | 18 | 18 | 18 | +1 |
| Terata | 2100 | 40 | 31 | 40 | +10 |
| Terace | 1000 | 51 | 51 | 51 | +1 |
| Terrm | 39500 | 97 | 85 | 95 | +8 |
| Termr w | 100500 | 5 | 3 | 5 | +2 |
| Texas n | 1000 | 31 | 31 | 31 | —6 |
| Texaro | 1000 | 65 | 65 | 65 | —1 |
| Thndr ex | 2000 | 101 | 101 | 101 | +1 |
| Tiffany | 5000 | 23 | 23 | 23 | +1 |
| Tillicm | 6500 | 33 | 30 | 30 | —2 |
| Tinto gld | 1000 | 27 | 27 | 27 | |
| Titan | 3000 | 35 | 35 | 35 | —2 |
| Tonph | 2000 | 15 | 15 | 15 | |
| Topaz ex | 24000 | 62 | 55 | 60 | |
| Topki | 3500 | 40 | 34 | 34 | —4 |
| Torhsn | 16666 | 30 | 30 | 30 | —1 |
| Totem | 5000 | 78 | 78 | 78 | |
| Torngn | 3000 | 100 | 100 | 100 | +10 |
| Tradr rs | 2500 | 160 | 150 | 160 | +5 |
| Treasr | 2000 | 110 | 110 | 110 | |
| Tri basin | 9750 | 115 | 105 | 106 | +1 |
| Tri Powr | 20400 | 141 | 138 | 140 | |
| Tri Star | 5000 | 125 | 125 | 125 | |
| Tri state | 20300 | 245 | 223 | 245 | +19 |
| Tri west | 13300 | 15 | 15 | 15 | |
| Trident | 1500 | 50 | 50 | 50 | |
| Triex rs | 2000 | 53 | 50 | 50 | —5 |
| Trigon | 5000 | 150 | 140 | 140 | —10 |
| Triple | 6000 | 12 | 12 | 12 | |
| Troy | 25000 | 40 | 35 | 35 | —1 |
| Tu tahl | 4000 | 39 | 35 | 35 | —3 |
| Tundra | 7500 | 47 | 45 | 45 | —3 |
| Tungco | 3000 | 8 | 8 | 8 | |
| Tunkw | 5000 | 31 | 31 | 31 | —4 |
| Turner | 8650 | 42 | 36 | 36 | —4 |
| Tylx res | 500 | 70 | 70 | 70 | |

### U V

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Uke res | 6000 | 64 | 60 | 64 | +4 |
| Ultr glw | 3000 | 290 | 290 | 290 | +5 |
| Unicrn | 1000 | 65 | 60 | 60 | —5 |
| UCbrge | 20500 | 35 | 35 | 35 | +1 |
| U grnwd | 540 | 21 | 21 | 21 | |
| U Gunn | z40 | 28 | 28 | 28 | |
| U Herne | 500 | 230 | 230 | 230 | —10 |
| Utd knq | 8500 | 37 | 37 | 37 | —2 |
| U Rayor | 700 | 170 | 150 | 170 | +30 |
| U Wstld | 850 | 73 | 73 | 

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

***Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.***

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**
Département de science politique

## Poste de professeur à plein temps

**Fonctions**
Enseignements aux trois cycles et recherche.

**Enseignements**
Systèmes politiques et politiques gouvernementales
Économie politique internationale
Champ d'application souhaité: Asie

**Exigences**
Doctorat en science politique ou l'équivalent, avec solide formation en relations internationales.

**Traitement**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction**
Le 1er janvier 1985

**Date de clôture des candidatures**
Le 1er octobre 1984

**Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, leurs diplômes, la liste de leurs publications et trois lettres de recommandation à:**

M. Bernard Charles
Directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

**COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS**

**OFFRE D'EMPLOI**

## Directeur à l'évaluation

**Fonctions**
Le titulaire aura à s'acquitter de tous les devoirs du directeur à l'évaluation tels que définis par la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais, la loi sur la fiscalité municipale, et le règlement établissant le service de l'évaluation. Son travail est autonome pour ce qui est du domaine scientifique et relève du directeur général de la Communauté en ce qui a trait à la gestion de son service.

**Qualifications**
1. Être détenteur d'un diplôme du niveau universitaire ou toute autre formation jugée équivalente.
2. Être reconnu comme évaluateur agréé membre de la C.P.E.A.Q. et être détenteur d'un permis en évaluation municipale de la Commission des Affaires municipales du Québec.
3. Avoir au moins dix (10) ans et plus d'expérience en évaluation d'immeuble et en gestion du personnel dans le domaine ou à un poste similaire.

**Inscription**
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h30 le 21 septembre 1984, au Président de la Communauté régionale de l'Outaouais, Maison du Citoyen, suite 500, 25, rue Laurier, Hull, Québec, J8Y 4C8

*Concours 617

Hôtel-Dieu de Roberval
140, avenue Lizotte
Roberval, Québec
G8H 1B9 Tél.: (418) 275-0110

**Un centre hospitalier de 410 lits de la région du Saguenay Lac St-Jean**
**RECHERCHE**

## DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

**SOMMAIRE DE LA FONCTION:**
Le Directeur des services professionnels doit sous l'autorité du Directeur général:
— diriger, coordonner et surveiller les activités des chefs de départements cliniques prévus à l'article 71.1 de la loi régissant les services de santé et services sociaux et coordonner avec les autres directeurs concernés, sous réserve du plan d'organisation, l'activité professionnelle et scientifique de l'établissement;
— surveiller le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes, s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions entre autres en ce qui touche le contrôle des actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement;
— assumer toutes autres fonctions prévues au plan d'organisation.

**EXIGENCES:**
— Médecin membre en règle de la corporation professionnelle des médecins du Québec;
— Diplôme universitaire en administration et/ou expérience en gestion souhaitable;
— Leadership, habileté à communiquer, facilité à travailler en équipe.

**ÉCHELLE DE SALAIRE:**
— Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales.

N.B.: Les candidats intéressés à ce poste sont priés de transmettre leur curriculum vitae à:

**Monsieur Paul-André Garon**
**Directeur Général**
**Hôtel-Dieu de Roberval**
**140, Ave Lizotte**
**Roberval, Qué.**
**G8H 1B9**

**Voir aussi en pages 28 et 29**

**POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ**

UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

**844-3361**

collège de la gaspésie

## CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de deux (2) conseillers pédagogiques:
— 1 régulier temps complet;
— 1 temporaire surnuméraire pour la période du 15 sept. 84 au 30 juin 85.

**Attributions principales:**
Sous l'autorité du directeur de la formation du Centre Spécialisé en Pêches, l'employé doit effectuer des démarches d'organisation scolaire (horaires, locaux, matériel), réaliser la supervision pédagogique (plans de cours, méthodes d'enseignement et évaluation), assurer le suivi pédagogique de l'étudiant (guide de cheminement), assumer d'une façon générale la gestion pédagogique de l'ensemble des activités sous sa responsabilité. Voir au développement pédagogique dans le secteur de la transformation des produits marins, développer de nouveaux programmes à l'éducation des adultes en pêches. Réaliser des activités de recherches pédagogique à l'éducation des adultes en pêches. Assurer la représentation du Centre Spécialisé aux différents centres d'intervention.

**Qualifications requises:**
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

**Salaires:** 21 735$ à 43 101$.

*Les candidatures accompagnées des relevés de notes doivent parvenir avant le 8 septembre 84 au:*

**Service du personnel**
**Collège de la Gaspésie**
**C.P. 590 Gaspé (Québec)**
**G0C 1R0**

## POSITIONS DE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DIRECTEUR TECHNIQUE

### ASSOCIATION DE SKI NAUTIQUE DU CANADA

L'Association de Ski Nautique du Canada est à la recherche d'un Directeur administratif et un Directeur technique pour le bureau national situé à Ottawa. Ces deux positions exigent — liaison directe avec agences gouvernementaux, associations provinciaux, et membres de l'A.S.N.C. Responsabilités pour l'administration effectif et efficace des opérations administratives et techniques y compris:

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF**
— surveiller et contrôler les opérations administratives du bureau national
— coordonner les fonctions de communication et de planification de l'association
— développer et mettre en marche les politiques de l'association et les guides d'opérations
— assurer que l'administration de l'Association au point de vue du plan financier est en bon état

**DIRECTEUR TECHNIQUE**
— assiste au développement et évaluation des programmes techniques
— travailler auprès du comité technique et en faciliter les fonctions
— coordonner les services techniques requis par l'association
— administrer tous les aspects des programmes techniques de l'Association

**QUALIFICATIONS**
Habileté de communiquer par écrit et verbal.
Communiquer dans les deux langues officielles serait avantageux.
— Degré d'université de commerce en l'Administration du Sport; expérience en relation d'Administration
— Éducation niveau universitaire, d'éducation physique ou disciplines semblables
— ayant connaissance du sport de ski nautique
— expérience relative à l'administration de programme technique

**SALAIRE:** Dépendant des qualifications à 35 000$

**DÉBUTANT:** Le 1er novembre, 1984 (négociable)

**DATE LIMITE:** Applications avec résumés au complet et références doivent être soumis avant lundi, le 24 septembre, 1984 au:

**Président**
**Association de Ski Nautique du Canada**
**333 rue River**
**Vanier, Ontario**
**K1L 8H9**

Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

L'Association canadienne des entraîneurs, organisme national responsable de l'amélioration de tous les aspects de l'entraînement pour tous les sports, est à a recherche de:

## CONSEILLERS/CONSEILLÈRES EN ENTRAÎNEMENT

**Deux contrats d'un an**
**(un poste ou les deux deviendront permanents)**

**DOMAINE DE RESPONSABILITÉ:**
- Contribution à la conception et à la mise en place des niveaux 4 et 5 du Programme national de certification des entraîneurs;
- Coordination du
  — Séminaire national des entraîneurs
  — Programme des bourses d'étude de l'ACE
  — **Nouveautés en science de l'entraînement**
  — Séminaires techniques sur l'entraînement
- Conseils aux orgnismes nationaux directeurs de sport en ce qui concerne les programmes et les budgets, ainsi que la planification, l'élaboration et la mise en place de leurs programmes de formation des entraîneurs dans le cadre du PNCE;
- Relations avec les entraîneurs nationaux;

**COMPÉTENCES:**
- maîtrise dans une discipline pertinente aux sciences du sport;
- trois à cinq ans d'expérience d'entraînement au niveau national;
- connaissance pratique des deux langues officielles un atout.

**SALAIRE:** Selon l'expérience et les compétences.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 10 septembre 1984, à:*

**Marie Faubert**
**Coordonnatrice administrative**
**ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTRAÎNEURS**
**333, chemin River**
**Ottawa (Ontario)**
**K1L 8H9**

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES**

**OFFRE D'EMPLOI**

## DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

**ATTRIBUTIONS**
Sous l'autorité du directeur général, il(elle) organise, coordonne, planifie, contrôle l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière, à la gestion des équipements et des services de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs(trices) d'école au sujet de la gestion des finances, de l'équipement et de l'informatique de la commission scolaire.

Il(elle) fait partie de l'équipe de gestion des cadres.

**QUALIFICATIONS REQUISES**
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
— sciences commerciales.
— administration.

Huit (8) années d'expérience pertinente.

**TRAITEMENT**
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**DATE LIMITE**
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 septembre 1984, 16:00 heures à:

**Monsieur Normand Baril,**
**Directeur des services du personnel et**
**Directeur général adjoint,**
**Commission scolaire de Trois-Rivières,**
**1025, rue Marguerite-Bourgeois,**
**Trois-Rivières. (Québec)**
**G8Z 3T1**

## MUSÉE DU QUÉBEC

Le Musée du Québec est à la recherche d'une personne qui occupera le poste de secrétaire du Conseil d'administration.

***ATTRIBUTIONS***

Sous la direction du Président du Conseil, le secrétaire ou la secrétaire aura pour tâches de:
- conseiller le Président sur tous les aspects légaux du fonctionnement du Conseil d'administration et de la société d'État;
- convoquer les membres aux séances, préparer les ordres du jour, dresser les procès-verbaux et les tenir à jour;
- assurer la liaison entre le Conseil d'administration, la Direction du Musée et les organismes gouvernementaux.

***FORMATION***

Être titulaire d'un diplôme en droit décerné par une université reconnue.

***CONDITIONS PARTICULIÈRES***

Être membre en règle du Barreau.

***EXPÉRIENCE***

5 années d'expérience dans le domaine juridique

***DATE LIMITE D'INSCRIPTION***

Le 15 septembre 1984.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de service au:

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Musée du Québec
1, rue Wolfe
Parc des Champs-de-Bataille
Québec (Québec)
G1R 5H3

## Conseiller informatique

Notre cabinet, un chef de file au Quebec, offre une gamme de services à une clientèle des plus diversifiées.

Le rôle du conseiller informatique consiste à mettre ses connaissances, sa formation et ses experiences antérieures a la disposition de notre clientèle, tant dans l'industrie privee que dans le secteur public. Plusieurs de nos projets d'envergure sont realises par des equipes multidisciplinaires.

Nos mandats couvrent différentes spheres d'intervention tant en informatique qu'en bureautique, de la gestion de projets a la realisation d'applications.

Si vous êtes un bon communicateur, que vous detenez un diplome universitaire et que vous avez à votre actif au moins dix annees d'experience pertinente et plus particulierement en consultation, nous sommes interesses a discuter avec vous.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Pauline Pare Abecassis
Directeur des ressources humaines
Tour de la Banque Nationale, Bureau 1900
600, rue de La Gauchetière ouest
Montreal (Quebec) H3B 4L8

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Conseillers en administration

## *concours de recrutement*

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Personnel de direction supérieure

**SPÉCIALISTE EN RELATIONS DU TRAVAIL**
**CADRE SUPÉRIEUR CLASSE IV**

**CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 634J-450088/QC.** Ce concours vise à combler cet emploi au ministère du Travail et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Montréal à l'intérieur d'un délai de six mois.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL**
— Service de la médiation préventive
— 1 emploi à Montréal

**Attributions —** Agir à titre de consultant auprès des entreprises et des syndicats qui ont recours d'un commun accord au Service et leur fournir, en dehors de la période de négociation, l'expertise nécessaire à la réalisation du programme de médiation préventive: faire un diagnostic de l'état des relations du travail dans l'entreprise; analyser les problèmes soulevés et les solutions proposées et préparer des rapports; assister et conseiller dans l'analyse de ce diagnostic; animer et diriger des rencontres conjointes et aider les participants à cheminer vers des consensus. Agir à titre de personne-ressource ou conseiller auprès d'organismes concernant tout les aspects reliés à l'amélioration des relations du travail. réaliser ou participer à la réalisation de travaux et d'activités destinés à sensibiliser le milieu des relations du travail aux constatations faites par le Service.

**Exigences —** Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine des relations du travail ou dans un secteur d'activités connexe à l'emploi et 1 année dans des activités d'encadrement. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Aux fins de l'évaluation de la formation et de l'expérience: toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail est reconnue; chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue; chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

**Inscription —** Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC Qc G1K 7N8

**Traitement** de 41 588$ à 50 633$
En voie de révision

**Période d'inscription:** du 1er septembre au 24 septembre 1984 — Seules seront considérées les candidatures reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

**Comment vous inscrire**

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.*

Voir aussi en pages 27 et 29

## OMNIPRATICIENS DEMANDÉS

**TÂCHE:**
Assurer permanence dans une clinique médicale située sur la Rive-Sud.

**HORAIRE:**
1 après-midi ou 2 par semaine.

***S'adresser à:***

**Nicole Nadeau**
**Tél.: 876-8490**
**Après 5 heures 737-0812**

**LE DEVOIR** VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
**844-3361**

## SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

**Alfred Dallaire INC.**

compagnie dynamique de la région métropolitaine ayant son siège social à Laval, cherche une secrétaire exécutive pour son président.

La personne choisie sera parfaitement bilingue, aura une maîtrise exceptionnelle du français oral et écrit ainsi qu'une dizaine d'années d'expérience pertinente à un poste de secrétaire de haute direction.

- correspondance et agenda
- rédaction de procès-verbaux
- organisations sociales multipes

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**Madame Johanne Bazinet**
**2159 est, boul. St-Martin**
**Laval, Québec**
**H7E 4X6**

## ANIMATEUR DE PASTORALE

**(Temps partiel 100% comme remplaçant)**

La Commission scolaire recherche les services d'un animateur de pastorale pour oeuvrer dans une école secondaire (1er cycle) à titre de remplaçant.

**Nature du travail:**
Élaboration et réalisation de programmes, d'activités de pastorale répondant aux besoins de formation des étudiants au niveau secondaire 1er cycle.

**Qualifications requises:**
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ approprié, notamment théologie pastorale ou sciences religieuses.

**Date de fin du concours: 7 septembre 1984 à 16h00.**

Les personnes intéressées doivent se présenter **au Service du personnel** pour remplir un formulaire d'emploi. **Prière d'apporter un curriculum vitae à:**

**COMMISSION SCOLAIRE**
**BALDWIN-CARTIER**
**10, boul. des Sources**
**Pointe-Claire (Québec)**
**H9S 5K8**

## jeu

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Les Cahiers de théâtre **Jeu**, périodique culturel trimestriel, recherchent un ou une secrétaire de direction. Sous l'autorité du directeur, cette personne devra assumer les tâches suivantes:

secrétariat; relations publiques; soutien à l'administration et à la rédaction; gestion des abonnements et des ventes.

**Exigences requises:**
excellente connaissance du français écrit; expérience dans le domaine culturel ou dans le domaine de l'édition; trois ans d'expérience comme secrétaire de direction ou dans une fonction similaire.

Trente-cinq heures par semaine. Salaire à discuter, selon les qualifications. Date d'entrée en fonction: début octobre.

*Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 10 septembre 1984 à la*

**C.P. 1600**
**Succursale E**
**Montréal, (Qc)**
**H2T 3B1**

# BUREAU RÉGIONAL DE PLACEMENT — RÉGION 06

## POSTES D'ENSEIGNANTS À COMBLER DANS LE TERRITOIRE DE LA GRANDE RÉGION DU B.R.P. MONTRÉAL RÉGIONS: (6.1 — 6.2 — 6.3)

Le Bureau régional de placement de Montréal par son opération "relocalisation volontaire" qui se déroule durant la période estivale, vise à favoriser la mobilité des enseignantes et des enseignants PERMANENTS, en disponibilité ou non, actuellement à l'emploi d'une commission scolaire.

La relocalisation pourra se réaliser à la condition de résorber une enseignante ou un enseignant en disponibilité.

La date limite pour signifier sa demande est le vendredi, 7 septembre 1984 à 16h00.

**RÉGION: 6.1** (Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudières)
**RESPONSABLE:** Monsieur René Trudel
**TÉLÉPHONE:** 514-430-9000
**PERSONNE À CONTACTER:** Madame Jocelyne Léonard

| COMMISSION SCOLAIRE | LOCALITÉ | NIVEAU | CHAMP OU DISPLINE | NOMBRE |
|---|---|---|---|---|
| DEUX-MONTAGNES | OKA | Primaire | Champ 01 Enfance inadaptée T.G.A. | 1 |
| | DEUX-MONTAGNES | Primaire | Champ 01 Enfance inadaptée T.G.A. - M.S.A. | 1 |
| | DEUX-MONTAGNES | Maternelle | Champ 02 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 Titulaire | 1 |
| RÉG. BLAINVILLE | STE-THÉRÈSE | Secondaire | M.S.A.G. champ 01 | 1 |
| DEUX-MONTAGNES | DEUX-MONTAGNES | Secondaire | Champ 01 Déficient moyen | 2 |
| | OKA | Secondaire | Champ 01 T.G.A. | 1 |
| | ST-EUSTACHE | Secondaire | Champ 01 T.G.A. - M.S.A. | 1 |
| | STE-THÉRÈSE | Secondaire | Champ 01 M.S.A.G. | 1 |
| | STE-THÉRÈSE | Secondaire | Champ 25 M.S.A. (menuiserie) | 1 |
| ST-EUSTACHE | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Maternelle | Champ 38 | 1 |
| STE-THÉRÈSE | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 01 M.S.A. | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 01 T.G.A. | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 5 |
| DU LONG-SAULT | TERRITOIRE C.S. | Secondaire II | Champ 10 Musique | 1 |
| ST-JÉRÔME | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 01 Enfance inadaptée T.G.A. - M.S.A.G. | 3 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 01 Orthopédagogue | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Maternelle | Champ 02 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 03 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 16 Initiation tech. | 1 |
| DES MANOIRS | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 01 Enfance inadaptée | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Maternelle | Champ 02 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 03 | 9 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 5 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 08 | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 10 Musique | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 14 Sciences religieuses | 3 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 17 | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 38 Mathématique | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 38 Français | 1 |
| NORD-JOLI | ST-GABRIEL ET ST-DAMIEN | Primaire | Champ 01 Orthopédagogue | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 1 |
| CASCADES L'ACHIGAN | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 3 |
| DES LAURENTIDES | STE-AGATHE | Maternelle | Champ 02 | 1 |
| | ST-DONAT | Secondaire | Champ 25 Menuiserie M.S.A.G. | 1 |
| | MONT-ROLLAND | Secondaire | Champ 01 E.D.A.A. - T.G.A. | 1 |
| | MONT-ROLLAND | Secondaire | Champ 16 Information scolaire | 1 |
| LE GARDEUR | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 03 | 12 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 38 | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Maternelle | Champ 02 | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Maternelle | Champ 38 | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire 2e cycle | Champ 01 | 2 |
| MILLE-ÎLES | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 01 T.G.A. | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 19 Titulaire P.C. | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 3 | 5 |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 04 | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 14 Enseignement religieux | 1 |
| MILLE-ÎLES | TERRITOIRE C.S. | Primaire | Champ 14 Enseignement religieux Enseignement moral | 2 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 16 Initiation technologie | 1 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 01 T.G.A. | 3 |
| | TERRITOIRE C.S. | Secondaire | Champ 32 | 1 |

**RÉGION: 06,2** Rive sud de Montréal
**RESPONSABLE:** Monsieur André Pinard
**TÉLÉPHONE:** (514) 873-2132

| COMMISSION SCOLAIRE | LOCALITÉ | NIVEAU | CHAMP OU DISCIPLINE | NOMBRE |
|---|---|---|---|---|
| CARIGNAN | Sorel | Secondaire | 30 (mécanique auto) | 1 poste |
| SOREL | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 38 (titulaire) | 2 postes |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 38 (adaptation scol.) troubles légers | 1 poste |
| CHAMBLY | LONGUEUIL | Secondaire | 26 (électrotechnique) | 1 poste |
| ST-EXUPÉRY | LONGUEUIL | 1er cycle | 38 (titulaires) | 5 postes |
| | BOUCHERVILLE ST-LAMBERT | Primaire | | |
| JACQUES-CARTIER | LONGUEUIL | 2ème cycle | 4 (anglais langue sec.) | 1 poste |
| | LONGUEUIL | Primaire | 1 (enfance inadaptée) orthopédagogue | 1 poste |
| | LONGUEUIL | Primaire | 2 (maternelle) | 1 poste |
| | LONGUEUIL | 1er, 2e cycle | 38 (titulaire) | 9 postes |
| | LONGUEUIL | 1er, 2e cycle | 3 (titulaire) | 4 postes |
| MONT-FORT | ST-BASILE | 1ère année | 1 (adaptation scol.) maturation | 1 poste |
| | ST-BASILE | 1er, 2e cycle | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | CHAMBLY | 1er cycle | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | CHAMBLY | 1er, 2e cycle | 38 (titulaire) | 4 postes |
| | ST-BASILE ST-BRUNO | 1er, 2e cycle | 34 (titulaire) | 1 poste P.A.C.T. |
| TAILLON | ST-HUBERT | 1er cycle | 3 (titulaire) | 5 postes |
| VARENNES | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 3 (titulaire) | 4 postes |
| | | | 38 (titulaire) | 4 postes |
| HONORÉ-MERCIER | IBERVILLE | Secondaire | 1 (mésadaptés sociaux affectifs et T.G.A.) | 1 poste |
| | ST-JEAN | Secondaire | 1 (Phychomotricité) éducation physique | 1 poste |
| | ST-JEAN | Secondaire | 1 (troubles graves d'apprentissage) | 1 poste |
| | ST-JEAN | Secondaire | 32 (coiffure pour dames) | 1 poste |
| SAINT-JEAN | TERRITOIRE C.S. | 1ère et 3e année | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | | Primaire | 7 (musique et arts plastiques) | 1 poste |
| | C.S. | Primaire | 38 (titulaire) | 6 postes |
| BROSSARD | Brossard | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 2 postes |
| LAPRAIRIE | LAPRAIRIE | Primaire | 3 (titulaire) | 4 postes |
| | | | 38 (titulaire) | 3 postes |
| NAPIERVILLE | ST-RÉMI | 2e cycle primaire | 1 M.S.A. (adaptation scolaire) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | 1er cycle primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | 2e cycle primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | SHERRINGTON | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-MICHEL | 1er cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-RÉMI | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | NAPIERVILLE | 2e cycle | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-ISIDORE | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| VALLEYFIELD | VALLEYFIELD | Primaire | 1 (orthopédagogue) | 1 poste |
| HUNTINGDON | HUNTINGDON | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-ANICET | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | HUNTINGDON | 1er, 2e cycle secondaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | HUNTINGDON | 2e cycle primaire | 7 (arts plastiques) | 1 poste P.A.C.T. |
| VAUDREUIL-SOULANGES | VAUDREUIL | 2e cycle secondaire | 19 (traitement de l'eau) | 2 postes |
| | VAUDREUIL | 2e cycle secondaire | 31 (alimentation) | 3 postes |
| | VAUDREUIL | 2e cycle secondaire | 30 (mécanique d'ajustage) | 1 poste |
| | VAUDREUIL | Secondaire | 16 (initiation à la technologie) | 1 poste |
| ÎLE PERROT | ÎLE PERROT | 1er, 2e cycle | 1 (ortho.) | 2 postes |
| | ÎLE PERROT | 1er cycle | 3 (titulaire) | 2 postes |
| | ÎLE PERROT | Primaire | 38 (titulaire) | 2 postes |
| VAUDREUIL | DORION/ VAUDREUIL | 1er, 2e cycle primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| YAMASKA | BELOEIL | 5e, 6e secondaire | 30 (mécanique auto.) | 1 poste |
| | ST-HYACINTHE | 5e secondaire | 31 (alimentation) | 1 poste |
| ST-HYACINTHE | ST-HYACINTHE | Primaire | 1 (T.G.A.) | 1 poste |
| | ST-JUDE | Primaire | 1 (orthopédagogue) | 1 poste |
| | ST-LOUIS | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-DAMASE | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-HYACINTHE | Primaire | 1 (demi-sourd) | 1 poste |
| | ST-HYACINTHE | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-BERNARD | Maternelle 5 ans | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-HYACINTHE | Primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-DENIS | Primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-CHARLES | Primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-HYACINTHE | Primaire | 3 (titulaire) | 3 postes |
| | ST-CHARLES | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | ST-DAMASE | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 5 (éducation physique) | 1 poste |
| VAL-MONTS | ST-HYACINTHE ET ENVIRONS | Primaire | 38 (titulaire) | 4 postes |
| CHÂTEAUGUAY | CHÂTEAUGUAY | 1er cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | CHÂTEAUGUAY | 2e cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | CHÂTEAUGUAY | 2e cycle secondaire | 38 (français) | 1 poste |
| | CHÂTEAUGUAY | 2e cycle secondaire | 38 (mathématique) | 1 poste |
| | CHÂTEAUGUAY | 1er cycle primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| DES MOISSONS | HOWICK/ ST-URBAIN | 1er cycle primaire | 1 (enfance inadaptée) dénombrement flottant | 1 poste |
| | BEAUHARNOIS | 1er cycle primaire | 1 (déviations multiples) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | 1er, 2e cycle primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |

**RÉGION: 04** Trois-Rivières
**RESPONSABLE:** Monsieur Bertrand Bellemare
**TÉLÉPHONE:** (819) 376-3711

| COMMISSION SCOLAIRE | LOCALITÉ | NIVEAU | CHAMP OU DISPLINE | NOMBRE |
|---|---|---|---|---|
| C.E.C.M. | MONTRÉAL | Secondaire II | Enseignement religieux formation personnelle et sociale, renseignements sur les écoles et les professions et | 1 |
| | | Secondaire IV | enseignement moral | 1 |
| | MONTRÉAL | Secondaire | Champ 01 Toutes les matières, Ateliers légers, MSA et transition | 1 |
| | MONTRÉAL | Secondaire | Champ 01 Ortho-titulaire généraliste | 1 |
| | MONTRÉAL | Secondaire I à V | Français MSA (Champ 01) | 1 |
| | MONTRÉAL | Secondaire | Champ 01 Matière de base, enseignement religieux, éducation physique (garçons 14-15 ans) MSA | 1 |
| C.E.C.M. (Anglais) | MONTRÉAL | Secondaire | Automécanic | 1 |
| JÉRÔME-LE-ROYER | ANJOU | | Champ 01 Enfance inadaptée | 2 |
| | ST-LÉONARD | | Champ 01 Enfance inadaptée | 1 |
| | POINTE-AUX-TREMBLES | | Champ 01 Enfance inadaptée | 2 |
| | ANJOU | Primaire | Titulaire (Champ 03) | 1 |
| | ST-LÉONARD | Primaire | Titulaire (Champ 03) | 1 |
| SAINTE-CROIX | OUTREMONT | Primaire 4e | Titulaire (Champ 03) | 1 |
| | OUTREMONT | Primaire 1ère | Titulaire (Champ 03 | 1 |
| | ST-LAURENT | Éducation aux adultes | Français langue maternelle | 1 |
| | ST-LAURENT | Éducation aux adultes | Mathématiques | 1 |
| BALDWIN-CARTIER | STE-ANNE-DE-BELLEVUE | Secondaire | Religion et morale (Champ 14) | 1 |
| | DOLLARD-DES-ORMEAUX | Secondaire | Religion et morale (Champ 14) | 1 |
| | DOLLARD-DES-ORMEAUX | Secondaire | Anglais langue second (Champ 08) | 1 |
| | PLUSIEURS ÉCOLES | Primaire | Anglais langue seconde (Champ 04) | 1 |
| | POINTE-CLAIRE | | Champ 01 | 2 |
| | A DÉTERMINER | Primaire | Immersion | 3 |
| | PIERREFONDS | Primaire | Titulaire (Champ 03) | 1 |
| SAULT-ST-LOUIS | LASALLE | | Champ 01 Enfance inadaptée | 2 |
| | LASALLE | Primaire | Titulaire (Champ 03) | 8 |
| | LASALLE | Primaire | Champ 05 Éducation physique | 1 |
| SAULT-ST-LOUIS | LASALLE | Primaire | Musique (Champ 06) | 1 |
| | LASALLE | Secondaire | Champ 09 | 1 |
| | LASALLE | Secondaire | Religion (Champ 14) | 1 |

**RÉGION: 6-3** (Région de Montréal)
**RESPONSABLE:** Monsieur Waguih El Masri
**TÉLÉPHONE:** 514-873-4435
**PERSONNE À CONTACTER:** Madame Carmen Savard

| COMMISSION SCOLAIRE | LOCALITÉ | NIVEAU | CHAMP OU DISCIPLINE | NOMBRE |
|---|---|---|---|---|
| BOIS-FRANCS | HAM-NORD | Secondaire | 13 (mathématique) | 1 poste |
| | VICTORIAVILLE | Secondaire et primaire | 1 (orthopédagogue) | 1 poste |
| | PLESSISVILLE | Secondaire | 33 (couture) | 1 poste |
| | PLESSISVILLE | 2e cycle secondaire | 32 (esthétique) | 1 poste |
| | VICTORIAVILLE | Secondaire | 8 (anglais langue sec) | 1 poste |
| | HARWICK | Secondaire | 13 (mathématique) | 1 poste |
| | VICTORIAVILLE | Secondaire | 26 (robotique) | 1 poste |
| DRUMMONDVILLE | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 38 (titulaire) | 7 postes |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 3 (titulaire) | 6 postes |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 1 (adaptation scol.) | 6 postes |
| ACTON VALE | ACTON VALE ET WICKHAM | Préscolaire | 2 (maternelle) | 1 poste |
| | ACTON VALE | Primaire | 5 (éducation phys.) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 4 (anglais) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| LES BECQUETS | TERRITOIRE C.S. | Primaire et maternelle | 5 (éducation phys.) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire et maternelle | 38 (titulaire) | 1 poste |
| VIEILLE-FORGES | TROIS-RIVIÈRES | Secondaire | 32 (coiffure pour hommes) | 1 poste |
| HAUT-ST-MAURICE | PARENT | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| PORT ROYAL | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 4 (anglais) | 1 poste |
| | PRÉCIEUX-SANG | Primaire | 1 (adaptation scol.) | 1 poste |
| | TERRITOIRE C.S. | Primaire | 6 (musique) | 2 postes |
| SAINT-FRANÇOIS | DRUMMONDVILLE | Secondaire | 15 (économie familiale) | 1 poste |
| | DRUMMONDVILLE | Secondaire | 8 (anglais) | 1 poste |
| | DRUMMONDVILLE | Secondaire | 31 (alimentation) | 1 poste |
| PRINCE-DAVELUY | DAVELUY ST-NORBERT | Primaire | 38 (titulaire) | 1 poste |
| WARWICK | STE-CLOTHILDE | Primaire | 3 (titulaire) | 1 poste |
| | TINGWICK | Primaire | 3 (titulaire) | 2 postes |

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

*Selon une étude du FMI*

## L'instabilité des taux de change a des effets négligeables sur le volume du commerce international

WASHINGTON — Les économistes soutiennent depuis longtemps que la variabilité des taux de change ajoute un élément d'incertitude qui tend à réduire le volume des échanges internationaux. Toutefois, une étude récente effectuée par les services du Fonds monétaire international remet en question la présence d'un lien de cause à effet, direct ou indirect, entre la variabilité des taux de change et le commerce. En effet, ils y affirment que l'incertitude, comme prévu, a tendance à freiner l'activité économique. Mais ils n'apportent nullement la preuve que l'instabilité des taux de change produise une incertitude dans tous les cas, ni qu'elle intervienne de façon primordiale — ou même significative — dans la compression du volume des échanges, lorsqu'elle provoque effectivement un plus grand degré d'incertitude.

Cette étude, intitulée *Exchange Rate Volatility and World Trade* (La variabilité des taux de change et le commerce mondial), paraît, sous le numéro 28, dans la série d'études spéciales publiée par le Fonds. Elle a été rédigée par le Département des études du Fonds, en consultation avec le Département des relations de change et de commerce et avec les services de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'objectif en est de déterminer dans quelle mesure la volatilité — ou la variabilité — des taux de change des principaux pays industrialisés a contribué, au fil des 10 dernières années, à la relative morosité du commerce international.

Les auteurs de l'étude commencent par élaborer des mesures de la variabilité des taux de change pouvant être utilisées comme substituts des coûts d'incertitude et d'ajustement affectant les différents types de négociants. Ils utilisent ensuite ces mesures pour tester 1) le lien direct entre la volatilité des taux de change et le niveau et la structure du commerce international, ainsi que 2) l'incidence indirecte de l'instabilité de ces taux sur la production nationale, les décisions en matière d'investissement et la politique macroéconomique adoptée par les autorités d'un pays.

**Mesures de la variabilité des taux de change**

Il existe plusieurs manières de mesurer la volatilité des taux de change. Les résultats dépendront à la fois des variables choisies — taux de change nominaux ou réels et bilatéraux ou effectifs — et de la période chronologique — tous les jours, tous les mois, ou tous les trimestres — sur laquelle les fluctuations de ces variables sont mesurées.

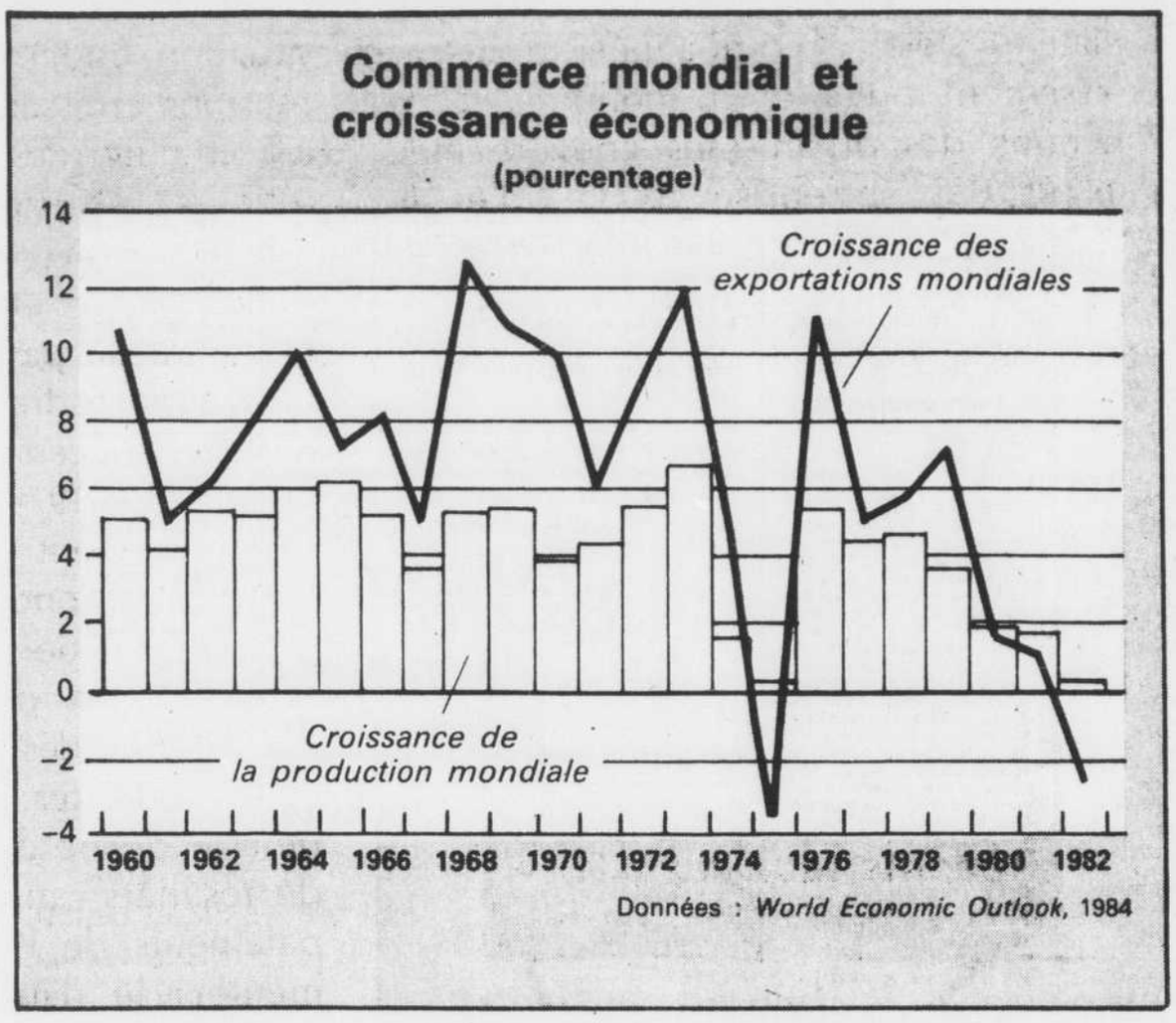
D'après les auteurs de cette étude, l'horizon temporel des négociants revêt une importance toute particulière lorsque l'ont choisit la mesure de variabilité qui convient. Si les décisions concernant la transaction sont à court terme et que tous les coûts (à l'exception du taux de change) sont connus, la variable pertinente pour mesurer le degré d'incertitude se trouve être le taux de change nominal. Mais lorsque l'horizon temporel est repoussé — comme c'est le cas lorsque les négociants décident d'augmenter leurs niveaux de production —, des coûts autres que le taux de change peuvent alors osciller. Dans ces circonstances, la variable indiquée pour mesurer l'incertitude n'est autre que le taux de change réel, qui tient compte non seulement des fluctuations des taux de change nominaux, mais également de l'évolution des coûts et prix relatifs dans les deux pays qui font la transaction.

De même, dans le cas de négociants d'un pays qui traitent exclusivement avec leurs homologues d'un autres pays, on optera pour le taux de change bilatéral (soit nominal, soit réel). Mais pour ceux qui traitent avec plusieurs pays étrangers, il se peut que les oscillations des taux de change bilatéraux amplifient ou au contraire minimisent les fluctuations globales du taux de change du pays par rapport aux monnaies de tous ses partenaires commerciaux. Dans ces circonstances, la mesure d'incertitude qui s'impose doit être le taux de change effectif (pondéré sur la base du commerce extérieur). D'une façon générale, souligne le rapport, le choix entre le taux de change effectif et le taux de change bilatéral dépend dans une grande mesure de la diversification du commerce extérieur d'un pays.

Toutefois, comme le précisent les auteurs de l'étude, le choix du taux de change approprié n'est que l'un des nombreux problèmes auxquels on se heurte lorsqu'on veut mesurer la volatilité. L'une des questions les plus cruciales qui se pose alors, font-ils remarquer, est la période sur laquelle sera mesurée cette variabilité. Les transactions commerciales impliquent généralement des délais de règlement, et il se peut donc que les fluctuations quotidiennes des taux de change n'intéressent pas le commerçant. Par contre, il se peut qu'il s'inquiète des probabilités de variation du taux de change d'ici au moment où le paiement doit être effectué ou perçu. Et dans le cas de sociétés dont les décisions se fondent sur des projections de vente ou d'achat portant sur un certain nombre d'années, font valoir les auteurs de l'étude, c'est en mesurant les écarts réguliers des taux de change par rapport à leurs tendances fondamentales que l'on peut le mieux calculer l'incertitude. Il est important de ne pas oublier, rappellent-ils, que les horizons temporels des négociants et fabricants peuvent différer grandement et que les fluctuations à court terme des taux de change peuvent parfaitement s'inverser. C'est pour cette raison, les auteurs mettent le lecteur en garde, qu'il n'existe pas une mesure « correcte » unique de la période la plus appropriée pour évaluer la variabilité des taux de change.

L'étude insiste également sur le fait que les mouvements des taux de change provoquent uniquement une incertitude lorsqu'ils n'ont pas été prévus par les participants aux marchés internationaux. Dans la mesure où ces variations sont prises en compte à l'avance par les marché des devises et sont fidèlement reflétées dans les taux de change à terme, les fluctuations des taux au comptant ne se traduiront pas forcément par une incertitude. Le document indique que, dans ce contexte, une meilleure mesure du coût d'incertitude de la variabilité des taux de change est le coût de l'assurance nécessaire pour s'en protéger. Une façon d'estimer ce coût d'assurance est de calculer la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur pour des contrats de change à terme.

*Ce texte est reproduit du Bulletin du Fonds monétaire internationale et le Devoir en publiera la suite dans son édition de mardi.*




*Politiciens et hommes d'affaires ne pensent pas toujours de la même façon*

## Les affaires vont bien entre les USA et la Libye

**ALAIN FRACHON**

WASHINGTON (AFP) — L'ennemi public a tout de même du bon, et de l'argent, viennent de constater les Américains, en apprenant que la Libye présentée à Washington comme un des suppôts du terrorisme international, n'en avait pas moins les faveurs de grosses sociétés américaines.

Les téléspectateurs ont pu voir mercredi et jeudi sur les principales chaînes de télévision un spectacle inattendu: celui du colonel Mouammar Kadhafi - une des bêtes noires du gouvernement Reagan - inaugurant mercredi en compagnie de quelques hommes d'affaires américains, en complets et cravates, au beau milieu du désert libyen, un gigantesque projet d'adduction d'eau largement réalisé par des sociétés américaines.

Depuis 1981, date à laquelle les États-Unis et la Libye ont interrompu toutes relations diplomatiques, il ne se passe guère de mois sans que le colonel Kadhafi ne soit qualifié à Washington de principal soutien du terrorisme international, pilier de la subversion et pestiféré de la communauté des nations.

En 1981 toujours, le président Reagan avait demandé à tous les Américains se trouvant en Libye de quitter ce pays. Le gouvernement Reagan s'était efforcé dans le même temps de restreindre au maximum toutes les transactions entre les États-Unis et la Libye et d'isoler Tripoli sur le plan international.

Pour autant, l'inauguration de ce gigantesque projet d'adduction d'eau, qualifié de huitième merveille du monde par le colonel Kadhafi, ne s'est pas faite dans le secret: tous les grands organes de presse américains avaient été conviés et la cérémonie fut largement couverte à la télévision comme dans les journaux.

Selon la presse, au moins quatre sociétés américaines participent à ce projet de pompage et canalisation, dont le coût global s'élèverait à 20 milliards de dollars.

La conception et l'ingénierie ont été le fait de Brown and Root, une compagnie texane. La Price Brothers, une société installée dans l'Ohio,intervient au titre de conseil et deux autres firmes américaines, Clyde Consultants et Geotech, ont participé aux études initiales.

Selon le New York Times, le gouvernement Reagan a approuvé toutes les licences d'exportation nécessaires requises par les sociétés américaines.

Il s'agit d'un projet humanitaire et non militaire, a relevé M. Gayle Price, le président de la Price Brothers, ajoutant: C'est aussi quelque chose qui va coûter de l'argent à la Libye, de l'argent qui ne servira pas à acheter des armes.

D'autre part, ont fait remarquer les dirigeants des firmes américaines concernées, tout le travail d'études préliminaires et de conception s'est fait aux États-Unis, non en Libye. Dans la mesure du possible, ces firmes se sont efforcées d'employer sur place, en Libye, des non-Américains, pour tenir compte des réticences du gouvernement Reagan.

L'affaire, relèvent les observateurs, pourrait cependant aller au-delà du spectacle incongru d'hommes d'affaires américains congratulant le colonel Kadhafi au beau milieu du désert libyen.

Ainsi, deux des plus fidèles alliés des États-Unis dans la région, le Soudan et l'Egypte, ont déjà fait part de l'inquiétude que leur inspirait le projet libyen qui, selon eux, pourrait pomper une nappe phréatique s'étendant sur leurs propres territoires.

## Forex dépose son plan de relance mardi

**ANDRÉ BOUTHILLIER**

Le groupe forestier Forex, de Val d'Or, fera connaître son plan de restructuration de l'entreprise lors d'une rencontre avec la firme Mercure Béliveau et Associés, mardi à Montréal.

C'est ce qu'a annoncé, hier au DEVOIR, M. Claude Mercure, le responsable du dossier chez Mercure Béliveau, la firme de conseillers en redressement qui a été mandatée pour vendre l'inventaire de produits finis. Le produit de la vente servira à rembourser une partie de la dette de $10 millions à la Banque Nationale et la Banque Royale du Canada, les deux créancières.

Forex a donc encore obtenu quelques jours de sursis pour préparer son programme de relance. Depuis l'arrêt des activités dans ses six usines de l'Abitibi (elle emploie 1,000 travailleurs), en juillet, la compagnie s'était déjà vu accorder trois sursis de quelques semaines chacun. Le dernier expirait hier.

Si Forex ne parvient pas à produire un plan de restructuration satisfaisant — ou ne réussit à en préparer aucun — les créanciers devront saisir ses actifs.

Aux dernières nouvelles, Forex poursuivait des pourparlers avec les compagnies compagnies Domtar et Tembec, lesquelles seraient intéressées à prendre une participation dans une Forex restructurée.

## Les Bourses de Montréal et de Boston seront reliées

MONTREAL (PC) — Les Bourses de Montréal et de Boston se sont entendues pour établir un système de liaison électronique entre leurs parquets et maisons de courtage membres.

Selon un communiqué de la Bourse de Montréal, la liaison procurera aux membres et investisseurs des facilités accrues et moins coûteuses pour faire des transactions.

La première phase du système, qui entrera en service dans le courant du mois, permettra aux opérateurs à Montréal d'acheminer les ordres portant sur des actions canadiennes inscrites aux Etats-Unis, vers le parquet de la Bourse de Boston pour les exécuter au meilleur prix US.

Dans la seconde phase, le système de routage et d'exécution automatique des transactions à Montréal sera disponible au Boston Stock Exchange. Le système, qui porte le nom de MORRE, sera renforcé pour inclure plusieurs centaines d'actions américaines parmi les plus traitées.

## GM ressuscite la Nova

DETROIT (AP) — Nova, une plaque classique pour les automobiles Chevrolet, sera ressuscitée l'an prochain pour la voiture de conception japonaise construite conjointement par General Motors Corp. et Toyota Motor Corp., rapportait vendredi le Detroit Free Press.

L'article fait état de documents confidentiels de GM et de sources non identifiées émanant d'une agence de publicité de Detroit au sujet de la décision de ressusciter le nom Nova, qui avait fait son apparition dans l'industrie automobile américaine au début des années '60.

Cherolet a retiré la Nova il y a cinq ans quand il a lancé la voiture à traction avant Citation.

Le Free Press précise que le nouveau modèle Nova, un sédan à quatre portières, sera fabriqué par New United Motor Manufacturing, l'entriprise conjointe GM-Toyota.

La production de la nouvelle Nova doit débuter en janvier à l'usine de Fremont, Calif. et la voiture fera son apparition officielle sur le marché (américain) en mai ou juin, selon des sources non identifiées citées par le Free Press.

Le quotidien de Detroit précise que le moteur ainsi que la transmission seront expédiés du Japon, tandis que la carosserie et les accessoires proviendront de fournisseurs américains.

Voir aussi en pages 27 et 28


## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.*

**DIRECTEUR/TRICE DES PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ**

**(offre d'emploi numéro C-84-40)**

La Commission requiert les services d'un/e Directeur/trice des programmes d'accès à l'égalité.

**LIEU DE TRAVAIL:** Montréal

**ATTRIBUTIONS:**
Sous l'autorité de la Présidente de la Commission des droits de la personne, concevoir, développer et implanter des programmes d'accès à l'égalité répondant aux besoins identifiés dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la santé ou autres, en conformité avec la réglementation et avec les politiques fixées par la Commission; coordonner les activités de sa direction en planifiant, organisant et contrôlant les ressources humaines et budgétaires allouées.

**CONDITIONS D'ADMISSION:**
Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, administration, droit ou toute autre discipline appropriée et avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle ou d'encadrement incluant 2 ans d'expérience reliée au secteur d'activités et 1 à 2 ans d'expérience d'encadrement.

**TRAITEMENT:**
Cadre supérieur, classe IV:
De 41 588$ à 50 633$ (au 1er juillet 1983)

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 17 septembre 1984 à:

**Direction des Services administratifs**
**Commission des droits de la personne**
**360 ouest, rue St-Jacques**
**8e étage**
**Montréal, Qué.**
**H2Y 1P5**

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi.

**Commission des droits de la personne du Québec**

**concours de recrutement**

Gouvernement du Québec
**Office des ressources humaines**

**UN OU UNE CHEF DE PUPITRE — JAPON ET CORÉE AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE, GRADE II**

**CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 105J-450027/QC.**
Ce concours vise à combler cet emploi au ministère des Relations internationales et, au besoin, tout autre emploi identique dans la région administrative de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES:**
— Présentement 1 emploi à Québec
— Direction Asie et Océanie

**ATTRIBUTIONS** — Participer à la formulation des politiques de coopération et assurer l'harmonisation des interventions dans les échanges du Québec avec le Japon et la Corée; suggérer les priorités d'action par pays et secteurs d'activités; préparer des programmes de visites et assurer l'encadrement nécessaire à leur réalisation; coordonner, en collaboration avec les représentants de la délégation du Québec à Tokyo, l'activité internationale des ministères, organismes et sociétés d'État relevant du Gouvernement du Québec; maintenir une liaison fonctionnelle et coordonner la gestion des différents programmes et activités de la délégation.

**EXIGENCES** — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle principalement en sciences politiques ou en sciences économiques et posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de la coopération et/ou des relations internationales dont au moins une année avec le Japon et la Corée. Toute tranche d'études de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée et pertinentes compense pour une année d'expérience manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**EXIGENCES LINGUISTIQUES PARTICULIÈRES** — Outre la langue française, la maîtrise de la langue japonaise parlée est essentielle à l'exercice des attributions de l'emploi.

**INSCRITPION:** Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

**Traitement** de 29 483$ à 38 887$

Période d'inscription: du 1er septembre au 24 septembre 1984.

Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

**Comment vous inscrire**

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de l'**Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

**ABONNEMENT AU DEVOIR**

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

**Cochez le tarif choisi:**
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

**Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:**

**LE DEVOIR — Abonnements**
**211 rue du St-Sacrement**
**Montréal, Québec**
**H2Y 1X1**

*Je m'abonne au DEVOIR*

# AVIS PUBLICS

**Voir aussi en pages 37 et 38**

LONGUEUIL

## APPEL D'OFFRES

**POUR 11 H 00 LE 12 SEPTEMBRE 1984**

PROJET: CONTRAT 84-G-14

NATURE: Conduits souterrains

LIEUX: Collectivité Nouvelle — Phase I — rue des Gélinottes, des Hirondelles, des Tourterelles, des Éperviers

**QUANTITÉS APPROXIMATIVES:**

CONDUITS C.P.V. de 100 mm de diamètre
1 conduit 60 m lin.
2 conduits 650 m lin.
3 conduits 20 m lin.
4 conduits 60 m lin.
6 conduits 40 m lin.

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIRECTION DU GÉNIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, au 777 de la rue d'Auvergne, 3ième étage à Longueuil.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 25$ pour chaque exemplaire complet de chacun des projets; ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la Ville de Longueuil.

Les soumissions doivent être rapportées au:

**BUREAU DU GREFFIER**
**VILLE DE LONGUEUIL**
**300, RUE ST-CHARLES OUEST**
**CASIER POSTAL 5000**
**LONGUEUIL QC J4K 4Y7**

et seront ouvertes le même jour à 11 h 30.

La Ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur, Approvisionnements

**Claude Chapleau**

la fierté a une ville

montréal

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### APPELS D'OFFRES

**SOUMISSION 8765**

### ÉGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE:

**GROUPE "69":** (RUE 184-168, -181, -182 et 18-1381
( (Mont-Royal), là où requis, de l'avenue
( Bourbonnière à la rue 184-177 (Chambly).
(RUE 184-177 (Chambly), de la rue 184-186
( à la rue 184-168, -181, -182 et 18-1381
( (Mont-Royal).
(RUE 184-183, de la rue 184-184 à la rue
( 184-177 (Chambly).
(RUE 184-184, de la rue 184-185 à la rue
( 184-168, -181, -182 et 18-1381 (Mont-Royal).
(RUE 184-185, de la rue 184-186 à la rue
( 184-186.
(RUE 184-186, de la rue 184-185 à la rue
( 184-177 (Chambly).

| | |
|---|---|
| Date d'ouverture des plis | • le 12 septembre 1984 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au | • Module VOIRIE 700, rue St-Antoine est bureau 1.440 — tél.: 872-3280 |
| Contre un dépôt de | • GROUPE "69".....50 $ |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | • Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

**SOUMISSION 8763**

### RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ST-JEAN-BAPTISTE

**PHASE I**

| | |
|---|---|
| Date d'ouverture des plis | • 12 septembre 1984 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au | • Module Parcs — Jardin Botanique 4101, rue Sherbrooke est Bureau 116 — tél.: 252-1554 |
| Contre un dépôt de | • 100 $ |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | • Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 6 000 $ doit accompagner chaque soumission.

**SOUMISSION 8758**

### DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

| | |
|---|---|
| Date d'ouverture des plis | • 12 septembre 1984 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au | • Module bâtiment 700, rue Saint-Antoine Est Bureau R.500 — tél.: 872-2261 |
| Contre un dépôt de | • 25$ pour chacune des six (6) soumissions demandées |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | • Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

**Hôtel de Ville**
**Le 1er septembre 1984**

**Le greffier de la Ville**
**Maurice Brunet**

**AVIS PUBLIC**

### RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de cinq jours, à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en l'adressant au Module eaux, 700 rue St-Antoine est, afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

Rue VILLERAY, de la rue de Lanaudière à l'avenue Christophe Colomb.

Rue EVERETT dans l'intersection de la 9e Avenue.

Rue JOLIETTE, d'un point au nord de la rue La Fontaine à un point au sud de la rue Ontario.

Le tout conformément au règlement numéro 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

**LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**
**Richard Vanier, ing.**

Service des travaux publics
Édifice Jacques Viger
Montréal, le 1er septembre 1984

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-136386-848

JEAN-MARIE BARIL
Partie requérante
—VS—
CLAIRE MARCHAND
Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours suivant cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueuillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 28 août 1984
Me Marcelle Aubry
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Allen & Beauvais, avocats
112 ave Giroux
Laval des Rapides, P.Q.
Tél.: 687-8776

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-136463-845

CLAUDE THOMAS
Requérant
—vs—
LOUISE DUNBERRY
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée LOUISE DUNBERRY, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.

Une copie de la requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée au Greffe des divorces du district de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 27 août 1984.
RONALD CHASSÉ, P.A.

Me Michel Bélanger
2104 rue Mont-Royal est
Montréal, Québec
H2H 1J8
tél.: 527-9821

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE DIRECTOIRE FASHIONS INC./LES MODES LE DIRECTOIRE INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour d'août 1984, sous le numéro 3509480.

Ce 27e jour d'août 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

---

"PRENEZ AVIS que Dame Marie-Thérèse Fernande Landry, domiciliée et résidante au 685 Stuart, Outremont, Province de Québec, a présenté une requête en changement de nom au ministre de la Justice du Québec, en date du 21 août 1984, pour que ses prénoms se lisent maintenant ELIZABETH-ANN, LYSIANE."

Il est donné avis que JACQUES TRUDEAU a l'intention de transmettre au ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de JACQUES CARLI TRUDEAU. Ledit requérant demeure présentement au 3909, 4ième rue, Chomedey, Laval, district de Montréal.

MONTRÉAL, le 28 août 1984
JACQUES TRUDEAU
Avocat

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 juillet 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ALPHASET LITHO INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22e jour d'août 1984, sous le numéro 3509481.

Ce 27e jour d'août 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

---

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**

REJEAN ROULEAU, sans emploi, ayant déjà fait affaires sous les nom et raison sociale de GARAGE REJEAN ROULEAU Enr. au 1269, Grande-Allée, Mascouche Ouest, (Québec) et résidant au 633, rue St-Louis, Terrebonne, (Québec) J6W 6J3.

AVIS que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 23 août 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 12 septembre 1984 à 9 h 00, au bureau du syndic soussigné.

Par: SERGE MORENCY, C.A., Syndic

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

---

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

**SERVICE DE LA PLANIFICATION**
**ARCHITECTURE DE PAYSAGE**
**GRANDE JETÉE PHASE II**

## APPEL D'OFRES

**FOURNITURE, ÉPANDAGE, NIVELLEMENT ET COMPACTION DE PIERRE CONCASSÉE DANS LES CHEMINS ET SUR LA PISTE CYCLABLE DU PARC DE LA GRANDE JETÉE À LACHINE.**

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur du Service de l'Approvisionnement et marquées: "Fourniture, épandage, nivellement et compaction de pierre concassée dans les chemins et sur la piste cyclable du parc de la Grande Jetée à Lachine", seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 30 — 19ème avenue, Lachine, d'ici mardi le 18 septembre 1984 à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), mardi le 18 septembre 1984, dans la salle des délibérations du Conseil, 15 — 18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (25,99 $) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur du Service de l'Approvisionnement, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 30 — 19ème avenue, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ANDRÉ C. GOSSELIN**
Directeur, Service de l'Approvisionnement
Ville de Lachine

LACHINE, LE 29 AOÛT 1984.

---

*Palais des Congrès de* **Montréal**

## APPEL D'OFFRES

**PROJET NO AO-DEV-003**

**CONTRAT DE SERVICES POUR L'ÉLABORATION D'UNE CONCEPTION ADMINISTRATIVE**

Des soumissions cachetées pour l'adjudication d'un contrat à une firme spécialisée en informatique pour l'élaboration d'une conception administrative d'un système informatisé de réservations d'hébergement et de renseignements touristiques au Québec seront reçues au plus tard le 21 septembre 1984 jusqu'à 14h00, heure locale, par la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement non-remboursable de 50 $ est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, à l'ordre de la Société du Palais des congrès de Montréal. Le document d'appel d'offres est disponible de 8h30 à 16h30 du 4 au 7 septembre 1984 inclusivement à l'adresse suivante:

**Société du Palais des congrès de Montréal**
**500 Place d'Armes**
**Bureau 2400**
**Montréal (Québec)**
**H2Y 2W2**

**Pour renseignements:**
**M. Jean-Pierre Plourde**
**Chef, Division Approvisionnement et contrats**
**871-8122, Poste 303**

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société du Palais des congrès de Montréal sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission un cautionnement de soumission de dix mille dollars (10 000 $). Cette garantie peut être aussi sous forme de chèque visé pour un montant de cinq mille dollars (5 000 $) à l'ordre de la Société du Palais des congrès de Montréal.

Une séance d'information aura lieu le mardi 11 septembre à l'heure et l'endroit indiqués au document d'appel d'offres.

La Société du Palais des congrès de Montréal n'est tenue d'accepter aucune des soumissions reçues.

**NOTE:** Toutes les soumissions validement reçues seront ouvertes publiquement le 21 septembre 1984, à compter de 14h00, heure locale à l'endroit indiqué au document d'appel d'offres.

**Jean-Pierre Plourde**
**Chef**
**Division**
**Approvisionnement et contrats**

***Société du Palais des congrès de Montréal***

---

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, que la Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada) a obtenu un permis en vertu de la loi ci-haut mentionné lui permettant d'exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigueur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité.

Montréal, ce 20 août 1984.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

**COUR MUNICIPALE**

No: T.M. 06-020

VILLE DE HULL,
Partie demanderesse
—contre—
FERNAND BELZILE,
—et—
CHRISTIAN CORBIN,
Partie défenderesse

ORDONNANCE

Ordre est donné à CHRISTIAN CORBIN de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance dans "LE DEVOIR";

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de cette Cour du district de Hull. (25 Laurier, 3e étage).

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la partie demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

HULL, ce 1er jour d'août 1984
ANDRÉ BURNS
GREFFIER DE LA
COUR MUNICIPALE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION**

No: 065-34-000815-847

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARGUERITE DU LAC MASSON, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au Lac Masson, Case Postale 180, Province de Québec, J0T 1L0,
Expropriante
—VS—
ANDRÉ VANIER, (d'adresse inconnue)
Exproprié

AVIS D'EXPROPRIATION
(Articles 39 et suivants de la Loi sur l'Expropriation)

A: Monsieur André Vanier

1.— Par règlement numéro 3-1984 de son Conseil, l'Expropriante a décrété l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot numéro douze (12) de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-quatre (24), Rang VII, des plan et livre de renvoi du canton Wexford, situé sur le territoire de l'Expropriante;

2.— Ledit lot appartient à l'Exproprié;

3.— Ledit lot est exproprié pour fins municipales, tel que prévu au règlement 3-1984, à savoir pour la confection et l'ouverture de la rue des Pivoines;

4.— Soyez avisé que vous avez quinze (15) jours pour comparaître devant le Tribunal de l'Expropriation et trente (30) jours pour contester devant la Cour Supérieure, le droit à l'expropriation, le tout à compter de la signification de l'avis d'expropriation;

5.— Il est très important que vous fassiez parvenir, par écrit, à l'Expropriante, dans les quinze (15) jours de la réception du présent document, les noms et adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le montant du loyer de chaque bail;

6.— Si des personnes occupent des lieux qui vous appartiennent sans détenir de bail, vous devez aussi fournir leurs noms et leurs adresses et indiquer les conditions auxquelles elles occupent les lieux;

7.— De plus, à partir de maintenant, vous devez aviser tout nouveau locataire ou toute autre personne qui désire occuper des lieux qui vous appartiennent que des procédures d'expropriation ont été entreprises contre votre propriété;

8.— A défaut de vous conformer à ces obligations, vous vous exposez à être poursuivi en Justice si un locataire ou un occupant subit des dommages;

9.— Prenez de plus avis qu'avant l'expiration des vingt (20) jours suivant la signification du présent avis, celui-ci sera enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne accompagné du plan et d'une description de l'immeuble exproprié et d'une copie authentique de l'acte autorisant l'expropriation;

10.— L'Expropriante est prête à payer et offre de payer par les présentes la somme de 2 700,00 $ comme prix d'achat et d'indemnité totale incluant tous dommages, tel qu'il appert à l'offre d'indemnité annexée aux présentes;

11.— Veuillez agir en conséquence.

Saint-Jérôme, ce 31 juillet 1984.
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN
Procureurs de l'Expropriante
85 ouest, de Martigny,
suite 6.18
Saint-Jérôme, Québec
J7Y 3R8
(514) 436-8244

---

AVIS EST DONNÉ QUE: BRISSON, Lucien, 264 rue Bourgeois, Montréal, Québec, H3K 2L8 — détenteur du permis M-504828-002 région de Montréal s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: NADEAU, Stéphane, 6612 rue Hadley, Montréal, Québec, H4E 3R1 — région de Montréal, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la CTQ.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 31 août 1984
2ième parution: 1er septembre 1984

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-05-009781-848

FERNAND ST-ONGE
Créancier
—VS—
GÉRARD LARDIE
Créancier

Avis est donné au débiteur, Gérard Lardie, d'adresse inconnue, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice à Montréal à son intention.

Ledit avis de soixante jours concerne un terrain situé en la paroisse de St-Ignace de Loyola, comté de Berthier, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de la Visitation de l'Île Dupas comme faisant partie du lot numéro CENT QUATRE (p. 104) mesurant cent quarante pieds de largeur (140') sur la profondeur qu'il y a depuis du chemin St-Isidore à aller au Chenal de l'Île Dupas, soit environ cent vingt pieds, plus ou moins et de mesure anglaise, avec bâtisse s'y trouvant; ainsi borné: en front ou vers le sud-est au chemin St-Isidore en profondeur au chenal de l'île Dupas, d'un côté par le vendeur représentant Marcel St-Hilaire (ou lot 104-8) subdivision non officielle) et de l'autre côté par celui occupé par Jean Savard (lot no. 104-5 subdivision non officielle).

Le terrain présentement vendu est connu sur un plan non officiel préparé par le vendeur, comme étant les lots six et sept de ladite subdivision non officielle du lot originaire cent quatre (104-6 & 7) du cadastre officiel de la paroisse de la Visitation de l'Île Dupas, lequel plan est annexé à la minute numéro 19396 des actes du notaire soussigné;

Les parties déclarent avoir posé des bornes ou piquets qui établissent d'une manière définitive la grandeur exacte et situation du terrain vendu.

Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion le créancier deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.

Montréal, ce 29 août, 1984.
Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint

Mes Bissonnet & ass.
8822 Langelier #202
St-Léonard

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-05-009662-840

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Créancière
—VS—
DANIEL CRISAFI
CHANTAL BOURQUE
Débiteurs

Avis est donné aux débiteurs, Daniel Crisafi et Chantal Bourque, tous deux d'adresses inconnues, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au palais de Justice de Montréal à leur intention.

Ledit avis de soixante jours concerne...

DÉSIGNATION

Un emplacement ayant front sur le Croissant Joncaire dans la Municipalité de la Paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île Bizard, Province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision CENT QUATRE-VINGT-SIX du lot originaire QUATRE-VINGT-NEUF (89-186), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de l'Île Bizard, division d'enregistrement de Montréal.

Avec la maison y érigée portant le numéro civique 214 dudit Croissant Joncaire.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur et avec et sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, telle que créée aux termes d'un acte enregistré audit bureau d'enregistrement sous le numéro 3290014.

Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.

Montréal, ce 29 août, 1984.
Ronald Chassé,
protonotaire adjoint

Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal

---

LONGUEUIL

## APPEL D'OFFRES

**Pour 11h le 12 septembre 1984**

**PROJET:** Contrat 84-G-15

**NATURE:** Égout, aquéduc, structure de la chaussée

**LIEUX:** Rues des Eperviers, des Mesanges

**QUANTITÉS APPROXIMATIVES:**

2 400 m lin. de tuyau d'égout de 750 mm à 300 mm de diamètre
1 300 m lin. de tuyau d'aquéduc de 200 mm à 150 mm de diamètre
1 025 m lin. de structure de la chaussée de 8,50 m de largeur

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIRECTION DU GÉNIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, au 777 de la rue d'Auvergne, 3ième étage à Longueuil.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 25 $ pour chaque exemplaire complet de chacun des projets; ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la ville de Longueuil.

Les soumissions doivent être rapportées au:

**BUREAU DU GREFFIER**
**VILLE DE LONGUEUIL**
**300, RUE ST-CHARLES OUEST**
**CASIER POSTAL 5000**
**LONGUEUIL (QUÉBEC) J4K 4Y7**

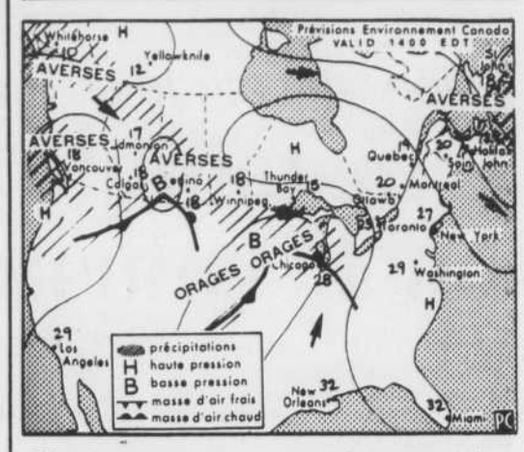
et seront ouvertes le même jour à 11 h 30.

La ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur, Approvisionnements,

**Claude Chapleau**

# LA MÉTÉO




Situation générale: un creux situé au-dessus de la Basse côte nord se déplace lentement vers l'est. Des conditions nuageuses ainsi que des averses accompagneront ce système. Une faible crête de haute pression s'approche de l'ouest québécois. Plusieurs bandes de nuages et des averses dispersées persisteront dans celle-ci et donneront de fréquents passages nuageux sur la plupart des régions de l'ouest. Les températures demeureront légèrement sous les valeurs saisonnières.

### MONTRÉAL

Ensoleilé avec passages nuageux. Max.: 21. Dimanche: ennuagement.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 16
COUCHER: 19 h 35

### QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux, plus fréquents en après-midi. Max.: 20. Précipitations: 20 %. Dimanche: nébulosité croissante.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, plus fréquents en après-midi. Max.: 20. Précipitations: 20 %. Dimanche: nébulosité croissante.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 21. Dimanche: nuageux.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 21. Dimanche: ennuagement.

uébec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 20. Dimanche: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 20. Dimanche: beau.

Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 20. Précipitations: 10 %. Dimanche: beau.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 20. Dimanche: beau.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Sept-Iles: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux par endroits. Max.: 20. Précipitations: 40 %. Dimanche: dégagement.

Basse côte nord-Anticosti: nuageux et brumeux, avec un peu de bruine et vents modérés par endroits. Possibilité d'averses. Max.: 18. Précipitations: 60 %. Dimanche: dégagement graduel.

---

AVIS est par les présentes donné que SPIRO STELIO XEPLATIS, sans emploi, domicilié et demeurant au 6559 rue St-Vallier, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de STEPHEN XEPLATIS.

Montréal, le 28 août 1984
Me SYLVIE LAPORTE
400 est Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
Procureur du requérant

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

**COUR PROVINCIALE**

No: 750-02-000607-842

PRÉSENT: MARCEL LEMONDE
Greffier-adjoint

CLAUDE GAVA,
Partie demanderesse
—vs—
MANUEL FERNADEZ,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MANUEL FERNADEZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 1550 rue Dessaulles, à St-Hyacinthe dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal: "LE DEVOIR".

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MANUEL FERNADEZ.

Lieu: St-Hyacinthe
Date: 27 août 1984
Greffier-adjoint

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, C. P-16) que la garantie créée par les actes de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage consentis par Liné Canada Machine-Outil Limitée en faveur de Trust Général du Canada devant Me Bernard Trudel, notaire, en date des 21 juin 1978 et 29 octobre 1980, enregistrés à Shefford, les 27 juin 1978 et 31 octobre 1980, sous les numéros 245231 et 264854, est devenue exécutoire.

Montréal, ce 27 août 1984.
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
Agent pour Trust Général du Canada
en sa qualité de fiduciaire pour le détenteur d'obligations de Liné Canada Machine-Outil Limitée.
Bureau:
1, Place Ville-Marie
Bureau 2240
Montréal, (QUÉBEC)
H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

---

Dans l'affaire de la faillite de:
André Roy, débosseleur,
(n.a.s. — 210-055-687)
7666 Petit St-Charles
St-Augustin, Mirabel, Québec
J0N 1J0
ayant affaires sous le nom
Les Réparations d'Automobiles
André Roy Enrg.
18,240 Côte Nord
Boisbriand, Québec

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 21 août 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 septembre 1984 à 9:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, #950, Montréal.

DATÉ de Montréal, ce 23 août 1984
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TÉL.: (514) 282-9636

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

No: 500-12-136482-845

ELVIRA LAFRATE
Requérante
—vs—
ONORIO COLUCCI
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ONORIO COLUCCI, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 27 août 1984
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me MARION THIBAULT
400 est, rue Jarry
Montréal, P.Q.
381-2504

---

PRENEZ avis que les procurations consenties par Sarah Georgette Arlette Amariglio et Richard Barzilay en faveur de David Barzilay aux termes des actes reçus devant Me Yves Neault, notaire, le 10 mars 1981 sous les numéros 1252 et 1253, respectivement, de ses minutes, ont été révoquées en vertu d'un acte reçu devant Me Georgia Roumeliotis, notaire, en brevet quadruple, le 28 août 1984.

SIGNÉ à Montréal, le 29 août 1984.
GEORGIA ROUMELIOTIS, notaire
NEAULT & ROUMELIOTIS, notaires
666 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 307
Montréal H3A 1E7 (514) 845-8281

---

CANADA
DISTRICT DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-136572-843

DAME MARIE FRENETTE
Requérante
—VS—
MARCEL GERMAIN
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Marcel Germain, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.

Une copie de la requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée au Greffe des divorces du district de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 30 août 1984.
ME MARCELLE AUBRY, P.A.

Me Michel Bélanger
2104 rue Mont-Royal est
Montréal, Québec
H2H 1J8
tél.: 527-9821
≠ dossier: B-1306-84

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-04-002175-843

SABINA IRENE BANACH
Partie requérante
—VS—
ZDZISLAW ZIEGERT
Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, ZDZISLAW ZIEGERT, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS QU'À DÉFAUT, par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement qu'elle sollicite contre vous.

FAIT A ST-LAURENT, ce 27 août 1984.
DESCÔTEAUX, JARRY, HÉBERT
Procureurs de la partie requérante
790 boul. Laurentien, suite 202,
Ville St-Laurent H4M 2M6

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(FAILLITE)**

NO: 500-11-002011-845

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
115186 CANADA INC.
débitrice
—et—
L. CLAUDE MERCURE, c.a.
syndic-requérant
—vs—
96450 CANADA INC. & AL,
intimées

A 96450 CANADA INC.
et SIDNEY HARKEMA

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est par la présente donné aux personnes plus haut mentionnées que les procédures suivantes ont été laissées au greffe des faillites au Palais de Justice de Montréal au 1 est rue Notre-Dame à leur intention:

une requête pour obtenir différentes ordonnances permettant au syndic de prendre possession des biens de la débitrice. Le jugement rendu par le Régistraire-Adjoint Pierre B. Lafrenière le 16 août 1984 sur cette requête, une première requête pour mode spécial de signification par poste certifiée à l'intimée 96450 Canada Inc. la requête pour obtenir différentes ordonnances présentable en salle 1.195 le 10 septembre 1984;

A défaut par les parties de comparaître un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

PIERRE B. LAFRENIÈRE
Régistraire-Adjoint.

MES GERVAIS & LOZEAU
500 Place d'Armes
Montréal 842-4491

## LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# La privatisation des entreprises publiques en Angleterre a complètement bouleversé le paysage industriel du pays

**Jean-Marie Macabrey**
(du Monde)

« Elle ne peut pas passer à côté d'une institution sans lui donner un coup de sac à main », a dit de Mme Thatcher un député réputé pour être le *backbencher* (parlementaire de base) le plus irrévérencieux du Parti conservateur. Les entreprises nationalisées britanniques sont les premières victimes de cette forme raffinée de déboulonnage institutionnel, même si le secteur privé se heurte de temps à autre aux moulinets du premier ministre (1). Depuis leur arrivée au pouvoir en 1979, les *tories* ont mis en oeuvre un programme de dénationalisation sans précédent, non seulement en Grande-Bretagne, mais en Europe, et probablement au monde.

Adversaires et partisans de cette politique s'accordent à penser qu'elle est en train de provoquer le bouleversement du paysage industriel le plus radical que le pays ait connu depuis la vague de nationalisations lancée au lendemain de la guerre par le gouvernement travailliste de Clement Attlee, désireux de s'assurer le contrôle des secteurs dominants de l'économie. L'opposition travailliste, qui a inscrit à son programme la renationalisation des entreprises privatisée, y voit l'« une des politiques les plus destructives poursuivies par le gouvernement Thatcher ».

Durant les cinq dernières années, une importante quantité d'avoirs publics, parmi les plus rentables, a été vendue au secteur privé. Partielles ou totales, ces privatisations ont touché des entreprises de tout gabarit, de tout style, parfois totalement inconnues du public, parfois prestigieuses : 12 % de British Petroleum, 51 % de British Aerospace (construction aérospatiale), 51 % de Britoil (l'ex-secteur « prospection et exploitation » de la Compagnie pétrolière nationalisée BNOC), 50 % de Cable and Wireless (matériel de communication), 100 % de Amersham International (produits chimiques), d'Enterprise Oil (ex-secteur pétrolier de British Gas), de Jaguar (ex-filiale de British Leyland), de Sealink (compagnie de ferries), etc.

Environ 150 mille emplois ont déjà été transférés au secteur privé. Il faut ajouter la vente de logements sociaux à leurs occupants, le retour au privé de la National Film Finance Corporation (chargée de la gestion des avances sur recettes) et le développement de la sous-traitance commerciale dans le domaine des repas scolaires et hospitaliers.

Cette phase initiale du programme n'est pas allée sans accrocs, contretemps et polémiques, mais cela n'a pas découragé le gouvernement. Au contraire. « Nous avons l'intention d'aller plus loin et plus vite durant la législature en cours », dit M. John Moore, secrétaire financier auprès du Trésor, plus connu comme « M. Privatisation ». De fait, la liste des dénationalisations à venir est impressionnante et comprend plusieurs « gros poissons » : British Telecom, British Airways, l'administration des aéroports, les chantiers navals militaires, les secteurs rentables de la sidérurgie, etc.

Une telle entreprise, bien entendu, comprend de nombreuses chausse-trapes. Le problème majeur, pour le gouvernement, est de lancer ses émissions d'actions à un prix de vente acceptable à la fois du point de vue des investisseurs et de l'intérêt national. S'il est trop haut, les boursicoteurs boudent l'opération : ce fut le cas en 1982 lors de la première phase de l'émission Britoil. Si, au contraire, il est trop bas, le gouvernement est accusé de brader les avoirs publics au profit des spéculateurs : c'est ce qui se passa, en février 1982, avec l'émission Amersham sur-souscrite 24 fois et, dans une moindre mesure, lors de l'émission Jaguar, sur-souscrite huit fois en août 1984. Selon le Parti travailliste, les spéculateurs ont pu réaliser un profit de 34 % (différence entre la valeur des actions à leur lancement et au premier jour de leur cotation en bourse) dans le cas de Amersham.

M. Gavyn Davies, chef économiste de la maison d'agents de change Simon and Coates et « gourou » le plus en vue de la City, pense que ce genre de faux pas est inévitable, compte tenu de la difficulté de trouver un prix de lancement idéal. « À mon avis, l'embarras politique causé à court terme par certaines émissions est largement compensée par le bénéfice à long terme que tirera le gouvernement de la réduction de la pression fiscale, rendue possible par les profits dégagés lors des ventes d'avoirs publics », nous dit-il.

Au dire de M. Davies, la City est à peu près satisfaite de la façon dont le programme de privatisations a été mis en oeuvre jusqu'à présent, à l'exception, bien sûr, du malheureux lancement de l'émission Enterprise Oil en juin dernier : le monde de la finance n'apprécia pas du tout que le ministre de l'Énergie modifie les conditions d'achat après le début de la vente, de façon à empêcher une multinationale minière, Rio Tinto-Zinc, de prendre le contrôle de l'ancienne filiale de British Gas. Comme l'opération était largement boudée par les investisseurs en raison des incertitudes qui pesaient sur le marché pétrolier à l'époque, les syndicats de garantie se sont retrouvés avec un grand nombre d'actions invendues sur les bras.

**Du monopole au cartel ?**

L'intervention du cabinet conservateur dans la vente d'Enterprise Oil illustre son souci de diversifier au maximum la masse des actionnaires et de préserver, autant que possible, l'indépendance des compagnies privatisées. Car il n'est pas question de remplacer des monopoles publics par des cartels privés. Aussi, quand il le juge nécessaire, le gouvernement fixe une limite au pourcentage d'actions que chaque acheteur est autorisé à se procurer : 15 % dans le cas de Jaguar et British Telecom.

Évidemment, comme l'a montré le lancement d'Enterprise Oil, de telles restrictions rendent plus difficile la vente des entreprises publiques. L'administration Thatcher est donc souvent partagée entre son désir d'accroître au maximum les profits tirés des privatisations et sa volonté de supprimer les situations de monopole.

La dénationalisation de British Airways (BA), au printemps prochain, mettra le gouvernement devant un dilemme comparable. Si le ministre des Transports accède aux demandes répétées de la compagnie aérienne indépendante British Caledonian et lui attribue des lignes rentables, jusque-là exploitées par British Airways, il risque de compromettre la privatisation de la société nationalisée en mettant en péril son rétablissement financier (grâce à une réduction d'effectifs et à l'abandon de 250 avions, BA non seulement a mis fin à son déficit chronique, mais a enregistré un profit de 77 millions de livres l'an dernier). Le président de British Airways, lord King, a mené en juillet une énergique campagne auprès des députés conservateurs pour les convaincre de ce danger.

La dénationalisation de British Telecom (BT), point d'orgue du programme en cours, pose la question du monopole de façon encore plus fondamentale, car il n'existe pas de société commerciale de télécommunications suffisamment forte pour concurrencer sérieusement BT, après son passage sous contrôle privé.

Le gouvernement avait activement encouragé la création de la compagnie privée Mercury Communications, fin 1981, dans l'espoir de la voir un jour rivaliser avec BT. Or, pour l'instant, Mercury n'offre qu'un service limité à un petit nombre d'abonnés londoniens. Son chiffre d'affaires, surtout comparé à celui de BT, est minuscule. De plus, deux de ses trois fondateurs — BP et la banque d'affaires Barclays — ont mis un terme à leur participation, ce qui n'a pas manqué de susciter des interrogations sur la santé financière de l'entreprise.

L'opposition travailliste et les syndicats ont exprimé leur inquétude quant à l'avenir du système de télécommunications dans une situation de quasi-monopole privé. Le doute existe aussi dans les milieux patronaux, où l'on fait remarquer qu'« une société privée peut davantage abuser d'une situation monopolistique qu'une compagnie publique ». Les associations de consommateurs craignent à ce sujet qu'un BT privé fasse passer les intérêts de ses actionnaires avant ceux des usagers, par exemple en supprimant les cabines téléphoniques fonctionnant à perte.

L'autre problème concernant la dénationalisation de BT touche à la taille même de l'entreprise ; avec 240,000 employés et un chiffre d'affaires de 6.4 milliards de livres, en 1982, BT compte parmi les plus grosses sociétés de Grande-Bretagne. En mettant en vente 51 % de la compagnie, le gouvernement espère recueillir entre 3.5 et 4 milliards de livres. Même étalé sur deux ou trois ans et autant d'appels de fonds, cela fait beaucoup d'argent : le marché sera-t-il capable d'avancer de telles sommes sans soubresauts ?

« Je pense que les fonds sont disponibles. La question est plutôt de savoir si le gouvernement sera en position de vendre ses actions au tarif qu'il souhaite. Cela dépendra totalement des fluctuations du marché d'ici la première phase d'émission prévue pour cet automne », dit M. Davies. L'atout du cabinet Thatcher, de ce point de vue, est l'excellente rentabilité de British Telecom, qui a enregistré un bénéfice de 356 millions de livres l'an dernier.

**Liquidités**

Des émissions d'actions de la taille de celle de BT, ajoutées aux autres, ont un fort impact sur le marché des capitaux. En épongeant les fonds disponibles, le programme de privatisation ne risque-t-il pas de frustrer le reste de l'industrie des liquidités dont elle a besoin pour investir ? Les experts de la City reconnaissent que le risque existe ; mais on souligne dans les milieux de l'industrie qu'il ne s'est pas encore concrétisé.

On fait remarquer, en outre, que, dans le cas de BT, le gouvernement a pris ses précautions. D'une part en échelonnant la vente sur plusieurs années, d'autre part en sollicitant — par le biais d'une massive campagne de publicité — des sources d'investissement peu ou non exploitées.

L'administration Thatcher a ainsi prévu d'offrir aux abonnés de Telecom des réductions sur leurs factures de téléphone contre l'achat d'un certain nombre d'actions BT. Elle a aussi demandé à une banque américaine, Morgan Stanley, d'étudier la possibilité de lancer une émission d'actions à New York, en même temps qu'à Londres. Signalons au passage que diverses banques d'affaires et maisons d'agents de change ont fait des bénéfices considérables en vendant au gouvernement les conseils dont il a besoin pour mettre son programme en application.

Outre ces difficultés, un aspect de la stratégie du gouvernement a alimenté la controverse autour du programme de dénationalisation : la technique consistant à ne vendre que les secteurs rentables de certaines entreprises publiques. Ce fut le cas de la vente de Jaguar, quoi qu'il faille ajouter que British Leyland est destiné théoriquement à suivre le même chemin que sa filiale.

Ce sera aussi le cas de certains secteurs de British Steel (sidérurgie) et celui des chantiers navals militaires de British Shipbuilders, lesquels ont fait 44 millions de livres de bénéfices l'an dernier, quand les chantiers civils perdaient 49 millions de livres (2). La commission parlementaire du commerce et de l'industrie a exprimé la crainte que ce « saucissonnage » n'aboutisse à réduire le secteur public à un asile de canards boiteux.

Toutefois, il en faut plus pour stopper le fameux sac à main de Margaret Thatcher, car cette « femme de conviction et non de consensus » est convaincue, au-delà de tout doute, de la justesse de sa politique visant à « repousser les frontières de l'État », ce vieux rêve tory tant de fois brisé. Les auteurs du programme de dénationalisation citent trois raisons à leur action : rentabiliser certains secteurs de l'économie en réintroduisant, là où cela est jugé nécessaire et possible, la loi du marché, la concurrence et le dynamisme indomptables des *managers* du privé ; faire de chaque travailleur un capitaliste en favorisant l'actionnariat populaire ; réduire le fardeau du Trésor grâce aux recettes procurées par la vente d'avoirs publics et au fait que les sociétés dénationalisées cesseront de grossir les besoins d'emprunt du secteur public (PSBR).

**Les trois objectifs**

Cinq ans après le lancement du programme, peut-on dire que ces trois objectifs sont atteints ?

■ En ce qui concerne l'amélioration de la rentabilité des entreprises vendues au privé, on s'accorde à la City comme dans le patronat, à dire qu'il est beaucoup trop tôt pour porter un jugement. Le gouvernement, lui, n'hésite pas à monter en épingle les bons résultats obtenus depuis leur dénationalisation par des compagnies telles que British Aerospace, Britoil, Cable and Wireless, Amersham.

« Je ne crois pas que le fait qu'une société comme British Telecom appartienne au privé ou au public change grand-chose. Contrairement au gouvernement, je ne pense pas qu'il suffit de privatiser une compagnie pour la rendre plus rentable », dit M. Davies, qui fut conseiller à Downing Street à l'époque où les travaillistes étaient encore au pouvoir.

■ S'agissant de l'élargissement de l'accès à la propriété boursière, le ministère de l'Économie affirme que 90,000 employés ont profité des conditions préférentielles qui leur étaient offertes pour acheter des actions de leur entreprise lors de diverses privatisations. Le Parti travailliste rétorque que cette politique est un leurre, car les valeurs finissent pas se concentrer, à un moment ou à un autre, dans les mains des grandes sociétés financières.

Le Labour affirme ainsi que le nombre des actionnaires de British Aerospace est revenu de 158,000 le jour du lancement à 26,000 aujourd'hui, celui de Cable and Wireless de 157,000 à 26,000, celui de Amersham de 65,000 à 8,000. Seulement 143 gros actionnaires détiendraient 63 % des valeurs non gouvernementales de British Aerospace. Une enquête de l'*Observer* confirme que les petits boursicoteurs ont tendance à envahir le marché lors du lancement des émissions, puis à se retirer rapidement en empochant un profit.

■ Troisième avantage escompté des privatisations : de l'argent frais pour l'État. Entre le lancement du programme et la mi-juillet 1984, le Trésor a recueilli 3.6 milliards de livres ; il espère retirer une dizaine de milliards supplémentaires des dénationalisations à venir, au rythme approximatif de 2 milliards par an.

(1) Le gouvernement s'est attaqué aux pratiques les moins compétitives de la City, a privé les opticiens du monopole de la vente des lunettes et a encouragé la compétition entre les banques et les sociétés de prêts hypothécaires.

(2) La vente des chantiers navals militaires comprendra cependant deux chantiers en déficit, Swan Hunter et Cammell Laird.



Les actions de Jaguar, qui faisait partie du groupe British-Leyland, se sont arrachées comme de petits pains chauds lorsque le gouvernement britannique les a mises sur le marché.


# LES ANNONCES CLASSÉES

**286-1200** • Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

**■ Ameublements**

FUTONS DIRECTS MANUFACTURE: simple 49$, double 59$, queen 69$. Ruggles, 935-5967. J.N.O.

**■ Antiquités**

Secrétaire en chêne «rol top», table de salle à manger, commode. 465-7087. 04-09-84

Pièce unique, harmonium, 2 claviers, 22 jeux, pédalier, moteur électrique. Prix à discuter. — 274-2897. 05-09-84

Encan d'antiquités chez Langlois & Frères, 390 Principale, St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, sortie 130 Trans-Canadienne, à 1h p.m. le 2 septembre. 514-796-3695. 04-09-84

**■ Appartements à vendre**

ADJACENT Laurier/Outremont, magnifique 6½, entièrement rénové, tranquille, ensoleillé. Occupation immédiate. Propriétaire. 273-5807. 11-09-84

**■ App/logements**

PRÈS RADIO-CANADA, 5½, chauffé, équipé, solarium. Idéal pour couple. Libre immédiatement. 535$. — 522-5477. 04-09-84

OUTREMONT, avenue Stuart, près Stanislas, très grand 6½, 3 c.c. réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, 700$ chauffé. 750$ meublé. Libre 1er sept. Jour: 282-1960. Soir: 272-0833. 11-09-84

OUTREMONT, haut duplex, 6½, Antonine-Maillet, près Ducharme 675$ non-chauffé. Libre. 342-5706 — 731-2500. 11-09-84

Mont-Royal près Lucerne, 4½, grand, chauffé, réfrigérateur, poêle, garage, près métro, libre 1er octobre. 739-7071. 04-09-84

VIEUX-LONGUEUIL, 6 pièces, chauffé, 2ième, garage, près C.T.C.U.m., 540$. 679-8200. 04-09-84

Cours Le Royer, charmant studio, foyer, mezzanine, tout équipé, 425$, libre, 878-1321 ou 341-4866. 04-09-84

OUTREMONT, grand 6½ sur 2 étages. Intimité respectée. Très bonnes conditions. 277-7668 (soir). 04-09-84

Outremont, St-Bernard, 7½ pièces, r. de c., non chauffé, libre 1er octobre, 273-5505. 04-09-84

Fullum/Rachel, face parc, 6½, très propre, entrée laveuse/sécheuse, boiseries naturelles. 523-7867. 04-09-84

Avenue Laval, près Carré St-Louis, 6 pièces, 3è, chauffé. Rénové. 650$. Références demandées. — 738-8872. 04-09-84

**■ App/Logements**

CENTRE-VILLE, grand 4½, 2 s.b., 1er décembre. Jour: 870-2808. Soir: 285-1909. 10-09-84

EDOUARD-MONTPETIT, grand 4½, chauffé, eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur inclus. — 844-0830. Après 18 heures. 04-09-84

Paris, grand 2 pièces tout confort meublé, 14e arr., ascenseur, septembre, 600$, 272-9826. 04-09-84

Au pied de U. de M., 5592 Woodbury, beau 7½, 3 chambres, chauffé, ménage, planchers vernis, boiseries naturelles, concierge, 795$/mois, appeler 733-7597. 04-09-84

Rue Mentana, près Cherrier, 8½ r.d.c., frais peint, 2 salles de bains, patio, stationnement, non chauffé, 580$, après 5h. 525-9843, 488-2961. 04-09-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 2 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 07-09-84

7½ haut duplex près métro. Côte Ste-Catherine, 1½ s.b., frigo, cuisinière, chauffé, foyer, garage. 750$. 738-6085. 07-09-84

St-Lambert, 4½ chauffé, 400$ stationnement inclus. Téléphoner — 672-2947. 07-09-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 $. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

Papineau près St-Joseph, 2e étage, 4½ non chauffé, poêle, réfrigérateur, ménage fait, 300$/mois, 658-5010. 04-09-84

OUTREMONT. Besoin pied-à-terre? Magnifique chambre dans 6½, duplex, accessible à la cuisine, face à U de M., 290$/mois. Professionnel. — 731-1506. Libre immédiatement. 04-09-84

**■ App/logements**

OUTREMONT, 3½, 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. — 272-0351 — 761-6439. 17-09-84

MEUBLE, N.D.G., complètement équipé, 7½, foyers, boiseries, court ou long terme 975 $ par mois. Soir 481-5459. Libre immédiatement. 02-09-84

N.D.G. très grand 5½, bas duplex, foyer, sous-sol, jardin, entrée l.s. 1er septembre, 570 $. 487-4453. 04-09-84

Outremont, 50 Willowdale, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

OTTTAWA, centre-ville, app. élégant, spacieux, 3 c.c., 2 s.b., foyer, planchers marqueterie, 1 250$/mois. Libre immédiatement. — (613) 746-7814. 15-09-84

**■ Autos à vendre**

Peugeot 504, 4 portes «station», très propre, 3 000$. 843-7328, 274-1515. 04-09-84

**■ Autos à vendre**

Renault 30, 1979, automatique, air, tout équipé, 3 500$, 472-1532. 04-09-84

Buick Skylark LTD 1980, 2 portes, 6 cylindres, 63 000 km, propriétaire unique. FM-cassette, 6 pneus. Excellent état. 3 950$. Visites mardi: 277-6671. 05-09-84

ROULOTE MOTORISÉ «LEO-CRAFT» 26' 1984, toute neuve, 7 000 km. Particulier, 514-621-9064 (laisser messages sur répondeur). 04-09-84

Audi Quattro 1983, 33 000 km, 4 roues motrices, 3 différentiels, auto phénoménale, vente rapide à 39 000$, possibilité d'échante 514-821-9064. Laisser message sur répondeur. 04-09-84

Charger 74, excellente condition, Cedreic 481-3979. 04-09-84

**■ Bureaux à louer**

Bureaux à louer à l'heure, pour psychologues ou sexologues. Sur le plateau dans une clinique rénovée. Réserver maintenant pour forfait. 523-9627, 525-0248, 274-2213. 04-09-84

**■ Chalets à louer**

Sutton, femme propriétaire, désireuse de partager pour l'hiver grande maison de 5 c.c. avec 2 couples ou 4 femmes. Équipé, foyer, "BBQ" intérieur, 1 200$ chaque personne tout inclus. 482-4661, fins de semaine 1-583-2241. 04-09-84

Cantons de l'Est, Sutton, chalet d'hiver, 2 c.c., tout équipé, foyer, chauffage électrique, 6 mois 1 500 $ plus électricité, 482-4661, 481-2065, fin de semaine 1-583-2241. 04-09-84

Lac Achigan, meublé, 4 chambres à coucher, chauffage central zoné, terrain privé, bord de l'eau, 1er novembre au 30 avril, 2 000$, 1-563-2418, 738-2575. 04-09-84

**■ Chambres à louer**

8½ à partager, central, immédiatement. — 866-0283. 04-09-84

**■ Commerces à vendre**

Québec, restaurant, 100 000 couverts annuellement, secteur privilégié, investisseurs sérieux seulement, prix demandé 1 500 000 $. Recherche aussi PME, industrie, acheteurs sérieux. Guy D'Amours, Groupe Courtac. Bureau 418-659-2979 et résidence 418-648-1543. 04-09-84

**■ Condominiums à louer**

Outremont: condo 6½, en coin, soleil, impeccable, foyer 2 chambres. Octobre 84 825 $/mois. Louise valois 733-6681. Trust Général, courtier. 04-09-84

NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, 2 c.c., 2 s.b., piscine, 225 pieds plage, libre 2 septembre 84, 300$ U.S. /semaine (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 04-09-84

**■ Condominiums à vendre**

NAGS HEAD BEACH, Caroline du Nord, 2 c.c., près de plage, piscine, 270$ U.S./semaine à partir 28 août. (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 04-09-84

**■ Cours**

**■ Cours**

**MÉDECINE NATURELLE**

L'Association québécoise de la phytothérapie vous invite à vous inscrire à la session de septembre 84 aux cours de médecine naturelle diffusées à travers la province.

*La durée des cours est de 45 heures, 3 hres par cours, après-midi ou soir.*

La profession de phytothérapeute vous permet de connaître les plantes médicinales qui ont des valeurs curatives, d'être à l'écoute de votre corps, comprendre vos problèmes de santé et aider votre prochain.

***Pour plus d'informations:***

**Montréal 324-0474 — 381-8401 — 728-2029**
**Longueuil 651-8035**
**Laval 625-5166**

06-09 84

**■ Condominiums à vendre**

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près Boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage 84 500 $ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b.; très ensoleillé, garage 105 000 $. Visites libres, dimanche 11h à 15 hres. 4845 Hutchison, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. 04-09-84

Outremont: condo, rénovations superbes, de qualité, automne 84. Louise Valois 733-6681. Trust Général, courtier. 04-09-84

ST-LAMBERT. Aussi à louer, 2 c.c., garage, tennis, piscine, sauna, frais condo 116$/mois. Louise Duguay 679-3011 soc. Imm. Sélection Inc. courtier. 04-09-84

**■ Copropriétés à vendre**

Plateau Mt-Royal: choix de co-propriétés 5½-6½-7½, RDC 6½ rénové, vacant. P. Petrucci 342-1039. Trust Général, courtier. 04-09-84

**■ Cours**

Cours de piano pour débutants ou avancés. 733-7051. 06-09-84

Cours de piano individuels comprenants: technique, lecture, interprétation, théorie, solfège, dictée. Professeur qualifié (diplômés universitaires) expérimenté. 677-9606. 04-08-84

Ateliers d'antigymnastiques (méthode Bertherat) commençant la semaine du 10 septembre. Soirées d'informations gratuites le 29 août et le 5 septembre à 19h. Informations 845-3969. 04-08-84

COURS DE CONDITIONNEMENT physique en piscine. 10 septembre au 8 novembre, 1er cours gratuit. C.D.N., Centre-Ville, Montréal-Centre et Montréal-Est. Informations et inscriptions: Aquaphysique, 767-3146. 10-09-84

ANTIGYMNASTIQUE. (préalables de Thérèse Bertherat) gymnastique douce. L. Parent 273-1385, 12 cours/120 $ — 1¼ heures. Début 11 sept. 04-09-84

COURS de piano en musique classique ou semi-populaire pour degrés élémentaire ou intermédiaire. Proximité U de M. Après 20h. 738-8906. Après 10 heures: 486-1985. 04-09-84

Cours privés de piano et de solfège. Adultes de préférence. Renseignements: 331-0090. 04-09-84

Cours de flûte traversière, débutants, intermédiaires ou avancés. Bernard Montas 273-9342. 04-09-84

SÉMINAIRES d'automne. Lundi: yoga, mercredi: les arts de guérison, jeudi: stress et relaxation. 7 sem. 20h à 21h30, 55 $ chacun. Appelez dès maintenant 879-1516. Le Centre Yogaérobique, 1256 Bleury, #132. 17-9-84

**COURS DE PIANO**
Pour enfants 4-6 ans.
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
**COURS PRIVÉS,**
pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté.
**387-4490**

05-09-84

**■ Cours**

COURS INTENSIFS Annonceur à la Radio, Animateur à la Télévision et cours en Relation Publiques. 842-0050. 19-9-84

EN FORME! Aérobique, conditionnement, yoga. 10 cours — 40$/3 mois — 140$. Appelez aujourd'hui 879-1516. Le Centre Yogaérobique, 1256 Bleury, #132. 17-09-84

**THÉÂTRE**
**Cours de diction et initiation au théâtre:**
— Respiration
— Détente
— Interprétation
— Préparation pour auditions
— « Coaching »
**738-5790**

04-09-84

**COURS DE PIANO**
Professeur expérimenté, lauréate des conservatoires de France, spécialité débutants, cours accélérés pour adultes.
**934-0690** matin/soir

04-09-84

**■ Déménagement**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

**■ Divers**

11 vitrines avec cadrage en aluminium et 2 portes avec cadrage en aluminium pour un montant très raisonnable. Très bon état. Parfait pour un bungalow à la campagne. Appeler de 9h à 12h: 744-0157. 04-09-84

Table à dessins hydraulique, 60 à 38 pouces, lampe Luxo, rectangulaire, 2 néons, chaise de dessinateur, rembourrage brun, le tout 400 $, 276-2014. 04-09-84

TI-99/4A modules de jeux "cartridge", parsec/munch man. 744-1074. 04-09-84

RECHERCHE gouvernante pour 2 enfants, 9 et 12 ans, étudiante à U. de M. qui désire loger. 276-3701. 4-9-84

**■ Fermes à vendre**

FERME à vendre, maison centenaire rénovée, 107 acres. 521-4877. 4-9-84

**■ Gardiennes**

CHERCHE dame pour garder bébé 14 mois de 8h30 à 17h30, 5 jours/semaine, secteur N.D.G., références demandées, 453-8382. 4-9-84

WESTMOUNT, recherche gardienne avec expérience, pour enfants de 10 mois et 3 ans, 932-6801. 4-9-84

OUTREMONT. Recherche gardienne avec expérience, références, pour enfant de 8 mois. — 273-6737. 04-09-84

**■ Logements à partager**

ENSOLEILLÉ, 5½, Laurier ouest, meublé (sauf chambre), jeune femme autonome et sérieuse seulement, pour début septembre. 270-9649. 4-9-84

**■ Maisons de campagne à louer**

LAC GUINDON, luxueuse résidence, 4 c.c., foyers, saison hiver (7 mois), 1 200 $/mois, aussi bungalow, 3 c.c., foyer, 2 450 $ (7 mois), 1-224-4020. 4-9-84

LES ÉBOULEMENTS (Charlevoix) maison, 9 pièces, meublées, 6 chambres, 2 salles/bain, dans village, terrasse sur fleuve. De septembre à juin, près pistes ski fond et alpin, 250 $/mois, électricité — chauffage non compris. Tél.: (418) 635-2649 ou (514) 598-8399. 5-9-84

**■ Maisons de campagne à partager**

LAC ACHIGAN chalet joliment meublé, foyer, plage, tennis, 1-563-2367. 4-9-84

**■ Maisons de campagne à vendre**

OKA, 30 arpents en flanc de montagne, verger, boisé, grande maison selon plan d'architecte, vue imprenable, étang, bâtiment agricole. 40 minutes de la ville. 170 000 $. Vente privée. 479-6292. 4-9-84

AUTHENTIQUE manoir seigneurial (18e et 19e siècles), dépendances, classée monument historique, restaurée îles aux Grues, (Montmagny) chasse, 150 000 $. (514) 276-5738. 4-9-84

RAWDON, maison ouverte, 4493 Colombe près Montcalm, samedi, dimanche et lundi, midi à 17 hres ou sur rendez-vous 1-834-6197. Grande maison, construction 1980, peut servir comme duplex, 6 c.c., 2 entrées, terrain double, qualité supérieure des matériaux, beaucoup d'extras. Occupation immédiate. Myszka Palikoski 488-0349 ou 483-6400. RE/MAX N.D.G. courtier. 4-9-84

**■ Offres d'emplois**

JE CHERCHE un professeur de nage synchronisée pour maison privée (pour aller à Ville Lorraine) 621-9064. 4-9-84

SECRÉTAIRE juridique avec expérience en droit civil, commercial et administratif de bureau, communiquer avec M. Charbonneau, 288-4241. 4-9-84

CHERCHE femme 18-30 ans célibataire, esprit d'initiative pour s'occuper enfant 15 mois, 3 à 5 jours/semaine. Travaux ménagers légers, atmosphère agréable, quartier Outremont. Horaires et gages à discuter. Appeler entre 9h et midi, 272-8649. 4-9-84

MÉNAGÈRE mature, s'occuper de la maison, doit loger, références, 484-3489. 4-9-84

Téléphoniste/réceptionniste bilingue, ayant 5 ans d'expérience, faisant dactylo. 844-3077. 04-09-84

Secrétaire légale, bilingue, ayant 10 ans minimum d'expérience dans le domaine matrimonial. 844-3077. 04-09-84

TRAITEMENTS DE TEXTES: manuscrits de tous genres: thèses, publications, colloques, c.v., devis, bilans, lettres circulaires, etc. Anne-Marie 287-1082. 4-9-84

PROFESSIONNEL européen avec potentiel débordant cherche employeur dynamiquement intelligent, ici ou à l'étranger. 481-4472. 4-9-84

COURS DE MATHÉMATIQUES, leçons privées à domicile, professeur qualifié, niveau primaire, secondaire, collégial, demander M. Bessette 273-0787. 8-9-84

**■ Offres de services**

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

**■ On demande**

MERCEDES 6.9. Je serais acheteur pour un modèle Mercedes, 1979, modèle 6.9, laisser message à 621-9064. 08-09-84

**■ Propriétés à louer**

St-Antoine Richelieu, 30 minutes de Montréal, canadienne 3 lucarnes, construction 1980, 9 grandes pièces, 20 000 pieds de terrains, garage double, 120 000$, 677-6070 ou 1-787-2139. Demander Gilles. 04-09-84

NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bâtie sur le canal, 2 pas de la mer, 3 c.c., 2 s.b., (8 personnes) 500 $ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 $. (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 4-8-84

**■ Propriétés à vendre**

**TRUST GÉNÉRAL**
**Centre-Ville:** 3 condos dans sixplex rénové, sauna, idéal jeunes professionnels. **Louise Valois: 733-6681**
**Outremont:** 3ème, 2ème, immense, plein soleil, en excellent état. 55 000$ 60 000$. **L. Valois: 733-6681**

04-09-84

À STE-AGATHE SUD, chalet suisse, cèdre intérieur/extérieur, 24 pieds x 24 pieds, sur terrain paysagé 15 000 pi. c., 4 c.c., 2 salles de bains, excellente condition, coin tranquille, 819-326-4482. 4-9-84

25 minutes de Montréal, magnifique maison de pierres, bord du Richelieu, piscine intérieure, 3 foyers, 3 salles de bains, sauna, 285 000$. Faut voir, 658-8770. 05-09-84

CANDIAC, Parc Laurier, 15 min. de Montréal «résidence pour mieux vivre», directeur du constructeur, corvée habitation 9½/3 ans, 3 c.c., 1 s.b. complète, 2 «powder room», foyer, garage, 1660 p.c. habitables, face école et parc d'amusement. 659-6476. 04-09-84

ST-GRÉGOIRE. Aussi à louer, 30 min. de Montréal, cottage style victorien, 4 c.c., foyer, 5 bâtiments, 5 arpents. Louise Duguay 679-3011. Soc. Imm. Sélection Inc. courtier. 4-9-84

N.D.G. duplex (5½, 7½), entièrement rénové. Foyers français, bas libre, décoration professionnelle récente, jardin privé. Garages, accessoires électriques (1 an) inclus, 133 000$. Sans agent 481-5062. 04-09-84

Magnifique maison unique à vendre avec piscine intérieure, 4 c.c., salon 20 x 40, air climatisé central, garage pour 4 voitures. — 351-0622. 04-09-84

St-Sauveur des Monts, 21 rue Chartier. Magnifique résidence de 9 pièces, près pentes de ski, 6 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces finies au sous-sol, foyer en pierre, sauna, terrain 9 000 p.c., en parfaite état. — 270-5608. 04-09-84

Quartier St-Louis, propriétaire occupant vend 2 x 4½ dans triplex, entièrement rénovés par architecte. Insonorisation, isolation exceptionnelles, grande cour, 42 000$ — 38 000$. — 271-0758 — 271-4152. 04-08-84

Copropriété, haut de duplex, 6½, vieux Rosemont, impeccable, 45 000$, 728-3864, 464-4511. 04-09-84

AHUNTSIC, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, près parc, église. 4 c.c., foyer, cellier, plusieurs extras. Rabais de 20 000$. Aubaine 169 000$. Urgent transfert. 381-6995. 04-09-84

OUTREMONT, cottage semi-détaché, luxueux 8 pièces, garage, 1 400$/mois non-chauffé. Jour: 849-9471, soir: 327-1436. 04-09-84

Vieux Montréal, condo. 1300 pi.ca., luxueux, 2 salles de bains, poutres, briques, sur jardin, réduit, 81 900$, 845-8633. 04-09-84

Outremont: Antonine-Maillet, cottage 5 c.c., foyer, jardin, près parc Joyce. Micheline Trudeau, 731-4338. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 04-09-84

Outremont rue Stuart, duplex copropriété, rez-de-chaussée avec sous-sol, 10 pièces, jardin, garage, libre immédiatement, prix 95 000$. 271-6308, 272-1662. 04-09-84

OUTREMONT: Près parc — cottage rénové, 4 ch. chauffage électrique, boiseries, jardin, garage. Denyse Royer 735-2681, 277-1864. TRUST ROYAL, courtier. 04-09-84

Outremont: cottage 7 pièces, foyer, boiseries, 1½ salle de bains, chauffage électrique, garage. Prix discutable. Jean Poissant: 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 04-09-84

CARRÉ St-Louis; Cottage ancien 1891 près du Carré 92 000$. demander M. Philippe, 651-5300. MONTRÉAL TRUST, courtier. 04-09-84

DORVAL, sud-est, bungalow détaché 6 pièces, sous-sol fini, grand jardin, en très bon état. Près transports et Centre d'achats. Une vrai aubaine, 286 Mimosa, Myszka Palikoski 488-0349 ou 483-6400 RE/MAX N.D.G. courtier. 04-09-84

VAL-DES-ARBRES: cottage moderne 1981, intérieur luxueux, secteur recherché. Diane Kolbe 667-3333, 661-5895 TRUST GÉNÉRAL, courtier. 04-09-84

**■ Voyages**

Expédition Sahara — Afrique Noire. Participation 8 à 22 semaines, hiver 84-85. Départ de Bruxelles. — 527-6461. 11-09-84

# Ce que vous devez savoir avant de voter le 4 sept.

## La différence entre

## les libéraux et les conservateurs

**1.**

**Les jeunes** doivent savoir qu'un gouvernement libéral créera :
le programme **PREMIÈRE CHANCE** qui permettra, chaque année, à 100 000 jeunes de décrocher un premier emploi ;
le programme **JEUNES ENTREPRENEURS** qui encouragera les jeunes de moins de 30 ans à lancer leur propre entreprise ;
un programme de retraite anticipée **volontaire** afin de libérer des emplois pour les jeunes.

**1.**

**Les jeunes** doivent savoir que le programme du parti conservateur se contente de vagues promesses :
«. . . une (éventuelle) conférence fédérale-provinciale sur la question du chômage des jeunes.» (**Les Affaires**, le 25 août 1984.) ;
le parti conservateur n'a trouvé rien de mieux que de vouloir utiliser les fonds de l'assurance-chômage pour la formation des jeunes en entreprise.

**2.**

**Les femmes** doivent savoir que le gouvernement libéral :
créera une **allocation-logement de 100,00 $ par mois** pour les femmes seules, soutien de famille, qui sont dans le besoin ;
a consacré, dans la Constitution, l'égalité des droits de l'homme et de la femme ;
s'assurera que les femmes obtiennent enfin un salaire égal pour un travail de valeur égale.

**2.**

**Les femmes** doivent savoir que :
Brian Mulroney n'a jamais posé une seule question en Chambre sur la condition féminine ;
74% des délégués conservateurs, à leur congrès national de 1982, étaient contre l'action positive pour les femmes ;
75% étaient contre l'augmentation des subventions aux garderies ;
62% voulaient couper dans les fonds consacrés aux allocations familiales.

**3.**

**Les personnes âgées** doivent savoir que le gouvernement libéral :
a augmenté de 50,00 $ le supplément de revenu garanti en 1984 ;
à compter du 1er avril 1985, rendra éligibles au supplément du **revenu garanti,** les personnes de 64 ans ;
malgré l'opposition des gouvernements provinciaux conservateurs, a fait passer une loi pour que les soins de santé au Canada demeurent gratuits.

**3.**

**Les personnes âgées** doivent savoir que :
lors du congrès du parti conservateur, au printemps 1982, «on a vu qu'une majorité (de conservateurs) étaient contre le développement des programmes sociaux.» (**La Presse**, le 25 août, 1984.) ;
«Avec les conservateurs, mieux vaut n'être ni vieux, ni malade, ni pauvre. . .» (Pierre Elliott Trudeau, Chambre des Communes, décembre 1983.) ;
la population du Québec doit se méfier des véritables intentions des conservateurs au sujet de l'universalité des programmes sociaux.

**4.**

**Les travailleurs** doivent savoir que le gouvernement libéral :
veut accentuer le rôle de la PME comme principal créateur d'emploi ;
simplifiera la loi de l'impôt pour les PME et leur permettra une épargne de taxe de 150 millions $ ;
créera un guichet unique, PME CANADA, pour mieux appuyer les efforts des petits entrepreneurs canadiens.

**4.**

**Les travailleurs** doivent savoir que :
le journal Globe & Mail estime à 17,6 milliards sur 4 ans les promesses des conservateurs ;
le catalogue des 338 promesses de Mulroney, c'est dans nos poches, avec nos taxes augmentées qu'il faudra le payer ;
«Les promesses vont augmenter les dépenses et le déficit. Avec le ralentissement économique qui semble venir, ça sera peut-être la catastrophe.» (Laurent Thibault, vice-président, Association des manufacturiers canadiens, **Les Affaires,** le 25 août 1984.)

**5.**

**Les Québécoises et les Québécois** doivent savoir que le gouvernement libéral :
a toujours été le champion des droits du Québec au Canada ;
a alloué 39% **des dépenses** du programme de relance économique du budget Lalonde **au Québec** ;
aide des compagnies comme Bombardier, Pratt & Whitney, Canadair et Spar Aviation qui créent des milliers d'emplois au Québec ;
grâce à sa volonté de paix, fait jouir le Canada d'une réputation internationale enviée.

**5.**

**Les Québécoises et les Québécois** doivent savoir que :
«Au Parlement, les conservateurs les plus vocaux» se sont fait connaître. . . (par la) résistance au bilinguisme comme à tout ce qui évoque, de près ou de loin, l'influence française. . .»
(**La Presse**, le samedi 25 août 1984.);
les Stevens, Mackenzie, Wilson, Stewart et autres conservateurs se sont toujours opposés aux subventions favorisant les compagnies québécoises ;
le seul programme de paix des Conservateurs consiste à monter au Canada une succursale de la machine de guerre des américains.

## Les réalisations libérales ou les promesses conservatrices?

# ON VOTE LIBÉRAL

Autorisé par Paul Bilodeau, agent enregistré du Parti libéral du Canada (Québec)

# LE VIEUX-MONTRÉAL REVISITÉ

## Où donc commence la nostalgie de la ville perdue ?



John Young sur son socle tourne-t-il le dos au passé . . .



. . . au présent que symbolisent ces parcomètres, alignés comme des gendarmes, place d'Youville . . .

PIERRE LACERTE

ON VIENT de m'apprendre que je suis atteint d'un mal insidieux et incurable. Au Québec, ce dérèglement porte le nom de syndrome de Mirabel. Comment je me sens ? Eh bien ! à peine le Boeing s'élève-t-il au-dessus de Sainte-Scolastique que ma sensibilité s'aiguise et je recouvre soudainement l'usage des couleurs. La simple vue de quelques génisses broutant sous l'aile du réacté suffit à me faire glousser des ho ! et des hi ! d'émerveillement. Mais dès que j'ai le malheur de remettre les pieds sur cette terre contestée, le nerf optique me fait à nouveau faux bond et c'est somnambule que je déambule dans la métropole en noir et blanc. Comme plusieurs d'entre vous, je souffre de la cyclothymie du bourlingueur.

Parlez-moi de Borobodur en banlieue de Djogjakarta, de la pagode de Shwe-Dagon à Rangoon, du village perdu du Manibhanjang à la frontière du Sikkim et du Bhûtan et mes souvenirs refont surface, indélébiles. Mais ne vous avisez surtout pas de me questionner sur la maison du Calvet de la rue Saint-Paul, sur les entrepôts des soeurs hospitalières de Saint-Joseph, rue des Brésoles, ou encore sur les écuries d'Youville qui longent la place du même nom, car vous aurez tôt fait de me perdre.

Voilà une éternité que je n'avais pas fait une razzia dans le Vieux-Montréal. Ou plutôt si. J'ai souvent suivi la marée de touristes qui font le tour de la colonne Nelson comme des disciples de Mahomet à La Mecque, mais les bousculades sur la rue Saint-Amable me rendaient amnésique. Et c'était chaque fois à recommencer.

Il y a quelques semaines, j'ai décidé de combattre la maladie en m'imprégnant du charme de la vieille et noble ville qui m'a adopté voilà quelques années déjà. C'est sur place Royale que débuterait ma randonnée puisque je mis la main sur une photographie fort attrayante de ce square que je découvrais truffé de beaux feuillus et ceinturé d'une clôture basse. Je ne me souvenais même plus d'avoir vu cet endroit le long de la rue de la Commune.

J'en étais à mon troisième aller-retour sur la rue de la Commune et toujours pas de trace de ce square fabuleur. Une place publique, ça ne disparaît tout de même pas comme ça, non ?

Du côté sud : la piste cyclable qui rejoint le canal Lachine, la voie ferrée qui a survécu au Grand Tronc, les gars de l'Hydro qui enfouissent les lignes électriques sous les quais du port, les vieux hangars qui tombent sous le pic des démolisseurs et d'horribles chapiteaux de simili-vinyle érigés supposément pour attirer les foules dans le vieux port.

Du côté nord : l'édifice des Commissaires du port occupé par une entreprise chinoise rappelle étrangement Shanghaï. On y voit également les entrepôts des soeurs grises reconvertis par Xerox, la fontaine dédiée à John Young sur l'emplacement même où Maisonneuve construisit son premier fort en 1642, une rangée d'anciens commerces délabrés, un Giorgio venu s'établir dans un entrepôt érigé en 1822, un Swensen's (tourisme oblige !), la trop courue place Jacques-Cartier où une bande de musiciens réussissait à me vendre l'air de *Trois Petites Notes*, l'ancien marché Bonsecours, et pour finir en bon Québécois, pourquoi pas la taverne MJ avec son balcon-minaret au coin des rues Berri et de la Friponne.

Puis, on finit par m'indiquer un petit terrain anonyme devant l'édifice rénové de l'ancienne douane. Un carré de sable à mi-chemin entre une mauvaise plage d'Angleterre et une carrière de ciment. Stationnement anarchique où le pissenlit capitule et cède sa place aux canettes de *coke* écrasées. Le choc. Mes arbres, ma fontaine, mon parc . . . Que diable s'est-il passé ?

Cent-quatorze ans. Il s'est passé 114 ans entre le moment où fut tiré le cliché et mon intérêt soudain et tardif pour le square disparu. Va pour le square, mais la rivière Saint-Pierre, elle ? On l'a comblée au siècle dernier. Elle loge désormais sous le 360 McGill. L'ancien marché Sainte-Anne qui avait jeté ses assises sur son lit a dû, à son tour, céder le pas à la place d'Youville que le progrès vint également remodeler en un terrain de stationnement propre où s'alignent de beaux parcomètres tout neufs. Et le comble, même le fleuve, notre fierté qui courait jusqu'au milieu de la rue de la Commune, eh bien ! il s'est vu obligé de battre en retraite.

Mon père me l'avait pourtant bien dit : « Le temps n'arrange guère les choses. » Finie l'époque des tramways à chevaux qui sillonnaient la rue Notre-Dame. Les trottoirs de bois et l'éclairage au gaz le long des avenues sont disparus. Les laitiers, livreurs de glace et guenilloux qui empruntaient les portes cochères ont été inhumés et on n'entend plus les cloches et les criées des vendeurs ambulants qui faisaient la pratique du négoce à même la rue et les places du marché.

Quand j'y repense, ça me donne le cafard. Mais je me souviens que mon père disait aussi qu'il ne servait à rien de regretter. Et au fond, il a raison. Car dites moi . . . Comment arrêter un point de départ pour la nostalgie ? Que faut-il pleurer ? Le temps où la tour de la Bourse était un champ de patates, une belle forêt giboyeuse ou un marécage grouillant de brontosaures s'arrachant les restes de l'ancêtre de l'*homo montréalus* ?

Ainsi, puisqu'il m'est impossible de remonter jusqu'au magma de la création, je prends donc mon parti de vivre le présent. Et me voici maintenant faisant l'éloge de Claude Gagnon, l'architecte qui a tant et si bien bercé les pierres des entrepôts des soeurs hospitalières de Saint-Joseph qu'elles se sont endormies pour se réveiller au coeur du cours Le-Royer avec des airs vénitiens.

Vive le présent ! Et je jubile en apprenant que les écuries d'Youville hébergent désormais un Gibby's, que Murray's prospère dans l'édifice plus que centenaire du 455, rue Saint-Pierre et que McDonald's draine la population estivale dans son établissement à la hauteur de Saint-Laurent et Notre-Dame. Oui, oui . . . Vive McDonald's, car à *junk* égal, je préfère encore un gros *Big Mac* graisseux aux fournées de reproductions insipides vendues en vrac sur la triste rue Saint-Amable.

Et pour bien faire, faudrait éliminer les dernières vieilles picouilles qui traînent encore du sabot sur l'asphalte. Mais ça, quelqu'un y a pensé avant moi. Quelle brillante idée que de leur faire *sniffer* le diesel des autocars touristiques stationnés en double devant la basilique Notre-Dame ! Je n'aurais pas trouvé mieux. Et vive le présent !

# La Cité du cinéma dans le Vieux-Port : . . . mais à quelles conditions ?

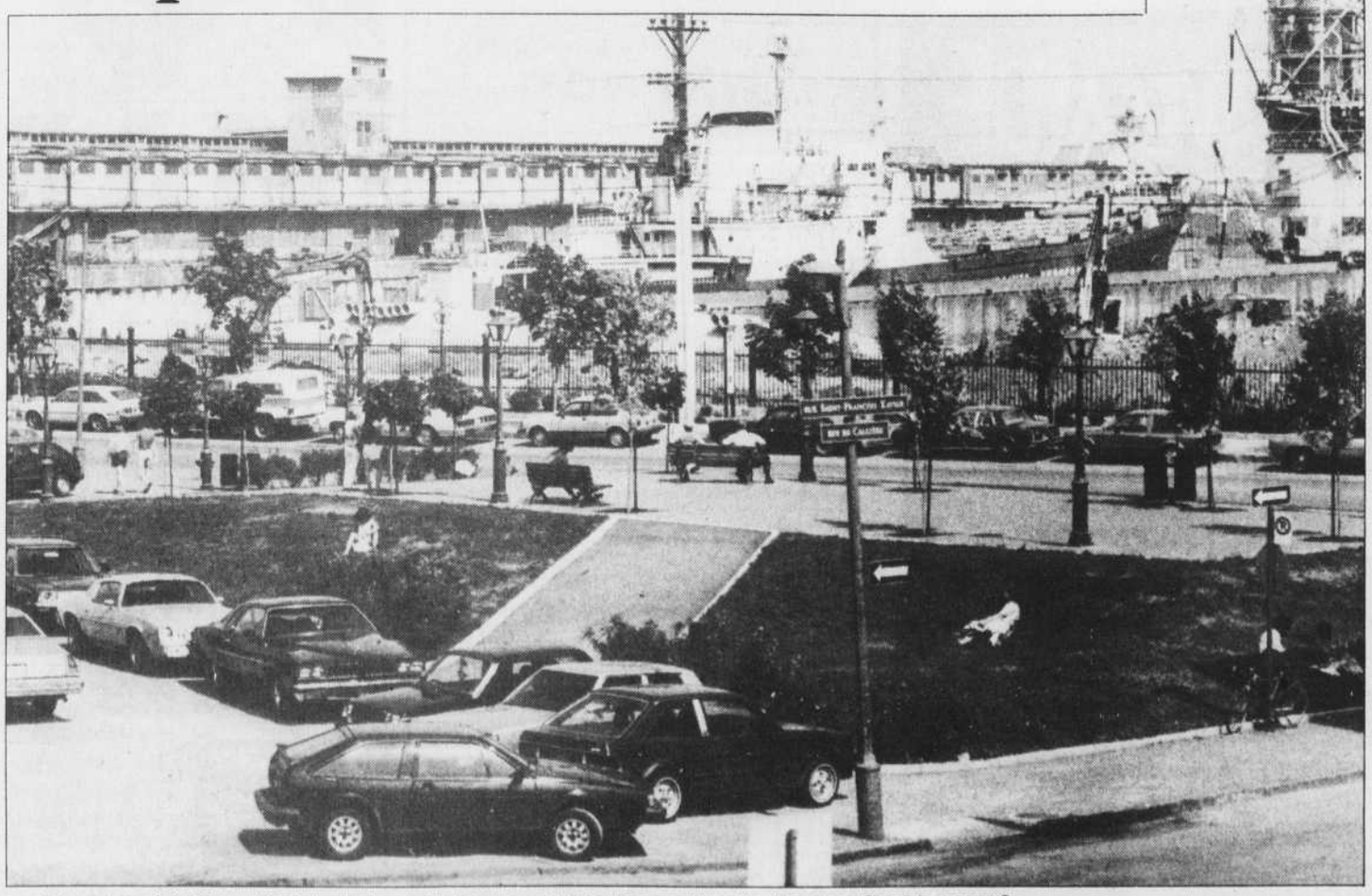
JEAN-CLAUDE MARSAN

ON ANNONÇAIT dernièrement qu'une cité internationale du cinéma serait développée dans le Vieux-Port de Montréal, sur le quai King-Edward, au pied du boulevard Saint-Laurent. On en parle depuis 1979; au début, cette Cité devait occuper une grande partie du Vieux-Port. Aujourd'hui, il s'agit d'un investissement de $ 36 millions, donc d'un centre de production cinématographique plutôt modeste.

Il y a cent ans, c'est l'industrie de manutention et d'entreposage qui se développait sur ce site. Maintenant que cette industrie s'est déplacée vers des lieux plus propices en aval, il est réconfortant de voir que Montréal a la capacité d'en générer de nouvelles pour occuper ces lieux déserts.

Mais il y a cent ans, on ne se posait pas les questions de qualité de vie que l'on se pose aujourd'hui. À l'époque, le développement industriel primait sur les autres valeurs, même sur les sites les plus prestigieux. Ainsi en fut-il du développement du port : on a remblayé les berges, construit des quais, érigé des entrepôts et des silos à grains, élevé graduellement, solidement, une muraille de pierre, de fer et de béton qui a coupé pendant un siècle les Montréalais de leur fleuve.

Depuis sept ans, le gouvernement fédéral poursuit, avec plus ou moins de cohérence, une politique d'ouverture d'une fenêtre sur le fleuve et d'accessibilité de la population au Vieux-Port. Cette politique n'est pas nécessairement incompatible avec le développement, sur un des quais, d'une Cité du cinéma. Mais il est troublant de constater que ce développement est annoncé avant même que ne soit complété pour ce secteur un plan directeur susceptible de déterminer les occupations du sol souhaitables et les critères de leur implantation.



. . . où entrevoit-il déjà la Cité du cinéma lui bloquer, une fois de plus, l'accès visuel au Saint-Laurent ?

(Photos : Jacques Grenier/LE DEVOIR)

Le problème avec ce genre de Cité est que, malgré son nom, elle s'avère un complexe plutôt fermé au public. Il est bien terminé ce temps de Hollywood où l'on construisait des villes entières en studios, au grand intérêt des visiteurs. Aujourd'hui, seulement un faible pourcentage des productions est réalisé dans les studios : pour le reste, on cherche à réduire les coûts en recourant aux décors de la vie réelle. Dans cette optique, Montréal offre beaucoup, tant en paysages naturels (que l'on songe au fleuve) qu'en paysages urbains (le pont Jacques-Cartier, le Vieux-Montréal, etc.). Ainsi, le cinéaste italien Sergio Leone a trouvé dans le Vieux-Montréal les décors de New York des années 1930 pour son film *Il était une fois l'Amérique*.

Sur la jetée King-Edward, on trouvera un complexe logeant un centre de communications et d'information, des services de pré- et de post-production, un grand studio et quelques éléments périphériques ouverts au public. Le tout risque donc d'avoir l'aspect même des entrepôts qui y existaient auparavant, et que l'on a démolis pour libérer l'espace et la vue sur le fleuve.

Par contre, du point de vue du fonctionnement d'une telle industrie, on ne peut nier que le lieu est propice à son implantation. Il est, en effet, accessible par les moyens publics et privés de trans-

Suite à la page 34

## HUMEURS



(Photo : Jacques Grenier/LE DEVOIR.)

# Non-fumeurs s'abstenir

NATHALIE PETROWSKI

J'AI un aveu à faire. Une grande nouvelle à annoncer. Après m'être durement battue avec moi-même en écrasant héroïquement, et avec un léger pincement au poumon, cigarette sur cigarette; après avoir rêvé à de gros nuages noirs et nicotinés pesant comme un lourd couvercle sur ma tête enflammée; après avoir rongé mes freins et mes ongles jusqu'au sang, en résistant à la terrible tentation, j'ai enfin commencé à fumer.

Ce n'était pas trop tôt. Il y avait 30 ans que j'attendais le grand jour. J'avais beau m'entêter, faire preuve de la meilleure volonté, prendre un air fatal à la Greta Garbo en allumant une cigarette et en manquant m'étouffer sans élégance tout de suite après, rien n'y faisait. Je n'arrivais pas à commencer à fumer. La cigarette refoulait de honte à la seule vue de ma personne et j'étais systématiquement recalée à l'examen d'entrée.

Autour de moi, le monde en général, et mes collègues en particulier, fumaient comme des locomotives à charbon, m'excluant d'un revers dédaigneux de leur enfer privé. De gros champignons pollueurs bourdonnaient au-dessus de moi, aguichant mes poumons trop roses, défiant mes bouts de doigts trop blancs. J'avais l'impression que la cigarette était une clé pour entrer de plain-pied dans la névrose adulte et que cette clé m'était refusée sans raison.

À 12 ans, j'ai bien essayé de provoquer mes parents en fumant une fatidique cigarette, en cachette sur le balcon. Je fus prise en flagrant délit et punie sur-le-champ alors que mon père m'offrit gracieusement son paquet au complet. « Tu veux fumer ? demanda-t-il d'un air sadique. Eh bien fume !. » L'invitation me renvoya à la perversité de mon esprit de contradiction. À quoi cela servait-il de fumer avec la bénédiction de ses parents ? Il va sans dire que j'ai arrêté immédiatement.

Il y a d'ailleurs un rapport tordu entre cette interdiction ratée et le fait que je prenne aujourd'hui un immense plaisir à fumer au nez des non-fumeurs qui sont maintenant légion. Leurs petites pancartes répressives sont des incitations à la violence sociale. Elles ont proliféré autant dans les hôpitaux, les garderies, les ascenseurs, les avions, les autobus que dans les tristes restaurants végétariens et les taxis dépressifs où pendouillent des vierges en plastique et des crucifix en carton. Leur X menaçant me fait saliver de conditionnement.

Depuis que j'ai commencé à fumer, j'ai développé une saine hargne à l'endroit de ces puritains qui refusent de poser le dernier geste social porteur de subversion. J'ai compris que les non-fumeurs sont des terroristes déguisés en confesseurs, qui nous culpabilisent injustement avec leurs grands principes de santé, de mieux-être et de moralité. À cause d'eux, fumer est devenu une tare sociale, un péché mortel et collectif, passible d'emprisonnement au pavillon des pestiférés et des cancéreux.

Tous ceux qui ont su s'affranchir de la cigarette affichent le même air de suffisance, comme des vétérans aguerris qui reviennent de la guerre perdue avec la certitude d'avoir déjoué l'ennemi. Ne se rendent-ils pas compte que fumer est le seul sport digne et noble qu'il nous reste ? Que de grandes oeuvres littéraires et philosophiques ont été écrites sous l'influence de la cigarette ? Que des chefs d'État n'ont pas pesé sur le bouton rouge parce que leur paquet était vide et qu'il était d'une urgence nationale qu'ils s'en procurent un autre avant de faire sauter la planète ?

N'ont-ils pas remarqué que l'absence de gratification orale rend les non-fumeurs irascibles, irritables et nerveux, toujours de mauvaise humeur ? Les fumeurs, pendant ce temps, ne font pas de bruit, ne dérangent personne et se détruisent très sereinement sous un ciel coussiné de fumée. Mieux encore : les fumeurs sont les seuls qui savent encore vivre dangereusement, au bord du précipice d'une tablette de marchand de tabac.

Les fumeurs ont le romantisme des condamnés à mort respirant une dernière fois l'air raréfié de la société qui les envoie au bûcher. Ils fument leurs idées, leurs illusions, leur vie, et celle-ci grésille au bout d'une cigarette qu'ils brûlent par les deux extrémités.

Pour une seule cigarette, ils sont prêts à passer par tous les tourments et à connaître le manque lorsque le dépanneur est fermé; la déception lorsque leur sorte est épuisée; la cruauté mentale lorsqu'ils tentent vainement d'écraser, et, finalement, l'extase à chaque fois qu'ils frottent une allumette ou braquent un briquet sur le fruit défendu.

Pourquoi les persécuter et en faire une minorité opprimée par la mauvaise conscience de la majorité ? Pourquoi s'acharner contre eux ? Les fumeurs n'ont fait de mal à personne. Ils ne polluent pas plus l'environnement que les usines, les autos, les aérosols, les incinérateurs et les *barbecues*.

Il faut sérieusement songer à les réhabiliter et à en faire des citoyens honnêtes et honorables. Leurs droits ont été bafoués. Ils ne peuvent plus aller nulle part sans être constamment rappelés à l'ordre et traités comme des minables ou des demeurés. Il faut défendre leur cause. Et leur cause me tient d'autant plus à coeur que j'attends leur acquittement pour régler mes contradictions et enfin arrêter de fumer . . .

# TOURISME

# PARIS À VOL... DE MOUCHE

MONIQUE NUYTEMANS

À Paris les choses à voir, à faire, à ressentir sont tellement nombreuses qu'on ne semble jamais avoir le temps d'y faire des visites strictement « touristiques », occupé qu'on est à faire des découvertes que les touristes normaux ne font pas ! Soit pour être différent, ou parce qu'on est blasé, peut-être même un tantinet snob. Si bien qu'on peut fort bien avoir été à Paris cinq fois, dix fois, vingt fois, sans jamais être monté sur la tour Eiffel, sans jamais s'être promené à bord d'un bateau-mouche*.

C'est mon cas. Et je dois avouer que l'excursion à bord d'un bateau-mouche, ce soir de mai quand les marronniers étaient en fleurs et que le soleil s'assoupissait sur l'île Saint-Louis, m'a enchantée.

Le bateau-mouche, enrobé de *plexiglas*, attend ses passagers au quai du pont de l'Alma. Pour avoir déjà connu l'expérience d'une « croisière » sur la Tamise en une cruelle journée pluvieuse d'octobre, je m'attendais à faire une balade inconfortable sur un banc de bois, à écouter un commentateur touristique, beuglant dans un micro sous chaque pont de la Seine, devant chaque monument historique.

Surprise ! Pas de commentaires, mais un accordéoniste qui attaque un air de java. Et conduite par un maître d'hôtel, me voici attablée comme dans un grand restaurant avec, pour fond de scène, toute la ville de Paris. Le mousseux m'attendait dans son seau à glace, la chandelle allumée sur une nappe impeccable me clamait sa bienvenue à bord.

Un garçon, vêtu en matelot, verse de la liqueur de cassis dans ma flûte de champagne, ouvre la bouteille de mousseux, et hop ! voilà le kir qui annonce le départ.

Il est 20 heures 30. Le temps est au beau fixe. Paris est en fête. Mon coeur aussi. On vogue sous le pont de la Conférence, puis sous le plus beau pont de Paris, le pont Alexandre-III. Il ouvre la voie triomphale vers la place de la Concorde et les Champs-Élysées.

Le garçon passe avec du foie gras arrosé de sauterne. Tout en dégustant ce délice de Strasbourg, j'admire le pont Alexandre-III sur lequel je me suis si souvent promenée. Je me rappelle vaguement qu'il fut inauguré en 1900, mais en dépit de son âge relativement jeune (pour un pont ...), il est superbement baroque, avec ses angelots et ses guirlandes, ses lampadaires haute-époque.

Du côté de la rive gauche, j'aperçois le Quai-d'Orsay. C'est l'hôtel des Affaires étrangères, où bat fréquemment le pavillon national d'une personnalité étrangère en visite à Paris.

En face, je remarque le Grand et le Petit Palais qui abritent régulièrement des expositions temporaires. En mai dernier, les deux palais étaient adorablement encadrés de rhododendrons pourpres, d'azalées saumon et de cerisiers roses.

Arrive le plat de résistance : un chateaubriand bouquetière couronné d'un Saint-Émilion. Le steak est tendre, le vin est bon. En fait, en France, il est rare qu'on serve du mauvais vin. On n'oserait jamais : il y aurait une deuxième révolution ! Et justement, voici le pont de la Concorde qui, si mes souvenirs sont bons, fut construit avec les pierres de la Bastille.

D'où je suis installée, dans le lit de la Seine, le dôme des Invalides m'est à peine perceptible. Je me souviens que quand j'avais dix, ans papa m'y emmena voir le tombeau de Napoléon. Il neigeait, j'avais froid, j'étais triste.

Côté rive gauche, nous croisons la Grenouillère (aujourd'hui piscine Deligny) instaurée par Louis-Philippe comme école de natation. Nous approchons cette fois du pont Royal et de la rue du Bac. Ce pont fut offert aux Parisiens par Louis XVI, à l'endroit même où, autrefois, un passeur d'eau faisait la navette. Et voilà pourquoi la rue s'appelle rue du Bac.

Face au musée du Louvre s'étend le quai Voltaire, ainsi nommé parce que c'est ici que le célèbre auteur et ... détracteur de nos quelques arpents de neige, trouva la mort. Le quai fut également habité par Charles Baudelaire, Richard Wagner et Oscar Wilde.

Doucement le soir descend dans le ciel de Paris. On approche de l'endroit le plus large de la Seine : 263 mètres au coeur même du vieux Paris. C'est la Sainte Chapelle qui se profile, tandis que nous voguons sous le pont des Arts et sous le pont Neuf.

La Lune se lève. Il fait presque nuit. Sur le bateau-mouche, l'accordéoniste est muet. Seules les bougies frémissent. Nous voici devant Notre-Dame de Paris. C'est cette vue, à partir de la Seine, qui fut l'angle de vision rêvé par le maître d'oeuvre et par la tradition.

À ce moment précis, les matelots font leur entrée triomphale avec une omelette norvégienne auréolée de feux d'artifice. Quelle parfaite mise en scène, quelle coïncidence esthétique voulue ! Le champagne est de circonstance. Le bateau s'arrête, afin que notre vision se fixe sur Notre-Dame. Il a raison. Jamais je ne l'oublierai : Paris, la Seine, en mai, Notre-Dame, les marronniers en fleurs ... Les a-t-on assez chantés ! Trop peut-être ? Mais chaque touriste qui les découvre pour la première fois, ou pour la vingtième, le fait pour lui-même — à chaque fois — et les rechante à nouveau, comme une vieille rengaine dont le refrain usé accroche et arrache peut-être une larme furtive.

La cathédrale de Notre-Dame fut construite en 1160. Louis XIV voulut la détruire pour en faire une à son goût. La Révolution la mutila. Elle fut ensuite vendue pour en faire un dépôt de vin. Puis elle resta abandonnée. Napoléon y fut couronné, mais uniquement dans les tentures. Vint alors Viollet-le-Duc, le sauveteur de la cathédrale chantée par Charles Péguy.

Le bateau remonte le courant et nous nous trouvons entre l'île Saint-Louis et les *pinardiers* de la rive gauche. *Pinardiers* est une appellation inventée par les Parisiens pour qualifier ces barges qui remontent de Rouen et approvisionnent Paris de « pinard », ce gros rouge qui tache ...

Tout en dégustant mon omelette flambée, je remarque que nous voguons devant le jardin des Plantes. Pas une brise ne fait frémir les fleurs des marronniers, qu'on devine tantôt roses, tantôt blanches. Nous passons par le quartier du Marais avec ses belles maisons des XVIIe et XVIIIe siècles. Ici je me fais la promesse d'aller dès demain — à pied — revoir la superbe place des Vosges et la maison de Victor Hugo. Et vu que je serai dans le quartier, pourquoi ne pousserais-je pas une pointe jusqu'au Centre Pompidou ? Ensuite je traverserai la rue Saint-Denis et j'irai redécouvrir le « trou » des Halles. Pas si laid qu'on le dit. Je me rappelle même y avoir découvert un bijou de sculpture en granit rose qui en fait, à mon humble avis, le plus beau « trou » de Paris.

Voici l'hôtel de ville de Paris et la place de Grève. Cette place sanglante où eurent lieu tant de carnages et tant de supplices. Autrefois, elle descendait en pente douce vers la Seine, de là son nom. Par « grève » il faut comprendre « plage ».

Sous le pont du Carrousel, nous sommes en vue de la place de la Concorde avec son obélisque de Louqsor qui date du VIIIe siècle avant Jésus-Christ et ses célèbres fontaines jumelles. À la droite de la place : le jardin des Tuileries avec, d'un côté, l'Orangerie et de l'autre, le musée du Jeu de paume. Leur faisant face est la « forêt » des Champs-Élysées où, du temps de Louis XIV, on chassait à courre !

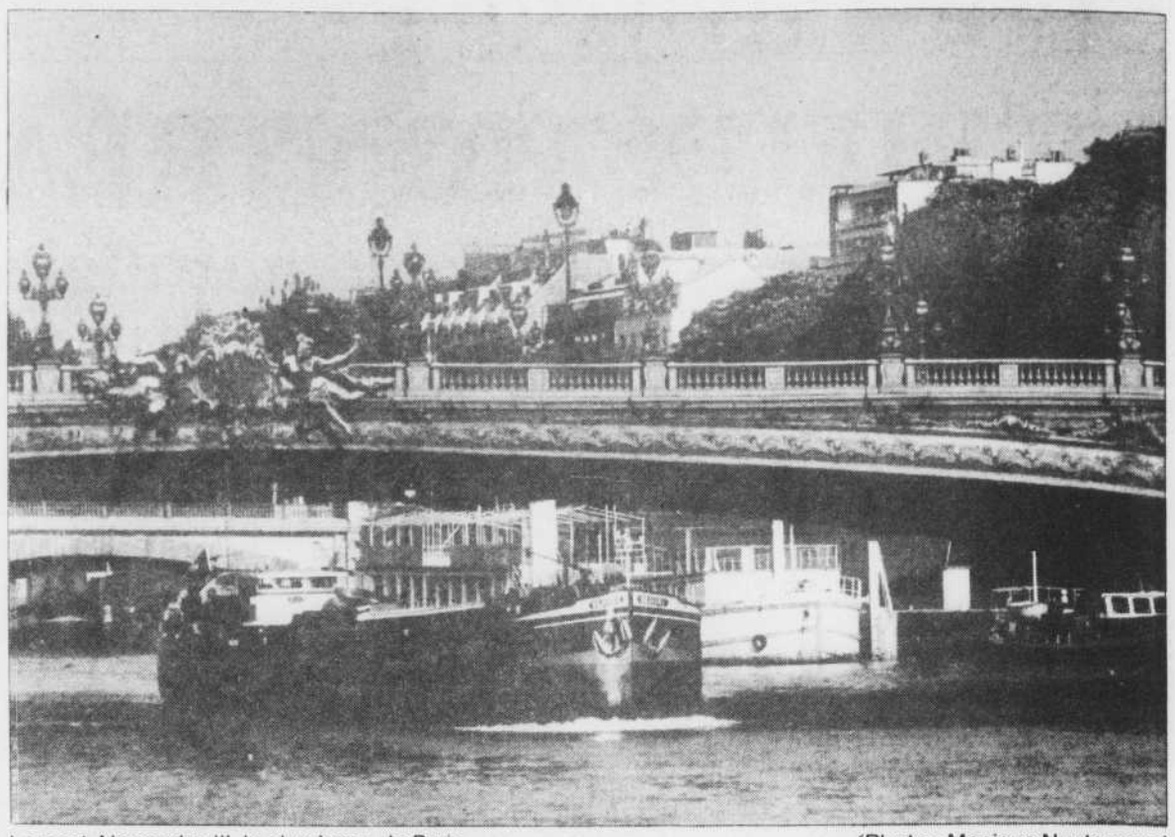
Et vous avez bien cru que je n'allais pas en parler de cette fameuse tour que l'on voit où que l'on se trouve dans Paris ! Notre bateau s'en approche, de la tour Eiffel. Construite par Gustave Eiffel, elle s'éleva dans le ciel de Paris en 1889. Avec ses 318 mètres de haut, elle fut longtemps le plus haut bâtiment autoportant au monde. Vouée à la ferraille en 1910, elle vient d'être restaurée ...

Devant la tour Eiffel — son socle dans la Seine — se fige, altière, la statue de la Liberté d'après Bartholdi. C'est une copie miniature de celle de New York. Elle fut offerte par la colonie américaine à la ville de Paris.

Et comme grande finale, j'ai droit à une vue lointaine sur le Sacré-Coeur de Montmartre d'un blanc laiteux dans le ciel de la pleine lune. Je me promets d'aller le revoir, un jour, ainsi que la Butte, le Lapin-Agile et tous ces artistes de la place du Tertre.

À raison de l'équivalent de $ 60 par personne (deux bouteilles de vin comprises), cette soirée à bord d'un bateau-mouche est l'une des meilleures veillées que vous passerez à Paris, que vous en soyez à votre première visite ou à votre ... vingtième.

*Bateau-mouche : *Mouche* est l'inventeur qui dessina ce genre de bateau.



Le pont Alexandre-III, le plus beau de Paris. (Photo : Monique Nuytemans)

# Vieux-Port

Suite de la page 33

port, près des hôtels où doivent loger les équipes de tournage, à proximité de plusieurs compagnies de film qui se sont déjà établies dans le Vieux-Montréal, enfin en contact direct avec les sites les plus spectaculaires pour le tournage à l'extérieur.

Pour résoudre ce dilemme, il faudrait, avant même d'esquisser le programme de cette Cité, déterminer les critères de son implantation pour que cette politique d'ouverture d'une fenêtre sur le fleuve et d'accessiblité du public au Vieux-Port puisse se réaliser dans tout le secteur. Trois critères principaux devraient ainsi être établis.

En premier lieu, la périphérie du quai, surtout son extrémité, là où la vue est la plus spectaculaire, doit être accessible en tout temps au public, un peu comme les rues le sont dans la ville. Dans ce sens, il s'agit pour la Cité du cinéma d'une contrainte qui n'est guère plus lourde que celle dont elle aurait de toute façon à s'accommoder si elle s'implantait sur un emplacement urbain usuel.

En second lieu, étant donné l'espace considérable disponible, on devrait tenter d'implanter sur la jetée King Edward d'autres fonctions complémentaires à cette Cité du cinéma et qui rendraient cette dernière plus attrayante au public. Par exemple, ce serait l'endroit tout désigné pour y développer un musée du cinéma. Ou encore, on dit que Montréal est la capitale mondiale du cinéma d'animation : pourquoi ne pas établir là des salles de projection réservées à ce type de films ?

Enfin, l'architecture de ce complexe, ses dimensions, ses hauteurs et son caractère extérieur surtout, devront être compatibles avec ce front de mer unique que constituent la rue de la Commune et le Vieux-Montréal. On ne saurait trop insister sur ce point, car on risque autrement de construire des immeubles qui n'auront même pas les vertus des hangars que l'on s'est empressé de démolir sous le prétexte de rendre le lieu plus accessible et plus attrayant.

## Le Tortillard: un succès

QUÉBEC (PC) — Le Tortillard du Saint-Laurent a connu un succès inespéré cet été. Selon M. Jean Leblond, son organisation attendait, au début d'août, le 25,000e voyageur, à la mi-chemin de l'aventure ferroviaire dans les terres de Charlevoix. Cela laissait présager le dépassement de la prévision la plus optimiste : 30,000 visiteurs pour tout l'été.


Avec la garantie des
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY

FRANCE - ITALIE - SUISSE
28 septembre au 19 octobre
Direction: François Nicaise
2 088$
(avion non compris)
- À la meilleure époque de l'automne chaud européen.
- Avec les meilleurs hôtels; la plupart des repas inclus.
- Groupe homogène de canadiens français.
- 27 ans d'expérience et de succès.

TOUR DU MONDE
7 au 29 octobre
Direction: Marie Boivin
JAPON - HONG KONG
BANGKOK - INDE
ROME
U.S. 2 645$
plus avion
CAD 2 149$
(prix exceptionnel)
Un rêve à réaliser!

Ces deux départs sont garantis.

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
Qui dit voyage, dit Malavoy!

paris
449$
À partir du 3 sept.
dernier retour 10 oct.
549$
7 nuits d'hôtel 2 étoiles
7 petits déjeuners
Transfert à l'arrivée
Occupation double
Taxe d'aéroport 12,50$ en sus
VOYAGES TOURAVENTURE INC./PERMIS DU QUÉBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
nouvelles frontières

TOURBEC
PARIS
469$
Vols nolisés Quebecair
Départs à partir du 13 août
Retours du 12 sept. au 10 oct.
D'autres départs sont disponibles à d'autres prix
Conditions d'application: consultez les conseillers en voyage de Tourbec
Nouvelle adresse
Tourbec Montréal
535, rue Ontario est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
29, rue d'Auteuil 694-0424
Tourbec Sherbrooke
29, rue King ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGES
TRAVELAIDE ltée
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Un séjour linguistique
WHY NOT!
Que ce soit à Londres, Toronto, Los Angeles ou ailleurs sur notre planète, CLUB JEUNESSE vous préparera un séjour linguistique efficace et agréable.
Exemple: 4 sem. à Scarborough, Angleterre $892
Tarif aérien en sus
Club Jeunesse - Club Voyages 844-2851
Permis du Québec

INCROYABLE!
RÉDUCTION
$410 par couple
Un seul départ: 19 octobre
ODYSSÉE MÉDITERRANÉENNE
17 jours $2400 $2195
Croisière de 7 jours aux îles grecques et Istanbul, Athènes 4 jours, circuit classique 4 jours
LE PRIX COMPREND: Avion aller-retour de Montréal, hôtels (chambre à lits jumeaux avec bain ou douche), demi-pension aux hôtels, pension complète pendant la croisière, transferts, visites et plus.
Prix garanti avec minimum 15 personnes.
exotik tours
SABENA
POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS, CONTACTEZ:
VOTRE AGENT DE VOYAGES
Permis de Québec

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéciaux Londres $348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an $467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS $289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS $399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de $459 CAN
« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS
(jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $538
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

PARIS
444$ et +
RÉDUCTION POUR 4 PERS. ET PLUS
288-2322
1081 A rue Saint-Denis Montréal
Permis du Québec
Agence de voyages VOYABEC inc.

MAROC
LES VILLES IMPÉRIALES
$1035 AVION + CIRCUIT
PRIX RÉDUITS
1 semaine en autocar de luxe, en pension complète:
Rabat, Meknès, Fès et Marrakech.
LES VILLES IMPÉRIALES AVEC SÉJOUR À AGADIR
$1209
Avec hôtel ALI-BABA
AVION + CIRCUIT + SÉJOUR
Même circuit d'une semaine avec une semaine supplémentaire à Agadir en demi-pension.
Grand choix d'hôtels pour le séjour à Agadir.
SÉJOURS À AGADIR
à compter de $789 (1 sem.) $869 (2 sem.)
CIRCUIT LE GRAND SUD ET SÉJOUR À AGADIR
2 sem. $1179
GRAND TOUR DU MAROC
2 sem. $1489
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COULEUR À VOTRE AGENT DE VOYAGES
royal air maroc
terralours
Détenteur d'un permis du Québec

# LE MARCHÉ DE L'ART

## ÉDOUARD BASILIÈRES-PORTENIER
## □ À la défense du marché de la joaillerie

GINETTE BERGERON

INSTALLÉ dans son arrière-boutique de la rue Drummond, Édouard Basilières-Portenier jongle, bien sûr, avec l'or, le platine, les turquoises et tourmalines, mais le créateur se soucie également du sort réservé à cette nouvelle génération de joailliers et de l'actuel marché qu'il faut absolument faire évoluer.

Né au Québec d'une mère québécoise et d'un père de nationalité suisse, le joaillier décide, par fierté pour ses origines, de conserver l'un et l'autre de ses patronymes. Avouons tout de suite que cette double dénomination de Basilières-Portenier nécessite un effort de prononciation et de mémorisation... En retour, la gymnastique intellectuelle vaut le coup, et tant mieux pour l'artiste ! « Lorsque vous réussissez à le prononcer sans bafouiller, c'est un nom qui frappe, qui sort de l'ordinaire et, heureusement pour nous, vous ne l'oublierez jamais ! », dit-il avec l'air d'humoriste de réclame publicitaire !

Autodidacte, fonceur et persévérant, l'artiste apprend son métier tout en étant propriétaire d'une boutique d'artisanat, au milieu des années '60. Soucieux de renouveler les formes désuètes de la joaillerie, il recherche la perfection dans l'équilibre des formes et la finition des pièces. Devenu maître à la suite d'un long apprentissage, il maintient toujours cette constante dans l'exécution de son travail et affirme que ces distinctions dans la fabrication de bijoux permettent de discerner la pièce professionnelle de l'artisanale.

Ses débuts au Salon des métiers d'art qu'il fréquentera fidèlement durant 14 années lui permettront de promouvoir ses créations : « À l'époque, je me souviens qu'effectivement le recrutement d'une nouvelle clientèle était important, mais auparavant j'ai souvenance que mon équipe et moi devions satisfaire le besoin d'information du public. Par exemple, leur expliquer ce qu'était l'or comparativement au platine, tout comme leur fournir des connaissances sommaires leur permettant d'identifier correctement les pierres précieuses et semi-précieuses. »

Malgré les apparences, n'allez pas croire qu'une clientèle devient assidue dès l'instant qu'elle achète un bijou ! Au contraire, la création d'une clientèle régulière, comme la réussite d'un bon joaillier, est échelonnée sur plusieurs années. Les débuts nécessitent de constants investissements tant au niveau des dépenses financières que du temps consacré à la création de nouvelles formes. Sans vouloir désespérer qui que ce soit, M. Basilières-Portenier affirme : « Il faut compter au moins sept ans avant de se faire une clientèle bien établie qui va nous suivre. »

Pour ce joaillier autodidacte, les « sept années de vaches maigres » sont loin derrière et la réussite s'est manifestée par la reconnaissance d'un public de plus en plus diversifié et intéressé. Puis, précise-t-il, « même quand le succès auréole les années de labeur, l'investigation de nouveaux modèles demeure une continuité dans cette profession. Depuis longtemps, je renouvelle annuellement ma production en présentant une nouvelle collection de joaillerie. »

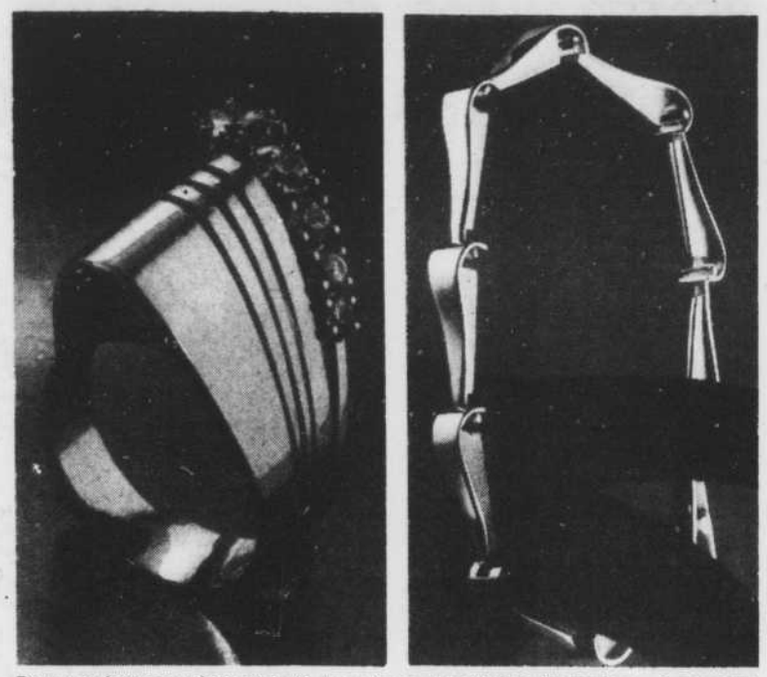
Maintenant, on ne parle plus uniquement de monsieur, mais également de la Maison Basilières-Portenier... Une maison qui, selon son directeur, ne saurait se passer d'une équipe dynamique fusionnant les énergies pour maintenir une qualité tant au niveau des pièces que du service après-vente à la clientèle.

Tout au long de notre entretien, le joaillier manifeste une préoccupation constante : la relève de jeunes talents dont il remarque les styles très personnels, valables et intéressants. « Que feront-ils dans cinq ou dix ans ? Quelles sont les possibilités qui s'offrent à eux ? », se demande-t-il avec appréhension.

Pour le moment, c'est le bienheureux Salon des métiers d'art qui permet de diffuser les joyaux de cette jeune génération. Tous n'ont certes pas les moyens d'avoir pignon sur rue et cet événement annuel est une occasion d'étaler sa marchandise et de se faire un nom. Cependant, si l'on considère le Salon comme unique centre de diffusion pour ces jouvenceaux de la joaillerie, le marché est restreint et n'avantage que quelques privilégiés.

À cet égard, M. Basilières-Portenier cogite en ce moment un plan d'action qui consisterait à faire évoluer le marché pour finalement promouvoir ces jeunes créateurs : « Le marché de la joaillerie se porte bien pour ceux qui sont confortablement installés, mais il faut absolument penser à ceux qui sont en début de carrière et ont besoin d'être appuyés. Il serait de bon augure de former une association qui veillerait à exposer, dans des galeries d'art, les créations de bijoux produits au Québec. Personnellement, j'opterais pour des galeries qui présentent autant la sculpture, la peinture et toutes autres formes d'art, car il faut vendre l'idée aux gens que la joaillerie est aussi un art. Nous ne sommes pas que des vendeurs d'or mais aussi des créateurs d'art ! »

Conscient par expérience de l'exigïté du marché au Québec, son plan d'action fait entrevoir également une porte ouverte sur d'autres continents : « Oui il y a une évolution dans la création de la bijouterie, mais elle est restreinte par le marché. Plus vous étendez ce marché, plus de gens voient votre production, et plus vous êtes en mesure de créer des pièces innovatrices qui sortent de l'ordinaire. Ainsi, la rentabilité offre la possibilité de recherches plus élaborées au niveau des formes. Vous savez, il en faut des heures de travail pour parfaire un seul bijou ! »



Deux créations récentes de la maison Basilières-Portenier : à gauche, bague « Contre vent et marée » (or jaune 18 carats, platine et cinq diamants, 16 mm X 5 mm), conçue pour le Grand Prix des métiers d'art et présentement exposée à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal; à droite, bracelet de la collection '84 (or jaune 18 carats).

En dernière instance et pour notre bénéfice, M. Basilières-Portenier m'assure qu'il n'en coûte pas tellement plus cher d'aller voir un joaillier prêt à créer un bijou selon vos goûts particuliers que d'aller en acheter un prêt à porter, reproduit à maints exemplaires dans une bijouterie populaire...

Pour conclure, je vous invite à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, au 465, rue Mont-royal (face à la sortie du métro) pour une visite des oeuvres exposées à l'occasion du concours du Grand Prix des métiers d'art. Accompagnant cet ensemble d'oeuvres hétérogènes, vous y verrez quelques pièces de joaillerie contemporaine. Il vous sera ainsi possible d'en apprécier la créativité. **(L'exposition se poursuit jusqu'au 7 septembre.)**

## LES CHOIX DU DEVOIR

### AU CINÉMA

**Les Nuits de la pleine lune.** « Qui a deux femmes perd son âme, qui a deux maisons perd sa raison. » À partir de ce proverbe, Éric Rohmer a réalisé son film le plus drôle jusqu'ici. Un véritable plaisir où le cinéaste continue d'observer, sourire en coin, le tissu complexe des relations humaines, en particulier les façons d'être et d'aimer. (**Parisien.**)

**Un dimanche à la campagne.** Le nouveau long métrage de Bertrand Tavernier, prix de la mise en scène à Cannes. Un vieux peintre post-impressionniste et ses relations avec son fils et sa fille. Superbe comme un Renoir. Profondément émouvant aussi. Et magnifiquement interprété par Louis Ducreux. (**Dauphin.**)

**Tchao Pantin.** Un film noir réalisé par Claude Berri à qui on doit *Le Vieil Homme et l'enfant.* On retrouve aussi dans ce nouveau long métrage un personnage plus vieux et un plus jeune, mais surtout un Coluche méconnaissable et tout à fait étonnant. (**Berri.**)

**Après la répétition.** Un film que Bergman avait initialement tourné pour la télévision. Trois personnages : un metteur en scène et deux actrices, une plus vieille et une plus jeune. Sur l'art et la vie, plus précisément sur le théâtre, l'amour et le vieillissement. Intensément rendu par Erland Josephson, Lena Olin et Ingrid Thulin. (**Élysée.**)

— RICHARD GAY

### AU THÉÂTRE

***Bluff* en reprise.** Depuis lundi, l'équipe qui avait créé *Bluff* au café-théâtre **La Licorne** (2075, boulevard Saint-Laurent) la saison dernière reprend pour une série de 14 représentations ce succès de rire acidulé. La pièce est de François Camirand et Claude Poissant. René-Richard Cyr a conçu une mise en scène alerte avec un quatuor de comédiens fort bons : Lorraine Auger, Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin et Jean Maheux. À 20 h 30, jusqu'au 9 septembre.

***En attendant Godot.*** La saison démarre au **Café de la Place**, mercredi prochain, avec une des grandes pièces du siècle : *En attendant Godot* de Samuel Beckett. Beckett a aujourd'hui 79 ans et son théâtre, s'il est peu joué ici, a des résonances encore insondées. Jean Salvy, après *Mademoiselle Julie* de Strindberg, s'attaque à *Godot* avec de bons acteurs, Guy Nadon et Pierre Curzi, qui seront Vladimir et Estragon. Mérédith Caron installera la scéno dans le minuscule café, ce qui est une tâche peu facile.

**Schnitzler chez Duceppe.** C'est mercredi le 5 septembre, également, que débute la saison chez Duceppe. On y verra une pièce souvent montée, *La Ronde* de l'Autrichien Arthur Schnitzler. Claude Maher l'a mis en scène.

**Les Fées ont (encore) soif.** Le Théâtre des Cuisines, en marge de la visite du pape à Montréal, a organisé des lectures-spectacles du texte de Denise Boucher, *Les Fées ont soif.* Du 8 au 14 septembre à la **salle Marie-Gérin-Lajoie** de l'UQAM. Luce Guilbeault, Pauline Julien et Katerine Mousseau lisent la pièce qui fit scandale au TNM en 1978.

— ROBERT LÉVESQUE

### SUR LES CIMAISES

Cette semaine, trois expositions de groupe pour nous replonger prestement dans le bain. D'abord, à tout seigneur tout honneur, **Montréal-tout-terrain** est un grand et magnifique salon de fin d'été qui revitalise l'ancienne clinique Laurier (305, rue Mont-Royal est, jusqu'au 23 septembre) en présentant un constat tonifiant de l'état de l'art montréalais contemporain. Une occasion unique de voir en abondance un art qui risque d'être sous-représenté au prochain Salon national des galeries d'art.

Au tout nouveau **Centre des arts contemporains du Québec** (4247, rue Saint-Dominique, jusqu'au 15 septembre), la sixième exposition annuelle du Groupe Lavalin est consacrée à la nouvelle figuration ontarienne. Elle s'intitule « Expron » et réunit des travaux récents de 17 jeunes artistes sélectionnés par Peter Krausz. À voir pour mesurer combien cet expressionnisme — comme la plupart des rejetons de la « trans-avant-garde » — est loin d'être monolithique et rétrograde.

Quant au deuxième « Coup d'éclat » de la **galerie Michel Tétreault** (4260, rue Saint-Denis, jusqu'au 16 septembre), il résonne presque aussi fort que le premier et confirme la pertinence de ces manoeuvres éclectiques.

— GILLES DAIGNEAULT


Dir.: Roué-Doudou Boicel
DANSE PARTY
avec en direct de Chicago
ARMAGEDDON REGGAE ENSEMBLE
ce soir au 9 septembre
Joe Pass 11 au 16 sept.
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts 861-0657


# CINÉMA

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.*

**ASTRE I:** (327-5001) — "**Conan le destructeur**" 1 h 20, 5 h 20, 9 h 30.— "**Tank**" 3 h 20, 7 h 30
**ASTRE II:** — "**Gremlins**" 2 h 15, 6 h, 9 h 45 — "**Lassiter**" 12 h 30, 4 h 10, 8 h.
**ASTRE III:** — "**À la poursuite du diamant vert**" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45 — "**Faut pas en faire un drame**" 1 h, 4 h 30, 8 h.
**ASTRE IV:** — "**Contre toute attente**" 1 h 20, 5 h 20, 9 h 15— "**La fièvre du printemps**" 3 h 30, 7 h 30.
**BERRI I:** (288-2115) — "**Tchao Pantin**" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
**BERRI II:** — "**La femme de l'hotel**" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.
**BERRI III:** "**La pirate**" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50.
**BERRI IV:** — "**Le Père Noël est une ordure**" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BERRI V:** — "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — "**The last starfighter**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**BONAVENTURE II:** —"**Bachelor party**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**BROSSARD I:** (465-5906) — "**Ghosbusters**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**BROSSARD II:** (465-5906) — "**The woman in red**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BROSSARD III:** "**Bolero**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**CARTIER-LAVAL:**(663-5124) — "**Police academy**" 1 h 30, 5 h 40, 9 h 45— "**Le guet apens**" 3 h 25, 7 h 30.
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — "**Police academy**" 1 h 40, 5 h 40, 9 h 45— "**Le guet apens**" 3 h 25, 7 h 35.
**CHAMPLAIN II:** — "**Louisianne**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
**CINÉMA DE PARIS:**(875-1882) — "**Bolero**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15.
**CINÉMA DU VILLAGE:** 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "**Kansas City Trucking Co.**" 13 h 15, 15 h, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9763)—, sam. "**The servant**" 18 h 35— **Accident**" 20 h 35.— Dim. "**Don Giovanni**" 15 h.— "**Boom**" 18 h 35— "**Secret ceremony**" 20 h 35.
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "Splash" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
**CINÉPLEX II:** — "Last starfighter" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**CINÉPLEX III:** —"**Jungle book**" 1 h 10, 2 h 45, 4 h 20, 5 h 55, 7 h 30, 9 h 05.
**CINÉPLEX IV:** — "**The big chill**" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
**CINÉPLEX V:** — "**Muppets take Manhattan**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 —"**Under the volcano**" 7 h 30, 9 h 35
**CINÉPLEX VI:** — "**Police academy**" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.
**CINÉPLEX VII:** — "**Grandview USA**" 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 10 h.
**CINÉPLEX VIII:** — "**Cloak and dagger**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CINÉPLEX IX:** — "**Moscow on the Hudson**" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — "**Le livre de la jungle**" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40 —"**Tron**" 1 h, 4 h 20, 7 h 45.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — "**Cannonball run 11**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "**Les aventuriers du bout du monde**" 3 h 30, 7 h 30.
**COMPLEXE DESJARDINS I:**(288-3141)— "**Yentl**" 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — "**La poursuite la plus folle du monde**" 12 h 45, 16 h 05, 19 h 25— "**Surprise party**" 14 h 20, 17 h 40, 21 h.
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — "**Passions intimes**" 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— "**La caméra indiscrète**" 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — "**Zelig**" 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h. 21 h 30
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349): Sam. "**Light of Asia**" 19 h.— "**The occupation**" 21 h.— Dim. "**36 Chowringhee lane**" 19 h.— "**A folk tale**" 21 h 15— Lun. "**La croisée des chemins**" 19 h.— "**The elder sister**" 21 h.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "Viva la vie" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — "Dimanche à la campagne" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
**DAUPHIN II:** "L'été meurtrier" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
**DORVAL I:** (631-8587) — "**Tighrope**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
**DORVAL II:** "**Dreamscape**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DORVAL III:** "**Revenge of the nerds**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — "**Boléro**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**DÉCARIE II:** — "**Bachelor party**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — "**El norte**" 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
**ÉLYSÉE II:** — "**Après la répétition**" 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
**ESPACE 9:**(272-1080)— "**Le fantôme de barbe noire-"(Walt Disney)** 11 h 30, 2 h, 4 h 30, 7 h.
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — "**Oxford blues**" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.
**FAIRVIEW II:** — "**Footloose**" 1 h 20, 5 h 10, 9 h 05— "**Flashdance**" 3 h 20, 7 h 10
**FLEUR DE LYS:** (849-0041): "**Le dernier survivant**" 2 h 30, 6 h, 9 h 30— "**Emmanuelle prisonnière des cannibales**" 12 h 45, 4 h 15, 7 h 45.
**GREENFIELD 1:** (671-6129) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**GREENFIELD 2:** — "**Gremlins**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**GREENFIELD 3:** — "**Le dernier survivant**" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45— "**Emmanuelle prisonnière des cannibales**" 12 h 55, 4 h 20, 8 h.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 55.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "**Cannonball II**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "**Les aventuriers du bout du monde**" 3 h 30, 7 h 30
**KENT I:** (489-9707) — "**Tighrope**" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
**KENT II:** — "**The karaté kid**" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45.
**LA CITÉ I:** (844-2829) — "**Footloose**" 2 h 30, 6 h, 9 h 30— "**Flashdance**" 12 h 50, 4 h 20, 7 h 50
**LA CITÉ II:** — "**Dreamscape**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**LA CITÉ III:** — "**Revenge of the nerds**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "**Jamais plus jamais**" 6 h 45 — "**Un homme parmi les loups**" 7 h 15— "**Un homme parmi les loups**" 9 h 15— "**Le feu de la dance**" 9 h 30.
**LAVAL I:** (688-7776) — "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
**LAVAL II:** — "**Tighrope**" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
**LAVAL III:** — "**La femme publique**" 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
**LAVAL IV:** — "**Gremlins**" 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.
**LAVAL V:** — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
**LAVAL-ODÉON I:** (687-5207-)—"**Conan le destructeur**" 1 h 10, 5 h 10, 9 h 20— "**Chicanos**" 3 h 10, 7 h 20.
**LAVAL-ODÉON II:** — "**The woman in red**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**LOEW'S I:** (861-7437) — "**Oxford blues**" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15. sam. dern. spect. 11 h 25
**LOEW'S II:** — "**Dreamscape**" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 50
**LOEW'S III:** — "**Gremlins**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 25.
**LOEW'S IV:** — "**The never ending story**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h, 9 h 50. sam. dern. spect. 11 h 45
**LOEW'S V:** — "**Top secret.**" 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 20
**MERCIER:** (255-6224)— "**Conan le destructeur**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "**Chicanos**" 3 h 30, 7 h 30.
**OUIMETOSCOPE:** (525-8600) — Sam: "**Les copains d'abord**" 7 h 30, 9 h 45 "**La ballade de Narayama**" 7 h, 9 h 30.— Dim: "**Les copains d'abord**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— "**J'ai épousé une ombre**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h— Lun: "**Jonathan Livingston le goéland**" 7 h 15, 9 h 15— "**Le dernier métro**" 7 h, 9 h 30
**OUTREMONT:** (277-4145)— Sam. "**Les Daltons en cavale**" 2 h.— "**Iceman**" 4 h.— "**Streets of fire**" 7 h 30— "**Greystoke: the legend of Tarzan**" 9 h 30— Dim. "**Les Daltons en cavale**" 2 h.— "**Greystoke: the legend of Tarzan**" 4 h.— "**Bandits, bandits**" 7 h.— "**Mortelle randonnée**" 9 h 30— Lun. "**Les Daltons en cavale**" 2 h.— "**Jonathan Livingstone, le goéland**" 4 h.— "**Bandits, bandits**" 7 h.— "**Mortelle randonnée**" 9 h 30
**PALACE I:** (866-6991) — "Tighrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 15
**PALACE II:** — "Footloose" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 "Flash dance" 3 h 35, 7 h 35.
**PALACE III:** — "**Star Treck III: the search for Spock**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20. sam. dern. spect. 11 h 20
**PALACE IV:** — "**Sheena**" 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45
**PALACE V:** — "**The Karaté kid**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
**PALACE VI:** — "**Purple rain**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 10
**PARADIS I:** (866-6991) — "**M.Maman le roi du foyer**" 3 h 05, 6 h 20, 9 h 40— "**Deux oiseaux rares**" 1 h 30, 4 h 45, 8 h.
**PARADIS II:** — "**Tendres passions**" 1 h 15, 5 h 20, 9 h 30 "**Un homme, une femme, un enfant**" 3 h 35, 7 h 40
**PARADIS III:** — "**Appelez-moi Bruce**" 2 h 40, 6 h, 9 h 05— "**Le samourai noir**" 1 h, 4 h 15, 7 h 30
**CINÉMA PARALLÈLE:** (843-6001)— Marcel Camus Carné: "**Orfeu negro**" 19 h 30— "**Les visiteurs du soir**" 21 h 30.
**PARISIEN I:** (866-3856) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15.
**PARISIEN II:** — "**Les nuits de la pleine lune**" 1 h 45, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 55, 10h.
**PARISIEN III:** — "**Un amour de swan**" 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25.
**PARISIEN IV:** — "**La femme publique**" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
**PARISIEN V:** — "**Stress**" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 20, 8 h, 9 h 55.
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — "**L'académie de police**" 3 h 15, 7 h 15— "**Le guet apens**" 1 h, 5 h, 9 h.
**PLACE LONGUEUIL II:** — "**Cannonball II**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30, "**Tendre combat**" 3 h 30, 7 h 30
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-0689) — "**El norte**" 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — "**La femme publique**" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 05
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — "**Red dawn**" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — "**The woman in red**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — "**Meatballs II**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**PLACE DU CANADA:** (861-4595) — "**Ghostbuster**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
**SAINT-DENIS II:** (845-3222) — "**Homme à femmes**" 12 h 45, 17 h 05, 21 h 25— "**Krull**" 14 h 50, 19 h 10.
**SAINT-DENIS III:** — "**Surprise party**" 13 h 05, 17 h 05, 21 h 05,— "**Pour la peau d'un flic**" 15 h, 19 h.
**VERDUN:** (768-2092)— "**L'académie de police**" 2 h 10, 6 h 05, 9 h 55—"**Le guet apens**" 12 h, 3 h 50, 7 h 45
**VERSAILLES I:** (353-7880) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10.
**VERSAILLES II:** — "**La femme publique**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
**VERSAILLES III:** — "À la poursuite du diamant vert" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
**VILLERAY:** (388-5577) — "**Conan le destructeur**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 15— "**Chicanos**" 3 h 30, 7 h 45.
**WESTMOUNT SQUARE:** (931-2477) — "Careful he might **hear you**" 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
**YORK:** (937-8978) — "Revenge **of the nerds**" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

# EXPOSITIONS

**ACOMPLEXE:** 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures d'Alfred Pellan, de 1970-1975.
**ARTICULE:** 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— « Playpen », Oeuvres récentes de Barry Allikas, du 5 au 23 sept. mer. au dim. de 12h. à 17h.
**ATELIER LUKACS:** 1504 ouest Sherbrooke (933-9877)— Artistes de la galerie jusqu'au 15 sept. du mar. au sam. 10h. à 17h 30, dim. de 14h. à 17h.
**AUBES 3935:** 3935 St-Denis (845-5078)— Installation, livre d'artiste et video de Pierre Rondeau du 6 au 30 sept.
**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BROSSARD:** Centre Commercial, Place Brossard (656-5960)— Exposition des tableaux de Denise Latendresse-Lower, Paula Leblanc et Edward Watson, du 2 août au 4 septembre
**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC:** 1700 St-Denis— Exposition « Les communautés religieuses au Québec » jusqu'au 22 sept.
**CENTRE DES ARTS VISUELS:** 350 ave Victoria, (488-9558)— Exposition d'oeuvres des professeurs du Centre des arts visuels jusqu'au 22 sept.
**CENTRE SAIDYE BRONFMAN:** 5170 Ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— Exposition des photographies de Marilyn Gelfand, Kevin Robins, sculptures de Liliana Berezowsky, et travaux de Susan Scott 1974-1983, du 14 août au 16 sept.
**CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL:** 335 Place Youville (845-4236)— Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 3 sept. mar. au dim. de 10h. à 16h.30— L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30; dernière visite 16h.
**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE:** 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition: La traite des fourrures et ses principaux intervenants au début du X1Xe siècle du lun. au ven. de 9h. à 17h.30, sam. et dim. 10h. à 18h.30 jusqu'au 3 sept.
**CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION:** 4160 rue du Vieux Port, Jonquière— "Fotografie" exposition de photographies d'Eric Fayolle du 15 juillet au 16 sept.— "Monolithique" exposition de Denis Le Bel du 22 juillet au 2 sept.
**LE CERCLE D'ART:** 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Exposition du livre-objet "Art-Écologie" et de la revue littéraire "Au-delà des mots" jusqu'au 11 sept.
**CHÂTEAU DUFRESNE:** Pie 1X et Sherbrooke— Sélection d'objets d'art décoratif de la collection de Liliane Stewart du 7 juin au 9 sept.
**CLUB DES ARTS:** 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**ÉDIFICE ERNEST CORMIER:** 100 Notre-Dame est(873-3064)— Exposition photographique "La petite histoire de la rue St-Denis 1879-1940" jusqu'au 30 sept.
**GALERIE ALLIANCE:** 680 rue Sherbrooke ouest (284-3768)— Exposition des oeuvres de Warwick Blanchett, du 23 août au 14 sept.
**GALERIE ARIEL:** 541 Mountainview, Otterburn Park— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Gagné et Shield.
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
**GALERIE D'ART LA CANADIENNE:** Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
**GALERIE D'ART CONCORDIA:** 1455 o. de Maisonneuve (879-5917)— Conservation: sauvegarde de l'art, jusqu'au 8 sept.— Oeuvres de la collection Concordia et récentes acquisitions jusqu'au 8 sept.
**GALERIE L'ART FRANÇAIS:** 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
**GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE:** 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507)— Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre
**GALERIE D'ART PELLETIER:** 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
**GALERIE ART & STYLE:** 4875 ouest rue Sherbrooke (484-3184)— Oeuvres de Paul V. Beaulieu, Denis Bourgeois, Bruno Côté et Mario Mauro, du 4 août au 4 sept.
**GALERIE ART SELECT INC:** 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault— sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
**GALERIE L'ART VIVANT:** 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Archambault, Ladouceur, Golod, Bellemare, Tabbia, et autres
**GALERIE 101:** 245 rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke
**GALERIE DES 5 CONTINENTS:** 1225 ave Greene (931-3174)— Artisanat en métal, bronze, cuivre rouge et blanc, étain et fer forgé, du 2 août au 30 sept.
**GALERIE GILLES CORBEIL:** 2165 Crescent (844-7147)— Artistes de la galerie du 3 août au 1 sept.
**GALERIE DE BELLEFEUILLE:** 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
**GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2668)— Exposition des gravures de Catherine Bourruet-Aubertot, Aline Carreau, Monique Charbonneau, Suzanne Dumouchel, Tobie Steinhouse et Monic Thouin-Perreault, du 5 sept. au 10 oct.
**GALERIE DOMINION:** 1438 ouest Sherbrooke (845-7833)— Oeuvres de Suzanne Eisendieck: rétrospective— Dietz Edzard 1915-1925
**GALERIE DU 22 MARS:** 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain, pour l'ouverture de la galerie y exposent les artistes suivants: Monique Charbonneau, Louis Charpentier, Claude Courchesne, Suzanne Duquet, Giuseppe Fiore, Louis Jaque, Marie Langlois, Normand Moffat, Maurice Raymond, Guerino Ruba, Bruno Tenti et Yves Trudeau, du mer. au dim. 12h. à 18h.
**GALERIE ELCA LONDON:** 1

# POUR LA FORME

## RESTER EN FORME

# Le stress, un mal nécessaire ?

VIC LECLAIR

STRESS : un mot nouveau que l'on doit au grand canadien Hans Selye. Il se définit, brièvement, comme un état de tension physique et mentale. Toutes les émotions : amour, haine, joie, peine, colère, surprise; tout effort physique : marche rapide, natation, golf, conduite d'auto ou direction d'un orchestre, ou encore l'attention apportée à la perfection d'un ouvrage quelconque sont causes de stress. Je cite cet exemple récent : à Los Angeles, lors de l'ouverture des Jeux, l'athlète Edwin Moses semblait avoir oublié les paroles du serment olympique.

D'autres causes de stress nous guettent : la perte d'un membre de notre famille ou la perte d'un ami; le fait de changer de milieu de vie ou encore de vivre seul et de se sentir inutile. Pourtant, on ne vivrait pas sans lui. Il augmente chez les uns la possibilité de maladies; chez d'autres il est un tremplin, une aide efficace dans la vie de tous les jours.

Les Chinois, à cause de leur lexicographie, ont une idée claire de la nature de la crise (stress). Ils disposent de deux caractères pour écrire le mot « crise ». L'un signifie « danger », l'autre « possibilité ». Si nous nous représentons le stress de cette manière, un filet de lumière apparaît.

Il n'est pas toujours facile de reconnaître l'état de stress; il se présente sous mille formes différentes : maux de tête, mauvaise digestion, palpitations, transpirations, nausées, difficultés respiratoires, mains et pieds froids, paroles ou gestes incontrôlés, inhabilité de concentration.

**Comment s'en faire un allié ?**

— Tenter d'abord d'analyser nos réactions et de reconnaître les situations stressantes qui nous privent habituellement de nos moyens de défense. Sinon, l'habitude négative s'installe et nous piétinons. Ce qui est plus grave, des symptômes apparaissent, ils peuvent devenir permanents. Et attention ! le stress se transmet d'un individu à l'autre.

Heureusement, des techniques nous permettent de nous libérer de certaines tensions néfastes. À chacun de choisir les méthodes qui conviennent à la personnalité et à la situation en cause.

— Toute activité physique modérée peut diminuer le stress. Un grand choix est à notre portée : natation, golf, bicyclette, travaux ménagers ou marche de détente d'environ 20 minutes.

— Le chant, la musique, la danse sont d'autres moyens de diminuer le stress néfaste qui nous agite.



Pleurer, ça soulage ! (Dessin : Josée Robert)

— Pleurer est aussi libérateur. On ne doit pas retenir des pleurs de frustration, de colère ou de douleur. « Les larmes des personnes en détresse débarrassent le corps de produits chimiques nuisibles, selon le biochimiste W. H. Frey. Nous savons qu'il y a deux types de larmes; leurs compositions sont différentes chimiquement, mais la chimie propre à une crise émotionnelle n'est pas encore identifiée. Nous savons, ajoute-t-il, que la personne est libérée après la crise de larmes. » Il semble, dit encore le Dr Frey, que d'insister en demandant à un petit garçon : « Ne pleure pas, ne pleure plus », pourrait être une erreur.

— Ne pas tout accepter sans rien dire. Apprendre à discuter, à donner son avis tout en restant calme et logique. Il faut du temps pour y arriver, mais se mettre en colère n'arrange pas les choses ni la santé. La discussion exige le détachement, la réflexion et la volonté d'en arriver à une solution.

— Savoir s'amuser. La récréation facilite le transfert d'un stress mental dans un autre secteur, hors de soi. Par exemple, le cinéma, le concert, la lecture, la peinture, la menuiserie. Tous les *hobbies* peuvent agir comme décharge de tracas quotidiens.

— Prendre un bain chaud et relaxer. L'eau doit être à la température du corps. Un bain prolongé lorsque l'eau est trop chaude cause le stress au lieu de l'atténuer.

— Respirer lentement et profondément, portant une attention aux mouvements des muscles du corps. Savoir bien respirer est important pour améliorer les performances tant intellectuelles que sportives et pour lutter contre l'anxiété. Réapprendre à bien respirer, c'est la clé du mieux-être physique et mental, donc du mieux-vivre.

— Essayer un massage. Les muscles, les tendons, la graisse, la peau sont manipulés. Les muscles détendus favorisent la relaxation. On ne peut pas toujours se payer les soins professionnels d'une masseuse, mais tous peuvent se passer les mains très, très doucement sur le visage. Les mains au front descendant vers les tempes, les mâchoires et le menton ou encore recouvrant toute la figure les yeux fermés. Les mains suffisent parfois à calmer ... Il est bien reconnu qu'une friction de la nuque et des épaules, après une longue randonnée en voiture, détend le conducteur.

— Apprendre à relaxer. La seule nécessité : un milieu calme. S'installer confortablement et adopter une attitude passive, c'est-à-dire « faire le vide », ne penser à rien. Il y a des nombreux livres sur le sujet, la relaxation aussi bien que sur le massage.

— La compagnie d'un animal peut apporter un réconfort, lors de l'apparition du stress. La petite bête ne réplique jamais lorsqu'elle reçoit une confidence et la personne s'en trouve détendue, libérée.

— Fixer avec attention une chose visuellement intéressante, amène une baisse de la pression artérielle : un feu de foyer, un poisson dans un aquarium, un coucher de soleil, une plante à feuillage ayant une forme intrigante. Tout cela, et tant d'autres choses, peuvent ramener le calme à l'occasion.

— Communiquer avec un autre être humain. Avoir quelqu'un à qui on peut confier ses joies, ses peines, ses tracas, voire même recevoir quelques conseils, lorsqu'on est submergé par les difficultés qui nous assaillent de toutes parts. À défaut d'un ami, il y a des services d'écoute téléphonique : une oreille sympathique, anonyme.

— Enfin, la prière est une des plus importantes techniques de support pour ceux et celles qui ont la foi, quelle que soit la croyance. Il ne s'agit pas simplement de la récitation d'une prière apprise par coeur, mais bien d'une demande formulée dans des mots répondant aux besoins précis à un moment donné.

Le stress, dans notre vie, est à la fois un obstacle et un tremplin; il nous ferme une porte parfois, mais il est possible, alors, d'ouvrir une fenêtre. À nous de la trouver. C'est un visiteur qui nous habite, sachons faire en sorte qu'il devienne notre ami.

# LA BONNE TABLE

## Spaghetti et graffiti

LUCIE MÉNARD

FRASCATI, 7102, boulevard Saint-Laurent; tél. : 271-7744.

Pour les amateurs de délices italiennes, les alentours du marché Jean-Talon constituent évidemment un secteur privilégié. Il faut aller y faire un tour pour s'en rendre compte. Dans les épiceries du quartier, toutes les formes de pâtes possibles, de toutes les marques, toutes les marques possibles d'huile d'olive, en n'importe quel format. Des tomates en petites boîtes, en grosses boîtes, en *containers*. Et puis les charcuteries importées, et puis l'inoubliable Casa del Fromaggio — le plus séduisant assortiment de fromages italiens en ville.

À quelques pas de cette vénérable boutique, si tout ça n'a pas suffi à vous donner le goût de faire vous-même à manger, un petit restaurant ... italien (pas possible !). Plusieurs petits restaurants italiens, en fait, et **Frascati** ne se démarquerait pas particulièrement des autres, si ce n'était de son décor. Pas les grappes de bouteilles en culotte de paille suspendues partout, même pas le puits de rocaille planté là, au beau milieu de la salle; ça, c'est le genre de détails qui n'étonne plus depuis 75 ans. Non, ce qui surprend au-delà de toute espérance légitime, c'est la décoration des murs. Des murs couverts, jonchés de graffiti du plancher jusqu'au plafond. Des rouges, des noirs, des verts. Des proses et des poétiques, tous à la gloire de l'établissement, tel celui-ci : *« La Frascati — La louve généreuse à trois seins — Plus que source de vie — Nous donne plus que la vie — Elle nous donne la bouffe — Le bon vin et l'amie. »*

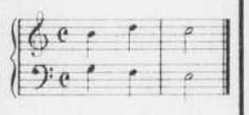
Plus que la vie ? Ça doit dépendre de laquelle ... Enfin, plus sobrement, je dirais que le menu table d'hôte est relativement peu cher, relativement intéressant, et qu'il semble plutôt généreux, ça c'est vrai. On y proposait ce soir-là un potage *minestrone* ou une salade verte, puis une *lasagne aux aubergines* ou des *moules à la crème à l'origan*, plus un choix d'une dizaine de plats principaux. Tout ça pour $ 12 à $ 16, avec un gâteau maison, un café, en plus d'une pointe de pain-pizza à l'ail pour grignoter avec l'apéritif.

« J'ai bien mangé, j'ai bien bu, la peau du ventre va me craquer. Olé ! », écrivait un heureux client en 1981. Chanceux ! J'aurais bien aimé pouvoir en dire autant, mais ... La petite salade verte était un petit peu trop vinaigrée, beaucoup trop, à la longue. Rien à redire du minestrone, nourrissant à coup sûr : la moitié d'un rayon de légumes frais y figurait. De tout sauf les traditionnels haricots secs, probablement parce qu'on manquait de place. Beaucoup trop d'origan pour les moules, un peu rabougries dans une préparation genre « marinière ». Des pâtes à lasagne molles comme de la flanelle. Et les plats principaux n'y vont pas plus gaiement. Des portions abondantes, ça oui, mais dont on n'a pas vraiment envie de venir à bout.

Les *gnocchi* (sélection à $ 12.50) sont des pâtes — à base de pommes de terre, souvent — qui ont déjà tendance à s'avérer ... pâteuses. Beaucoup trop cuites, comme c'était le cas, elles font penser à ce que serait de la ouate enrobée d'une sauce tomate. L'*escalope de veau Frascati* ($ 13.75), grasse sauce aux raisins secs et aux raisins frais, se défendait tout de même un peu mieux. Mais quelle idée d'aller la flanquer d'un monceau de poivrons verts, coupés n'importe comment et quasi carbonisés dans la poêle ! Avons-nous mal choisi ou s'il vaudrait mieux, finalement, s'en tenir aux plats de la carte ? Les pâtes, en tout cas : *tortellini, fettucini* ou *papardelle* y sont habituellement bien honnêtes, les *spaghetti* aussi, entre $ 6 et $ 7. À vérifier.

Deux prix de consolation possibles : 1) le gâteau maison qui vient couronner le menu table d'hôte, à la crème de marrons, avec peut-être un soupçon d'amaretto. Bien bon; 2) à la carte des vins, un vin habilement déguisé sous le nom de *Sassicaglia*. Il s'agit en fait du *Sassicais*, pratiquement introuvable dans les restaurants d'ici. C'est l'un des plus grands vins italiens, qualifié de *vino de tavola* (vin de table) à la suite d'une erreur de classification. Chez Frascati, on le détaille à $ 30 et il les vaut amplement.

dans la note



pantonal
Centre d'études musicales
1470, ave Laval, Outremont, Qué.

Vous êtes cordialement invités
**mercredi le 12 septembre**
à 20h, à une
**CLASSE OUVERTE**
1. de SENSIBILISATION à la MUSIQUE pour les tout-petits (5-8 ans)
2. d'INITIATION à la MUSIQUE pour les enfants et les adultes par a) le Chant choral b) la Guitare c) le Piano
3. de THÉORIE et d'EXPRESSION MUSICALE par l'Improvisation et l'Arrangement, pour ceux qui jouent déjà d'un instrument.

Une attention particulière est réservée à ceux qui, à tort, s'imaginent dépourvus d'un talent suffisant.
Début des cours : à compter du 10 septembre 1984.
(permis d'enseignement : 719524)

273-1055

# THÉATRES D'ÉTÉ

**AUBERGE DE BROMONT:** sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est (866-1363, 514-534-2200)— "Je t'haime mona moure" de Rachel Moisan, du 2 août au 2 sept., jeu. au dim. 21h.

**AUBERGE NATIONALE:** (346-6819) Sortie 22 Autoroute des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu— "Waiter!" de Pierre Légaré, m. en s. Pierre Labelle, jusqu'au 1 sept. mar. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.

**BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE:** Route 223, sortie 112, route Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— Les Productions Marcel-Dubé Inc. présentent "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, du 22 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

**CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE:** St-Timothée (373-3262)— "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, du 14 juin au 2 sept., mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30

**CAFÉ-THÉÂTRE LE FOU DU VERSEAU:** 1200 St-Hubert (843-4335)— "Tea time" ou "Trois anglaises à l'heure du thé" de Patrick Mainville, m. en s. Pierre-André Fournier, du mer. au dim. 20h.30, jusqu'au 2 sept.

**CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN:** 4303 St-Denis (843-4384)— "Au restaurant" de Maurice Barrier, et "La sortie au théâtre" de Carl Valentin, du 4 juillet au 9 sept., mer. au dim. 20h.

**MONT-CARMEL:** 2090 rang St-Flavien, Mont Carmel (819-539-3116)— "Faut divorcer" de Bertrand Leblanc, du 16 juin au 8 sept. mer. au dim., 21h.

**LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE:** 22 Préfontaine est, Ste-Agathe-des-Monts (861-2244)— "La ruée vers Laure" de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

**THÉÂTRE BELLE MONTAGNE:** 1026 rang Belle Montagne (514-886-2737)— "Le grand racké" de Raymond Lévesque, du 2 juin au 1er sept. du mer. au dim. 21h

**THÉÂTRE LE BLEUET:** Ski-Ranch, Rang des Îles, St-Gédéon (418-345-2325)— "Bacon" de Renald Tremblay, du 3 juillet au 2 sept., mar. au sam. 21h.

**THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE:** Au Café du Vieux Port (418-681-4679)— "Marius" de Marcel Pagnol, du 23 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE BOIS DE COULONGE INC.:** Au Bois de Coulonge, Chemin St-Louis, Sillery (418-681-4679)— "Trois chansons d'amour" de Harvey Fierstein, m. en s. Alexandre Hausvater, du mar. au sam. 20h.30, du 10 août au 15 sept.

**THÉÂTRE DE LA BUTTE:** Val David (819-322-2818)— Showbiz Montréal Ltée présente "Provi-Sex" de Jean-Pierre Bélanger du 16 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE CHALET LA GRANDE COULÉE:** R.R. no 1, Danville (819-848-2818)— Les Productions Kanou Inc. présentent "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon du 21 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR:** 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— "La grande Aurore" de Serge Mercier, du 20 juin au 2 sept.,mer. au dim. 20h.

**THÉÂTRE LES FEMMES COLLLIN:** 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105)— Salle 1: "La vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 19 mai au 3 sept. du mar. au sam. 21h.— Salle 11: "Les Moineaux chez les Pinson" de Georges Dor du 26 juin au 1er sept. du mer. au sam. 21h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ LA FENIÈRE:** Manoir Richelieu, Pointe au Pic (418-872-1424)— "Monsieur Masure" de Claude Magnier, du 10 juin au 16 sept., dim. et mer. 21h.

**THÉÂTRE DE LA GRANDE COULÉE:** R.R. 1 Danville (819-848-2818)— "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, du 21 juin au 1er sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE PAUL-HÉBERT:** 1451 ave Royale, St-Jean, Île d'Orléans (418-829-2202)— Les Productions Paul-Hébert Inc. présentent "Casino voleur 84" de André Ricard, du 19 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 Boul. St-Laurent (843-4166): "Les célébrations" de Michel Garneau, avec Marthe Mercure et Jean Archambault, du mar. au sam. 21h00.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 Wellington, Hull (819-771-6669)— Maison des citoyens: "La revanche de Fresimus" de Horace J. Curney, du 6 août au 1er sept., mer. au sam. 20h.30

**THÉÂTRE MALENFANT:** 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente "Chez Paul-ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE:** 1979 St-Césaire, Marieville (861-4938)— La Gestion Roger Lussier présente "Adieu les olympiques" d'Yvon Brochu, du 31 mai au 1er sept., mar. au sam. 20h.30

**THÉÂTRE MOLSON:** 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (323-8602)— Les Productions de l'Horloge présentent "Charimari" de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE:** 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La troupe du doux délire présente "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. 20h.30

**THÉÂTRE DE LA RELÈVE À MICHAUD:** autoroute 20, sortie 105,Saint-Mathieu de Beloeil (464-0089)— "Honorius un jour, honorius toujours" de Marie-Thérèse Quinton, du 12 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30

**THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE:** 1069 Boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-2454)— Les Productions de l'Horloge Inc. présentent " Les larrons font l'occasion" de William Van Zandt et Jane Milmore du 20 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS:** 2555 Rang sud du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732)— La Troupe Face à Face présente "Le château des fantasmes" de Francine Charland, du 9 juin au 9 sept., mar. au dim. 20h.30

**THÉÂTRE LE THÉ DES BOIS:** 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569)— "Mot de passe" de Gabriel Lemelin et Marie-Josée Ross, du 29 août au 8 sept., du mer. au sam. 20h.30

**THÉÂTRE DE VAUDREUIL:** Centre culturel, Cité des Jeunes, 400 Boul. Roche, Vaudreuil (455-7930)— "Le charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA VIEILLE PULPERIE:** 300 rue Dubuc, Chicoutimi (843-7765)— "Mimi et Dodo" de Louise Matteau, du 21 juin au 1er sept., mar. au sam. 20h.

# MUSIQUE

## Classique

**BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE** 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

**BASILIQUE NOTRE-DAME:** 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

**CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE:** 342 est Ontario (843-8620)— Reprise de l'anthologie de la danse espagnole avec Sonia Del Rio, 1 sept., 21h.

**CHRIST CHURCH CATHEDRAL:** rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Dans la série récitals d'été: Linda Verriers et Gerald Wheeler le 5 sept., 12h.30

**CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL:** Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

**ORATOIRE ST-JOSEPH:** 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude.— Le dim. 2 sept. à 11h. la messe « Cantabo Domino » de « Viadana » et le motet« Locus Iste » de « Anton Bruckner »— Récital de l'organiste Raymond Daveluy à 15h.30

**THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE:** Île Ste-Hélène (861-0938)— Concert classique avec le baryton, Janusz Wolny, et la pianiste, Magdalena Kowalewska, les ven. sam. 20h., dim. 19h.30, jusqu'au 2 sept.

**UNITED CHURCH:** 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h00.

## Populaire

**L'AIR DU TEMPS:** 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz à l'heure du cocktail et en soirée tous les jours de 17h00 à 20h00— Sonny Greenwich ensemble, 1-2 sept.— Nick Ayoub et Fred McHugh ensemble, 3-4-5 sept.

**BIDDLES:** 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

**LE BIJOU:** 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00

**CAFÉ THÉLÈME:** 311 est Ontario (845-7932)— Jack Peaker, jazz quartet, 1 sept., 21h.

**CLUB SODA:** 5240 ave du Parc (270-7848)— Walter Rossi, 1-2 sept. à 22h.

**COCK'N BULL:** 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

**GRAND CAFÉ:** 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Tim Jackson quartet, 1 sept. 21h.30

**HOTEL DE LA MONTAGNE:** 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

**HOTEL REGENCE HYATT:** 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

**LA CROISETTE:** 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00. Lambert au piano.

**L'ENTRE-TEMPS:** 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Le Groupe Memories en vedette jusqu'au 1er septembre, du mar. au dim. de 21h00 à 03h00.

**L'IMPROMPTU:** 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

**LE POURQUOI PAS:** 500 est rue Rachel— Geraldine Hunt avec le groupe Tchucan, 1-2-3 sept.

**RISING SUN:** 286 Ouest Ste-Catherine (861-0657)— Armageddon, reggae ensemble de Chicago, 28 août au 2 sept., 4 au 9 sept.

**SALLE REINE ÉLISABETH:** bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

# VARIÉTÉS

**AQUARIUM DE MONTRÉAL:** La Ronde, île Ste-Hélène— Ouvert de 10h à 22h, tous les jours du 16 juin au 3 sept.

**BAR LE STEP:** 5175 ave du Parc— Theatre Sport présente un spectacle de théâtre d'improvisation « The election night » le dim. 2 sept. à 20h.

**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Catherine Karnas, 21h.30— Lise Dolbec, 23h.30 sam. 1 sept.— Variations sur un auteur: Catherine Karnas, 21h., Lise Dolbec, 22h.30 dim. 2 sept.

**CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 St-Laurent (843-4166)— La Vitrine présente « Bluff » de François Camirand et Claude Poissant du 27 août au 9 sept. à 20h.30

**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA (842-2112)— « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du lun. au sam. 20h.30, du 5 sept. au 27 oct.

**CENTAUR:** 453 St-François-Xavier (288-3161): "Glorious mud" a flanders and Swann Show, du 23 août au 9 sept.

**CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL:** 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

**HÔTEL REGENCE HYATT:** 777 Université (879-1370)— Dîner-théâtre les Masques: « I do! I do! » prolongation jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.

**JARDIN DES MERVEILLES:** Parc Lafontaine— Le clown McDonald donne rendez-vous aux enfants le dim. 2 sept. à 14h.

**LE ROUGE ET LE NOIR:** 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène, ouverture le 1 sept.

**MANOIR DU LAC LUCERNE:** Ste-Marguerite-Station (382-9039): "Les nuits de Montréal", revue musicale, du 4 juillet au 1er septembre à 20h30, du merc. au sam.

**PLANÉTARIUM DOW:** 1000 St-Jacques (872-4530): "Jacques Cartier astronome" du 5 juillet au 2 sept.

**RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN:** Île Ste-Hélène — Sur la terrasse de la Roseraie du Restaurant Hélène de Champlain, un Big Band de douze musiciens sous la dir. de Michel Cournoyer, tous les sam. entre 21h et 02h.

**LES RETROUVAILLES:** 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

**THÉÂTRE SAINT-DENIS:** 1594 St-Denis (849-4211)— « L'amour ou la vie » de Guy Fournier, m. en s. Daniel Roussel du mar. au dim. 20h.30, du 30 août au 16 sept.

# TÉLÉVISION

## SAMEDI

**2 CBFT**
12.00 Univers inconnus: les grands fleuves, reflets de l'histoire
13.00 D'hier à demain
14.00 Bagatelle
14.30 Une fenêtre sur le monde
15.00 Univers des sports
17.00 Le monde merveilleux de Disney
18.00 Le Téléjournal
18.05 Si on chantait
19.00 Période gratuite aux Partis politiques
19.05 Cinéma « La tour infernale » Am. 74 avec Paul Newman, Steve McQueen, William Holden et Faye Dunaway
22.30 Le téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 Cinéma « Le vampire de ces dames » amér. 79 avec George Hamilton, Susan St-James et Richard Benjamin

**10 CFTM**
11.30 Samedi magazine
13.30 Le baseball du samedi
16.45 Justice pour tous
17.15 Madame et son fantôme
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et la quotidienne
18.00 Pop Express
19.00 L'homme qui venait de l'Atlantide
20.00 Coupe Canada 84
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma d'action « Le phare au bout du monde » am-esp. 71 avec Kirk Douglas, Yul Brynner, Samantha Eggar et Renato Salvatori

**17 RADIO-QUÉBEC**
18.30 Les maitres de l'échiquier
19.00 C'est arrivé à Hollywood
19.30 Justice pour tous
20.00 Albert Camus
21.00 La toile d'araignée

**99 TVFQ (Câble)**
12.30 Harmonies
14.00 Grands-mères: Mimi
15.00 Itinéraires: musique-mémoire - le chant des fous
15.40 Croque-Vacances
16.10 Recré A2
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 De bouche à oreilles
19.15 « Marie-Marie » feuilleton avec Danielle Darrieux, Gérard Lartigau et Maurice Biraud
20.00 Jairo au Mexique
21.05 Glissades autorisées: surf sur la côte atlantique
21.30 Grands-mères
22.10 Fête de la musique à Lyon Itinéraires
22.30 Le Journal
23.15 Prélude à la nuit
23.55

**6 CBMT**
12.00 Maja the Bee
12.30 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 The muppet show
19.00 Barney Miller
19.30 Front page challenge
20.00 1982 World cup soccer
21.52 Free-time political broadcast
22.00 Powder blue live at Montreux
22.52 Free-time political broadcast
23.00 The National
23.22 Newswatch
23.37 Alexander Korda film festival

**12 CFCF**
12.00 Encounter with disaster
12.30 This week in football
13.00 Saturday cinema « Ten tall men » west. 51 avec Burt Lancaster, Gilbert Roland et Jody Lawrence
15.00 Maple Leaf wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Music vision
19.30 Just kidding
20.00 Canada cup hockey
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « The desperados » west. 69 avec Vince Edwards, Jack Palance et George Maharis
02.00 Second feature « The prey » dr. 82 avec Renzo Montagnani, Franco Gaspari et Micheline Presle
03.45 The dukes of hazzard

## DIMANCHE

**2 CBFT**
12.00 La semaine verte
13.00 Baseball des Expos: Montréal vs. Los Angeles
15.30 Football professionnel canadien
18.00 Le téléjournal
18.01 Court métrage
18.30 Période gratuite aux Partis politiques
18.35 Double jeu
18.55 Période gratuite aux Partis politiques
19.00 Court-circuit
19.30 Les Beaux Dimanches Si on chantait
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches: Pavlova
21.50 Les Beaux Dimanches Daisy
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 Présentation du ciné-club
23.10 Ciné-club « Ève » amér. 50 avec Bette Davis, Anne Baxter et George Sanders

**10 CFTM**
12.00 Spécial cinéma « Docteur Jivago » amér. 65 avec Omar Sharif, Julie Christie et Geraldine Chaplin
16.00 Société 84
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Bon dimanche
20.00 Coupe Canada 84
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Le rock du bagne » am. 57 avec Elvis Presley, Judy Tyler et Dean Jones

**17 RADIO-QUÉBEC**
18.30 Qu'est-ce que ça t'tente de faire?
19.00 Recours: indemnisation
19.30 Art nouveau
20.00 Robert Garry raconte
20.30 L'énigme du serpent de mer
21.00 Plusieurs tombent en amour

**99 TVFQ (Câble)**
12.15 Thalassa
13.00 Dimanche magazine
14.00 Apostrophes
15.15 Sports dimanche
17.00 Le Journal
17.40 Croque-vacances
18.15 Les vaches landaises
18.45 Casaques et bottes de cuir
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.30 Dimanche magazine
21.30 Apostrophes: L'avenir de la crise
22.45 Sports-Dimanche
23.40 Le Journal
00.20 Prélude à la nuit

**6 CBMT**
12.00 Meeting place
13.00 Hymn sing
13.30 Jewish Canadian
14.00 The glittering crowns
15.00 Walt Disney
16.00 Sportsweekend
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 Seeing Things
21.00 Elections 84
22.00 Man alive special
23.00 The National
23.22 Newswatch
23.30 Papal Pilgrimage

**12 CFCF**
13.00 Terry Winter show
13.30 The Papal special
14.30 Miss Peach: bacl to school
15.30 Travel 84
16.00 Sun country
16.30 CFL Football Winnipeg Blue Bombers vs. Saskatchewan Rough Riders
18.30 Science Spectrum
19.00 Hardcastle & McCormick
20.00 Canada Cup hockey
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema twelve « Lady sings the blues » 1972 avec Diana Ross, Billy Dee Williams et Richard Pryor
02.45 The bionic woman
03.45 Mississippi

## LUNDI

**2 CBFT**
12.00 Première édition
12.09 Fariboles
12.30 Avis de recherche
13.00 Reflets d'un pays
14.00 Cinéma « Aho, au coeur du monde primitif »
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les Schtroumpfs
17.00 Quincy
18.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Rencontres
19.00 Football professionnel canadien
21.30 Court métrage
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Télex arts
23.25 Ainsi va la vie
00.15 Les pièges de la mer

**10 CFTM**
12.00 Le dix vous informe
12.15 Ciné-Quiz « Pas d'escale pour le vol 6 » amér. 66 avec Jack Lord, Edmond O'Brien, Katherine Crawford et John Saxon
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande animée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Pour tout le monde
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Les Moineau et les Pinson
19.30 Chacun chez-soi
20.00 Coupe Canada 84
23.00 Les nouvelles TVA
23.25 Le 10 vous informe
23.30 Les sports et la couleur du temps
23.45 Cinéma de fin de soirée « Le maitre des îles » amér. 69 avec Charlton Heston, Tina Chen, Geraldine Chaplin et John Philip Law

**17 RADIO-QUÉBEC**
17.30 Télé-université: les droits et libertés de la personne: des luttes multiples
18.00 Le corps humain: les hormones
18.30 Georges St-Pierre, peintre
19.00 La Gionconda Esta Triste
20.00 Nous les artistes: Jacques Brel
21.30 Cinémania « Les sept jours de janvier » 1979 avec Manuel Martinez, Madeleine Robinson et Fernand Sanchez-Pollack

**99 TVFQ (Câble)**
12.40 L'académie des neufs
13.15 Tour 84
13.30 Rocking chair
14.00 Sports été
15.30 Le théâtre de Bouvard
15.44 Croque-vacances
16.14 Recrea 2: Pic pic pic
17.00 Le Journal
17.40 L'île aux enfants
18.00 Recre A2
18.05 Jour J
18.25 Atout Pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.10 L'académie des neuf
20.45 Tour 84
21.00 Les jeux du stade
23.50 Le théâtre de Bouvard
00.05 Le journal

**6 CBMT**
12.02 Midday news
12.30 All in the family
12.57 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Wok with Yan
14.27 Weather report
14.30 Coronation street
15.00 Canadian reflections
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Spread your wings
16.59 Newswatch 6
17.00 Happy days
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 CFL Football
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch headlines and the national update
23.05 Newswatch
23.27 Barney Miller
23.57 CBC Late Night « Roughly speaking » avec Rosalind Russell et Jack Carson

**12 CFCF**
12.00 Hi! noon
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 McGowan's world
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Thrill of a lifetime
20.00 Canada cup hockey
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « I never sang for

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88634. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse, — VS — DE JUS HUGO, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 8876A rue Viau en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur 26" Fleetwood, système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025475-84-4. CANADA PERMANENT TRUST COMPANY, partie demanderesse, -vs- BERTHO FRANÇOIS & AL, partie défenderesse. Le 12 septembre 1984 à 10:00 heures au 9151, 24e avenue Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERTHO FRANÇOIS & AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977 no. série 3H35F545061 de marque Monarch, 1 T.V. couleur meuble de marque RCA, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012200-84-1. ASSURANCES JEAN JASMIN INC., partie demanderesse, -vs- MICHEL LAFRAMBOISE, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 11:00 heures au 110 de la Barre, app. 1626, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LAFRAMBOISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 5 morceaux, 1 système de son de marque Hitachi, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007855-84-9. ALIMENTS VINCENT INC., partie demanderesse, -vs- JACQUES ROSS, partie défenderesse. Le 12 septembre 1984 à 12:00 heures au 432 Rielle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES ROSS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 5 morceaux, 1 T.V. couleur meuble de marque RCA, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-127149-83-3. NICOLE SAGALA, partie demanderesse, -vs- JACQUES LEONARD, partie défenderesse. Le 14 septembre 1984 à 10:00 heures au 2055 De Bullion, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES LEONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1979 no série 9G87F300453 de marque Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 1., 1984. Montréal, ce 12ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003559-84-1. CAISSE POP ST-NICOLAS, partie demanderesse, -vs- RITA BONNEAU & AL, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 10:00 heures au 855 Ch. Mont Alouette, Ste-Adèle, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RITA BONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1981 immatriculée 44011353 de marque Skylark Buick, 1 T.V. couleur de marque Admiral & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053533-82-9. CAISSE POP ST-JEAN VIANNEY, partie demanderesse, -vs- YOLANDE BIRMINGHAM, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 12:00 heures au 5630 Grande Allée, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YOLANDE BIRMINGHAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Panasonic, 1 système de son de marque Technics. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-127149-83-3. NICOLE SAGALA, partie demanderesse, -vs- JACQUES LEONARD, partie défenderesse. Le 14 septembre 1984 à 10:00 heures au 2055 De Bullion, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES LEONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1979 no série 9G87F300453 de marque Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST84/1692. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse —VS— ANDRÉ BEAULIEU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 11:00 heures au: 3609 Verdun à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BEAULIEU, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Suburban noir, imm. AFE808 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007182-848. JEAN TALON PETROLEUM INC., partie demanderesse —VS— PIERRE CHARBONNEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 10:00 heures au: 8145 Viau à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE CHARBONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse Sterling blanche, 1 table de coin et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 130123663. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ROGER MAHEU, partie défenderesse. Intervention: 6707. CAUSES NO: 420631035, 424165184, 426159090, 428209305, 429153594. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 10:00 heures au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice, le véhicule de ROGER MAHEU saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: 1 camionnette Chevy Van, de couleur noir, portant la plaque d'immatriculation no: AVK 363. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 115405684. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— JOSEPH-ANDRÉ ROZON, partie défenderesse. Intervention: 6691. CAUSES NO: 117343343, 130551131, 131217295, 408286421, 414060334, 414075826, 426542432, 427032340, 427383666, 427794205, 429646346. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 10:00 heures au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice, le véhicule de JOSEPH-ANDRÉ ROZON, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION ROBOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: 1 automobile de marque Royal Monaco, de couleur bleu, portant la plaque d'immatriculation AYE 203. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-013614-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse —VS— THÉRÈSE BOURGET DESJARDINS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 13:00 heures au: 242 Régin à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THÉRÈSE BOURGET DESJARDINS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sanyo portatif 20", 3 guitares sèches en bois et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 114623375. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MARC DAGENAIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 11:00 heures au: 4956 Orléans à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC DAGENAIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 14" Electro, 1 lit d'eau Halcyon queen size, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 432407334. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— DE SERRES LOUISE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 septembre 1984 à 11:00 heures au: 252 Lorraine à Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE DE SERRES, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Pioneer, 1 table tournante Pioneer, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 100543984. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— CHRISTIAN DESFORGES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 12:00 heures au: 195 Rive Boisée à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN DESFORGES, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM-FM Lloyd's, 1 table tournante Lloyd's, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-01687-84-4. PRODUITS CHIMIQUES ROYAL MC GOUN, partie demanderesse, -vs- EDWARD JASPER FRANKLIN, partie défenderesse. Le 12 septembre 1984 à 12:00 heures au 10980 Gouin ouest, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARD JASPER FRANKLIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 presseuse de marque Cissell, 1 caisse enregistreuse de marque TEC MA 134, & acc. de couturier etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ème jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020088-840. E. HARRIS CO., demanderesse, — VS — FOSTER GEORGE GRIGNON, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 American Dryer Machine (Spectrum), 1 lot de t-shirts assortis, 1 ventilateur sur trépied, 1 lot de gallons d'encre. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017955-822. JULES F. DUDZIK, demandeur, — VS — DIANE BRISEBOIS, défenderesse. Le 13 septembre 1984, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 306 boul. Laval app. 5 en la cité de Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 peinture, 1 lampe suspendue, ens. de salon, bahut. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984

---

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No: 760-02-0616-842. J. LOUIS TRÉPANIER, demanderesse, — VS — GUY PELLETIER, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 6302 rue St-Vallier en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: laveuse de vaisselle, cuisinière, frigidaire, laveuse et sécheuse Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031042-828. GULF CANADA LTÉE, demanderesse, — VS — JACQUES VEILLETTE, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 10x9 43ième Avenue en la cité de Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Toyota Crown (1970). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015188. JACK E. ZITTRER ET ASS., demanderesse, — VS — BARRY SENDEL, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1115 ouest rue Sherbrooke, app. 305, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Hitachi, ameublement de maison, système de son, peinture, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038568-833. BOSTON FACTORS OF CANADA INC., demanderesse, — VS — BOUTIQUE DE SPORT LIRETTE (82) LTÉE, défenderesse. Le 13 septembre 1984, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4641 rue Lévesque en la cité de St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: plusieurs pièces d'équipement de sport comme: patins, raquettes de tennis, fixations de ski, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009114-826. DISTRIBUTEURS CARRIER LTÉE, demanderesse, — VS — GERTRUDE SNYDER, défenderesse. Le 12 septembre 1984, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 42 rue Green, en la cité de St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: appareils électro-ménagers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 426141925. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— THIBODEAU MARIO, partie défenderesse. Le 15 septembre 1984 à 11:15 heures. Au 150, Grande Côte, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO THIBODEAU, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Bradford, un système de son Olympia, un téléviseur couleur Zenith, un meuble comprenant un bar et radio Custom High Fidelity, 2 aquariums, un aspirateur Shop Vac. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015125-847. LES PISCINES ET ABRIS TEMPO INC., demanderesse — vs — JEAN ROBERT WRIGHT, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 2, rue Philippe en la cité Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise antique, 1 tapis beige 9' x 10'. Effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012545-849. HABITABEC INC., demanderesse — vs — ESCALIERS ALFA INC., défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 6387-A rue Papineau en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière noir 2 portes de marque Exonex, 1 lot de marche en bois brun foncé, équipement variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013810-846. ROBERT LACHANCE, demandeur — vs — NORMAND BIRON, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 10625 rue Sacré-Coeur, app. 501 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Firebird Trans AM de couleur or. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002471-840. ASSOCIATION SPORTIVE DU CENTRE-VILLE LAVAL INC., demanderesse — vs — D. JANNA INC., défenderesse. Le 17 septembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 305 rue La Gauchetière Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood Five, 1 machine Singer 241-11, équipement de manufactures, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 30 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035167-837. MICHEL MAKARIOS, demandeur — vs — WANDA BUBKO, défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au no 6757 rue 15ième avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile A.M.C. Pacer 1976 bleue, lic.: 540 H 521, Qué. 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023245-843. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur — vs — GREGO GUERIMO, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 9675 rue St-Firmin en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur, un vidéo, un set de salon 5 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, le 29 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038559-832. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur — vs — 114372 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 12 septembre 1984, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au no 2430, 20e rue, en la cité Ville Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un camion van Ford rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, le 29 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021578-849. LES IMPORTATIONS ARALIE INC., demanderesse — vs — FLEURISTE CHARLES LEMOYNE INC., défenderesse. Le 12 septembre 1984, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 3213 rue Grande Allée en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: comptoir, accessoires pour fleuristes, lot de fleur sèches, ameublement, téléphone antique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-005140-841. LES IMMEUBLES IMBROOK, demandeur — vs — ART IMAGE ET TOM VON EICKEN, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 505 rue Grosvenor en la cité Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Météor & ass., Chevrolet Impala (familiale) 1980... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004012-840. EDICON INC., demandeur — vs — DENIS THIBAULT, défendeur. Le 13 septembre 1984, à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur au no 6744 rue St-Vallier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, machine à coudre (7), lot de cuir, équipement de manufacture. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District d'Iberville, COUR SUPÉRIEURE. No: 755-05-000128-841. CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT, demanderesse, — VS — JEAN JACQUES LEROUX, défendeur. Le 13 septembre 1984, à 13 heures au domicile du défendeur au No 1 rue Mercure en la cité de Mercier, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon, 1 piano avec banc, 1 meuble stéréo et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 29 août 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007283-78-9. ELEANOR GOLDIE FINDEGOLD ROTH, partie demanderesse, —vs— SAMUEL ROTH, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 13:00 heures. Au 1001 Habitat 67, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMUEL ROTH, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque RCA, 1 système de son de marque Kenwood & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018071-84-0. ROULETCO INC., partie demanderesse, —vs— ACCORD ÉLECTRIQUE, partie défenderesse. Le 12 septembre 1984 à 10:30 heures. Au 3570 Du Souvenir, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ACCORD ÉLECTRIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Sharp, 1 calculatrice de marque Canon & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 74849. VILLE DE ST-LAURENT, partie demanderesse, —vs— CLAUDE POITRAS, partie défenderesse. Le 12 septembre à 11:30 heures. Au 610 Rose de Lima, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE POIUTRAS, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon, T.V. couleur Philips, système de son Akai-Pioneer. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 84497. VILLE DE ST-LAURENT, partie demanderesse, —vs— J.B. SERVICE ROUTIER, partie défenderesse. Le 14 septembre à 10:00 heures. Au 470 Ampère #3, Laval, district de montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J.B. SERVICE ROUTIER, saisis en cette cause, consistant en: un camion Chevrolet Custom 20, rouge avec équipement de dépanneuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 505-27-017877-839. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse, —vs— RÉAL PROVOST, partie défenderesse. Le 12 septembre à 11:00 heures. Au 2998 MacKay, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL PROVOST, saisis en cette cause, consistant en: une camionnette Dodge Tradesman 200 verte. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J.R. GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 428712561. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— ROGER VILLENEUVE, partie défenderesse. Le 13 septembre à 15:00 heures. Au 1550, Panama, app. 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon, 2 tables de coin en bois, um meuble bibliothèque avec 2 tiroirs en bois, un téléviseur meuble de marque Zénith, un système de son de marque Kentech. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 428713025. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 13 septembre à 15:00 heures. Au 1550, Panama, app. 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon, 2 tables de coin en bois, une bibliothèque avec 2 tiroirs, un téléviseur couleur meuble Kentech, avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014544-84-0. WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP., partie demanderesse, —vs— LISE LEBLANC, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 14:00 heures. Au 1301 Ontario est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISE LEBLANC, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 325 paires de jeans, 1 lot de 75 chandails, & acc. de magasin, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 428329996. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 15:00 heures. Au 1550, Panama, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon, 2 tables de coin en bois, une bibliothèque avec 2 tiroirs, un téléviseur meuble couleur Zénith, un système de son marque Kentech avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 428712561. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— ROGER VILLENEUVE, partie défenderesse. Le 13 septembre à 15:00 heures. Au 1550, Panama, app. 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon, 2 tables de coin en bois, um meuble bibliothèque avec 2 tiroirs en bois, un téléviseur meuble de marque Zénith, un système de son de marque Kentech. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 1317135662. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 13 septembre 1984 à 15:00 heures. Au 1550, Panama, app. 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon, 2 tables de coin en bois, une bibliothèque avec 2 tiroirs, un téléviseur couleur meuble Zénith, un système de son Keneth avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13 septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004012-840. EDICON INC., demandeur — vs — DENIS THIBAULT, défendeur. Le 13 septembre 1984, à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur au no 6744 rue St-Vallier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, machine à coudre (7), lot de cuir, équipement de manufacture. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000425-848. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, —vs— JAMES LORNE WHITTALL, défenderesse. Le 12 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au no: 178 rue Trudeau, en la cité de Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Reliant 1981, No. 1 Série 1P3BK21B7BC267460. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NOS: 62-04116 — 62-04117. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— BARI CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 11:00 heures. Au 6037, De Bellefeuille à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARI CONSTRUCTION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 3 tiroirs brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045960-834. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMM., demanderesse, —vs— CLAUDE MAROIS, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 11

# AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 428360122. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— PAQUIN JACQUELINE, partie défenderesse. Le 14 septembre 1984 à 10:00 heures. Au 226A, Notre-Dame, Charlemagne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUELINE PAQUIN, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Admiral, un congélateur Deep Freeze. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130477115. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ROBERTS WINSTON, partie défenderesse. Le 14 septembre 1984 à 12:30 heures. Au 115, Pickwood Crescent, Pointe Claire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERTS WINSTON, saisis en cette cause, consistant en: une chaufferette portative Kerosun, un piano "Wills F Co., Ltee" avec banc et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: GEORGES SANFAÇON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 115841213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— THIBODEAU MARIO, partie défenderesse. Le 15 septembre 1984 à 11:15 heures. Au 150, Grande Côte, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO THIBODEAU, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Bradford, un système de son Olympia, un téléviseur couleur Zenith, un meuble comprenant un bar, radio Custom High Fidelity, 2 aquariums, un aspirateur Shop Vac. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTÉAL. No.: 115741091. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— THIBODEAU MARIO, partie défenderesse. Le 15 septembre 1984 à 11:15 heures. Au 150, Grande Côte, St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO THIBODEAU, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Bradford, un système de son Olympia, un téléviseur couleur Zenith, un meuble comprenant un bar et radio Custom High Fidelity, 2 aquariums, un aspirateur Shop Vac. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-013808-837. JEANNE DESNOYERS, Partie demanderesse. —vs— NORMAND BERTHIAUME, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 14 septembre 1984 à 11:30 heures. Au 120 Villandré à Legardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NORMAND BERTHIAUME saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Zénith et acc., 2 tables de salon en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 131072771. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LEFEBVRE ROBERT, partie défenderesse. Le 12 septembre à 13:00 heures au 363, St-François Xavier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LEFEBVRE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac Parisienne 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LEDOUX, huissie., 288-0211. Montréal, ce 12ème jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 425127441. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LEFEBVRE ROBERT, partie défenderesse. Le 12 septembre à 13:00 heures au 363, St-François Xavier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LEFEBVRE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac Parisienne 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LEDOUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429474442. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MARTIN DANIEL, partie défenderesse. Le 14 septembre à 11:30 heures au 69, Ponnier, Pointe-Claire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Admiral, un ensemble de fauteuil et sofa de salon, une table de café en bois et verre, un set de salle à dîner en bois, 6 chaises et vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: GEORGES SANSFAÇON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 426865784. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MINTZBURG GERRY, partie défenderesse. Le 14 septembre à 15:00 heures au 2665, Aubert app. 7, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERY MINTZBURG, saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises de salon, un piano Ed Archambault et acc., un téléviseur couleur Granada et acc., un siège pour piano, un rhtym 77, 2 beat, 4 beat et acc. en bois, une table à dessin, un piedà table de dessin, un Venco V track à mesurer pour dessin. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième de septembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429394781. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MINTSBURG GERRY, partie défenderesse. Le 14 septembre à 15:00 heures au 2665, Aubert, app. 7, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERRY MINTSBURG, saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises de salon, un piano Ed Archambault, un téléviseur couleur Granada et acc., un siège pour piano, un rhytm 77, 2 beat, 4 beat en bois, une table à dessin technique, un pied à table de dessin technique, un Vemco V Track à mesurer pour dessin. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de septembre 1984. Linteau, Villeneuve; Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 420895322. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MICHEL AREL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 10:00 heures au: 0221, Jean Milot # 1, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL AREL, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de salon laiton verre, 1 bibliothèque vitre en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 27 août 1984.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 406801474, 417192086, 428680324, 418038865, 429177136, 429937480. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— BENJAMIN DONALD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 11:00 heures au: 916, St-Charles # 2, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENJAMIN DONALD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport 1974, imm. AJF 031 de couleur blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 27 août 1984.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-006874-828. LA REINE, partie demanderesse —VS— MONICA ST-ONGE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 septembre 1984 à 11:30 heures au: 5938, 5e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONICA ST-ONGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 meuble en arborite et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 27 août 1984.

**RECTIFICATIF**

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011007-841. SHEAFFER EATON, partie demanderesse —VS— ALBERT OHAYON "BIJOUTERIE ALBERT", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 16:00 heures au: 6595, Côte St-Luc # 1004, Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT OHAYON "BIJOUTERIE ALBERT", saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon de 2 sections beige, 1 table d'appoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 27 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-018678-842. JOURPLEX LTÉE, demanderesse, -vs- O & S COULOMBE & FILS INC., défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 867 rue Principale, en la cité de Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieu Sovin 840, 1 camion Ford vert, 1 réfrigérateur Bélanger blanc, ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022547-843. DENIS LÉGARÉ, demandeur -vs- PETER NICHOLOV, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 254 rue St-Anne en la cité St-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau rouge et blanc avec moteur Mercury et remorque Renerg, 1 tv couleur Hitachi & base, 1 tv Hitachi, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020893-843. BRAULT CLÉMENT INC, demandeur -vs- FRANZ GRAF, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au no 85 rue Montfort en la cité Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth brune # PS23F79357760 lic. AZY 044 Qué. '85, 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 système de son Technics 7 mcx, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005763-840. C.S.S.T., demandeur -vs- GARY OHANESSIAN, défendeur. Le 12 septembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au no 5330 rue Décarie en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque Chevrolet Custom 30 1976 jaune # CCL3361160147 & acc, F407 850 Qué. '85 & acc, boites Ouimet, 1 bureau en bois et métal, 1 filière grise 4 tiroirs, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000284-836. GHISLAIN CANTIN, demandeur -vs- RÉAL ROBERGE, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 2754 rue Clermont en la cité Mascouche district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Electrohome console & acc., 1 étagère chromée et vitrée, 1 table à café chromé et vitrée. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016168-846. BRAULT-CLÉMENT INC., demanderesse —VS— ALBERT PRIEUR, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 75 rue Cartier en la cité de Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Mercury Cougar gris 2 portes 1981, # série 1MEBP90F0BH602025 lis 771M432 & acc. Qué/84, 1 mobilier de salon beige 2 mcx., T.V. couleur Console Hitachi & acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 29 août 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055738-830. C.D.N.T., demanderesse -vs- AMABLE CLOUTIER, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au 4504 rue Muguet en la cité Lachenaie district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chrysler Newport 1974, # lic. Qué 174S100, # série CM41M4C161078 brune & acc., set de salon en velours brun 2 mcx, 1 TV couleur Admiral SS900 & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE DELSON. VILLE STE-CATHERINE, partie demanderesse — vs — PIERRE DIONNE, partie défenderesse. Le 12 septembre 1984 à 13:00 heures au 12466 Ranger, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Pierre Dionne, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de cuisine: table, chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT BOURGEOIS, huissier, 677-3734.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 84-234. VILLE ST-PIERRE, demanderesse, -vs- CAROL REID, défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 499, 76e avenue, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Evans Bros. 1 téléviseur noir et blanc Fleetwood, 1 téléviseur couleur Hitachi, meubles meublant et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003577-843. MÉTROPOLITAIN ÉLECTRONIQUE LTÉE, demandeur -vs- TRANSPORT GÉNÉRAL TERRENCE DU CANADA LIMITÉE, défendeur. Le 13 septembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 26B rue Hymus en la cité St-Claire district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 1976 rouge, 500 6 roues avec boîte, # série D51EK6J027437, lic. L 26105 & acc., 1 camion Dodge 300 1980 rouge, 6 roues avec boîte, # série D31KTAS136037, lic. L 40864 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de JOLIETTE. COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-009302-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse. —vs— CHRISTINE BANNON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 septembre 1984 à 12:00 heures. Au 550 De Roussillon, # 1 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CHRISTINE BANNON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc portatif Baycrest et acc., 1 système de son Lloyd's et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-027853-839. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse —VS— GARANTIE ROUILLE RV LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 11:00 heures au: 2394 Du Havre à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARANTIE ROUILLE R.V. LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 réservoirs pour soudure et acc., 1 lot d'outils variés, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006498-842. DOORLEC CORPORATION, demanderesse -vs- MULTIPORTES INC., défenderesse. Le 13 septembre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 750 rue Ch. du Golf, Île des Soeurs en la cité de Verdun et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 GMC Pickup Siera 35, imm. Qué. 84 F121-720, Se TCL3481540033, 1 GMC Van Dura Imm. Qué. 84 F458-869, Se. TGT2584525981, 1 Pickup Ford Custom F250, Imm. Qué. 84 F122-485, Se. 2FTFF25G4BCB20180A2, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 1er septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021770-842. LES PATISSIERS UNIS INC., demanderesse, -vs- LA COMPAGNIE D'ALIMENTS BEL D'OR ET YVAN ST-AMANT, défenderesse. Le 14 septembre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No: 1341 rue Newton, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler Newport 1979, 1 classeur métalique 4 tiroirs beige, 1 bureau en bois de couleur blanc, 1 chaise chromé matériel rouge, 1 chaise métallique droite beige, 1 meuble en bois 2 portes étagères, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier, 288-6263. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001277-848. GUY GRAVEL, demandeur -vs- ALAIN CLOUTIER, défendeur. Le 11 septembre 1984, à 12:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au No: 344 rue Arthur-Sauvé, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Camaro 1981 No. de Série 1P87JAN551212. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017095-832. ANTONIO CHAGON, demandeur, -vs- WARREN WHITEHOUSE ET COLIN KANDERSON, défendeurs. Le 12 septembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur en garantie au No: 89 rue Arlington, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur en garantie, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford Escort 1981, rouge No. Série 1FABP0523BT117478. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-27-1022-849. MONIQUE NORMANDIN, demanderesse, -vs- YVON LAPLANTE, défendeur. Le 1er septembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No: 4259 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Honda M-00616, 1 téléviseur couleur Philco, 1 vidéo Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 429997536. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— DANIEL GAUTHIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 10:30 heures au: 875 St-Jean à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare électrique Univox et acc., 1 guitare sèche Normand en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DUCHARME, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009764-841. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- PLOMBERIE PRESTIGE INC., défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3455 rue Frontenac, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti, 1 lot d'accessoires divers de plomberie dans armoire en bois, 45 compartiments... meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 1er septembre 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000284-836. GHISLAIN CANTIN, demandeur, -vs- LUCIE BELANGER, défenderesse. Le 11 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile de l'opposante, au No: 2754 rue Clermont, en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'opposante, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Electrohome console & acc., 1 vidéo casette recorder Sanyo VCR-4900 No. série 19173169, 1 étagère chromée & vitrée, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-François. COUR PROVINCIALE. No.: 450-27-004696-837. MICHEL DAIGNEAULT, partie demanderesse —VS— JEAN-GUY BERTHIAUME, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 10:30 heures au: 5686 Terr. Morency à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY BERTHIAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Candle et acc., 1 système de son Akai avec acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Alma. COUR PROVINCIALE. No.: 160-27-000127-840. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse —VS— DOUGLAS DOYLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 14:30 heures au: 423 Portneuf à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOUGLAS DOYLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Zénith en bois et acc., 1 système de son avec acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019668-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse —VS— CLAUDETTE MORISSETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 12:30 heures au: 1040 Darveau # 3 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDETTE MORISSETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéocassette Sanyo et acc., 1 téléviseur couleur 20" Sanyo et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017108-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse —VS— GHISLAIN CLOUTIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 13:30 heures au: 241 Desormeaux # 3 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GHISLAIN CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM-FM cassette Sanyo et acc., 1 téléviseur couleur 12" Toshiba. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 131359362. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— LUC ARCHAMBAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 septembre 1984 à 10:00 heures au: 115 14e rue à Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC ARCHAMBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Électrohome, 1 chaine stéréophonique Kenwood et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-27-1096-843. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse, -vs- YVES DUPUIS, défendeur. Le 13 septembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No: 7291 rue Musset, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" RCA et 1 Jerrold, 1 ventilateur Toshiba, meubles meublant et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 1er septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 816122274, 429790922. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— JULIO CERVANTES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 septembre 1984 à 10:00 heures au: 355 Barnett à Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JULIO CERVANTES, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique, 1 table tournante Maranz, 1 lecteur de cassettes Maranz et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 429590781. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— ANDRÉ CÔTÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 septembre 1984 à 10:00 heures au: 892 Lachapelle à Terrebonne, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ CÔTÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur 20", 1 bibliothèque murale 3 sections, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL ROBERT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019610-832. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse —VS— SARMENTA ANTERO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 septembre 1984 à 10:00 heures au: 843, 9e avenue à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SARMENTA ANTERO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport 4 portes imm. 5761P899 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 29 août 1984.

**Voir aussi en pages 30 et 37**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80 (4)**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MICHEL VOIZARD, vendeur, résidant et domicilié au 165 Strathyre, app. 111, à Lasalle, Québec — H8R 3R3, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de M.I.C. FABRICATION ENRG. au 531 St-Louis, à Lachine et 7717 Georges, à Lasalle, Québec.

AVIS est par les présentes donné que MICHEL VOIZARD a fait cession de ses biens le 24ième jour d'août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de septembre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1 Place Ville-Marie, suite 3210, à Montréal, Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 28ième jour du mois d'août 1984.

GUY LOSLIER
Syndic

**Normandin Barrière+Cie** affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80 (4)**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTIONS BIRE INC., compagnie constituée en vertu de la Loi sur les Compagnies du Québec, ayant son siège social au 5890 Jean-Talon est, St-Léonard (H1S 1M2) et une place d'affaires au 8656 St-Hubert, Montréal, Québec (H2M 1Y6).

AVIS est par les présentes donné que LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTIONS BIRE INC., a fait cession de ses biens le 22ième jour d'août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de septembre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1 Place Ville-Marie, suite 3210, à Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 28ième jour d'août 1984.

GUY LOSLIER
Syndic

**Normandin Barrière+Cie** affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

**AVIS AUX CRÉANCIERS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ARTICLE 39)**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
WOLFGANG STEGMANN, vendeur, domicilié et demeurant au 12176 boulevard Taylor, en la Cité de Montréal, Province de Québec (H3M 2J9).

Failli.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur mentionné en titre, ayant déposé une proposition au bureau du Séquestre Officiel, dans la Ville de Montréal, Province de Québec, et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputé, en conformité de l'article 39 de la Loi sur la Faillite, avoir fait une cession de ses biens le 7ième jour d'août 1984, et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 23ième jour d'août 1984, à 12:30 heures de l'après-midi.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 24ième jour du mois d'août 1984.

GUY LOSLIER
Syndic

**Normandin Barrière+Cie** affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80 (4)**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ANDRÉE RICHARD, Conseiller en administration, domicilié et résidant au 8743, rue Albanel, St-Léonard, Province de Québec, ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de "REPROGEST ENRG."

Débiteur

AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ RICHARD a fait cession de ses biens le 28ième jour de août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour de Septembre 1984, à 10:00 de l'avant-midi au Bureau du syndic, au 1 Place Ville-Marie, suite 3210, Montréal, Québec.

DATÉ

*Internationaux des États-Unis*

# Connors passe facilement le 2e tour

NEW YORK (AFP) — L'Américain Jimmy Connors, vainqueur du tournoi ces deux dernières années, affiche, à 32 ans, une bien belle santé dans les Internationaux des États-Unis de tennis 1984.

Connors a encore montré qu'il serait bien difficile à détrôner à l'occasion du deuxième tour en battant facilement hier sur le court central de Flushing Meadow, à New York, son compatriote Brian Gottfried, 52e joueur mondial, en trois sets, 6-3, 6-3 et 6-2.

Après une victoire au premier tour face à l'Américain Matt Mitchell (6-3, 6-0, 6-2), Connors qui, depuis quelques semaines, a abandonné sa fameuse raquette métallique pour une autre en graphite, n'a guère souffert pour accéder au troisième tour. Il risque de recevoir une réplique beaucoup plus sévère de la part du jeune français Henri Leconte, 23e mondial, qui, pour sa part, a aisément éliminé le modeste australien Peter Doohan, 7-5, 6-4 et 7-5.

Leconte, seul représentant français encore en course, est le genre de joueur qui n'a peur de rien. Son talent est certain et, dans un bon jour, il est capable des plus grands exploits. Cette année, il a battu le Tchécoslovaque Ivan Lendl, en Coupe Davis, sur terrain adverse, avant de remporter le tournoi de Stuttgart où il triompha d'entrée du Suédois Bjorn Borg.

Mais Connors aura pour lui non seulement ses qualités propres mais également son expérience. En deux occasions, l'Américain s'imposa au Français: en 1982 à Hambourg (6-1, 7-6) et en 1984 à Memphis après un match extrêmement serré (6-3, 4-6, 7-5).

Cette quatrième journée, disputée sous un soleil éclatant, a été marquée dès son ouverture par l'élimination de l'Américain de 20 ans Jimmy Arias, le numéro six du tournoi qui, l'année dernière, avait atteint les demi-finales.

On savait Arias hors de forme ces derniers temps. Il avait arraché sa qualification au premier tour face à son compatriote Terry Moor. Cette fois, il a été exécuté par l'Américain Gene Mayer (6-4, 6-2, 7-5) qui est apparu dans une excellente condition.

Arias, première tête de série éliminée dans le simple messieurs, a été rejoint au rang des battus de marque par l'Espagnol Juan Aguilera (numéro 11), un joueur beaucoup plus à l'aise sur terre battue que sur le bitume rapide de Flushing Meadow.

Aguilera, révélation de la saison européenne au cours de laquelle il avait notamment gagné à Hambourg, a subi la loi d'un inconnu, l'Américain Robert Green (6-4, 7-6, 6-3), 132e à l'ATP.

Après Mats Wilander la veille, deux autres Suédois ont également franchi le cap du deuxième tour. Henrik Sundstroem, numéro 9, n'a pas fait de détail contre l'Américain Ricky Brown (6-1, 6-2, 6-0). Il affrontera au troisième tour un autre Américain, Sandy Mayer, le frère de Gene. Quant à Joakim Nystroem (numéro 16), il a gagné lui aussi en trois sets contre l'Indien Ramesh Krishnan mais après une lutte farouche (7-5, 6-3, 7-6).

*Classement de la Transat*

# 11 bateaux sont arrivés à bon port

PARIS (AFP) — Onze bateaux avaient franchi hier en début de matinée, la ligne d'arrivée de la Transat à la voile Québec-Saint-Malo.

*Royale*, le vainqueur, a couvert les 2,897 milles du parcours en huit jours, 19 heures, 57 minutes et 42 secondes à une moyenne de 14,34 noeuds.

**Les positions à 7 h 30 (GMT)**
(Bateaux, barreurs, type, temps)
1. Royale (L. Caradec/P. Facque) C 8 j 19 h 57
2. Charente Maritime II (P. Follenfant) C 8 j 20 h 13
3. Fleury Michon VII (P. Poupon) C 9 j 15 h 59
4. William Saurin (E. Riguidel) T 9 j 19 h 56
5. Formule TAG (M. Birch) C 10 j 01 h 44
6. Elf Aquitaine (M. Pajot) C 10 j 03 h 25
7. Crédit Agricole II (P. Jeantot) C 10 j 08 h 26
8. Paul Ricard (P. Tabarly) T 10 j 10 h 50
9. Biotherm II (F. Arthaud) T 10 j 13 h 05
10. Umupro Jardin V (Yvon Fauconnet) T 10 j 14 h 02
11. Nord - Pas-de-Calais (P. Toyon) C 11 j 14 h 22

**Distance à parcourir**

12. Ker Cadelac (F. Boucher) T 59
13. Région Centre (O. Moussy) T 126
14. Sofati Soconav Québec (D. Palardy) C 129
15. Eminence (B. Peyron) C 169
16. Frankenstein (D. Gilard/T. Gelis) T 196
17. Lafleur (D. Gliksman) T 197
18. Kriter Brut de Brut (D. Thomas) T 209
19. Santal (Y. Dupasquier) C 217
20. Alcool Moderato (T. Ledoux) C 259

Distance en milles. C pour catamaran. T pour trimaran. M pour monocoque.

# Expos: une 2e victoire de suite

(PC) — Les Expos ont gagné 5-2, hier soir, contre les Dodgers de Los Angeles.

Il s'agissait d'un deuxième triomphe de suite pour les hommes de Jim Fanning. Il n'en fallait pas plus pour pousser les 20,097 spectateurs à reprendre chaleureusement, et au rythme bien orchestré par la mascotte Youppi, les «vagues humaines».

Le «fun» était de retour dans le Stade. Et «leurs Amours» leur en ont donnépleinement pour leur argent, avec l'un de leurs bons duels de la saison.

Dan Schatzeder a décroché sa septième victoire en 12 décisions. En huit manches, il a accompli une performance de trois coups sûrs.Il a de plus été aidé par de remarquables attrappés effectués par Doug Flynn, Dan Driessen, Andre Dawson et Miguel Dilone.

Les deux points des visiteurs ont résulté des ballons sacrifices de Pedro Guerrero, à la manche initiale, et de Steve Yeager, à la quatrième.

Jeff Reardon est venu lancer la dernière manche pour préserver le gain de Schatzeder. Il en a maintenant 20 cette saison.

Le partant des Dodgers, Orel Horshiser (8-7), a assez bien lancé pour gagner. Il a accordé cinq coups sûrs et deux buts sur balles en six manches, mais seulement deux des quatre points marqués à ses dépens ont été mérités. Il a malheureusement été mal appuyé par ses coéquipiers à la défensive.

Les Expos tiraient de l'arrière 1-0, à la troisième manche. A la reprise précédente, ils avaient laissé moisir trois coureurs sur les sentiers.

| LOS ANGELES | 2 | | | | MONTRÉAL | 5 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ab | p | cs | pp | | ab | p | cs | ppbi |
| Sax 2b | 2 | 1 | 1 | 0 | Raines cc | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Andesn ac | 4 | 0 | 0 | 0 | Dilone cg | 4 | 1 | 1 | 1 |
| Guerrer cc | 3 | 0 | 0 | 1 | Dawson cd | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Marshal cd | 3 | 1 | 1 | 0 | GCarter r | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Mldndo 3b | 4 | 0 | 0 | 0 | Driessn 1b | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Yeager r | 2 | 0 | 0 | 1 | Wallach 3b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Sciosci fs | 1 | 0 | 0 | 0 | Thomas ac | 2 | 0 | 0 | 1 |
| Brock 1b | 3 | 0 | 0 | 0 | Flynn 2b | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Brewer cg | 2 | 0 | 0 | 0 | Schtzdr l | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Rivera 3b | 1 | 0 | 1 | 0 | Reardon l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Hershisr l | 2 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Lndsty fs | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Hooton l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Howell l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Totaux | 28 | 2 | 3 | 2 | Totaux | 29 | 5 | 6 | 4 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Los Angeles** | 100 | 100 | 000— 2 |
| **Montréal** | 003 | 100 | 01x— 5 |

Point victorieux — Aucun.E—Maldonado 2. DJ—Los Angeles 1. LSB—Los Angeles 4, Montreal 6. 2B— Sax, Driessen, Marshall. BV—Sax (28), Raines (59). BS—Guerrero, Yeager, Thomas.

| | mi | cs | p | pp | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Los Angeles** | | | | | | |
| Hershiser P,8-7 | 6 | 5 | 4 | 2 | 2 | 3 |
| Hooton | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Howell | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| **Montréal** | | | | | | |
| Schtzdr G,7-5 | 8 | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Reardon S,20 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |

Hooton a lancé à 3 frappeurs en 8e. HBP—Dawson by Hershiser. ML— Schatzeder. D—2:28. A—20,097.

*Le bilinguisme des organismes de sport*

# Aucun parti n'offre des garanties satisfaisantes —*Le RONLQ*

(PC) — Selon le secteur sport du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ), « les chefs de parti ne formulent que des voeux pieux » concernant la siuation du bilinguisme dans les organismes canadiens de sport amateur.

Profitant de la campagne électorale, le Regroupement a demandé aux trois principaux chefs de faire connaître la position de leur parti sur le sujet et ils ont convoqué la presse hier pour faire part des réponses de ces derniers.

Le quartier général de John Turner, à Ottawa, a réitéré la position de l'ex-ministre Jacques Olivier sur le sujet, tandis que la réponse d'Ed Broadbent est encore attendue.

Quant à Brian Mulroney, il a fait parvenir au RONLQ une réponse courte et officielle qui dit principalement: « Nous croyons que tous les organismes qui reçoivent des fonds du gouvernement fédéral devraient se conformer à l'esprit et à la lettre de la loi sur les langues officielles et de la charte canadienne des lois et libertés ».

Selon Jacques Beaulieu, président du comité responsable de cette question pour les fédérations québécoises de sport, aucun parti n'offre de garanties nouvelles et satisfaisantes.

Pour lui, les prises de position du ministre Olivier, pendant son court mandat, « n'ont été qu'une façade et n'ont rien changé au fonds du débat ». Il souligne surtout que les 22 organisations sportives désignées par M. Olivier pour améliorer leurs services dans les deux langues étaient justement les plus bilingues et celles où il y avait le moins de travail à faire.

Quant à la position de principe de Mulroney, Beaulieu souligne l'expression: « devraient » se conformer.

Il a également distribué une copie de la politique du sport amateur prônée par le responsable conservateur du dossier, Steve Paprosky, et datée du 24 août. Beaulieu signale qu'il n'y est fait aucunement mention de la nécessité d'offrir des services bilingues pour avoir droit à des subventions fédérales.

Vu que le gouvernement puise dans les taxes de tous les contribuables pour financer le sport amateur, la position du regroupement québécois est claire: no french, no money.

L'organisme sportif québécois ne réclame pas le bilinguisme intégral de ces fédérations mais à tout le moins des communications en français « et en même temps que les informations en anglais, pas des mois après ».

## BASEBALL

### Ligue Nationale

**Mercredi**
S.Francisco 4, Montréal 3 (11 manches)
Chicago 7, Cincinnati 2
S. Diego 2, Philadelphie 0
New York 3, L. Angeles 2
St. Louis 10, Atlanta 6
Pittsburgh 4, Houston 2
**Jeudi**
Montréal 5, L.Angeles 2
S.Frisco 6-5, Phil' phie 5-6
Cincinnati 4, Pittsburgh 1
Chicago 8, Atlanta 0
**Hier**
Los Angeles à Montréal
San Diego à New York (2)
Pittsburgh à Cincinnati
Chicago à Atlanta
S.Francisco à Philadelphie
Houston à St.Louis
**Aujourd'hui**
**Los Angeles, Valenzuela (10-15) à Montréal, Lea (15-8), 14 h 05**
**Chicago, Eckersley (8-7) à Atlanta, Camp (6-6), 14 h 20**
**San Diego, Show (14-7) et Booker (0-0) à New York, Gooden (13-8) et Lynch (8-8), 17 h 35**
**San Francisco, Hammaker (1-0) à Philadelphie, Hudson (8-9), 18 h 05**
**Pittsburgh, Rhoden (11-9) à Cincinnati, Pastore (3-8), 19 h 05**
**Houston, Knepper (13-9) à St.Louis, Kepshire (4-3), 20 h 05**

**Les meneurs**
**(Partie d'hier non comprises)**

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Gwynn, SD | 513 | 184 | .359 |
| Sandberg, Chi | 537 | 175 | .326 |
| Puhl, Hou | 358 | 113 | .316 |
| Cruz, Hou | 498 | 157 | .315 |
| Brenly, SF | 410 | 128 | .312 |
| Leonard, SF | 458 | 142 | .310 |
| Hayes, Phi | 439 | 136 | .310 |
| Hernandez, NY | 446 | 138 | .309 |
| **Raines, Mtl** | **502** | **155** | **.309** |
| Oliver, Phi | 377 | 115 | .305 |

**Circuits:** Murphy, Atl, 28; Schmidt, Philadelphie, 27; **Carter, Montréal, 26.**
**Points produits: Carter, Montréal, 95;** M. Schmidt, Philadelphie, 89.
Buts volés: Samuel, Philadelphie, 63; **Raines, Montréal, 58.**
**Lanceurs (11 décisions):** Sutcliffe, Chicago, 13-1, 2.92; Horton, St. Louis, 8-3, 3.54.

### Ligue Américaine

**Mercredi**
Californie 7, Baltimore 5
Chicago 8, Toronto 5
Cleveland 5, Milwaukee 2
Boston 4, Minnesota 0
Kansas City 4, Texas 1
New York 4, Oakland 1
Seattle 5, Detroit 1
**Jeudi**
Milwaukee 7, Cleveland 6
Toronto 4, Chicago 3
Boston 9, Minnesota 3
Texas 4, K. City 3
Seattle 2, Detroit 1
**Hier**
Boston à Cleveland
Minnesota à Toronto
Kansas City à Chicago
Milwaukee à Texas
New York en Californie
Detroit à Oakland
Baltimore à Seattle
**Aujourd'hui**
Minnesota, Smithson (13-10) à Toronto, Lamp (6-7), 13 h 05
Boston, Ojeda (9-10) à Cleveland, Blyleven (15-5), 13 h 35
ahDetroit, Berenguer (7-8) à Oakland, Young (6-3), 16 h 05
Kansas City, Saberhagen (7-9) à Chicago, Hoyt (10-15), 20 h 30
Milwaukee, Caldwell (6-12) à Texas, Stewart (4-12), 20 h 35
New York, Niekro (16-7) à Californie, Zahn (10-9), 22 h
Baltimore, D. Martinez (5-7) à Seattle, Young (4-6), 22 h 05

**Les meneurs**
**(Parties d'hier non comprises)**

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Winfield, NY | 457 | 161 | .352 |
| Mattingly, NY | 483 | 169 | .350 |
| Murray, Bal | 480 | 152 | .317 |
| Hrbek, Min | 464 | 147 | .317 |
| Barrett, Bos | 365 | 114 | .312 |
| Trammell, Det | 468 | 146 | .312 |
| Collins, Tor | 362 | 112 | .309 |
| Easler, Bos | 489 | 151 | .309 |
| Ripken, Bal | 521 | 161 | .309 |
| Puckett, Min | 429 | 132 | .308 |

**Circuits:** Armas, Boston, 35; Kingman, Oakland, 32, Parrish, Detroit, 29; Thornton, Cleveland, 29.
**Points produits:** Kingman, Oakland, 108; Murray, Baltimore, 102; Rice, Boston, 102.
**Buts volés:** Henderson, Oakland, 50; Collins, Toronto, 47; Pettis, Californie, 45.
**Lanceurs (11 décisions):** Leal, Toronto, 13-4, 3.65; Blyleven, Cleveland, 15-5, 3.08; Stieb, Toronto, 13-5, 2.44; Alexander, Toronto, 12-5, 3.40.

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| CHICAGO | 80 | 53 | .602 | — |
| NEW YORK | 73 | 58 | .557 | 6 |
| PHILADELPHIE | 72 | 60 | .545 | 7 ½ |
| ST. LOUIS | 66 | 65 | .504 | 13 |
| **MONTRÉAL** | **65** | **67** | **.492** | **14 ½** |
| PITTSBURGH | 57 | 76 | .429 | 23 |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| SAN DIEGO | 77 | 55 | .583 | — |
| HOUSTON | 68 | 66 | .507 | 10 |
| ATLANTA | 65 | 68 | .489 | 12 ½ |
| LOS ANGELES | 63 | 71 | .470 | 15 |
| SAN FRANCISCO | 55 | 78 | .414 | 22 ½ |
| CINCINNATI | 55 | 79 | .410 | 23 |

### LIGUE AMÉRICAINE

**Section Est**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| DETROIT | 87 | 47 | .649 | — |
| TORONTO | 76 | 57 | .571 | 10 ½ |
| BALTIMORE | 71 | 61 | .538 | 15 |
| NEW YORK | 71 | 61 | .538 | 15 |
| BOSTON | 70 | 63 | .526 | 16 ½ |
| CLEVELAND | 60 | 75 | .444 | 27 ½ |
| MILWAUKEE | 56 | 78 | .418 | 31 |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 69 | 64 | .519 | — |
| MANSAS CITY | 66 | 67 | .496 | 3 |
| CALIFORNIE | 65 | 67 | .492 | 3 ½ |
| CHICAGO | 62 | 70 | .470 | 6 ½ |
| OAKLAND | 61 | 73 | .455 | 8 ½ |
| TEXAS | 59 | 74 | .444 | 10 |
| SEATTLE | 59 | 75 | .440 | 10 ½ |

## FOOTBALL

### Ligue Canadienne

**Hier**
Toronto à Ottawa
**Dimanche**
Winnipeg à Sask.
**Lundi**
Montréal à Hamilton
Edmonton à Calgary

## FOOTBALL

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 8 | 6 | 2 | 0 | 274 | 189 | 12 |
| **MONTRÉAL** | **8** | **3** | **5** | **0** | **208** | **230** | **6** |
| OTTAWA | 8 | 3 | 5 | 0 | 186 | 260 | 6 |
| HAMILTON | 7 | 1 | 5 | 1 | 156 | 203 | 3 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| WINNIPEG | 8 | 7 | 1 | 0 | 273 | 154 | 14 |
| C.-BRITANNIQUE | 8 | 7 | 1 | 0 | 203 | 114 | 14 |
| EDMONTON | 7 | 3 | 4 | 0 | 190 | 218 | 6 |
| CALGARY | 8 | 3 | 5 | 0 | 143 | 189 | 6 |
| SASKATCHEWAN | 8 | 1 | 6 | 1 | 156 | 254 | 3 |

**Les frappeurs**
**(Partie d'hier non comprise)**

| | pb | cs | pp | cc | moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Carter | 491 | 145 | 95 | 24 | .295 |
| Dawson | 428 | 104 | 64 | 12 | .243 |
| Dilone | 137 | 37 | 9 | 1 | .277 |
| Driessen | 94 | 25 | 16 | 5 | .266 |
| Flynn | 319 | 79 | 15 | 0 | .266 |
| Francona | 214 | 74 | 18 | 1 | .346 |
| Gonzales | 3 | 0 | 0 | 0 | .000 |
| Raines | 502 | 155 | 50 | 7 | .309 |
| Ramos | 73 | 13 | 5 | 2 | .178 |
| Ramsey | 52 | 11 | 2 | 0 | .212 |
| Scott | 62 | 18 | 5 | 0 | .290 |
| Stenhouse | 159 | 31 | 16 | 4 | .195 |
| Thomas | 235 | 62 | 19 | 0 | .264 |
| Venable | 55 | 15 | 5 | 2 | .273 |
| Wallach | 483 | 129 | 67 | 18 | .267 |
| Wohlford | 164 | 43 | 17 | 1 | .262 |

**Buts volés:** Raines 58; Dilone 23; Dawson, 9; Wohlford, 2; Carter; Wal lach, Venable, Scott, 1 chacun.

**Les lanceurs**

| | g-p | mi | pm | rab | mpm |
|---|---|---|---|---|---|
| Grapenthin | 0-2 | 10.2 | 5 | 3 | 4.22 |
| Gullickson | 10-7 | 184.0 | 71 | 84 | 3.47 |
| Hesketh | 1-0 | 21.1 | 4 | 14 | 1.71 |
| James | 6-4 | 76.0 | 29 | 69 | 3.43 |
| Lea | 15-8 | 204.1 | 63 | 108 | 2.77 |
| Lucas | 0-3 | 49.2 | 14 | 39 | 2.54 |
| Palmer | 5-3 | 85.0 | 36 | 53 | 3.81 |
| Reardon | 5-7 | 73.2 | 25 | 63 | 3.05 |
| Rogers | 5-12 | 136.0 | 71 | 53 | 4.70 |
| Schatzeder | 6-5 | 114.0 | 31 | 73 | 2.45 |
| Smith | 9-11 | 151.0 | 53 | 84 | 3.16 |

**Victoires préservées:** Reardon 19; Lucas, 8; James, 7; Schatzeder, 1.

## HORS-JEU

# Canada-URSS: à propos de systèmes

JEAN-LUC DUGUAY

Il existe des expressions passe-partout. Elles envahissent sournoisement le langage et servent à toutes les sauces. Utilisées en toutes occasions, elles perdent toute signification réelle. Ainsi, au Québec, depuis une décennie, nous avons eu droit au très profond « Y a rien là », proféré sur le même ton désabusé par le gagnant de la 6/49 et l'accidenté baignant dans son sang le long d'une route de campagne abandonnée. On se rappelle aussi l'exclamatif « C't'écoeurant ! » qui, loin de référer à une réalité vomitive, traduisait plutôt l'ébahissement devant la beauté à l'état pur, le dernier Bergman, par exemple, ou le dernier Claude Fournier. On n'a pas oublié non plus — il persiste d'ailleurs, celui-là — le définitif « C't'au boutte », cri du coeur poussé quand les autres mots ne viennent plus. Et, aujourd'hui, tout est devenu « super » quelque chose, même le prix de l'essence qui est super cher.

Ces expressions appartiennent au langage général. Il en est d'autres propres à certains langages spécialisés, le langage sportif étant l'un d'eux. Par exemple, le voisin d'en face, qui a fréquenté l'école trois jours mais écoute René Lecavalier depuis au moins 100 ans, dira sur le ton de l'expert : « Attends que le Canadien ouvre la machine », en guettant la réaction de son auditoire fasciné par tant de prouesses langagières. On admirera aussi la puissance réflexive du partisan qui, déçu de la performance de son équipe, analysera : « L'arbitre avait dû oublier ses verres de contact à la maison. »

Les clichés de ce genre prolifèrent quand, tous les quatre ans, les hockeyeurs soviétiques viennent magasiner chez Eaton et disputer quelques matches amicaux. À leur première visite, en 1972, on était convaincu que les lacets de leurs patins étaient raboutés, ce qui était une façon de dire qu'étant si pauvres, ils ne pouvaient évidemment pas bien jouer au hockey. Et quand le Canada a remporté de justesse cette première série, fouetté par l'enthousiasme d'Alan Eagleson qui lançait des chaises sur la patinoire de Moscou, les Canadiens ont murmuré : « Je l'avais bien dit que notre système était le meilleur . . . » Et Paul Henderson, héros à cause d'un but, s'est écrié : « Maintenant, je sais ce qu'est la démocratie ! » en embrassant le sol de Dorval à la façon d'un pape.

Au cours des années suivantes, la sauce a commencé à tourner. Les camarades se sont mis à tailler en pièces, à grands coups de faucille, les Canadiens devenus complètement marteaux. Le public allait voir jouer les chandails rouges comme on assiste à un numéro de prestidigitation : les yeux tout grands d'admiration et d'incrédulité à la fois. On ne remarquait pas tel ou tel joueur, on voyait l'ensemble, l'harmonie collective, on comprenait confusément la signification de l'expression « sport d'équipe ».

C'est alors que le mot passe-partout est devenu « système ». C'était clair : il y avait deux systèmes, le soviétique et le nôtre. Le premier s'appuyait sur la technique du jeu et le déploiement planifié des joueurs sur la patinoire, le second misait sur le talent naturel des individus et la robustesse de la mise en échec.

Le débat était lancé : lequel des deux systèmes était supérieur ? Dans cette joute oratoire, il y a ceux qui, brandissant les résultats des matches, crient en même temps à la nette supériorité du système soviétique. Ceux qui pensent ainsi sont aujourd'hui très fortement majoritaires.

Mais il y en a d'autres — dont je suis — pour trouver que la réponse est moins tranchée que les résultats des rencontres. Je conviens aisément qu'en tournois internationaux, les camarades nous font parfois rougir de honte. Mais, comme disait le marquis de Sade, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. Si le Canada joue toujours les deuxièmes violons en matches de Coupe Canada ou aux championnats du monde, c'est précisément parce que le satané « système » nord-américain ne peut pas s'accorder à des tournois internationaux.

Soyons réalistes. L'équipe nationale soviétique s'entraîne ensemble à longueur d'année ou presque. Elle dispute chaque année des dizaines de matches partout dans le monde, qu'il s'agisse de tournois comme Coupe Canada ou d'une tournée de matches hors concours au Japon ou ailleurs. À l'opposé, « l'équipe nationale » canadienne n'en est pas vraiment une. Elle rassemble des éléments disparates, talentueux certes mais qui n'ont pas le temps d'harmoniser leurs ressources. Pour Coupe Canada 84, par exemple, elle s'est entraînée pendant trois semaines, après un été de vacances.

On aura beau récriminer, on ne pourra rien y faire. Les deux « systèmes » le veulent ainsi et il est tout à fait irréaliste de penser qu'il pourrait en être autrement.

Comme disait l'autre, y a rien là. Le hockey international, c't'écoeurant. Les Soviétiques sont au boutte et les Canadiens sont super.

*Nage synchronisée*

# Triomphe du CAMO

TOKYO (PC) — Le Club CAMO, de Montréal, a remporté hier la Coupe du Japon de nage synchronisée.

L'équipe canadienne a totalisé 100.2 points pour l'emporter devant les Américaines (99.8 points) à l'issue d'une des plus compétitions à laquelle ont participé six pays.

L'entraîneur canadien, Julie Dupuis, a expliqué que CAMO avait été choisi à la place de l'équipe nationale parce que ses nageuses présentaient les meilleures routines au pays. Elle s'est dite fière de ses huit nageuses et peu surprise de les avoir vu devancer leurs rivales des États-Unis, du Japon, du Mexique, de la Suisse et de l'Allemagne de l'Ouest.

La performance des Montréalaises a convaincu autant les spectateurs que les juges.

Nageant au son d'une musique rock, les filles n'ont commis aucune erreur.

« Elles ont été parfaites, les scores ont été parfaits et nous avons réalisé notre objectif: gagner », a commenté Julie Dupuis.

Avant la compétition, les trois médaillées olympiques en solo, Tracy Ruiz, des États-Unis, Carolyn Waldo, de Beaconsfield, et Miwako Motoyoshi, du Japon, ont répété leurs routines au grand plaisir des 10,000 spectateurs.

Les médaillées en duo des Jeux de Los Angeles ont également donné une démonstration.

## EN BREF...

### ■ *Bubka: 5,94 m*

ROME (AFP) — Le Soviétique Serguei Bubka a établi hier soir un nouveau record du saut à la perche avec un bond de 5,94 mètres, après que le Français Thierry Vigneron eut battu le précédent record de Bubka avec un bond de 5,91 mètres au cours de la réunion d'athlétisme de Rome. Bubka avait réussi 5,90 mètres en juillet 1984, à Londres.

### ■ *LHJMQ: Morissette à la présidence*

(PC) — Le docteur Guy Morissette, de Hull, a accédé officiellement hier à la présidence de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, hier. Il remplace Paul Dumont, qui conserve la direction générale du circuit où il oeuvre comme permanent depuis de nombreuses années. La LHJMQ a également annoncé l'engagement de Florent Potvin comme dépisteur-chef et responsable de son centre de recrutement. Potvin était jusqu'à cette année le dépisteur-chef des Whalers de Hartford. Morissette a été secrétaire et président de la Fédération québécoise de hockey sur glace. Il avait été impliqué dans la fondation des Festivals de Hull, devenus les Olympiques par la suite au sein de la LHJMQ, et il a été le médecin de Festivals à la fondation de l'équipe. Il a également oeuvré au sein de différents comités de l'Association canadienne de hockey amateur et il était le chef de mission de l'équipe canadienne au Championnat mondial de hockey junior disputé en Allemagne, en 1980.

### ■ *Quatre Éthiopiens au Marathon de Montréal*

(PC) — Quatre athlètes éthiopiens ont confirmé hier leur présence pour la sixième édition du Marathon de Montréal, qui prendra lieu dans les rues de la métropole, le 23 septembre prochain. La nouvelle a été annoncée par l'entraîneur de l'équipe, Neguse Roba, qui a eu la distinction d'entraîner le célèbre Abbebe Bekila, reconnu comme un des plus grands marathoniens de l'histoire de cette discipline. Les quatre éthiopiens inscrits sont Kebede Balcha, triple vainqueur à Montréal et médaillé d'argent à Helsinki l'an dernier, Dereji Nedi, premier aux Jeux de l'Amitié la semaine dernière avec un chrono de 2:10.31. Il y a également Abbebe Nekonnen, deuxième à Moscou, et Megarsa Tulu, septième à Montréal l'an dernier. Avec la participation de l'Ethiopie, de l'Union soviétique, de la Hongrie, de la Tanzanie et des Etats-Unis, le Marathon de Montréal est maintenant perçu, avec les Jeux olympiques, comme l'épreuve qui déplace le plus grand nombre de pays.

### ■ *Veisor à la retraite*

WINNIPEG — Le gardien vétéran Mike Veisor, des Jets de Winnipeg, a pris sa retraite hier. Veisor, 32, était passé aux Jets en novembre dernier, en provenance des Whalers de Hartford. Il a évolué pendant 10 saisons dans la LNH avec les Whalers et les Black Hawks de Chicago. Veisor n'a pas joué régulièrement avec les Jets la saison dernière, présentant une fiche de 4-1-2 et une moyenne de 3.71 buts en huit matches.

# JEAN-PAUL II

## *Une grande rencontre*

## DES ÉVÉNEMENTS *à Montréal*

***Le lundi 10 septembre***

***20h50***
○ Gare Windsor: arrivée de Jean-Paul II. Cérémonie d'accueil.

***20h55***
◇ Trajet en *papamobile*: de la gare Windsor vers la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

***Le mardi 11 septembre***

***8h15***
○ Oratoire Saint-Joseph: arrivée de Jean-Paul II. Visite au tombeau du Frère André.

***9h15***
◇ Trajet en *papamobile*: de l'Oratoire Saint-Joseph à la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame.

***9h30***
○ Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame: visite au tombeau de Sainte-Marguerite Bourgeois.

***10h00***
◇ Trajet en *papamobile*: de la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame vers le Parc Jarry.

***10h45***
□ Parc Jarry: messe en plein air.

***13h30***
◇ Trajet en *papamobile*: du Parc Jarry vers l'Archevêché.

***16h45***
○ Basilique Notre-Dame: rencontre avec les enfants.

***17h15***
◇ Défilé en *papamobile*: de la Basilique Notre-Dame vers le Stade Olympique.

***18h30***
□ Stade Olympique: rencontre avec les jeunes.

***Le mercredi 12 septembre***

***8h30***
○ Aéroport de Dorval: cérémonie de départ.

Légende: ○ = Sur invitation seulement.
□ = Avec passeport.
◇ = Accès libre.

***Transport en commun***
Pour vous rendre aux sites, utilisez les services de transport en commun de la région métropolitaine: ils seront tous renforcés pour l'occasion.

***Personnes de l'extérieur de Montréal***
Les automobilistes devront se diriger vers les nombreux stationnements ***gratuits*** en suivant les panneaux spéciaux de signalisation installés en bordure des principales voies d'accès à la région montréalaise. Des autobus navettes vous amèneront vers les stations de métro les plus proches et de là, vous pourrez vous diriger facilement vers les sites. Ces navettes pourront vous ramener à votre point de départ.

Inutile d'essayer de vous rendre près des sites en automobile, la circulation y sera contrôlée pendant plusieurs heures.

***Les véhicules nolisés***
Le secrétariat de votre paroisse vous indiquera s'il reste encore des places à bord des autobus nolisés. Ces véhicules auront des stationnements réservés près des sites.

**Des routes à suivre**

***Rive-Sud***
Autoroutes: 10 – 15 – 20 – 30 – 40 – 540
Routes: 116 – 132 – 134 – 138

***Rive-Nord***
Autoroutes: 13 – 15 – 25 – 40 – 640
Routes: 117 – 125 – 138 – 148 – 344 – 335 – 337

**Stationnements gratuits**

***Rive-Nord***
P-50 Carrefour Laval (Laval)
P-51 Centre Laval (Laval)

**Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Henri-Bourassa.**

***Rive-Sud***
P-30 Promenades Saint-Bruno (Saint-Bruno)
P-33 Centre d'achat Portobello (Brossard)
P-34 Le Grand Marché Rive Sud (Greenfield Park)

**Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Longueuil.**

***Île de Montréal***
P-22 Aéroport de Cartierville

**Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Sauvé.**

***Voies réservées aux autobus, le 11 septembre***
Pont Champlain:
Une voie réservée de 5h00 à 7h30 (matin)
Tunnel Hippolyte-Lafontaine:
Une voie réservée de 5h00 à 7h30 (matin)
Pont Viau:
Entièrement réservées de 6h00 à 10h00.
Une voie réservée, direction nord, de 14h00 à 18h00.

***Les navettes***
CTCUM (Île de Montréal)
Toutes les lignes régulières vers le Parc Jarry et les principales lignes se rendant au métro seront renforcées. Le métro offrira un service spécial d'heure de pointe de 6h00 jusqu'au début de la messe.
TARIF: Tous les titres habituels. Un laissez-passer pour la journée sera aussi disponible au coût de 2,00 $.

CTL (Rive-Nord)
Le service régulier est maintenu et un service spécial de navettes assurera une liaison express avec la station de métro Henri-Bourassa.
TARIF: Tous les titres habituels. Un laissez-passer spécial au coût de 1,00 $ par voyage est aussi disponible au Terminus Laval.

CTRSM (Rive-Sud)
Le service régulier est maintenu et un service spécial de navettes assurera une liaison express avec la station de métro Longueuil.
TARIF: Tous les titres habituels. La tarification est de 1,00 $.

## LA MESSE AU PARC JARRY

***Le passeport***

Le passeport est ***obligatoire*** pour la messe. Vous pouvez vous en procurer un ***gratuitement*** par l'intermédiaire de votre paroisse. Vous devez l'avoir sur vous en tout temps: il vous servira de «guide».

***Le site de la messe***

Le site est divisé en îlots bien identifiés par un code. Votre passeport contient le code qui vous orientera vers votre îlot d'accueil et il vous donnera accès à tous les services auxquels vous avez droit (santé, sanitaire, etc.). Suivez bien votre code pour obtenir toute information ou tout service. Des couloirs de circulation piétonnière sur le site faciliteront vos déplacements sur le site. Enfin, il est fortement recommandé d'arriver sur le site bien avant l'heure de la messe.

## DES CONSEILS UTILES

***Apportez avec vous...***

Prévoyez un bon chandail, des chaussures de marche et un imperméable, en cas de pluie.* Apportez un goûter léger mais fortifiant. Évitez les aliments qui supportent mal la chaleur et qui risqueraient de vous intoxiquer: oeufs, mayonnaise, fruits de mer, volaille, etc.... Bien entendu, un appareil-photo ou des lunettes d'approche vous seront bien utiles!

* N'apportez pas de parapluies: ils géneraient la vue de vos voisins.

***Les enfants***

Par mesure de précaution, attachez aux vêtements des enfants une étiquette indiquant leur nom, adresse, numéro de téléphone et le nom d'une personne à rejoindre en cas d'urgence.

***Conseils-santé***

Si votre santé vous inquiète, consultez votre médecin avant les événements. Si vous devez prendre des médicaments, prévoyez-en une quantité suffisante.

***Le Rassemblement des jeunes (Stade olympique)***

Jean-Paul II s'adressera à des jeunes de 15 à 25 ans. Il s'agit d'un événement à «guichet fermé» puisque tous les billets ont été distribués.

| | |
|---|---|
| Ouverture des portes: | 16h00 |
| Pré-événement: | 17h30 |
| Événement: | 18h30 |

***Le défilé en papamobile***

Le défilé officiel du pape Jean-Paul II aura lieu le mardi 11 septembre, à 17h15. Il débutera à la Basilique Notre-Dame pour se terminer au Stade Olympique. Voyez le trajet exact de la *papamobile* en consultant la carte du défilé.

À noter que la circulation aux abords du trajet du défilé sera contrôlée. Évitez donc de venir sur les lieux en automobile: utilisez plutôt les transports en commun de la ville.

***Le train papal***

Le 10 septembre, le Saint-Père et sa suite immédiate arriveront à Montréal, en provenance de Cap-de-la-Madeleine, à bord d'un train spécial. L'arrivée est prévue pour 20h50, à la gare Windsor. L'avant-dernière voiture de ce train est pourvue d'une fenêtre observatoire permettant au Saint-Père de voir la foule.

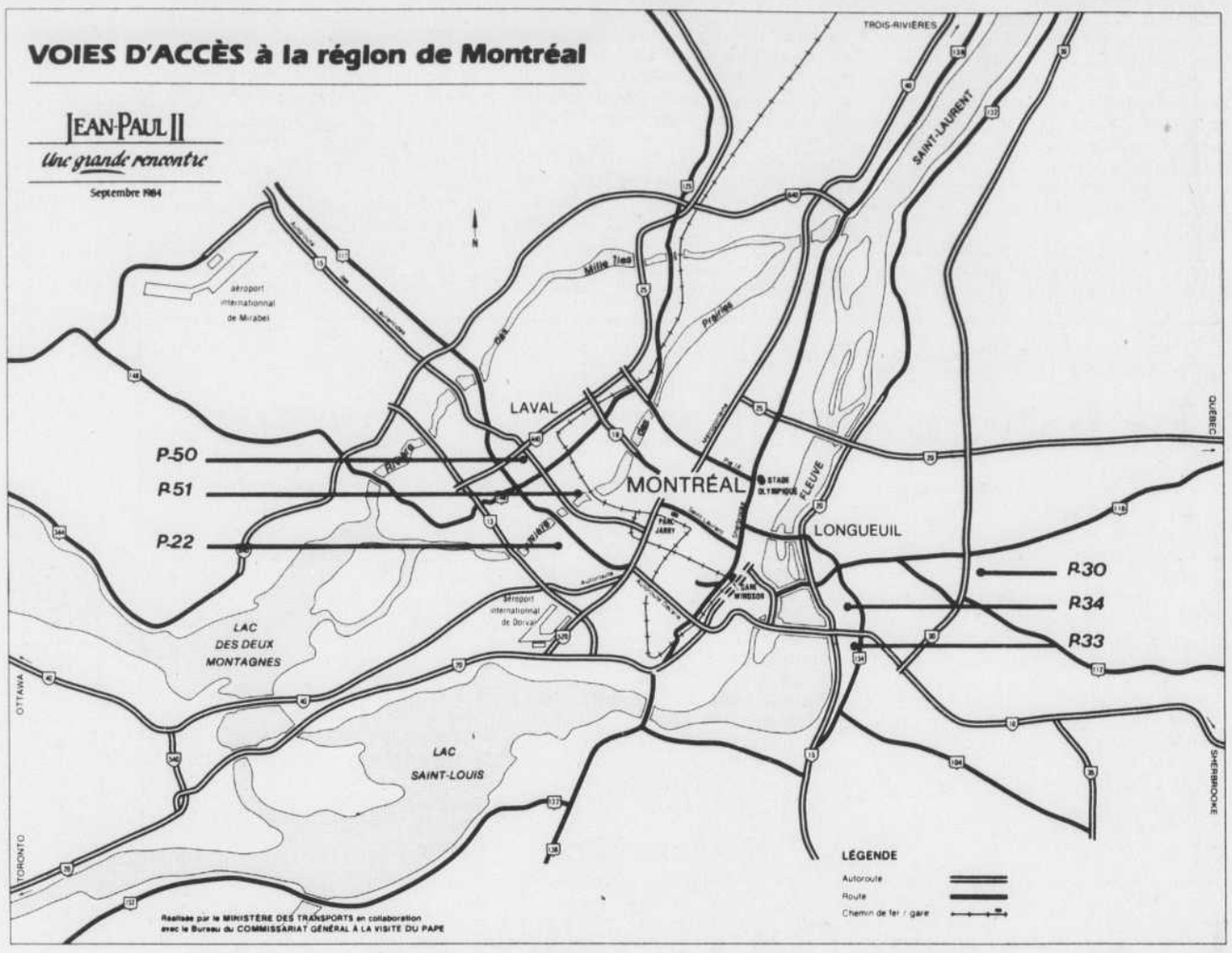
Vous devrez par contre vous tenir à au moins 10 mètres (30 pieds) de la voie ferrée pour bien le voir. De plus, il y va de votre sécurité puisque le train voyagera à grande vitesse.

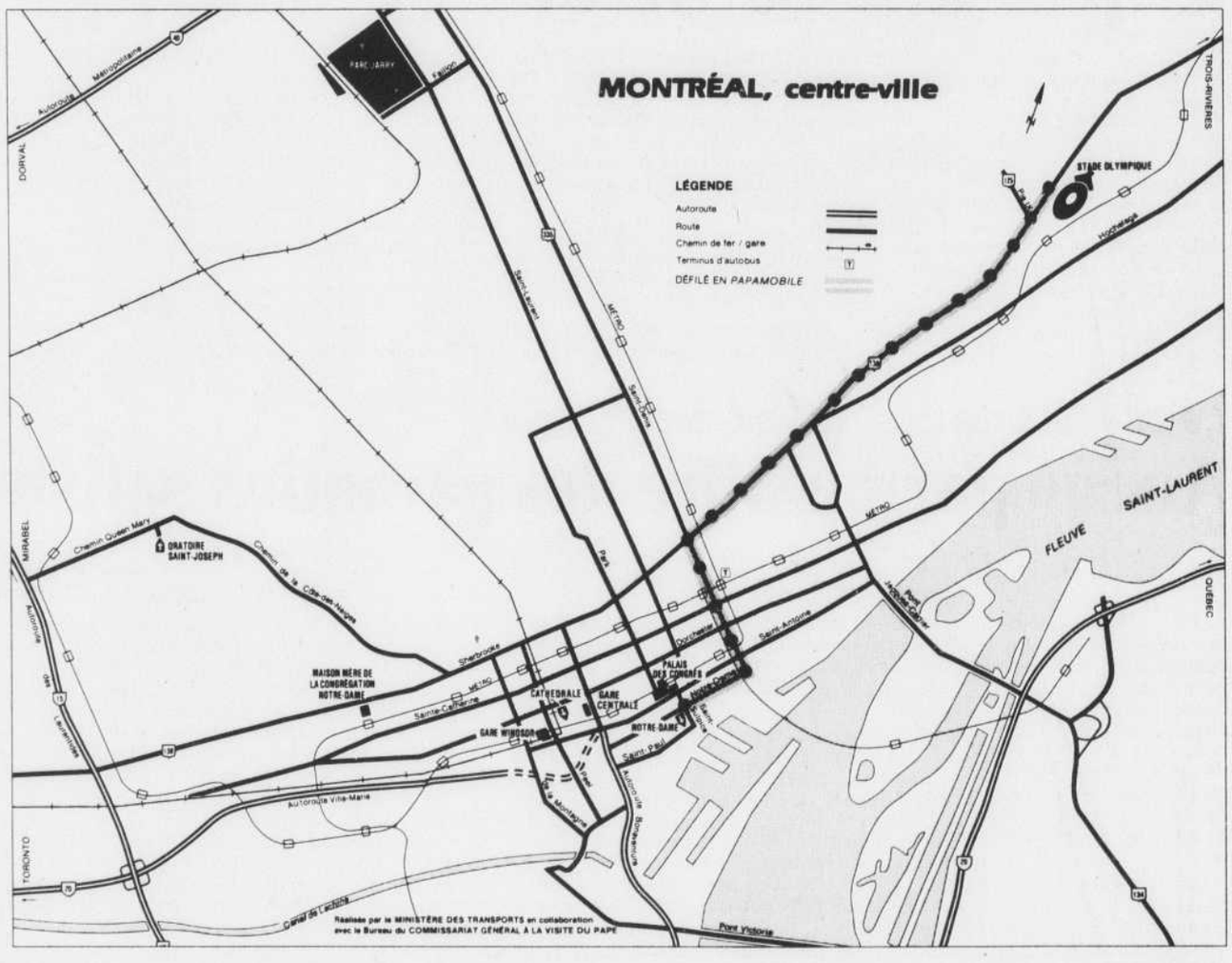
*Pour de plus amples informations, adressez-vous auprès de votre paroisse ou à:*

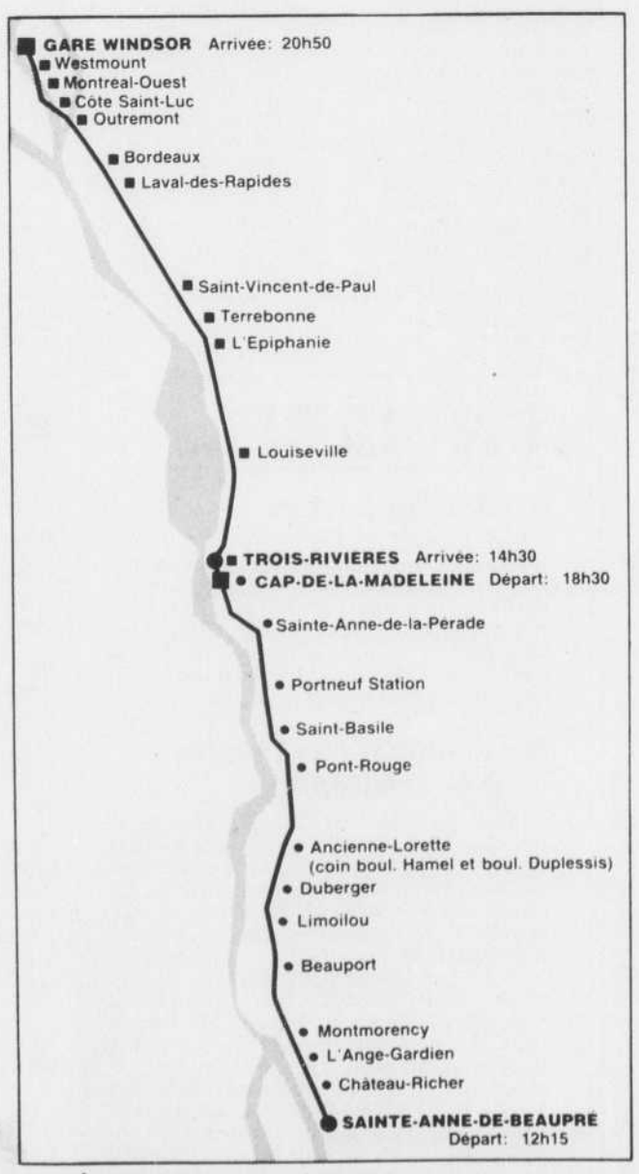
*Centre d'organisation de la visite du Pape*
*420, rue Saint-Paul est*
*Montréal (Québec)*
*H2Y 1H4*

**Info-pape**

| | |
|---|---|
| (jusqu'au 7 sept. de 9h30 à 16h30) | (514) 844-9566 |
| (après le 7 sept.) | (514) 287-9333. |




**ITINÉRAIRE DU TRAIN PAPAL**
10 septembre 1984

